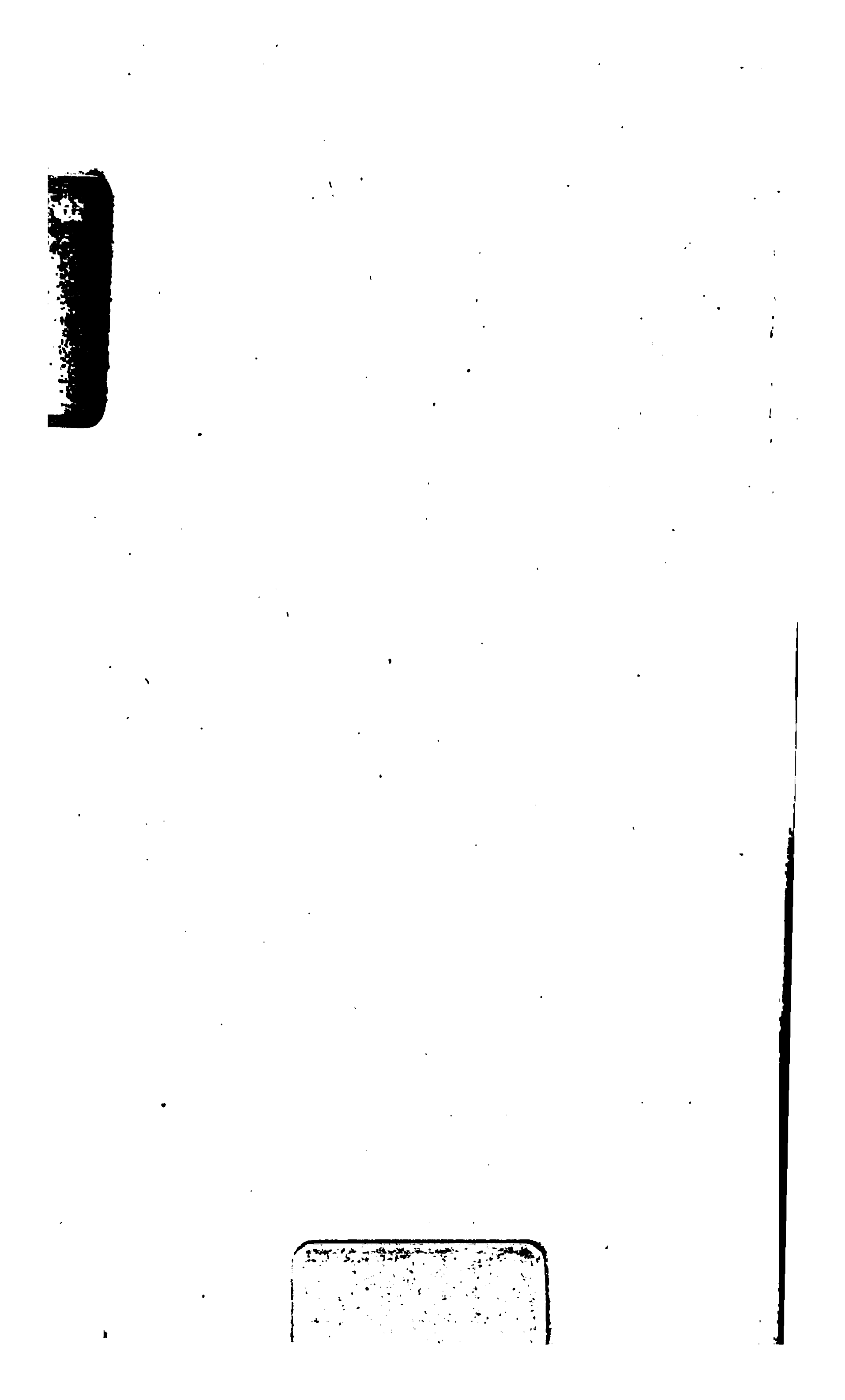
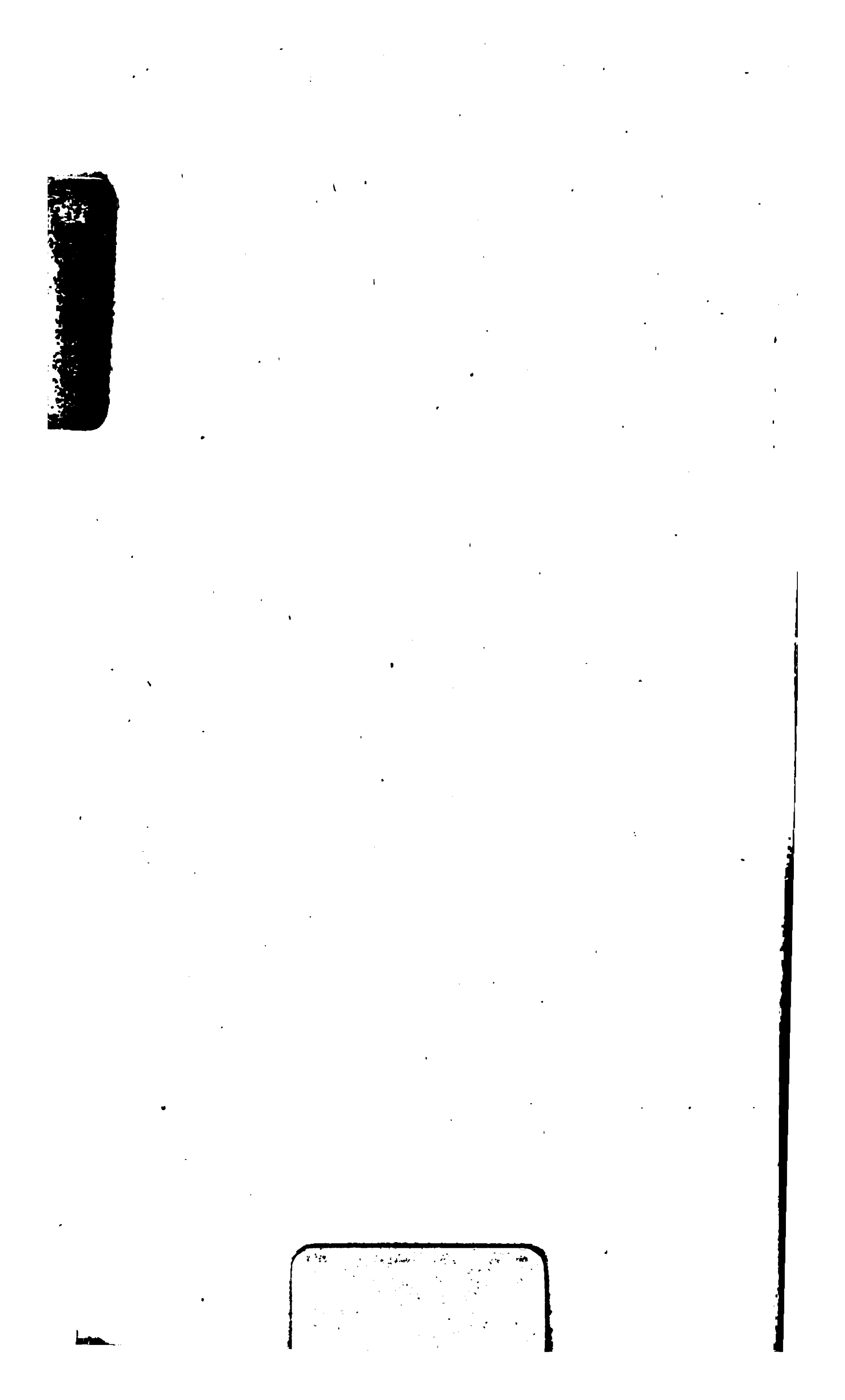
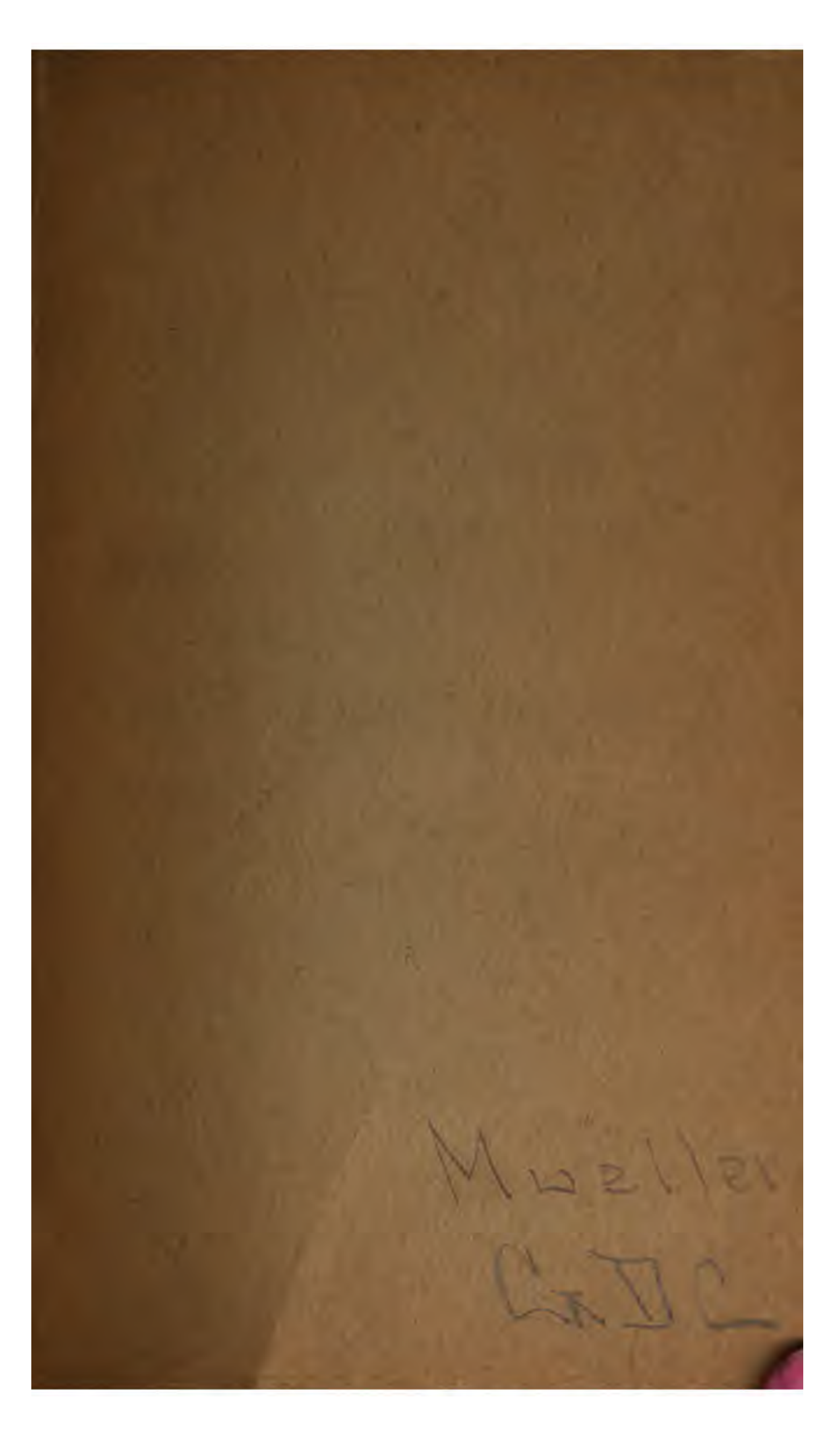



Mueller





HISTOIRE
DES
SUISSES,

Traduite de l'Allemand de JEAN MULLER.

Conseiller aulique et Bibliothécaire de l'Electeur de Mayence, Membre de l'Académie des Arts utiles d'Erfurt, de la Société des Antiquités de Cassel, de la Société patriotique d'Olten, etc.

CONTINUÉE PAR P. H. MALLET.

TOME DIXIEME.

Et premier de la continuation.



A LAUSANNE,

Chez HENRI VINCENT, Impr. et Libr.

1800.

AVERTISSEMENT.

L'Historien de la Suisse, Mr. Jean Muller, jouit depuis long tems d'une réputation distinguée. Ses savantes recherches, ses vastes connoissances, les nouvelles lumières qu'il a répandues sur l'histoire de sa Patrie, lui ont mérité les éloges avec lesquels le public a reçu son *Histoire des Suisses*, soit dans la langue originale, soit dans la traduction française qui en a été publiée à Paris et à Lausanne.

Cet ouvrage n'est malheureusement point achevé. Il ne s'étend que jusques au mileu du quinzième siècle, quoiqu'il comprenne déjà neuf volumes. L'Auteur n'a depuis bien des années fait aucune réponse aux Libraires qui en ont sollicité la continuation, et son éloignement, ses grandes occupations, ou d'autres causes ne laissent que peu d'espérance de l'obtenir.

L'engagement que le Libraire avoit cru pouvoir prendre avec le public, de lui donner une Histoire complette de la Suisse, exigeoit dès lors qu'une autre plume se chargeât de cette continuation. Je ne me suis prêté à la proposition qu'il m'en a

faite qu'avec la juste défiance qu'a dû m'inspirer la crainte d'une comparaison qui ne peut m'être que désavantageuse.

Mais sans prétendre au mérite des savantes recherches qui distinguent l'ouvrage de Mr. Muller, et que pouvoit admettre la grande étendue qu'il vouloit lui donner ; j'ai cru que ce seroit toujours faire quelque chose d'utile pour les acquereurs des neuf premiers volumes de la traduction françoise, et en général pour tous les lecteurs à qui la langue allemande est étrangère, que de leur offrir une continuation de son Histoire, extraite avec soin des meilleurs ouvrages qu'on ait écrit dans cette langue, en la réduisant à deux volumes et aux événemens les plus importans.

Tel a été le but que je me suis proposé. On verra, j'espère, en les lisant, que j'ai toujours cherché à puiser dans les meilleures sources. Le soin que j'ai pris de les citer dans le cours de l'ouvrage, me dispense de les faire connoître ici. J'ai fait surtout usage de l'Histoire des Suisses, de feu Mr. Tscharner, écrivain sage, exact, impartial, mais qu'une mort prématurée a malheureusement empêché de finir son ouvrage.

Si avec ces secours, beaucoup de soin et un sincère amour de la vérité, j'ai pû donner quelque mérite à cette continuation de l'Histoire des Suisses de Mr. Muller, je ne pourrai que m'applaudir de l'avoir entreprise, malgré tous les désavantages attachés à la continuation d'un ouvrage dont la réputation est faite. Si au contraire je n'ai rempli ni mon but, ni l'attente des lecteurs, il leur restera, comme auparavant, l'espérance que reprenant un jour la plume, Mr. Muller achèvera lui-même son livre, et ne leur laissera plus rien à désirer.

Le volume qui paroit actuellement présentera la République Helvétique au plus haut point de sa puissance, de sa gloire, de son crédit dans l'Europe. Dans celui qui va suivre on la verra plus tranquille, plus sage, plus heureuse. En parcourant aujourd'hui l'une et l'autre période, le lecteur pourra lui appliquer plus d'une fois le vers de Virgile.

. . . . . . Fuit Ilium & ingens
Gloria Teucrorum.



HISTOIRE
DE LA
CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

Suite de la guerre des Confédérés contre les Ducs d'Autriche et la ville de Zurich jusques à la paix de 1446.

L'HISTOIRE des Suisses du célèbre J. *Muller* dont nous nous proposons de donner ici une continuation abrégée, est terminée, ou du moins suspendue, au neuvième volume, à l'époque de la bataille de *St. Jaques* en *Silfeld*, livrée sous les murs de Zurich le 22 Juillet 1443. Mais avant que d'en voir les suites, il est nécessaire de rappeller en peu de mots l'origine de cette guerre civile & étrangère qui produisit divers changemens importans dans les relations des Cantons, soit entre eux, soit au-déhors. Cette guerre avait commencé vers l'an 1436 à l'occasion

de quelques territoires situés sur le lac de Zurich (*a*) que cette ville tenait en hypothéque des Comtes de *Toggenbourg.* Le dernier mâle de cette maison étant mort, les Zurichois voulurent s'assurer de la possession de ces terres, & sa veuve qui jouissait du droit de cité dans leur ville, loin de s'y opposer, y ajouta même le don de la ville d'*Utznach.* Mais le peuple de *Schwitz*, non moins avide d'étendre ses domaines, réclama ces terres en vertu du droit de combourgeoisie qu'il avait conclu précédemment avec les habitans, de l'aveu du Comte de *Toggenbourg.* De là était né ce différend compliqué en lui-même, & aigri par l'ambition, la vengeance, et des intérêts particuliers. Envain les Etats Confédérés avaient réuni leurs efforts pour concilier les parties et les soumettre à leur sentence, au nom des pactes de la confédération; celle qu'ils prononcerent par leurs Députés assemblés à Lucerne, ne fut point respectée par les Zurichois qui se crurent lézés. Ils en appellerent à la force, et se saisirent des territoires contestés. De leur côté

(*a*) Windeck, ou la haute Marche, la seigneurie d'Utznach.

ceux de *Schwitz* les leur disputèrent à main armée. Une trêve orageuse suspendit, à la vérité, les progrès de ces hostilités. Mais à peine fut-elle expirée qu'elles recommencèrent avec une nouvelle fureur. Cependant les forces des deux partis étaient devenues bien moins égales ; celles de *Schwitz* s'étaient accrues des secours de tous les Cantons, irrités de ce que Zurich refusait de se soumettre à leur sentence. Ainsi cette ville et son territoire se virent tout-à-coup environnés et inondés des armées des Confédérés. L'abbé de *St. Gall*, les habitans du *Toggenbourg* et ceux de la *Marche* s'y joignirent, et dans le sein même de Zurich on ne vit bientôt que troubles & discordes. Tant de dangers réunis et pressans forcèrent enfin les Zurichois à accepter la paix au prix du sacrifice de *Vindeck*, d'*Utznach*, d'une partie même de leur territoire située sur le lac, et des fraix de la guerre qu'il fallut restituer à *Schwitz*. Mais cette paix trop inégale & obtenue par une terreur passagere ne servit qu'à concentrer dans le cœur des Zurichois une haine implacable et un desir ardent de vengeance, résultat ordinaire des pacifications de ce genre; et si les suites en sont

souvent funestes à des Etats étrangers les uns pour les autres, combien ne doivent-elles pas l'être davantage entre des Confédérés, et pour ainsi dire dans le sein de la même famille?

Les Zurichois ne virent plus qu'un moyen de se soustraire à une loi si dure. Ce fut de demander le secours de l'ancien ennemi de la Suisse, des Ducs d'Autriche, dont l'un venait d'être élevé sur le trône de l'Empire (Fréderich III.) Ils envoyèrent des députés à ce prince pour se reconcilier et traiter avec lui, pensant ménager suffisamment les apparences en réservant dans cette alliance les pactes de la Confédération. L'Empereur les reçut avec joye, fit une alliance avec eux, s'engagea à les défendre, et leur fit espérer le *Toggenbourg* et *Utznach*. Mais les Confédérés, et Schwitz en particulier, regardant toujours les Ducs d'Autriche comme les anciens ennemis de leur liberté, s'élevèrent hautement contre une alliance qui pouvait lui être si funeste. Ils exigerent que les conditions en fussent soumises à l'examen et à la décision des Cantons. Les Zurichois s'y opposèrent encore, se fondant sur le droit qu'ils s'étaient réservé dans des traités anté-

rieurs, et refusèrent de compromettre leurs priviléges devant des Juges partiaux et prévenus. Ils persistèrent donc à se jetter dans les bras des Princes Autrichiens, et confièrent la défense de leur ville à un corps de cavalerie que ces Princes leur envoyèrent. Leur Bourguemaître *Stussy*, l'un des promoteurs les plus ardens de ces mesures, marcha au-devant de l'armée des Cantons et n'essuya que des revers. Tout le territoire de Zurich fut envahi, et cruellement dévasté. Le vainqûeur incendia plusieurs villages et châteaux. Il mit garnison dans quelques-uns, mais dès qu'il fut retiré les Zurichois reparurent, et ravagèrent à leur tour les terres de leurs ennemis. Ce triomphe fut de peu de durée. Les Confédérés s'avancèrent avec de nouvelles forces, & poursuivirent les Zurichois jusques sous ſes murs de leur ville. Ce fut là qu'ils leur livrèrent à *St. Jaques en* 1443.
Silfeld cette bataille sanglante où périt *Stussy*, et où les Zurichois vaincus et repoussés laissèrent de nouveau la contrée autour de leur ville, en proye à la vengeance impitoyable de leurs ennemis. Tel est le triste tableau que présentent les dernieres pages de l'histoire des Suisses de M. *Muller*, tableau qu'il

termine par cette réflexion trop bien fondée mais malheureusement presque toujours inutile pour l'instruction des hommes : *Voilà ce que c'est qu'une guerre civile !*

1443. La bataille de *St. Jaques en Silfeld*, si fatale aux Zurichois, n'entraîna pas cependant la perte de leur ville, et ne put abattre entiérement leur courage. Le gros de l'armée des Cantons ne s'étant pas avancé assez promptement ne profita pas de sa victoire ; le fauxbourg près de la *Sihl* fut seul réduit en cendrés, mais les portes de la ville furent fermées à tems, et les murs défendus avec vigueur.

Les Confédérés, enyvrés de leurs succès, n'écoutant plus leurs chefs, et ne respirant que le sang et le pillage, ternirent leur gloire par leur barbarie, et se retirèrent pour mettre leur butin en sûreté. Ils allèrent ravager tous les bords du lac jusques à *Rapperswyll*, et se préparèrent à assiéger cette ville, qui par sa force et sa situation, dans un lieu où le lac est si rétréci qu'on le passe sur un pont, était d'une extrême importance pour les Cantons et pour celui de *Schwitz* en particulier.

Ce siége éprouva de grandes difficultés :

on sait que dans ce siécle une ville défendue par des fossés profonds, des murs épais & des habitans résolus, était imprenable, ou résistait du moins très-longtems. Les Confédérés rebutés du peu de succès de leurs attaques, et peu encouragés par les Cantons de Berne & de Soleure, qui ne voyaient pas cette guerre avec plaisir, écoutèrent les propositions de paix que les Autrichiens, enfermés dans Zurich, leur firent faire par l'Evêque de Constance. Ce Prélat s'était rendu dans leur camp, et réussit à leur persuader d'accepter une trêve qui devait durer jusques à la St. George de l'année suivante. Les Confédérés levèrent le siége de *Rapperswyll.* Le 9 Août.
Leurs conquêtes leur restèrent en entier. Tous les Autrichiens, nobles ou autres devaient sortir de Zurich. Si durant la trêve, on voulait travailler à une paix définitive, l'Evêque de Constance, en qualité de Médiateur, devait convoquer un Congrès à *Baden.*

Cette trêve mit les Autrichiens en état de porter des forces considérables sur d'autres points.

Depuis que les Bâlois avaient fait une alliance avec Berne et Soleure, dans l'espé-

rance de se rendre aussi indépendans que ces deux villes, ils avaient comme elles déclaré la guerre à l'Autriche, et commencé avec leurs alliés le siége de *Lauffembourg*, ville forte sur le Rhin, au-dessus de Bâle. Les Autrichiens y envoyèrent des secours. Le siége traîna en longueur. Les Bernois y perdirent même d'abord beaucoup de monde. Ils sommèrent les Confédérés de leur fournir des secours, et ils en obtinrent. La ville étant ainsi menacée, l'Evêque de Bâle, de concert avec quelques vassaux de l'Autriche, offrit pour la sauver des conditions d'accommodement. Les assiégeans acceptèrent une somme de dix mille florins comme un dédommagement pour les fraix de la guerre; ils se firent rendre les marchandises que des Baillis Autrichiens leur avaient saisies. Les Pères du Concile de Bâle reconcilièrent aussi les Bâlois avec les Officiers et les partisans de l'Autriche. Mais tous ces traités ne rétablirent la paix qu'en apparence. Des deux côtés ils furent presque toujours mal observés.

Le Margrave de *Baden-Hochberg*, Lieutenant pour l'Empereur dans l'Autriche antérieure, et Commandant de ses troupes à

Zurich, n'avait voulu, en signant la trêve, que la faire servir à prolonger la guerre. Il avait assemblé dans cette vue les principaux Nobles de son parti, de la campagne & des villes, à *Vinterthour*, et leur avait représenté que les forces de la maison d'Autriche étant pour le moment affaiblies par des divisions intestines, il fallait d'un commun accord demander l'appui de *Philippe*, Duc de Bourgogne, qui avait à sa disposition une armée considérable. Cet avis ayant été approuvé, on avait envoyé à ce Duc, Pierre de *Mœrsberg*, Chevalier; et le Duc avait paru adopter le projet d'une ligue contre les Suisses. Mais il y avait mis la condition que l'investiture des fiefs qu'il possédait dans l'Empire, et en particulier celle de Luxembourg lui serait accordée préalablement; cette condition avait jetté l'Empereur dans un grand embarras. Naturellement lent et irrésolu, il avait perdu un tems précieux, et le projet d'une alliance avec *Philippe* était ainsi resté sans exécution. Il n'avait pas mieux réussi à persuader aux Princes de l'Empire de le soutenir dans la guerre contre les Suisses. Ces Princes s'obstinaient à la regarder comme une querelle qui n'intéressait que la maison

d'Autriche, et ils avaient refusé d'y prendre aucune part. Alors ses dernières espérances s'étaient tournées du côté du Roi de France Charles VII, auquel il avait écrit cette lettre pressante que M. *Muller* rapporte dans le 9e. volume de son histoire (*).

Tout cela s'était passé pendant le cours des dernières hostilités et pendant la trêve même. Les Suisses de leur côté ne l'avaient pas plus fidèlement observée. Ils s'étaient mis en possession de plusieurs châteaux et villages dans la Seigneurie de *Gruninguen* et du château fort de *Greiffenberg*. Ils avaient arrêté soigneusement tous ceux de leurs ressortissans qui avaient voulu porter des vivres à *Zurich* ou à *Rapperswyll*, où des nobles et autres habitans des campagnes, maltraités & effrayés, avaient cherché un azyle.

Les Autrichiens desiraient de prolonger la trêve pour avoir le tems de s'assurer des secours étrangers, & les Confédérés devinant leur motif voulaient au contraire recommencer les hostilités. Cependant l'Evêque de Constance eut assez de crédit sur eux pour les engager à les suspendre encore. Il reprit

---

(*) T. IX. p. 375 et suiv.

ses fonctions de Médiateur, et fit consentir les parties à réunir leurs députés à *Baden*. Là on débattit longuement les griefs anciens et nouveaux, en affectant toujours un désir de la paix qu'on n'avait pas. Les Zurichois faisaient toujours valoir le droit qu'ils disaient s'être réservés de contracter des alliances avec les Etats étrangers et même avec l'Autriche. Ils offraient cependant de renoncer à cette dernière pour l'amour de la paix, si l'Empereur y consentait, et de renouveller leurs engagemens avec les Cantons, pourvu que ceux-ci rendissent tous ce qu'ils avaient pris. Que si l'Empereur, ajoutaient-ils, refuse alors de nous libérer de notre alliance avec lui, nous consentons à prendre pour arbitre de nos différens l'Evêque de Constance notre Seigneur spirituel, et de nous soumettre à ce qu'il prononcera. Mais cette offre parut dangereuse aux Députés des Cantons, ou trop disproportionnée à leurs hautes espérances: Ils demandèrent que les Zurichois renonçassent préliminairement à leur alliance avec l'Autriche, qu'ils se soumissent à ce qui serait prononcé selon les formes consacrées par leur Confédération, et qu'ils attendissent, après cela, la restitu-

Le 22 Mars 1444.

tions de leurs terres de la générosité des Cantons.

Les Députés de Zurich y allèrent porter cette déclaration. Quand ils en firent l'ouverture dans le Sénat, la plupart de ses Membres témoignèrent leur indignation d'une réponse si hautaine. Quelques-uns cependant firent des réflexions sur le danger de continuer une guerre si funeste, et dont les Autrichiens leur laissaient supporter tout le poids. *Meiss*, l'un de ces Députés, revenu de *Baden*, était de cet avis : dans la chaleur des contestations ; il osa dire, que les auteurs de la guerre qui avaient péri dans l'affaire de *St. Jaques* et ailleurs, avaient eu le sort qu'ils méritaient. Ce discours hardi échauffa les esprits.

Le peuple soulevé par les partisans de l'Autriche (*a*) s'assembla tumultueusement, et se saisit des deux principaux Députés revenus de *Baden*, les arracha de la Salle du Sénat, les traîna dans une prison, et bientôt après les condamna à mort et les fit exécuter en public. D'autres furent condamnés à des amendes. Ainsi le parti Autrichien, as-

(*a*) Selon le rapport de Tschudi.

suré de sa supériorité, s'affermit dans la résolution de ne point se soumettre aux loix que les Cantons voulaient dicter, et le Sénat écrivit à *Baden*, qu'il s'en tenait à l'offre qu'il avait faite de prendre pour arbitre, ou l'Evêque de Constance, ou l'Evêque de Bâle, ou les villes Impériales dont les Députés avaient assistés au Congrès de Baden.

Tel fut le résultat des conférences de cette nombreuse assemblée dont l'inutilité nous a dispensé de rendre un compte plus étendu. Les Autrichiens essayèrent sans succès de la prolonger. Les Députés des Cantons persistèrent à déclarer, qu'ils n'étaient venus que pour écouter des propositions pacifiques, et non pour soumettre leurs droits à des arbitres, et que conformément aux maximes de leur Confédération, il fallait préliminairement que Zurich renonçât à son alliance avec l'Empereur. Ce langage digne d'un peuple confiant dans sa bravoure, et constant dans ses principes, fut soutenu avec la vigueur sans laquelle il n'eut été que de la témérité et de l'arrogance. Ils recommencèrent les hostilités dès que la trêve fut expirée. Les habitans de *Wyl*, dans le Toggenbourg, brûlèrent les châteaux de *Spiegelberg* et

de *Priessenberg* qui appartenaient à la Margrave de Baden. Ceux d'Appenzell se déclarèrent aussi ouvertement en leur faveur. Ils avaient gardé une espèce de neutralité jusques alors. Mais à l'instigation des Cantons devenus leurs alliés, ils ne voulurent plus l'être de *Zurich*, et envoyèrent des secours à l'armée des Cantons, qui recevant d'ailleurs des renforts de *Berne*, de *Lucerne*, de *Soleure* et de *Zug*, pénétra par Baden dans les terres des Zurichois, pendant que les troupes d'*Uri*, de *Schwitz*, d'*Undervald*, les attaquaient du côté du lac, et se réunissaient avec l'autre corps d'armée dans le voisinage de *Kybourg*, à deux lieues de *Zurich*. Là, ils résolurent de commencer leurs opérations par le siége de *Griffensée*, petite ville avec un château fort, située sur un lac qui porte son nom, à peu de distance de Zurich. Il ne s'y trouvait que 81 hommes en état de la défendre, mais commandés par *Landenberg*, officier brave et expérimenté. Il se retira dans le fort après avoir brûlé la ville. La résistance fut opiniâtre. Les assiégeans travaillerent avec ardeur à miner les murs, et malgré la perte qu'ils essuyèrent dans ce travail, ils le poussèrent si loin que les murs étant prêts à

crouler, les assiégés furent enfin obligés de se rendre à discrétion. On vit à cette occasion une nouvelle preuve de la cruauté presque inséparable des guerres civiles. Les Confédérés, après avoir tout pillé, condamnèrent à mort les prisonniers (contre la parole donnée, s'il faut en croire les historiens Zurichois.) Le *Landamman* de *Schwitz*, *Reding*, leur ennemi le plus acharné, fit prévaloir par son crédit cette inhumaine résolution, qui fut exécutée en présence de toute l'armée, sur 62 prisonniers. Dix seulement obtinrent grace en faveur de leur grand âge, ou de leur jeunesse. *Landenberg* mourut avec intrépidité, en reprochant à ses Juges d'avoir puni ce qui ne méritoit que des éloges, la valeur et la fidélité. Dans le même tems, divers détachemens de l'armée des Cantons parcouraient les terres des Zurichois et de leurs alliés, portant par-tout la désolation dans les campagnes, et détruisant les villages et les châteaux. Ils n'épargnèrent pas davantage ce que la maison d'Autriche possédait dans le Comté de *Sargans*, petit pays qui confine aux Grisons, au Rhin, et au Canton de Glaris, et ils y occupèrent les forteresses de *Freudenberg* et de *Nidberg*. Après

ces divers exploits, les troupes de chaque Canton se séparèrent pour prendre quelque repos, et réparer leurs pertes par de nouvelles levées d'hommes.

Mais il sembla que les cruautés exercées à *Griffensée* eussent attiré la vengeance Divine sur les armes des Confédérés. Ce fut là en effet la dernière entreprise de quelque importance qui leur réussit. Les malheurs dont les Zurichois étaient accablés ne faisaient en même tems que s'accroître par la seule continuation de la guerre. Ils profitèrent à la vérité de l'éloignement de leur ennemi pour faire une incursion jusqu'à *Regensberg*, ville et château fort dont les Confédérés avaient fait la conquête l'année précédente, et dont la possession leur importait trop pour qu'ils ne se hâtassent pas de le secourir. Aussi rassemblèrent-ils leur armée en diligence, et marchèrent-ils sur la ville même de Zurich pour y terminer la guerre, s'il était possible, avant qu'elle pût être secourue.

Jamais cette ville n'avait paru toucher de plus près au moment de sa ruine. Ses terres ravagées étaient au pouvoir de ses ennemis. Ses deux meilleures places *Winterthour* et *Rappersweyll* étaient serrées étroitement, et la dernière

nière menacée de la famine. L'Empereur toujours lent, irrésolu, et occupé d'un autre côté, promettait des secours qui n'arrivaient jamais. Le peu de noblesse armée qu'il entretenait, ne suffisait pas pour la défendre contre vingt mille assiégeans. Aussi cette armée eut-elle bientôt investi toute la ville du côté de terre. Il ne lui restait plus de communication au-dehors que par le lac. On y perdait point courage, cependant, et on se défendait toujours avec opiniâtreté. Le Margrave de *Baden* avait formé un conseil de guerre composé de douze membres de la Noblesse, de la Bougeoisie et du Peuple. Les Zurichois avaient rasé plusieurs maisons hors de l'enceinte de leur ville, et de leurs débris baricadé leurs portes qu'ils n'ouvrirent plus pendant le siège.

Ce qui ajoutait beaucoup à leurs espérances c'était le peu d'habileté des assiégeans. Ils se servaient si mal de leur artillerie qu'elle ne faisait aucun effet. Ils hazardèrent quelques assauts qui leur coutèrent bien du monde, et n'eurent aucun succès. Seize des plus intrépides bourgeois se promirent par serment de réunir leurs efforts pour leur faire tout le mal possible, et leur audace fut telle que

cette petite troupe les surprit souvent, et leur enleva plusieurs fois des convois de vivres.

Quoique ce siege rencontrât tant d'obstacles dans la résistance courageuse des assiegés, il n'eut pû cependant que leur devenir funeste, si l'Empereur, qui ne pouvait les soutenir par ses propres forces, n'eut enfin réussi par ses négociations à faire en leur faveur une diversion puissante. Nous avons vû que des Députés de *Zurich* étaient allés solliciter le secours de l'Empereur. Il leur promit qu'ils ne l'attendraient plus vainement, et en effet ce secours arriva, mais d'un côté où ni eux, ni leurs ennemis ne pensaient pas sans doute avoir rien à espérer ou à craindre.

Charles VII régnait alors en France, et après de longues et de sanglantes guerres contre les Anglais, il venait de conclure avec eux une trève qui n'avait rendu à ses peuples qu'une tranquillité très-imparfaite. Les Anglais et ses propres troupes leur étaient encore extrêmement à charge par le peu de discipline qu'elles observaient. Il en occupait une partie au siège de *Metz*, qui se refusait de se soumettre à son allié le Duc de Lorraine, lorsqu'un Ambassadeur de l'Empereur vint

le solliciter d'en employer une autre partie à attaquer les Confédérés Suisses. —— Il les lui peignit comme des rebelles qui avaient offensé audacieusement l'Empire et son chef, et qui assiégaient *la ville Impériale de Zurich*, quoiqu'elle eut offert de soumettre ses différens avec eux, à la décision des tribunaux ou des arbitres de l'Empire. Il lui représenta que cette cause était celle de tous les Rois, de tous les Princes, de tous les Nobles qui, si les rebelles triomphaient, verraient bientôt tous leurs sujets et vassaux méconnaître leur autorité. Il lui demandait en conséquence un certain nombre de ses *Armagnacs* (*a*) pour arrêter les progrès d'un mal auquel tous les Souverains étaient intéressés. Charles VII accorda volontiers à Frédérich une demande dont l'objet était conforme à ses propres intérêts. Il fut convenu entr'eux que l'Empereur fournirait des vivres à ses auxiliaires, et leur payerait une solde, et que le Dauphin (qui fut depuis Louis XI) en prendrait le commandement. Cette armée était composée

(a) Voyez ci-dessus, *Histoire des Suisses*, par Muller, Tom. 9, pag. 204, l'origine des Armagnacs et ce qui leur avait fait donner ce nom.

de 14000 Français et de 8000 Anglais qui profitaient de la trève pour servir sous les mêmes enseignes ; mais avant qu'elle put agir et que les Confédérés qui assiégaient *Zurich* fussent instruits peut-être de ce nouveau danger qui les menaçait, un événement imprévu vint encore diviser leurs forces. Des gentilshommes du voisinage, deux *Baldeck* freres, et un baron de *Falkeinstein* qui croyaient avoir des sujets de se plaindre des Bernois se liguerent en secret, et au moyen d'un complot conduit avec audace et habilité, *Falkenstein* surprit la ville de *Bruck* dans *l'Argovie*, qui appartenait aux Bernois, la livra au pillage et aux flammes pendant quatre jours, et en fit conduire les principaux habitans prisonniers à *Lauffemboug*. Ce ne fut pas sans peine que Louis *Effinguer*, premier Magistrat de cette ville, et son fils, purent obtenir grace de la vie par l'intercession de Jean de *Rechberg*, noble dévoué au parti de l'Autriche, et d'ailleurs ennemi dangereux des Confédérés. Cette attaque imprévue, où se réunissaient la trahison et la cruauté, demandait une vengeance éclatante. Aussi-tôt les troupes de Soleure, de Berne, de Lucerne, et des détachemens de l'armée devant Zurich, au nombre

de 4000 hommes, marchèrent sur le château de *Farnsbourg*, près de Bâle, qui appartenait à *Falkenstein*, et où ses associés s'étaient retranchés. Ce château très-vaste et très-fort, défendu par des murs épais et des tours très élevées, situé sur le sommet d'une montagne d'où il domine tout ce qui l'environne, ne pouvait qu'arrêter long-tems une armée peu nombreuse, plus redoutable par sa valeur dans un jour de combat, que par son habileté dans l'attaque des places.

Cependant les Français s'approchaient de la haute Alsace et de Bâle. La Noblesse de cette province, et de l'Autriche antérieure, accourait et pressait sa marche. Elle se livrait déjà aux plus grandes espérances, aussi bien que le Pape Eugène IV, qui se flattait que les Français jettant l'épouvante à Bâle, le vengeraient du Concile qui l'avait déposé, et élu à sa place *Amédée*, Duc de Savoye, sous le nom de Félix V.

Ces nouvelles étant enfin parvenues au camp des Confédérés devant *Farnsbourg*, déterminèrent les chefs à faire marcher en avant un corps de 1600 hommes pour reconnaitre l'ennemi, et jetter au besoin quelque secours dans la ville de Bâle. Il était composé prin-

cipalement de Bernois, de Soleurois, d'un petit nombre de soldats de Lucerne et des autres Cantons, et de cent hommes armés par les villes de *Liechstall* et de *Vallenbourg* alliées de Bâle. Ils sortirent du camp dans la nuit, résolus d'attaquer l'avant-garde des Français, forte de huit mille cavaliers qui étaient déja sous les murs de Bâle. Le lendemain les Confédérés rencontrèrent au point du jour, près de *Brattelen* un détachement de Français qu'ils mirent en fuite. Ils eurent le même succès avec un autre corps à *Muttem.* Cet heureux commencement porta leur audace jusques à la témérité. Leur ardeur ne put plus être contenue, ni par les remontrances des Bâlois, ni par les ordres de leurs chefs qui voulaient les retenir derrière la *Birs.* Le nombre si supérieur de l'ennemi, et sa position de l'autre côté de cette rivière, ne servirent au contraire qu'à enflammer leur courage; ils voulurent la passer, malgré les défenses de leurs chefs dont la prudence n'était pour eux qu'un sujet de défiance et de raillerie.

Le 25 Août 1444.

Dans ce passage périlleux plusieurs tombèrent sous les coups de la grosse artillerie des Français. Bientôt après ils furent enveloppés par les divers corps de leur cavalerie. Leur ordre

de bataille une fois rompu, ceux qui avaient pu repasser la *Birs* se défendirent avec fureur pendant dix heures dans une prairie voisine, où ils vendirent chèrement leur vie. Les autres essayerent de se faire jour et de pénétrer jusqu'à Bâle ; mais les Bâlois, sur le secours desquels ils avaient compté, craignant d'être coupés de leur ville, ne se trouvèrent pas à portée, et cette poignée de braves ne voulant point de quartier, prit le parti de se défendre dans un cimetière entouré de murs, appartenant à une chapelle et un lazaret, nommé de *St. Jaques*, à un quart de lieue au midi de Bâle; alors les Français mirent pied à terre, brûlèrent la chapelle, et assiégèrent les Suisses dans ce lieu resserré, où leur résistance fut encore si opiniâtre que les Français furent obligés de faire marcher trois fois contr'eux de nouvelles troupes et de faire avancer enfin de l'artillerie, qui acheva de les foudroyer. Seize seulement échapperent à cet affreux carnage, et se sauvèrent au camp où ils furent reçus des leurs avec ignominie. La perte des Français fut très-considérable; on la porta généralement à 6000 mille hommes au moins, parmi lesquels il se trouvait beaucoup d'officiers distingués. Le Dau-

phin en fut très affecté, et ne put s'empêcher de dire qu'il éviterait désormais de faire la guerre contre un peuple si brave. Aussi, dit *Æneas Sylvius*, auteur contemporain, leur défaite n'était dûe qu'à *ce que, étant en trop petit nombre, ils s'étaient épuisés, à force de vaincre.* (*a*).

(*a*) Deux Chanoines de Neufchatel, Antoine de *Chanvirey* et Henri *Purry* de Rive, se trouvant alors au concile de Bâle, se hâtèrent de revenir chez eux à l'approche de l'armée du Dauphin. Ils rencontrèrent le soir même ce fameux bataillon des 1600 Suisses, détaché de l'armée des cantons, avec ordre de se jetter dans Bâle à tout prix. Henri *Purry* qui était l'historien de son Chapitre, rend compte de cette rencontre dans sa *chronique canoniale* conservée à Neufchatel en manuscrit, et citée dans les recherches *sur l'histoire Helvétique du savant M. Boyve, conseiller d'Etat et chancelier de la Principauté de Neufchatel.* Nous croyons devoir transcrire en entier ce fragment original d'un témoin occulaire, qui dans le langage naïf de son siècle, fait si bien connaître l'esprit qui animait l'armée des confédérés Suisses et les prodiges de leur valeur.

„ Grandement esbahis et marris fumes nous, dit „ le Chroniqueur, trouvant cette bande (de Suisses) „ tant petite ; au demeurant joyeuse et advenante. „ Oncque ne se vit jouvenesse (jeunesse) plus „ merveilleusement belle et accorte. Des nôtres

Tant de sang n'avait pas été du moins versé à pure perte, comme il n'est que trop ordinaire dans toutes les guerres. La renommée de la valeur des Suisses en reçut un nouvel éclat; elle parvint dans de nouvelles contrées, et leur défaite même cimenta leur liberté encore naissante et menacée. Louis, rebuté d'une guerre dont il avait désormais à attendre plus de pertes que d'avantages, ne voulut pas pénétrer plus avant dans un pays, où dès l'entrée, il avait essuyé une perte si sensible. Il ne songea plus qu'à se réconcilier avec les Suisses et

---

» (Neufchatelois) étaient là cinquante, sous l'ordonnance de *Albert de Tissot*, vaillant chevalier, » nous témoignant aise et contentement de nôtre » advenue. — Sur ce leur remontrâmes que l'ost » (l'armée) du Dauphin comportait vingt et cinq, » voire même trente mille Armagnacs, champoyant » (ravageant) monts et vaulx par alentour la ville » (de Bâle) et semblait une entreprise non humaine » de vouloir avec si petit reconfort (secours) gaigner » les portes à l'encontre de telle épouvantable mul» titude. Lors un des dits Seigneurs des ligues » (des Suisses) répondit, si faut-il que ainsi soit » faict demain, et ne pouvant rompre à la force » lesdits empêchemens, nous baillerons nos ames à » Dieu, et nos corps aux Armagnacs.

à s'en faire des amis et des alliés, ensorte que cette mémorable bataille, contre toutes les apparences, donna lieu aux premieres liaisons qui se formèrent et se resserrèrent avec le tems, entre la couronne de France et les Suisses. A l'ouïe de la défaite des leurs, la petite armée qui assiégeait *Farnsbourg* leva ce siége en désordre. Les Bernois et les Soleurois ne doutant pas que le vainqueur ne poursuivit ses avantages, coururent défendre leur pays

Le 29 Août. qui était le plus exposé.

Le siège de Zurich fut également levé à la hâte, et par le même motif; mais avant que de s'éloigner de cette ville, irrités des insultes et des chants de triomphe des habitans, ils en ravagèrent impitoyablement les environs.

Si la ville de Zurich fut ainsi délivrée d'un long siege, ce fut à cela que se réduisirent toutes les grandes espérances qu'elle et ses alliés avaient conçu de l'approche de l'armée Française. Le Dauphin en ramena la plus grande partie dans l'Alsace et le Sundgau, où son indiscipline acheva de faire détester ses soldats. Elle leur mérita en effet le nom *d'écorcheurs* qui leur fut donné par les habitans, et justifia la fureur avec laquelle ils cherchaient à les détruire pour peu qu'ils pussent le faire avec impunité. On en garnit

cependant les villes forestières du Rhin au dessus de Bâle, mais cette ville et le concile qui y'était assemblé furent traités avec ménagement par le Dauphin.

Les Confédérés, avant que de rentrer dans leurs Cantons respectifs, laissèrent de leur côté des garnisons dans les villes principales de l'Argovie ; ceux de *Glaris* et de *Schwitz* en firent autant à *Gruningen* et à *Utznach*. Ils reprirent *Sargans* dont le comte avait appellé les Autrichiens. La guerre continua le reste de l'année, mais elle se borna à de petits combats entre les Zurichois et les hommes de Schwitz principalement, soit sur les frontières, soit sur le lac de Zurich, combats qui ne produisirent d'autre effet que d'aggraver le malheur des habitans des campagnes, et dont le détail, par cette raison, ne saurait avoir un grand intérêt.

Les dispositions du Dauphin à l'égard des Suisses étaient si fort changées depuis la bataille de St. Jaques, qu'il se hâta de faire la paix avec eux. Elle fut conclue le 28 octobre à *Ensisheim* en Alsace, entre ce Prince, les sept cantons et la ville de Bâle. Le principal article était la neutralité de la France entre les Suisses et le Duc d'Autriche. Ce traité fut

dû aux bons offices des Peres du Concile de Bâle, et du Duc de Savoye, intéressés à tout ce qui pouvait assurer leur tranquillité.

On s'occupa après cela de réconcilier les autres parties belligérantes. Le Concile et l'Evêque de Bâle, et des députés de diverses villes Impériales tenterent cette œuvre difficile.

On fut sur le point de conclure une trève à *Constance*, et dans cette espérance plusieurs Cantons rappellerent leurs troupes. Mais on eut lieu de croire que Fréderich, Duc d'Autriche, n'avait songé qu'à tromper les Cantons, pour avoir le tems de jetter du secours dans Raperswill. Cette ville importante était toujours bloquée par les troupes de Schwitz et de Glaris, et souvent la famine s'y faisait sentir. Fréderich avait juré, dit-on, de l'approvisionner, et il y réussit quoiqu'avec peine. Le Comte Henri de Sargans, traité avec rigueur par ces mêmes Cantons, s'arma aussi de nouveau contre eux, se ligua avec les Autrichiens, et les nobles de *Brandis*, et recommença la guerre de ces côtés. L'année se termina dans ce flux et ce reflux de marches et de combats qui ne décidaient rien.

1445. La suivante ne fournit encore que trop

de preuves de l'extrême animosité des deux partis, et la fortune des armes resta aussi assez partagée, quoique d'abord elle favorisa les Zurichois, et ranima leurs espérances.

Le plan de cet ouvrage ne nous permet que d'indiquer sommairement les événemens de cette campagne, et ceux-là seulement qui eurent quelque effet important. Les troupes d'Appenzell s'emparerent du château de *Rheineck*, situé à l'endroit où le Rhin se jette dans le lac de Constance, et ils raserent ce fort important pour eux par sa situation sur leurs frontieres.

Les Cantons avaient réuni quatre mille hommes avec lesquels ils passèrent le Rhin, mais cette expédition ne fut pas heureuse. Ils furent repoussés par les Autrichiens. Dans leur retraite ils ravagèrent le pays, et surtout les terres du Comte de *Sargans*. Les Zurichois voulant de leur côté exercer des représailles, à Wil, dans le Toggembourg, et à Appenzell, furent repoussés avec perte; mais Bâle et ses environs furent exposés à de plus grands ravages encore. Cette ville faisait cause commune avec les Cantons par une suite de la guerre qu'elle avait depuis long-tems à soutenir contre la Noblesse et

les Gouverneurs Autrichiens des terres voisines. Elle avait mis dans ses intérêts la ville de *Rheinfeld*, située sur la rive septentrionale du Rhin à trois lieues de Bâle. Mais la citadelle, bâtie sur un rocher au milieu du fleuve, et regardée comme presque imprenable, fit une longue défense. Il fallut que les Cantons envoyassent de nouveaux secours aux Bâlois pour en faire le siége avec succès : le Duc d'Autriche n'ayant pû le faire lever, ce fort fut obligé de se rendre et il fut rasé. Après ce succès dû aux secours de leurs alliés, les Bâlois se vengèrent sur les terres et les châteaux des Nobles voisins, des courses que ceux-ci faisaient souvent jusqu'aux portes même de leur ville. Telle était le triste sort de toute la Suisse depuis Bâle jusqu'au dessus du Lac de Constance, et aux frontieres des Grisons. Par-tout on voyait des campagnes dévastées, des bourgs, des villages, des châteaux consumés par les flammes, ou ensevelis dans leurs ruines.

Tous les partis se lassaient d'une guerre si longue et si cruelle ; mais quoiqu'on eut fait déja quelques pas vers une réconciliation, les hostilités ne cessèrent point encore cette année. Quelques contrées furent

même encore impitoyablement dévastées l'année suivante. De ce nombre fut le comté 1446. de *Sargans*, que les deux partis se disputaient avec acharnement. Six mille Autrichiens avaient passé le Rhin pour suivre la petite armée des Cantons qui s'y était retirée. Instruit de leur approche, cette armée, principalement composée de *Glaronois*, au nombre seulement de 1150 hommes, osa attaquer les six mille Autrichiens, près de *Ragatz*, et remporta sur eux une victoire si complette qu'elle put être comparée à ces journées mémorables qui avaient acquis aux Suisses leur réputation et assuré leur indépendance.

Les Autrichiens laisserent 1300 hommes sur le champ de bataille. Plusieurs périrent dans le Rhin. Les Cantons n'essuyerent qu'une très-petite perte ; mais ils tirèrent peu de fruit de cette victoire. Ils ne purent, faute d'artillerie, prendre ni *Sargans* ni *Vallenstat*. Ils se dispersèrent, et les Autrichiens repassèrent le Rhin et occupèrent encore le pays de *Sargans* si long-tems disputé. Ce fut là le dernier événement remarquable de la guerre. Epuisés et fatigués par des revers et des victoires, dont le résultat était d'avoir fait un

désert de leur patrie, les Zurichois et les Confédérés, de concert avec leurs alliés respectifs, consentirent à entamer des négociations.

Nous allons maintenant en rendre un compte suivi jusqu'au moment où la Suisse fût entièrement pacifiée.

On a vû que le Concile et l'Evêque de Bâle n'avaient pu réussir l'année précédente à faire servir la trève proposée à nouer des conférences entre les parties, et que le Duc d'Autriche avait profité de ce moment de relâche pour ravitailler *Rappers wil*. Les Confédérés, irrités de cette mauvaise foi, l'accuserent hautement de ne pas vouloir sincèrement la paix. Il fallut employer bien du tems pour les appaiser, et leur rendre quelque confiance.

On crut dans l'Empire qu'une ambassade des Electeurs de Mayence, de Trèves, et de *Louis*, comte *Palatin*, aurait plus de succès, et on la vit en effet arriver à Zurich et presser les deux partis d'ouvrir un congrès sous sa médiation. On convint qu'on s'entretiendrait préliminairement à *Wedischwill*, commanderie de l'ordre de St. Jean, au bord du lac de Zurich, et qu'on y employerait les bons offices

du

du Commandeur *Hugues*, Comte de *Monfort*. Pour prévenir les effets d'une défiance devenue excessive, *Hugues* engagea les Députés respectifs à s'entretenir sur le Lac même, dans les barques que chacun amena avec soi le 1 Février ; et pour une plus grande sureté encore, un corps de troupes fut posté sur le rivage voisin. Alors le Comte de *Montfort*, dans une autre barque, s'avança pour les exhorter à la paix les uns et les autres, et il fut si persuasif que les Plénipotentiaires consentirent à se réunir à table dans la grande barque des Zurichois. Au moyen de toute ces singulières précautions, on se promit enfin de se rendre à *Constance* à un jour fixé, et d'y travailler sérieusement à terminer tous les différens.

Les plus puissans motifs faisaient désirer la paix aux deux partis. Les Zurichois voyaient tout le pays ravagé autour d'eux. L'entretien des Autrichiens auxiliaires épuisait, sans beaucoup d'utilité, le reste de leurs ressources. L'Empereur *Fréderic*, qui les avait engagés dans cette guerre, et sur l'appui duquel eux et les Ducs ses parens avaient compté, n'avait laissé voir dans toute sa conduite, que timidité, indolence et irrésolution, et les

Etats de l'Empire s'étaient montrés encore moins enpressés que lui à soutenir leur cause.

De leur côté les Cantons, et en particulier *Schwitz*, *Zug* et *Glaris* étaient obligés de tenir sans cesse tous leurs habitans sous les armes pour couvrir leurs frontières menacées de toutes parts. Ajoutez que les principaux instigateurs de cette guerre étaient morts, et que leurs successeurs dans les premiers emplois, n'étaient heureusement pas animés des mêmes passions.

Les Députés furent invités par le Comte *Palatin*, comme médiateur, à se rendre à *Constance* au 15 Mai. L'Assemblée fut nombreuse et imposante. On y vit arriver les Ministres des Archevêques de Mayence, et de Trève, l'Evêque de Bâle, des Députés des villes Impériales de Strasbourg, d'Augsbourg, de Nuremberg, de Constance et d'Ulm. Le Duc *Albert d'Autriche* s'y rendit en personne avec deux Margraves de *Baden*, un Comte de *Wurtemberg*, et l'Evêque d'Eichstedt.

Les querelles qu'on voulait terminer étaient tellement compliquées par la multiplicité des questions, et aigries par le ressentiment des

parties, que la négociation devait entrainer bien des longueurs. Pour y mettre plus de facilité, on distingua deux objets qui étaient en effet assez différens; la guerre entre Zurich et les Cantons, et celle entre l'Autriche et ces mêmes Cantons.

A l'égard de la premiere, les Cantons insistant sur ce que leur différend avec Zurich fut jugé d'après les pactes de leur Confédération, on convint que dans le terme d'un mois deux Députés de chaque parti se réuniraient à *Kayserthul*, et que s'ils n'y pouvaient convenir des conditions de la paix, ils nommeraient un sur-arbitre pris dans la Magistrature d'une ville Impériale, hors de la Suisse, lequel aurait tout pouvoir de prononcer une sentence définitive. Le choix d'un sur-arbitre fut en effet nécessaire par le dissentiment constant des quatre Députés, et ils donnèrent cette grande marque de confiance à *Pierre d'Argun*, Bourguemaitre de la ville *d'Augsbourg*, qui prononça, que les Cantons avaient le droit de citer les Zurichois devant des Juges des Cantons pour répondre sur le fait de leur alliance avec l'Autriche. Ce nouveau tribunal fut donc assemblé à *Einsiedlen*, et chaque parti y débattit encore long-tems ses préten-

tions. Enfin l'article principal, celui de l'alliance des Zurichois avec l'Autriche, n'étant presque plus qu'une affaire de bienséance vis-à-vis d'un Prince dont ils étaient très mécontens, fut soumis au jugement de Henri de *Bubenberg*, avoyer de Berne, qui prononça définitivement, que cette alliance devait être annullée comme contraire aux traités par lesquels Zurich s'était précédemment lié avec les Cantons, mais que d'un autre côté les Cantons devaient rendre aux Zurichois les terres conquises sur eux, et renoncer à toutes prétentions à des dédommagemens pour les frais de la guerre.

A l'égard de la guerre entre les Ducs d'Autriche et les Cantons, on comprend bien qu'elle était désormais sans motifs, et devait cesser à la même époque; mais l'histoire ne nous apprend pas par quelle transaction elle fut terminée. On était convenu à *Constance* que chaque partie remettrait au Bourguemaitre de cette ville une déduction de ses griefs; que ces déductions seraient envoyées dans un terme fixé au Bourguemaitre et Conseil de la ville *d'Ulm*, qui dans un second terme de 18 mois, concilieraient les parties de gré à gré, ou si cela ne se pouvait pas, rendraient une sentence définitive, savoir,

le Conseil de la ville *d'Ulm* sur les prétentions de la maison d'Autriche, et le comte Palatin du Rhin sur celles des Cantons. Mais *Tschudi* qui nous a conservé les mémoires des parties, nous laisse ignorer le jugement des arbitres, et comme il était renvoyé de 18 mois, il est possible qu'il n'ait jamais été prononcé.

Cette pacification a donné lieu à plusieurs réflexions qui peuvent n'être pas inutiles. 1446.
La premiere cause de cette fatale guerre entre des Confédérés fut sans doute la jalousie qu'excitèrent chez ceux qui avaient le moins de territoire les aggrandissemens rapides de ceux qui avaient eu le plus de bonheur ou d'habileté.

Des inimitiés personnelles entre les chefs des Cantons de *Zurich* et ceux de *Schwitz* s'étaient jointes à ces jalousies, et avaient envenimé la querelle. Le ressentiment des Zurichois leur avait fait oublier ce qu'ils devaient à la Confédération à laquelle ils étaient liés, et ce qu'ils avaient à craindre de la part des ennemis naturels de cette Confédération, les Princes Autrichiens, dans les bras desquels ils s'étaient imprudemment jettés.

Heureusement pour eux et pour tous les

Suisses ces Princes ne surent, ou ne purent pas profiter de cette désunion. Les Zurichois qu'ils avaient si mal sécondés se dégoutèrent de leur alliance. Le tems et les malheurs qui calment les passions les plus violentes, les ramenèrent à des sentimens de modération et de patriotisme. Les mêmes moyens guérirent insensiblement l'esprit soupçonneux, altier et impétueux des Cantons, et ils se contentèrent d'obtenir ce qu'il y avait en effet de plus important pour eux, et qui leur avait été le plus opiniâtrement disputé, la dissolution de l'alliance de *Zurich* avec l'Autriche. Ainsi cette guerre, d'ailleurs si désastreuse, servait du moins à consacrer deux dispositions importantes du droit public des Suisses (a) et du traité des trois premiers Cantons qui fait la base de la Confédération. La premiere, que tout différend entre les Cantons devait être porté devant les Cantons neutres pour être terminé par leur médiation, s'il était possible, et s'il ne l'était pas, par leur jugement, et qu'à l'appui de ce jugement ils pouvaient employer les armes contre celle des deux parties qui refuserait de s'y sou-

(a) Voyez le discours sur la Constitution du Corps Helvétique par Mr. *Tscharner*, dans son ouvrage intitlé Beschreibung des Schweizerlandes, T. 1. et Geschichteder Eydgenossen, T. 1. pag. 543 et suiv.

mettre. La seconde maxime, c'est que sans contester aux divers Cantons le droit qu'ils s'étaient réservé de former des alliances particulieres, les autres Confédérés avaient celui de juger si ces alliances étaient compatibles, ou non, avec la Confédération générale, ce qui impliquait la condition de ne pouvoir contracter des alliances sans le consentement des autres Cantons.

D'ailleurs les grandes preuves de valeur que les Cantons donnèrent dans cette guerre, ajoutèrent, comme nous l'avons déjà dit, à l'estime qu'ils s'étaient déja acquise dans toute l'Europe; et cette estime affermissait de plus en plus le fondement de leur liberté. Nous devons observer à cette occasion que le Canton de Schwitz ayant paru toujours le plus ardent dans la poursuite de ce qui avait fait l'objet des dernières guerres, on s'accoutuma peu à peu, en Allemagne et ailleurs, à donner son nom aux divers peuples de la Confédération. Les Autrichiens introduisirent les premiers cet usage qui s'est étendu ensuite par-tout et a subsisté dès lors jusqu'à nos jours.

Les Zurichois rentrèrent, après ce traité, dans la possession des terres dont les Cantons s'étaient emparés, à la réserve d'un petit

nombre de villages qui restèrent depuis au Canton de *Schwitz*. Quelques années après, les Ducs d'Autriche leur rendirent aussi, comme un dédommagement pour les frais de la guerre, le Comté de *Kybourg*, qu'il lui avaient remis comme un gage de leur fidélité. *Schvitz* et *Glaris* confirmèrent par un traité exprès leur alliance avec les habitans de la ville et du comté *d'Utznach* qui avait été un des premiers sujets de la guerre; car ces sortes d'alliances, appellées *Landrecht*, dans la langue du pays, étaient presque une incorporation de l'Etat le plus faible avec le plus fort, et l'obligeaient à faire, presque à tous égards, cause commune avec lui. Les habitans du Haut *Toggembourg* furent obligés de se joindre aux mêmes conditions à ces Cantons. Ceux de Zurich, d'Uri, de Schwitz et d'Underwald, renouvellerent leur alliance avec les habitans de *Glaris*; et pour récompenser leur valeur et leurs services, ils traiterent avec eux sur un pied égal, et les mirent ainsi en état de contracter ensuite, une semblable alliance avec *Berne*, *Lucerne* et *Zug*.

La Confédération Helvétique acquerrait ainsi plus de solidité et d'étendue; mais pour rétablir la tranquillité générale, il fallait encore

réconcilier la Ville de Bâle avec les Princes et les vassaux de l'Autriche. On s'en était déjà occupé à diverses reprises. Enfin le Pape *Eugene* étant mort, et l'Empereur ne voulant point reconnaitre *Amédée*, que le Concile de Bâle lui avait donné pour successeur, les Bâlois intimidés par les menaces de ce Prince furent obligés de retirer au Concile les sauf-conduits nécessaires à sa sureté, et le Concile effrayé, abandonna leur ville et alla siéger à Lausanne. Mais ce qui n'était pas moins sensible aux Bâlois, c'est qu'ils perdirent *Reinfeld* qu'ils croyaient nécessaire à leur sûreté, et dont la conquête leur avait tant couté. Des nobles Autrichiens surprirent la ville et en chassèrent les partisans des Bâlois. Divers combats avaient eu lieu à la suite de cet événement. Les Bâlois d'abord battus, avaient ensuite réussi à prendre d'assaut le château fort de *Blomont*, et à faire prisonnier le Baron *d'Eptingen*, un de leurs plus dangereux ennemis, avec d'autres nobles. Ce dernier succès leur valut la paix; il ne put cependant leur faire rendre *Rheinfeld.* Le Duc *Sigismond* en la signant avec les Bâlois, leur engagea pour une somme de 26000 florins la Seigneurie de *Ferrette*, et d'autres terres d'une étendue considérable dans la Haute Alsace.

CHAPITRE II.

Guerres, conquêtes, traités des Cantons et de leurs alliés, jusques au commencement de la guerre de Bourgogne.

1448. A peine la guerre de Zurich était-elle terminée que Berne & Fribourg en firent naître une nouvelle. Ces deux villes avaient été fondées, comme on l'a vu dans le second volume de l'histoire de M. *Muller*, par des ducs de Zæringuen, vers la fin du douzieme siecle, à six lieues de distance l'une de l'autre. C'était des asyles que ces Ducs avaient voulu ouvrir à la faiblesse et à l'industrie contre la tyrannie des grands Barons, qui devenait redoutable au peuple & aux Princes eux-mêmes. Ils leur avaient accordé les mêmes privilèges, la même Constitution; mais tant de rapports entre des voisins, n'établissent pas toujours la confiance et l'union. Les deux villes furent plus souvent rivales qu'associées, et leur sort devint bientôt très-différent. *Berne* avait profité de quelques conjonctures favorables pour faire de grands pas

vers l'indépendance. *Fribourg*, au contraire, resta sous les loix de la maison d'Autriche. De là de nouveaux sujets de désunion entr'elles, une diversité d'intérêts, un esprit différent. Elles se firent la guerre à plusieurs reprises, dans le quatorzieme siecle. Elles se reconcilierent ensuite, et s'unirent même en 1405, par un traité de combourgeoisie perpétuelle. Mais tant que l'une était indépendante et alliée des Cantons, l'autre soumise à des Princes ennemis de ces mêmes Cantons, il était difficile que leur union fut intime, malgré le traité de combourgeoisie. Il se forma même, dans le sein de Fribourg, un parti Autrichien, un parti qui favorisait Berne et les Cantons, et un troisieme parti, qui travaillait peut-être en secret, à s'assurer de la protection du duc de Savoye, dont les Etats s'étendaient jusques dans le voisinage.

Dans cette disposition des esprits, des incidens peu importans en eux-mêmes, et des querelles particulières, dégénérèrent aisément en querelles générales. Un avoyer de Fribourg, de la famille d'*Aflentschen*, ayant été déposé pour avoir favorisé l'évasion d'un prisonnier, dont on l'accusait d'avoir reçu

de l'argent, se refugia chez le duc *Louis* de Savoye, dont il était vassal, et qui le prit sous sa protection. Les Fribourgeois reclamerent celle de leur souverain *Albert* d'Autriche, qui se plaignit au duc de Savoye, et ne reçut point de satisfaction suffisante. L'Avoyer déposé, protégé par ce Duc, osa soutenir sa querelle contre les Fribourgeois à main armée. Ceux-ci lui déclarerent la guerre, & au duc de Savoye son protecteur. *Albert* d'Autriche, qui eût dû s'armer pour défendre ses sujets, se contenta de leur envoyer un officier de confiance pour commander leurs milices; alors les Fribourgeois prirent, pillerent et brûlerent divers châteaux des vassaux du duc de Savoye. Les Bernois, qui étaient alliés des deux Princes, ne resterent pas long-tems simples spectateurs d'une guerre qui se faisait si près d'eux. Ils prirent les armes en faveur du duc de Savoye, moins pour servir l'ambition de ce Prince que par inimitié pour le parti Autrichien, qui dominait dans Fribourg. Le comte de *Gruyere* se joignit à eux, et sa puissance en fit un utile allié.

C'est ainsi qu'un différend, si peu important dans son origine, donna lieu à des dé-

vastations, des brigandages et des combats sanglans. Il y en eut deux dans le pays de *Schwartzenbourg*, gouverné en commun par les deux villes, mais dont les habitans favorisaient les Bernois. Ceux-ci furent vainqueurs dans le premier. Les Fribourgeois, au rapport de leurs historiens, le furent dans le second ; mais ils étaient trop inférieurs en force pour conserver long-tems cet avantage. Aussi plusieurs d'entr'eux s'opposaient fortement à la continuation de la guerre. Le duc d'Autriche, qui ne savait ou ne pouvait les secourir, leur défendait cependant toujours de faire la paix ; mais la nécessité, plus impérieuse que ce Prince faible et obstiné, les força d'accepter les conditions désavantageuses d'un traité dont le roi de France, le duc de Bourgogne, et les Cantons furent les médiateurs, et qui fut signé à *Morat*. Il fallut qu'ils promissent une satisfaction au Duc de Savoye, un dédommagement à ceux de ses vassaux dont ils avaient pillé les terres, et le rétablissement de l'Avoyer déposé. Leur alliance avec la Savoye et les Bernois fut annullée, et ils céderent *Grasbourg* et *Gumine* à ces derniers. *Fribourg* se trouva alors dans une situation

Le 19 Juin 1448. Voyez d'Alt, Hist. des S.

bien critique. Cette ville était chargée de dettes, livrée aux factions, épuisée par la guerre. Son Souverain lui était à charge, et ne faisait rien pour sa défense. Une victoire en fait desirer de nouvelles, elle inspire des idées hardies, et de vastes projets. Il semble que celui des Confédérés a été dès-lors de fortifier leur confédération et par de nouvelles alliances et par de nouvelles conquêtes. Ils devinrent d'une excessive jalousie sur tout ce qui pouvait intéresser l'honneur ou l'indépendance, non-seulement de la ligue en général, mais encore du plus faible de ses membres.

Le canton d'*Uri* avait profité des embarras où s'était trouvé le Chapitre de la cathédrale de Milan, pour se faire céder la vallée de *Livinen* (Vallis Lepontinæ) qui lui appartenait, et se faire confirmer cette cession par *Philippe Visconti*, dernier Duc de cette maison, et ensuite par sa veuve *Blanche Marie* et son fils *Galeace Sforzia*. Les trou-
1449. pes d'Uri s'étant avancées jusques à *Bellinzona*, leur avaient arraché le consentement de ce Duc, à l'abandon de cette longue et étroite vallée qu'arrose le Tesin, et qui est dominée par le *St. Gothard*. Sa fertilité rendait

cette acquisition précieuse à ses nouveaux maîtres; mais ce qui les flattait le plus, c'était la communication qu'elle ouvre entre l'Allemagne et l'Italie.

Nous ne ferons qu'indiquer d'autres acquisitions, & de nouvelles alliances faites dans le même tems par les divers Cantons. Plusieurs villes et Seigneurs rechercherent leur protection qui, dans l'état de troubles et les guerres particulières, alors si communes, leur assurait une précieuse tranquillité. Des nobles ruinés leur vendaient leurs terres.

C'est ainsi que les Bernois acquirent (1447 et 48) *Brandis* dans l'*Emmethal*, *Wimmis* dans l'Oberland, et *Schenkenberg* dans l'Argovie. L'abbé de *St. Gall* avec son chapitre, ses vassaux et sujets, s'unit aux quatre cantons de Zurich, Lucerne, Schwitz et Glaris, par une alliance perpétuelle, qui leur donnait un droit de combourgeoisie et comprenait un engagement mutuel de se défendre contre tous leurs ennemis. Les *Appenzellois* demanderent et obtinrent des sept Cantons, sous la protection desquels ils s'étaient mis, que leur alliance avec eux devint perpétuelle; et huit ans après, ils acquirent le *Rheinthal*, en se chargeant des sommes pour

V. V. a von Waldskirch Eydgen Hist. T. I. p. 221.

1451.

1452.

lesquelles il avait été hypothèqué. C'était une acquisition importante, et qui depuis longtems était l'objet de leurs vœux, mais on verra dans la suite, qu'ils dûrent la partager avec d'autres Cantons. Cette vallée extrêmement fertile, riche et bien cultivée, s'étend le long du Rhin, au Nord-Est du lac de Constance, entre Appenzel et le Tyrol, dont elle n'est séparée que par le Rhin.

Mais de toutes les alliances que les Suisses formerent dans ce tems, la plus importante sans doute en elle-même & par ses suites, ce fut celle avec la France. Nous avons observé que, d'abord après la bataille de St. Jacques, leur bravoure héroïque avait fait desirer au Dauphin (depuis Louis XI) de les avoir pour amis, et qu'il se hâta de faire la paix avec eux. Mais une alliance durable exigeait que le Roi l'approuvât. Charles VII la leur fit proposer, et réussit à la faire accepter aux huit Cantons et à la ville de *Soleure*. Les conditions en furent définitivement règlées au mois de Novembre 1453. Elle portait, que le Roi promettait de ne jamais rien faire ni par lui-même, ou par ses successeurs et sujets, qui put être préjudiciable aux Suisses, de ne donner ni

aide,

aide, ni secours à leurs ennemis, de permettre à tous leurs sujets de passer librement dans son Royaume, eux et leurs biens, armes et bagages, et d'y exercer tout trafic ou commerce qui ne serait point défendu par les loix. Cette alliance fut déclarée perpétuelle, et Louis XI et les Suisses la renouvellerent en 1463, à *Abbeville*, et à *Berne* l'année suivante. (1)

Ce Traité d'alliance, le premier qui ait été fait entre la France et la Suisse, fut la base de ceux qui successivement resserrerent les nœuds qui ont si long-tems uni les deux Etats. Il fut le fruit de l'expérience que Louis XI avait faite des qualités militaires de la Nation, et ce Prince et ses successeurs, ne surent peut-être que trop bien s'en servir dans la suite. Les villes de St, Gall et de Schaffouse firent, vers le même 1454.
tems, une alliance avec les Cantons, pour mettre leur liberté sous leur protection. La premiere de ces villes était sans cesse en différend avec son abbé. La seconde avait

(1) V. Tschudi, p. 569, cité par Watteville, Hist. de la Confédération Helvétique, T. I, L. 6,

tout à craindre des Ducs d'Autriche, dont elle avait dépendu avant que le Concile de Constance lui eut fait obtenir sa liberté. Le duc Sigismond avait renouvellé ses prétentions; il était même sur le point d'attaquer la ville, lorsque la protection des Cantons, promise par un traité d'alliance qui devait durer 25 ans, vint la sauver.

Les Zurichois, sous quelque prétexte, prirent au comte de *Thengen*, la ville d'*Eglisau* sur le Rhin, et se la firent céder. Le plus frivole sujet pouvait faire entreprendre une guerre à un peuple qui en faisait son métier, son plaisir et sa gloire. C'est ce qu'on vit à *Constance*, où, à propos d'une dispute occasionnée par le mépris avec lequel un bourgeois de cette ville avait reçu d'un bourgeois de Lucerne, une monnoye de Berne, les Lucernois, et sur leur demande, les autres Cantons, firent marcher quatre mille hommes contre *Constance*. Ces troupes leverent des contributions dans la Thurgovie, et exigerent de *Constance* un dédommagement de 2000 florins. Cet événement mériterait à peine d'être remarqué, s'il n'avait pas amené peu de tems après, la conquête de la *Thurgovie*.

A leur retour, les troupes des cantons d'*Uri*, de *Schwitz*, d'*Underwald* et de *Glaris*, entrerent dans la ville de *Raperswill*, qui se remettait à peine du long siege qu'elle avait soutenu dans la guerre de Zurich. Une partie de ses habitans conservaient un vif ressentiment de n'avoir reçu aucun dédommagement de toutes les pertes qu'ils avaient essuyées durant ce siège, et ils accusaient hautement les Ducs d'Autriche d'ingratitude et d'injustice. La crainte d'un soulevement général obligea le Duc Sigismond, cousin de l'Empereur Fréderich III, et maître du Tyrol, de la Souabe et de l'Alsace, à envoyer des troupes à Rapperswil, et à faire arrêter les plus mutins. Mais cette mesure violente ne fit qu'aigrir le mal, et réunit tous les bourgeois contre lui. La présence de l'armée des quatre Cantons les enhardissant, ils renoncerent à son obéissance, et 1458. s'allierent avec les Cantons, en se réservant leurs privilèges. Ainsi tout conduisait à une nouvelle rupture entre la maison d'Autriche et les Suisses. Ceux-ci s'en promettaient d'autant plus d'avantage, que de grandes querelles s'étaient élevées dans le sein même de cette maison, au sujet de la succession du

jeune *Ladislas* d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, qui venait de mourir sans enfans.

Quand les Confédérés eurent résolu de recommencer la guerre, ils trouvèrent aisément des raisons ou des prétextes pour la justifier. Ceux de *Glaris* alléguaient, que les Ducs voulaient s'attribuer les droits que l'abbesse de *Sickinguen* avait eus autrefois sur eux, et dont ils s'étaient rachetés ; les Zurichois prétendaient que plusieurs de leurs bourgeois avaient été maltraités à *Vinterthour*, par des sujets de l'Autriche, et que le voisinage de cette ville menaçait leur sûreté. Les autres Cantons rappellaient l'insulte faite à des Suisses à *Constance*, et celles qu'ils avaient souvent à essuyer de la part de la noblesse de Souabe. On pourra, si l'on veut, excuser chez les Confédérés, le desir qu'ils avaient d'étendre leurs possessions jusques à des frontieres naturelles et faciles à défendre, comme le Rhin et les Alpes ; mais il faut avouer aussi que la vengeance, l'yvresse de la victoire, l'appas du butin ou d'une solde étrangere, un esprit devenu inquiet et remuant, ne furent que trop souvent les ressorts qui

ramenaient sans cesse les Suisses de ce siecle aux combats. (2)

Les Evêques de Constance et de Bâle, desiraient vivement de conjurer cet orage, qui menaçait eux et tous leurs voisins. Ils proposaient des conférences pacifiques, et une partie des Cantons, celui de Berne en particulier, voulait qu'on en attendit le résultat. Mais *Lucerne* et *Underwald* déciderent la guerre, en la déclarant sur le champ au Duc d'Autriche, et en mettant leurs troupes en campagne. Les bourgeois de *Rappers-* 1460.

(2) On voit déjà en 1450, après la fin de la guerre de Zurich, des Cantons qui fournissent un corps de 800 auxiliaires à la ville de *Nuremberg*, contre le Margrave *Albert* de *Brandenbourg*, et de simples particuliers qui prennent des Suisses à leur solde, pour faire la guerre à l'abbé de *Kempten*. Ces faits rapportés par *Tschudi*, méritent d'être remarqués, s'ils sont les premiers commencemens des services militaires des Suisses chez les étrangers. Ce qui parait certain, c'est qu'en 1454, *Jean d'Anjou*, duc de Calabre, conduisit 500 Suisses aux Princes de la ligue du bien public. Mais il parait que dans cette occasion, et dans beaucoup d'autres, ces levées se faisaient sans l'aveu des Régences, qui ne prenaient aucune part à ces querelles étrangères.

wil se rangerent sous la banniere des quatre Cantons qu'ils avaient pris pour leurs protecteurs, et plusieurs volontaires des diverses parties de la Suisse, vinrent grossir cette armée, qui entra sans résistance dans la Thurgovie.

Ce pays, qui portait autrefois le titre de Landgraviat, et auquel la riviere de *Thur* a donné son nom, s'étend depuis le canton de Zurich jusques au lac de Constance et aux terres de l'abbé de *St. Gall.* Sa position, son étendue, sa grande fertilité; une population nombreuse, qui comprend trois villes et plus de cinquante paroisses, tout concourait à en faire un objet de convenance et d'ambition pour les Suisses. Favorisés par les dissentions qui agitaient tout l'Empire, et qui opposaient les Princes Autrichiens les uns aux autres, appellés par une partie des Thurgoviens, pleins du desir de se venger du Duc d'Autriche et de l'éloigner de leurs frontieres, ils marcherent avec ardeur à cette conquête, et dès les premiers pas, ils s'emparerent du château et de la ville de *Frauenfeld*, qui était censée la capitale du pays.

Les Zurichois avaient sur-tout à cœur de

prendre *Vinterthour*. Leurs instances pressantes réunirent sous les murs de cette ville, les bannieres des sept Cantons. Là ils ne tarderent pas à recevoir l'hommage de presque tous les habitans de la *Thurgovie*, auxquels ils donnerent l'assurance de la conservation de tous leurs privilèges. Quelques places où les Autrichiens tenaient garnison, comme *Diessenhofen*, faisaient seules une faible résistance. Le Duc Sigismond parut aussi de loin avec quelques troupes, comme s'il eut voulu sécourir cette ville; mais il n'en approcha point, et les assiégés découragés, se rendirent à des conditions avantageuses. *Schaffouse*, qui avait contribué à cette conquête, eut part à sa possession. Le siège de *Vinterthour* rencontrait de plus grandes difficultés de la part de la garnison et d'une bourgeoisie nombreuse et aguerrie. Les Confédérés, rebutés de ces obstacles, et sollicités par le Duc *Louis* de Baviere, consentirent à lever ce siege, moyennant que la ville s'engageât à une neutralité perpétuelle. Ce Duc fit plus encore. Avec le concours des Evêques de Bâle et de Constance, il engagea Sigismond d'Autriche et les Cantons, à conclure une trêve de quinze ans,

pendant laquelle les Cantons devaient rester paisibles possesseurs de tout ce qu'ils avaient conquis dans la Thurgovie. C'était bien, dans la réalité, leur abandonner cette Province. Ils s'engageaient seulement de leur côté, à ne plus recevoir dans la Confédération, aucun vassal ni sujet de l'Autriche. Dès-lors en effet, la Thurgovie ne fut plus qu'une Province soumise à la souveraineté des Suisses, et au gouvernement commun de sept Cantons. Celui de Berne n'a été admis à la co-règence que dans ce siècle, comme on le dira en son lieu. Un Baillif fut envoyé pour l'exercer au nom de ces nouveaux Souverains. Et le spirituel, ainsi que les villes d'*Arbon* et de *Bischoffzell*, resterent à l'Evêque de Constance. Ainsi cette courte guerre se termina pour les Suisses, par un grand et important accroissement de territoire, qui faisait prévoir la fin prochaine et complette de la domination de la maison d'Autriche dans l'Helvétie. Alors dans le loisir que leur acquit cette glorieuse paix, loisir qui ne s'accordait plus avec leur goût pour la licence des camps, pour le butin et la solde que la guerre leur procurait, ils fournirent des troupes à l'E-

lecteur *Palatin Frédéric le victorieux*, contre ses 1462.
ennemis l'Electeur de Mayence, le Margrave de Baden, et le Comte de Wurtemberg. Deux mille Suisses servirent si bien le Palatin à la bataille qu'il livra à ces Princes à *Seckenheim*, qu'il les fit prisonniers avec une partie de leur armée. Ce Prince reconnaissant rendit à son tour des services importans aux Confédérés, en les défendant contre les Ducs d'Autriche ses ennemis. Car ces Ducs n'ayant cédé que par nécessité, à des circonstances passageres, désiraient déjà de recommencer la guerre; et c'était en partie pour se ménager un appui contr'eux que les Cantons avaient porté leurs armes en
Souabe. Dans cette vue, ils écouterent fa- 1463.
vorablement la demande que leur fit de leur protection, la ville de *Rothweil*, située sur le Necker, et se l'associerent pour le terme de quinze ans. Ils soutenaient aussi *Schaffouse* dans les querelles que cette ville avait avec des Nobles du voisinage, vassaux de l'Autriche, et la favorisaient dans ses projets d'indépendance.

Pendant que ces choses s'étaient passées au Nord de la Suisse, au Midi divers événemens avaient attiré l'attention des Cantons.

Le Milanais était alors gouverné par le jeune *Galeas Sforza*, dont le père n'avait dû son élévation qu'à lui-même. L'obscurité de sa naissance n'avait fait que relever l'éclat de ses grandes qualités. Il avait passé par tous les degrés du service, et était devenu le plus fameux partisan de l'Italie. Son courage, sa prudence, ses succès lui firent un nom si célèbre qu'il se vit bientôt à la tête d'une petite armée qui remportait des victoires, lorsqu'une mort prématurée la laissa sans autre chef qu'un fils bâtard, âgé seulement de vingt ans, mais qui, né dans les camps, se montra aussi digne que son père de la commander. Il s'engagea d'abord au service de *Philippe Visconti*, Duc de Milan, dont il battit les ennemis, et dont il épousa la fille naturelle, seul enfant de ce Duc. *Cremone* et son territoire furent sa récompense et la dot de sa femme. Ensuite *Philippe Visconti* étant mort, *Sforza* conçut le dessein de s'emparer de tout le Duché. Les Princes Français qui pouvaient le réclamer comme issus d'une sœur du dernier Duc, étant alors dans l'impuissance de faire valoir ce titre, *Sforza* profita d'une conjoncture qui valait mieux que des droits. Aidé par *Come de Medicis*, il

gagna les troupes Milanaises, tout le pays se soumit à lui, et il sut affermir par sa sagesse la puissance qu'il avait usurpée par sa valeur. Les Milanais s'accoutumèrent à le regarder comme leur légitime Souverain, et bientôt il se vit aimé de ses sujets, respecté de ses voisins et l'arbitre de l'Italie. Cependant *Sforza* qui n'avait point reçu l'investiture de son Duché des mains du chef de l'Empire dont il avait toujours relevé, n'en jouissait pas sans quelque inquiétude, et il ne pouvait considérer l'Empereur que comme un ennemi plus ou moins déclaré, dont il devait toujours se défier; aussi n'épargnait-il ni les intrigues, ni ses trésors pour se fortifier au-déhors par des alliances. Il trouvait dans Louis XI des dispositions favorables à son but: loin d'aider les Princes de son sang à faire valoir leurs droits sur le Milanais, *Louis* qui avait été un mauvais fils et un mauvais parent se défiait aussi de tous les siens, et au lieu de se déclarer contre *Sforza*, il cultivait son amitié et lui faisait des présens.

Mais l'allié le plus utile pour *Sforza* était sans doute la Confédération Helvétique. Là il trouvait des voisins illustrés par des victoires, des guerriers dont le nom seul en

imposait, avides de gloire et d'argent, et aussi disposé à se défier que lui-même des vues et des prétentions de l'Autriche. Tels furent les puissans motifs qui réunirent pour
1467. la premiere fois les deux Etats par un traité d'alliance qui fut nommé *le Capitulat*, alliance remarquable par les occasions qu'elle fit naître dans la suite d'intéresser les Confédérés au sort de l'Italie, mais qui se bornèrent pour le moment à établir entr'eux des liaisons d'amitié et de bon voisinage et une promesse de secours réciproques. On confirma aussi le Canton d'*Ury* dans la possession de la vallée de *Livinen* qu'il avait acquise dix-huit ans auparavant, comme nous l'avons observé. Le Duc avait acheté les droits de Souveraineté que le Chapitre de notre Dame de Milan avait sur ce pays, et il se les était réservés en le cédant au Canton d'*Ury*. Mais ces droits se réduisirent dans ce traité à une simple redevance féodale, imposée au Canton, savoir la présentation annuelle de quatre Faucons et d'une Arbalête. Cette condition, toute frivole qu'elle était, parut cependant d'abord humiliante à la fierté du peuple d'*Ury* qui n'oubliait point qu'elle lui était imposée par un usurpateur, et non par un Souve-

tain légitime; mais les autres Cantons l'engagèrent enfin à en être satisfait.

Celui de Zurich eut aussi le bonheur de se rendre le maître de la ville de *Vinterthour* qu'il desirerait avec tant d'ardeur, comme un boulevard nécessaire à sa sureté. Le Duc *Sigismond*, engagé dans d'autres querelles, voyant que cette ville lui échapperait nécessairement, depuis que les Suisses avaient la *Thurgovie*, consentit à l'engager aux Zurichois pour la modique somme de dix mille florins, et ceux-ci confirmèrent à la ville tous ses priviléges qui étaient fort étendus.

La Confédération Helvétique adopta dans ce même tems la ville de *Mulhausen* qui avait déja formé des alliances avec Bâle et plusieurs villes d'Alsace pour se défendre contre la noblesse remuante de cette Province avec laquelle elle avait de fréquens différens. Cette ville petite, mais riche par son industrie, et la fertilité du pays qui l'environne, est située dans la partie de l'Alsace nommée le *Sundgaw*, sur la rivière d'*Ill*, à 6 lieues de Bâle. Elle était donc bien en déhors des limites que la nature semble avoir données à la Suisse, et son aggrégation pouvait paraître plus onéreuse à la Confédération, que

propre à la fortifier. Mais les maximes qui la dirigeaient, le sentiment qu'elle avait de ses forces, les injustices que la noblesse faisait trop souvent essuyer aux habitans des villes, les souvenirs que ces injustices rappellaient aux Suisses, toutes ces choses les engageaient à s'armer au moindre signal contre les oppresseurs de leurs voisins.

Une dispute des plus frivoles ayant fourni une raison ou un prétexte à des nobles de *Regesheim* d'insulter les bourgeois de *Mulhausen*, ceux-ci firent avec Berne et Soleure une alliance pour quinze ans, alliance qui ne put qu'irriter davantage les nobles de l'Alsace & de la Souabe auxquels l'exemple des Suisses avait appris tout le danger dont ces ligues les menaçaient. Ils se préparèrent donc à défendre une cause qui intéressait l'honneur et la sureté de leur corps, et s'armèrent selon leurs expressions, pour *détruire cette étable de vaches suisses.* De leur côté Berne et Soleure envoyèrent sans délai quelques-uns de leurs guerriers au secours des bourgeois de *Mulhausen.* Dès ce moment les hostilités commencèrent de part et d'autre avec fureur. L'armée des nobles s'approcha de la ville et en ravagea les environs. Les bour-

geois de *Mulhausen* et leurs alliés firent des sorties, pillèrent et brûlèrent les villages et les châteaux des nobles. Ce fut une guerre d'extermination et de brigandage, dont nous passons les horribles détails. Les armées des deux partis recevant de grands secours furent bientôt assez fortes pour que rien n'échappât à leur férocité dans une assez grande étendue de pays. Les Députés de la Confédération, assemblés à *Baden*, décidèrent que cette querelle était celle de tous les Cantons. Les Bernois seuls mirent sur pied 7000 hommes, auxquels les autres Cantons, le Comte de *Valengin*, la ville de *Bienne* joignirent les leurs qui dans leurs marches jusques à *Mulhausen* achevèrent de saccager et de brûler les terres et les châteaux de la Noblesse. Ils offrirent le combat à l'ennemi qui ne crut pas devoir l'accepter, et après avoir détruit trente-deux villages et châteaux par le fer et le feu, et laissé une forte garnison dans *Mulhausen*, ils rentrèrent dans leurs foyers.

A cette sanglante querelle, il s'en joignit d'autres aussi fécondes en malheurs et en crimes.

Un noble de *Heudorff*, voisin de Schaffouse, voulut contraindre les habitans de cette

ville à porter leurs causes devant le Tribunal de l'Empire : il les menaça du ban et fit arrêter et conduire devant la Justice du Duc Sigismond, un ancien Bourgemaître, nommé Jean de *Staad*, qui y fut condamné à une amende de 1800 florins. C'était là une infraction manifeste du dernier traité conclu entre le Duc d'Autriche et les Cantons. Ceux-ci la ressentirent d'autant plus vivement, que *Sigismond* paraissait l'approuver par son silence. Ils usèrent de représailles envers des vassaux de l'Autriche, jettèrent une garnison dans *Schaffouse*, et décretèrent la levée d'un corps de troupes pour sa défense. Alors aussi les Autrichiens levèrent une armee, et leurs Vassaux et leurs Officiers se joignirent à celle des Nobles.

On put prévoir dès lors que la guerre entre l'Autriche et la Suisse ne tarderait pas à se rallumer, et qu'un peuple aussi ombrageux, aussi confiant dans ses forces ne ménagerait pas un Souverain qui la provoquait. On ne comprend pas aussi bien comment *Sigismond*, toujours vaincu, toujours si borné dans ses ressources, et alors brouillé avec son cousin l'Empereur Fréderich III, s'exposait légèrement à une lutte aussi iné-

gale,

gale, mais il faut l'avouer, ces aggrégations répétées de nouvelles villes à la Confédération Helvétique étaient bien propres à causer de vives inquiétudes aux Princes et aux Nobles des pays limitrophes. Un soulévement général de leurs sujets, enhardis par les insinuations et l'exemple des Suisses, devait sans doute leur paraître aussi facile que dangereux.

On tenta cependant de ramener les esprits à des idées plus modérées. On tint des conférences à Bâle. Le Pape sollicitait alors tous les fidèles de se liguer contre les Turcs, qui de Constantinople, devenue leur conquête, menaçaient toute la Chrétienté, mais ces tentatives n'eurent aucun succès. Une haine, une défiance profondément enracinées étaient seules écoutées des deux parts. Les hostilités à peine suspendues se renouvellerent avec violence. *Walter* & *Thuring* de *Halwille*, vassaux de l'Autriche, et ennemis jurés des Suisses, se mirent à la tête de l'armée des Nobles qui grossissait tous les jours. Celle des Suisses était commandée par Adrien de *Bubenberg*, Nicolas de *Scharnacthal*, et *Hartman* de *Stein*. Les villages, les châteaux incendiés signalèrent de nouveau presque cha-

que journée de cette horrible guerre. La plus grande partie du *Sundgaw*, fumante et saccagée, n'offrait plus qu'un désert à l'œil effrayé.

Les Cantons déclarèrent alors expressément la guerre à Sigismond d'Autriche. L'infraction au dernier traité, en ce qui concernait Schaffouse, fut le principal grief qu'ils alléguaient contre lui. Une partie de leur armée fut chargée du siége de *Waldshut*, l'une des quatre villes forestières sur les bords du Rhin, au-dessus de Bâle. Les Zurichois y conduisirent de la grosse artillerie, et les Bernois y envoyerent à eux seul 2000 hommes qui, avec les contingens des autres Cantons, investirent entiérement cette petite ville.

Mais elle était défendue par 1800 hommes que commandaient des Officiers distingués de la Noblesse Autrichienne, et Sigismond approchait avec une armée composée de Bohêmes et de Bavarois, et forte de 13000 hommes. Les Cantons instruits de l'approche de cette armée firent marcher en hâte de nouvelles troupes vers la ville assiégée. Les Bernois y envoyèrent encore 2000 hommes, sous les ordres de *Diesbach* et de *Scharnachthal*.

Dans la fausse persuasion que c'était toute

l'armée des Confédérés qui approchait, celle du Duc, et surtout les étrangers qui en faisaient la plus grande partie, refusèrent de l'attendre et se dispersèrent. Mais la ville continua à se défendre, et les Suisses impatiens de ce que leurs chefs n'ordonnaient pas l'assaut, se répandirent pour la plupart dans les campagnes voisines de la Souabe qu'ils ravagèrent, et jusques aux terres de l'Abbé de *St. Blaise*, qui fut obligé de se racheter du pillage en payant une somme de 1500 flor.

Tant de brigandages réveillèrent enfin chez les Princes et les Etats voisins ces sentimens de compassion et d'humanité, malheureusement toujours lents et faibles, mais qui sont pourtant ce qu'il y a de meilleur dans le cœur humain. Ils desirèrent d'apporter un remède à tant de maux en appaisant le ressentiment redoutable des Cantons.

Le Comte *Palatin*, Duc de Bavière, *Louis le riche*, fut le principal promoteur de cette paix si nécessaire. Il était aimé et estimé des Cantons. Il leur persuada d'envoyer 1468. des députés à *Brisach*, où se rendirent aussi Voyez Tschudi. les siens, ceux de l'Evêque, du Chapitre et B. 14. de la ville de *Bâle*, ceux de la ville de *Nuremberg* et ceux du Margrave de *Hochberg*, de

la Maison de Baden etc. Le Duc Sigismond se plaignit avec amertume dans cette assemblée de ce que les Suisses avaient attaqué ses sujets pour des faits qui ne devaient être imputés ni à lui, ni à ses Officiers et Vassaux. Il offrait en même tems de faire la paix avec eux, de déclarer la ville de Schaffouse exempte de la jurisdiction de ses tribunaux, de rendre au Bourguemaître *Jean de Staad*, sa liberté et les 1800 florins de sa rançon, de maintenir *Mulhausen* dans ses franchises, de payer aux Cantons la somme de dix mille florins pour les fraix de la guerre dans un terme convenu, et s'il ne pouvait effectuer alors ce payement, il s'engageait à leur remettre en équivalent la ville de *Waldshut* et la Forêt noire. De pareilles propositions prouvent bien toute la faiblesse de ce Prince. On verra bientôt par de nouveaux faits que ses finances étaient tellement épuisées qu'il ne pouvait plus soutenir la guerre sans recourir aux plus fâcheux expédiens. Il était d'ailleurs environné d'ennemis, et l'Electeur Palatin lui-même, quoiqu'il lui eut fourni un secours pour ne pas manquer à des engagemens particuliers, jaloux de la maison d'Autriche, favorisait de tout son pouvoir la cause des Cantons.

Ceux-ci acceptèrent les faveurs que la fortune leur offrait. La paix fut conclue à *Waldshut* aux conditions proposées. Ils ne prévoyaient pas dans ce moment que ces conditions mêmes les entraîneraient bientôt dans une nouvelle guerre, et peut-être s'ils l'eussent prévû n'en auraient-ils pas été plus prudens, car la guerre n'était presque plus aux yeux du plus grand nombre d'entr'eux qu'une profession préférable à tout autre, une source de gloire et de richesses, l'exercice le plus flatteur de la liberté.

Tous les efforts de l'Abbé de *St. Gall* ne purent obliger les Appenzellois à lui céder le pays de *Rheintal.* Ils en avaient souvent fait la conquête, et ils l'avaient acquis de nouveau en se chargeant des sommes pour lesquelles il avait été hypothéqué. Ni les ordres, ni les menaces du chef de l'Empire dont ce pays était originairement un fief ne firent impression sur eux, et l'Abbé qui avait espéré recevoir de l'Empereur ce fief important, fut obligé de se consoler par l'acquisition du Comté de *Toggenbourg* qui n'était pas de moindre valeur, et qui était encore plus à sa bienséance. Il acheta pour cet effet tous les droits qu'avaient sur ce pays les Ba-

Voyez ci-dessus.

rons de *Raren*, les plus proches parens et héritiers du dernier Comte de *Toggenbourg*. Ces droits sur un pays, très-peuplé qui peut avoir douze lieues de longueur sur quatre à cinq de largeur, le besoin d'argent les avaient forcés à les céder à l'Abbé de St. Gall, pour une somme de 14500 florins du Rhin, en réservant tous les priviléges du peuple. Tel était presque par-tout l'état de pénurie, on pourrait presque dire d'indigence, auquel la Noblesse s'était réduite par ses guerres continuelles, ses prodigalités, les partages fréquens de ses domaines entre divers collatéraux. Les habitans du *Toggenbourg* avaient obtenu aussi en diverses occasions des droits importans, et l'Abbé, en acquérant ce pays, avait dû renouveller les conventions qui l'unissaient avec les Cantons de *Schwitz* et de *Glaris*. De là se forma une Constitution très-compliquée, source de griefs, de querelles, et quelquefois même de guerres qui se sont renouvellées jusques dans ce siécle. Il est étonnant que les *Toggenbourgeois* et leurs alliés n'ayent pas pû ou voulu prévenir des démêlés si fâcheux et si aisés à prévoir, en achetant eux-mêmes de leurs Seigneurs le reste de leur indépendance, à l'exemple de tant de peuplades de leur voisinage.

Ce même Baron de *Raren* vendit peu de tems après le reste de ses droits sur le Comté d'*Urnach*, à l'extrêmité orientale du lac de Zurich, aux deux Cantons de *Schwitz* et de *Glaris* qui en firent un bailliage commun. Cette acquisition leur couta 550 florins, outre 3000 pour lesquels ils l'avaient déja en hypothéque.

Pour rétablir solidement la paix entre le Duc Sigismond et les Confédérés, il eut fallu que ce premier en remplit exactement les conditions. La plus intéressante était sans doute, la promesse qu'il avait faite de leur payer dix mille florins pour les fraix de la guerre. Le terme stipulé pour ce payement allait arriver; et s'il n'était pas effectué, de grandes possessions en Souabe devaient leur en tenir lieu. *Sigismond* voulait à tout prix prévenir une si grande perte. Il s'adressa à plusieurs Princes d'Allemagne, pour en obtenir des secours d'argent. Mais la prodigalité éloigna la confiance des prêteurs, et il passait pour prodigue. Il était mal avec l'Empereur Fréderich III son cousin, dont les ressources d'ailleurs n'étaient gueres moins bornées, quoique il fut assis sur le premier trône de l'Europe. Il s'adressa

donc à Louis XI, Roi de France, qui ne lui accorda qu'une pension trop peu considérable pour ses besoins. Enfin, il trouva dans le Duc *Charles* de Bourgogne, le prêteur qu'il lui fallait.

Ce Duc, plus riche et plus puissant que la plupart des Rois ses contemporains, à qui il ne manquait que ce titre suprême, qu'il desirait avec passion, avide à l'excès de gloire et de domination, saisit avec empressement l'occasion que lui offrait le Duc d'Autriche, d'étendre ses domaines en Alsace, en Souabe, et dans les Etats mêmes soumis aux Cantons. Il regardait ces Etats comme une conquête assez facile, & qui pouvant le conduire à d'autres conquêtes plus éloignées, lui feraient enfin obtenir cette dignité Royale, seul objet qui lui restât encore à desirer. Il s'engagea donc volontiers à secourir le Duc Sigismond de toute sa puissance; il lui prêta la somme qu'il devait aux Cantons; il y ajouta huit mille florins, pour lesquels *Sigismond* lui engagea, sous condition de rachat, le Comté de *Ferrette*, (3) la *Forêt Noire*, les quatre villes fo-

---

(3) En allemand Pfirt, dans la Haute Alsace.

restieres du Rhin, et tous ses domaines et Seigneuries dans le *Sundgaw*, *l'Alsace* et le *Brisgaw*. On voit combien ces dispositions intéressaient la sûreté de la Confédération Helvétique, et quelle jalousie elles devaient lui donner, lors même que le caractere altier et ambitieux du Duc de Bourgogne, et celui de ses officiers et vassaux, ne lui auraient pas fourni autant de sujets de défiance.

CHAPITRE III.

De la guerre des Cantons contre le Duc de Bourgogne, jusques à la mort de ce Duc en 1477.

CHarles, devenu possesseur, à titre d'engagiste, d'une si belle partie de l'ancien patrimoine de la maison d'Autriche, lui donna pour gouverneur Pierre de *Hagenbach*, homme dur, hautain, emporté comme son maître. Ce Gouverneur, au mépris de toutes les règles de la prudence et de la justice, appesantit tellement son joug sur les Peuples, qu'il en fut bientôt universellement détesté. Ils regretterent amèrement leur ancien maî-

tre; et touché de leur sort malheureux, celui-ci eut de son côté, un vif répentir de les avoir si légèrement abandonnés à la merci d'un tyran.

Bientôt *Hagenbach* ne se montra pas moins injuste et orgueilleux envers ses voisins. Il affecta sur-tout de mépriser les Suisses. Il refusa de payer à la ville de *Schaffouse*, les 1800 florins stipulés par le dernier traité, pour la restitution de ce que la rançon de leur Bourguemaître leur avait coûté. Il prit même sous sa protection *Heudorff*, auteur de cet attentat et de la derniere guerre. Il fit la même faveur à *Bernard d'Eptingen*, qui, pour se venger des Suisses, avait fait arrêter et piller,dans le territoire de Baden, deux messagers d'Etat de Berne et de Soleure. Le Baillif de *Lauffenbourg* fit planter les armes de Bourgogne sur les terres des Bernois, qui s'en plaignirent inutilement à *Hagenbach* et à son maître.

Alors les allarmes redoublerent dans les Cantons. On prévit tout ce qu'on avait à craindre d'un voisin si dangereux. On travailla à se fortifier, par de nouvelles alliances, au dedans et au déhors. On rechercha sur-tout celle du Roi de France Louis

XI, qui, par sa puissance et sa haine connue contre le Duc de Bourgogne, faisait espérer le plus solide appui.

C'était *Berne* qui, par la situation de son territoire, avait le plus à redouter les insultes de ce voisin, et ce fut Berne cependant, qui mit le plus d'entraves à ces mesures défensives, par une suite des divisions qui s'étaient élevées dans son sein.

Quelques bourgeois, distingués par leur mérite ou leurs services, aspiraient à une plus grande égalité avec les Nobles, dont la prééminence s'était toujours soutenue à *Berne* depuis sa fondation. On a vû que c'était un *Boubenberg* qui avait présidé à cette fondation au nom du Duc de *Zæringen*. Ses descendans y avaient été dès-lors, presque toujours honorés de la premiere dignité, de celle d'Avoyer. Mais au tems où nous sommes parvenus, le crédit d'*Adrien* de *Boubenberg* souffrit une atteinte de la part de Nicolas de *Diesbach*, jeune, riche, populaire, qui se dévoua aux intérêts de la cour de France, et réussit à écarter des Conseils *Adrien* de *Boubenberg*, depuis long-tems attaché aux Ducs de Bourgogne. Plusieurs Nobles participerent à sa disgrace, et se

retirerent avec lui; d'autres furent exilés par le parti populaire, à la tête duquel était Pierre *Kistler*, de la tribu des bouchers, élu Banneret, fougueux et ardent démagogue. Jean *Franklin*, élu trésorier, et sorti comme lui, de la classe des artisans, mais sage et ami de la paix, avait de la peine à modérer sa fougue. Il ne put empêcher que *Kistler* ne se rendit maître des Conseils, favorisé par la retraite d'une grande partie des Nobles, et ne fut élevé à la dignité d'Avoyer. Armé de cette grande autorité, il s'appliqua à humilier la Noblesse; et les décrets de bannissement se multiplierent contre ses principaux membres. Cependant cette conduite violente allarma les Confédérés, à qui la tranquillité intérieure de Berne importait si fort, à la veille d'une guerre étrangere. Les villes de Bâle, de Fribourg, de Soleure, de Bienne, envoyerent des députés pour offrir leur médiation entre les deux partis. L'Evêque de Bâle, le Comte *Rodolphe* de *Neuchâtel*, amis fidèles des Suisses, s'y rendirent aussi en personne dans la même vue. Le nouvel avoyer *Kistler* rejetta leur médiation, s'affermit dans les mesures rigoureuses que lui et son parti avaient

prises, pour reprimer l'orgueil et le luxe de la Noblesse; car certaines parures affectées jusques là exclusivement à cet ordre, comme les longs souliers pointus, ou recourbés, des hommes, les queues traînantes des robes des femmes, étaient comptées entre les causes des plaintes et du soulevement du parti populaire. Ce parti en vint même à des voyes de violence, pour atteindre son but; mais ce fut cette violence qui le perdit. Les gens modérés, les paysans même des environs de *Berne*, se lasserent de sa domination. Il devint un objet de haine et même de ridicule. On donna pour successeur à *Kistler*, *Peterman* de *Wabern*, du corps de la Noblesse. Enfin, dans une conférence tenue à *Könitz*, les deux partis firent un accommodement. On laissa à la prudence et à la modestie des Nobles, le soin de règler leur parure et leur dépense, et ils rentrerent à Berne avec l'applaudissement général. Alors la guerre dont on était menacé au dehors, devint la seule affaire importante pour tous les ordres, dans tous les Cantons. Les vexations continuelles de *Hagenbach*, les préparatifs guerriers du Duc de Bourgogne son maître, et les marques de mépris qu'il pro-

diguait aux Suisses, ajoutaient tous les jours à leur haine et à leur ressentiment. Les intrigues et les libéralités de Louis XI, doivent aussi être comptées parmi leurs motifs. Ce Prince et *Charles* de Bourgogne se craignaient, s'accusaient, se détestaient réciproquement. Louis environné d'ennemis, attribuait leurs machinations continuelles aux intrigues de *Charles* et à l'espérance de son appui. *Charles* lui faisait les mêmes reproches. Mais plus audacieux que politique, il bravait les manœuvres secrettes, et il mettait toute sa confiance dans ses forces et dans son épée. Louis voulait bien l'engager dans une guerre, pourvu qu'il n'y prit qu'une part indirecte. Les Confédérés lui paraissaient la Nation la plus propre à ces vues; il les aigrissait contre le Duc, dont l'orgueil imprudent allait au-devant de ses vœux; il les attachait à sa cause par les pensions qu'il accordait à tous ceux qui dans les Cantons, avaient un crédit prépondérant. Il envoya des députés à Berne, pour y proposer un renouvellement d'alliance. Ces députés y furent mieux écoutés que dans les autres Cantons; cependant ils y eurent encore à combattre des partisans

du Duc de Bourgogne, et ils ne purent obtenir pour le moment qu'une simple promesse qu'on ne fournirait aucun secours au Duc dans les guerres qu'il pourrait entreprendre.

La mort d'Amédée IX, Duc de Savoye, 1471.
qui arriva dans ces circonstances, fit naître encore de nouveaux incidens en développant d'autres intérêts. Ce Prince laissait deux fils mineurs, *Philibert* et *Charles*, sous la tutèle de leur mère *Jolande*, sœur du Roi de France, dont l'autorité était cependant partagée ou disputée par les deux frères du dernier Duc, *Philippe*, Seigneur de Bresse, et *Jaques*, Comte de Romont. Louis XI sut mettre le premier dans ses intérêts, mais le Comte de Romont resta attaché au Duc de Bourgogne, dont le caractère sympathisait mieux avec son esprit remuant, et sa passion pour les armes. Aussi ne tarda-t-il pas à inquiéter ses voisins par diverses tentatives hostiles. Mais les circonstances ne lui paraissant pas encore assez favorables, il crut devoir ajourner pour le moment l'exécution de ses projets.

Les agens publics et secrets des deux grands rivaux redoublaient d'activité pour engager les Conseils de Berne à sortir en leur faveur

des limites de la neutralité, et à donner cet exemple à leurs Confédérés qui répugnaient à s'en écarter. L'Avoyer *Adrien de Bubenberg* était, comme on l'a dit, dévoué de tout tems à la Cour de Bourgogne, dont il avait reçu des marques d'honneur. Il était puissant par sa place, respecté par ses versus, et par un nom justement vénéré, mais il avait d'ailleurs moins d'activité, d'adresse et de popularité que le chef du parti Français, *Nic. de Diesbach*, auquel la nature semblait avoir accordé tous les talens qui assurent à la longue un crédit supérieur dans les Républiques. Riche, libéral, entreprenant, il avait sû grossir le nombre de ses cliens. Il s'était fait nommer à l'ambassade de France, et sans ordre de ses supérieurs il voulut conduire un corps de volontaires à Louis XI. Les Conseils le lui défendirent, ils interdirent même sous des peines sévères tout enrôlement pour l'étranger; mais ces défenses furent mal observées. La passion des Suisses pour la guerre était alors portée au plus haut point. La jeunesse ne respirait que pour la gloire et la fortune que la profession des armes pouvaient seule lui procurer quand la patrie était en paix. Une diète générale, tenue
1472. à *Zurich*, renouvella ces défenses sous peine

de

de mort, preuve plus certaine du mal qu'elle n'en fut le remède. Dans cet état des choses la guerre pouvait encore être évitée, si *Hagenbach* n'eut renouvellé ses violences et ses insultes contre la Nation.

Heudorff qu'il soutenait ouvertement, fit saisir devant *Brisach* un bateau chargé de marchandises, appartenant à des Suisses, pour la valeur de 2000 florins. Il fit conduire les marchands qui étaient dans ce bateau dans un château voisin pour leur extorquer une rançon considérable. Des plaintes arrivées à Berne mirent la ville en mouvement. On s'y arma aussitôt, et on demanda des secours aux autres Cantons; mais les amis que les détenus avaient à *Strasbourg* n'attendirent pas que les Bernois vinssent les délivrer; ils prirent le château où ils étaient gardés, et les mirent en liberté. Le Duc Charles, au lieu de faire oublier aux Suisses cette injure, leur fit dire qu'ils eussent à s'abstenir de toute voye de fait contre ceux de ses sujets dont ils croiraient avoir à se plaindre, et à se soumettre à ce que ses Tribunaux prononceraient. *Hagenbach* tenait un langage encore plus superbe. Il annonçait les projets de conquête de son maître, et désignait les parties 1473.

de la Suisse dont il lui avait promis le gouvernement.

Des bruits allarmans se répandaient de toutes parts. On disait que l'Empereur s'alliait avec le Duc de Bourgogne, qu'il renouvellerait en sa faveur le royaume d'*Arles*, auquel on joindrait des portions de l'Allemagne & de l'Italie, et qu'un mariage entre *Maximilien*, fils de l'Empereur, et la fille du Duc, affermiraient cette nouvelle puissance dont le voisinage eut été si dangereux pour les Confédérés.

Ces bruits n'étaient pas sans fondemens. L'Empereur & le Duc avaient une entrevue à *Trêves* pour mettre la dernière main à ces grands projets.

Charles avait demandé que l'Empereur lui conférât la dignité Royale et le titre de Vicaire général de l'Empire. L'Empereur exigeait préliminairement qu'il arrêtât le mariage de l'héritière de Bourgogne sa fille, avec Maximilien son fils. Ni l'un ni l'autre ne voulant prendre le premier engagement, rien ne fut conclu. Ainsi le Duc renversa lui-même par ce refus imprudent tous les brillans projets dont il s'occupait depuis longtems. L'Empereur et son fils en conçurent de la défiance.

La hauteur du Duc, son faste insultant ne les offensèrent pas moins. Les intrigues de Louis XI contribuèrent encore à les aigrir. Ils rompirent subitement les conférences, et ces Princes ne se revirent plus qu'à la tête de leurs armées.

Au commencement de l'année suivante, le 1474.
Duc qui n'avait point encore vu ses nouvelles possessions d'Alsace, s'y rendit avec une suite de quatre mille cavaliers. Instruites de son arrivée, les régences de Berne, de Fribourg et de Soleure, lui envoyèrent des Ambassadeurs qui le rencontrèrent à *Tann* (le 8 Janvier) (*a*), " pour lui rappeller la bonne in» telligence que ses ancêtres, et en particu» lier son père *Philippe le bon*, avaient cons» tamment entretenue avec les Cantons. Ils » se plaignirent ensuite de ce que leurs alliés

(*a*) Les instructions données à ces Ambassadeurs nous ont été conservées par *Tschachtlan* dans ses *régistres de la ville de Berne*, qui sont resté manuscrites, mais qui sont citées avec étendue dans les ouvrages de *Watteville* et de *Tscharner*. Cet auteur vivait dans le tems de la guerre de Bourgogne, et avait été membre du Petit et du Grand Conseil de Berne. Il parait par les supplémens aux mémoires de Comines de *Lenglet* qu'il était pensionnaire de Louis XI.

„ de *Mulhausen* étaient continuellement vexés
„ par ses officiers, et de ce qu'on leur re-
„ tenait les rentes qu'ils possédaient en Al-
„ sace. Ils parlèrent des discours outrageans
„ et menaçans que *Hagenbach* se permettait
„ contre eux, des violences qu'il avait fai-
„ tes lui-même à leurs compatriotes, de celles
„ qu'il avait permises ou même autorisées.
„ Ils reclamerent enfin l'exécution du traité
„ de *Waldshut* par lequel on leur avait pro-
„ mis paix et sûreté; et ils sollicitèrent des
„ ordres du Duc pour que ses officiers ne
„ leur donnassent plus de pareils sujets de
„ plaintes à l'avenir.

Ces ambassadeurs prononcerent ce discours à genoux.

„ Les députés des Communes, dit *Voltaire* à ce sujet, parlaient à genoux au „ Roi de France. Le Duc de Bourgogne „ avait conservé l'étiquette de sa maison... „ Un vassal faisait hommage à son Seigneur „ les deux genoux en terre.

Histoire générale.

Cette remarque ne peut s'appliquer ici. Les Cantons n'étaient ni les sujets, ni les vassaux de *Charles* de Bourgogne. Rien ne pouvait justifier l'orgueil de ce Prince, quand il exigeait cet hommage humiliant, si ce

n'est peut-être la lâche condescendance de ceux qui consentaient à le prêter. Mais elle ne servit qu'à ajouter au mépris que le Duc avait pour eux ; car quoi qu'ils l'eussent suivi à son retour jusques à *Dijon*, ils n'en purent obtenir aucune réponse. Alors *Hagenbach* redoubla d'insolences et d'injustices avec d'autant plus de sécurité, que son maître, en l'approuvant par son silence, lui laissa un corps de troupes qu'il mit en garnison à *Strasbourg*, à *Colmar*, à *Bâle*, et dans les villes forestieres, pour assurer l'exécution de ses volontés tyranniques.

Mais aussi les mécontentemens éclaterent alors de toutes parts dans son gouvernement. Les Peuples, qui ne se regardaient pas comme sujets du Duc, puisqu'il n'était qu'engagiste de la Province, porterent leurs plaintes à *Sigismond* d'Autriche, leur ancien maître, le menaçant de se donner aux Suisses ou aux Bourguignons eux-mêmes, s'il les laissait gémir plus long-tems sous un joug insupportable. La Noblesse accusait *Hagenbach* de fouler aux pieds ses priviléges, les villes de ruiner leur commerce par des exactions de tout genre. L'irritation contre ce despote odieux, fut portée au point

que l'Empereur et le Duc d'Autriche, sollicités d'ailleurs par Louis XI, oubliant leur ancien ressentiment contre les Cantons, furent les premiers à rechercher leur alliance, & à mettre en quelque sorte sous leur protection les malheureux habitans tyrannisés par *Hagenbach*. Les Evêques de *Strasbourg* et de *Bâle* travaillerent à former cette ligue défensive, dans laquelle ils se firent comprendre avec leurs villes épiscopales, et celles de *Schlestatt* et de *Colmar*. *Sigismond* s'engagea de même à la secourir au besoin. Cette ligue encore faible et naissante, n'espérait pas sans fondement d'être secondée par le Roi de France. Louis XI était trop actif et trop habile pour négliger une si belle occasion de susciter un nouvel ennemi à celui de tous ses ennemis qu'il redoutait le plus. Son grand art était toujours de faire faire la guerre par les autres. Dans cette occasion, il voulait éviter de paraître, pensant bien que si *Charles* le voyait disposé à joindre ses forces à celles des Suisses, il n'oserait leur faire la guerre. Or c'était là ce que Louis souhaitait ardemment, et l'événement prouva combien cette conduite était habilement calculée pour ses in-

térêts. Aussi *Comines* dit-il, *que ce fut une des plus sages choses que le Roi fit onques en son tems, et plus au dommage de tous ses ennemis; car le Duc de Bourgogne défait, puis ne trouva le Roi de France homme qui osât lever la tête contre lui.* (1)

Le Duc *Sigismond* d'Autriche s'étant rendu en personne à *Constance*, des ambassadeurs Français (2) eurent avec lui et avec les Régences des Cantons, de fréquentes conférences dans cette ville, et à *Berne*, *Lucerne*, *Bregentz*, etc., où l'on mit la derniere main à la reconciliation de l'Autriche et des Suisses, et au traité d'alliance qui devait succéder aux longues et cruelles inimitiés des deux Etats.

Sigismond vint même à cette occasion, jusques à *Einsiedlen*, dans le canton de *Schwitz*. Heureux si une sincere dévotion le conduisit à ce fameux pélérinage ! Car ce sentiment seul pouvait adoucir pour lui la vue

---

(1) Mémoires de Comines, édit. de Lenglet Dufrenoy, liv. 5, ch. I.

(2) Le principal était Just de *Sillinen*, Lucernois de naissance, administrateur de l'évêché de Grenoble.

pénible de ces lieux, illustrés dans l'histoire, par la défaite et l'humiliation de ses ancêtres !

D'ailleurs, les peuples de *Zurich* et de *Schwitz* le reçurent par-tout avec les plus grands honneurs.

Ce Traité, qu'on nomma l'*Union héréditaire*, (1) négocié en Suisse, par les ambassadeurs de Louis comme médiateur, et signé par lui à *Senlis*, portait en substance, que le Duc et les Cantons entretiendraient une bonne intelligence ; que s'il s'élevait quelque difficulté entr'eux, elle serait soumise à l'arbi-

---

(1) Il avait été proposé à Lucerne le 20 Janvier, dans une Diete ; et une seconde Diete tenue à *Feldkirch*, en règla les principaux articles, qui furent présentés au Roi comme médiateur, par Nicolas de *Diesbach*. Le Roi l'ayant approuvé, en fit dresser un acte à *Senlis*, le 11 Juin, en langue allemande. On le trouve en entier dans le code diplômatique de Leibnitz, T. II. Il faut observer que ce Traité fut renouvellé sans aucun changement bien important, en 1477, et qu'on s'y engagea même à le renouveller tous les dix ans. L'un et l'autre se trouvent en entier dans l'ouvrage allemand de *Waldkirk*, *Eidg. Bunds und Staats hist.* Quelques historiens ne les ont pas distingués.

trage des Evêques de Bâle et de Constance et de leurs villes épiscopales, que les Cantons fourniraient des troupes au Duc, s'il en avait besoin, moyennant une solde fixée équitablement, et qu'ils ne recevraient dans leur confédération aucun de ses sujets. Le Duc s'engageait à la stricte observation du traité de Waldshut; il confirmait aux Suisses la cession de toutes leurs conquêtes, il leur accordait de plus, le droit de mettre des garnisons en tems de guerre, dans ses quatre villes forestieres du Rhin, (2) article important pour leur sûreté, que le crédit du Roi de France leur fit obtenir. Ainsi les Can-

---

(2) *Lauffenbourg*, *Seekingen*, *Waldshut* et *Rheinfeld.* C'étaient autant de passages sur le Rhin, et de postes qui en commandaient la navigation sur les frontieres des Suisses. Ce traité n'assurait pas seulement aux Suisses la possession de leurs conquêtes sur la maison d'Autriche, mais il leur attribuait le *droit* ou la *charge* de veiller à la conservation des Etats du Duc *Sigismond.* L'expression *Treu aufschen*, employée dans le traité, qu'on peut rendre littéralement par celle de *fidèle inspection*, avait sans doute quelque chose de vague et d'indéterminé, et il n'est pas étonnant qu'elle ait donné lieu dans la suite à plusieurs explications différentes.

tons devenaient les défenseurs de cette même maison, au joug de laquelle ils s'étaient soustraits avec tant d'efforts dans le siecle précédent. On voyait dans cette alliance si extraordinaire, une grande preuve de la haine que le Duc de Bourgogne avait inspirée à ses voisins par son orgueil et son ambition. On y pouvait reconnaître aussi l'effet des intrigues et des libéralités du Roi de France. Il avait fait répandre l'argent à pleines mains, dans les principales villes de la Suisse, soit secrettement, soit publiquement. *Comines* parle d'une somme de 20000 livres, distribuée par ses agens, dont Berne eut 6000 livres, Lucerne 3000, Zurich 2000. Les personnes les plus accréditées dans les divers Cantons, reçurent de plus des présents considérables. Ils se monterent à Berne à 4645 livres. Aussi ce fut Berne, qui avait d'ailleurs par sa position, le plus grand intérêt à s'opposer aux vues du Duc de Bourgogne, qui prit le plus vivement parti contre lui; et ce fut par l'influence de ce Canton que les autres Confédérés entrerent successivement dans cette ligue.

T. 3, p. 379.

Charles, instruit de ce qui se passait en Suisse, commença à en concevoir quelque

inquiétude. Il envoya un député à Berne, pour s'informer si ce qu'on disait de cette ligue était fondé. Il chargea aussi le Comte de *Romont* de faire dans ce cas, des représentations aux Cantons, de leur inspirer de la défiance des projets de Louis XI, et de leur faire espérer que leurs plaintes seraient écoutées. Il envoya à Berne et à Fribourg, deux députés, Henri de *Collombier* et Jean *Allard*, pour relever le parti qu'il avait encore en Suisse. Ils parcoururent les divers Cantons, et tâcherent de persuader que leur maître n'avait jamais été l'ennemi des Suisses, qu'il leur avait accordé dans ses Etats, les mêmes avantages dont ses propres sujets jouissaient, que ses ennemis cherchaient à les prévenir contre lui par des calomnies, qu'il leur donnerait satisfaction sur les sujets de plainte qu'ils alléguaient contre *Hagenbach*, et qu'il avait déjà nommé des juges pour en connaître, etc.

Les Cantons de *Lucerne*, *Uri*, *Schwitz*, *Underwald*, *Zug* et la ville de *Fribourg*, reçurent cette déclaration avec de grands témoignages de satisfaction et de reconnaissance. Il y avait dans ces villes et dans les campagnes, beaucoup de Suisses qui avaient servi

dans les armées du Duc de Bourgogne, et qui lui restaient attachés. A Berne même et dans les Conseils, *Adrien* de *Buhenberg*, *Kistler*, *Franklin*, parlerent avec force en faveur de ce Prince. Favorisés par l'absence de l'avoyer Nicolas de *Diesbach*, chef du parti Français, ils répondirent aux députés Bourguignons, que ce n'était pas de lui qu'ils se plaignaient, mais uniquement de *Hagenbach*, et qu'ils seraient satisfaits si le Duc, avant que de partir pour les Pays-Bas, promettait de réparer ses torts, et donnait satisfaction aux Alsaciens et aux Suisses. La ville de *Soleure* fit à peu-près la même réponse. Mais la défiance qu'on avait conçue de la bonne foi de ce Prince, et les autres motifs plus personnels, qui portaient un grand nombre de membres des Conseils à lui faire la guerre, prévalurent de nouveau à Berne et ailleurs.

C'est une opinion assez généralement répandue dans le tems, et propagée jusques à nos jours, qu'on pouvait éviter une rupture avec ce puissant voisin, rupture dont les plus heureux résultats ne compensaient pas les extrêmes dangers; que la défiance qu'on opposait aux assurances pacifiques du

Duc n'était nullement fondée, et que le crédit seul et les vues intéressées du parti Français de Berne, et en particulier de *Diesbach*, firent entreprendre une guerre qui, si elle n'était pas absolument nécessaire, n'était plus que l'ouvrage de la plus téméraire ambition.

Mais si on lit attentivement les instructions que *Charles* avait donné, à la fin de l'année 1472, aux ambassadeurs qu'il avait envoyés au Duc d'Autriche, et qui se trouvent dans les Mémoires de *Comines*, on verra clairement, que son dessein était de tromper les Suisses par de vaines protestations d'amitié, jusques à ce qu'il eut terminé à son gré, la guerre qu'il avait à soutenir du côté de l'Empire. (1) Le siege de *Nuys*, qui

(1) Lorsque Sigismond se plaignit des Suisses au Duc de Bourgogne, en 1472, et lui demanda des secours contr'eux, le Duc lui fit dire par ses ambassadeurs, qu'il ne lui était pas possible de lui en fournir pour le moment, ce *semble*, disent leurs instructions, *que pour le plus certain, l'on doit délayer pour cette saison, de mouvoir la dite guerre, & les dits ambassadeurs requeront mon dit sieur d'Autriche, qu'il veuille dire la forme & maniere comme il lui semble que l'on pourrait le plus avantageusement envahir et faire la guerre aux dits Suisses.* Voy. Instruct. etc., dans l'hist. de la Conféd. Helv. T. I, L. 6.

l'occupa inutilement pendant près d'un an, et le peu de succès de ses efforts contre les armées Allemandes, l'obligeaient d'ajourner l'exécution de son projet favori. Il consistait à se frayer un chemin en Italie, par la conquête de la partie occidentale de la Suisse : or on ne peut croire qu'il y eut renoncé, quand on voit qu'il ne donna aucune satisfaction aux députés des Cantons, sur les extorsions de *Hagenbach*, et qu'il les traita même avec le mépris le plus marqué. D'ailleurs, on apprit dans ces mêmes circonstances, que le Duc d'Autriche venait de lui redemander les pays qu'il lui avait engagés, et qu'il avait même déposé à Bâle la somme nécessaire (8000 florins) que les villes de *Bâle*, de *Strasbourg* et de *Colmar*, lui avaient avancés. Loin de satisfaire à cette juste demande, *Charles* l'éluda avec hauteur, et sous le vain prétexte que la somme en question devait lui être remise à *Besançon*, et non à Bâle. Il ajoutait même dans sa réponse, que si *Sigismond* se proposait de reprendre par la force, les pays qu'il lui avait engagés volontairement, il apprendrait par son expérience, que le Duc de Bourgogne

saurait mieux les défendre que *Sigismond* ne l'avait fait quand ils lui appartenaient. En même tems *Hagenbach* se prépara à la guerre. Il forma des magasins, fit des levées d'hommes sur les frontieres des Suisses, et se disposa à mettre garnison dans les villes forestieres. *Brisach*, dont il voulait faire sa principale place d'armes, fut fortifié avec activité. Il y fit travailler tous les bourgeois, qui, lui supposant les plus sinistres projets contr'eux, formerent de leur côté, contre lui, un complot qu'ils ne tarderent pas à exécuter.

Le jour de Pâques, la plupart des soldats Allemands, gagnés par les bourgeois, se réunissent à eux, s'assurent des Italiens et des Flamands de la garnison, et de la personne de *Hagenbach*, qu'ils enferment dans une tour. Ils font passer en hâte au Duc *Sigismond*, la nouvelle de cet heureux succès, qui causa à ce Prince et à tous les Suisses, une grande joye. *Sigismond* accourut, avec quatre cents soldats que les Suisses lui fournirent; il se fit prêter hommage sans difficulté, dans la haute *Alsace* et le *Brisgau*; et ayant composé un tribunal de jurisconsultes

10 Avril 1474.

et de députés des Suisses et des villes voisines, il lui donna l'ordre de procéder au jugement de *Hagenbach*.

Là il fut accusé de crimes de tout genre. Il avait eu le dessein de faire périr tous les habitans de *Brisach*; il en avait destitué les magistrats sans sujet; il avait fait décapiter à *Tann*, quatre des principaux bourgeois sans jugement; il avait violé des religieuses et d'autres femmes. C'est en vain qu'il voulut se justifier par les ordres qu'il avait reçus de son maître, et qu'il prétendit n'avoir jamais eu besoin d'employer la force avec aucune femme. Ces défenses ne furent point admises. Il fut décapité en présence de quelques députés des Cantons, et aux acclamations universelles de ce peuple qu'il avait si cruellement opprimé.

On avait tout lieu de craindre que *Charles* ne voulut tirer vengeance de cet attentat sur un de ses officiers; et s'il la différa, ce ne fut en effet que parce qu'il était dans ce moment, trop occupé du siege de *Nuys* dans le pays de *Cologne*.

L'archevêque *Robert* avait eu recours à sa protection contre son Chapitre, qui l'avait déposé, et contre *Herman* de *Hesse*, qu'il avoit

avait élu à sa place. *Charles* avait marché à son secours avec une grande armée, mais la ville de *Nuys* soutint contre lui ce long siege dont nous avons parlé; et pendant ce tems-là l'Empire, de concert avec Louis XI, lui avait déclaré la guerre. C'est dans ces circonstances critiques qu'il avait changé de langage avec les Suisses, et qu'il s'était déterminé à leur envoyer une autre députation, pour les prier de renouveller avec lui leurs anciennes liaisons d'amitié.

Il était trop tard. *Charles*, dans un premier mouvement de colère, à l'ouïe de l'exécution de *Hagenbach*, s'était emporté de nouveau en menaces contre les Suisses, et il avait nommé le frere de ce dernier à sa place, avec ordre de mettre à feu et à sang le Comté de *Ferrette*, partie de l'Alsace voisine des Suisses. Ces nouvelles violences rendirent à Nicolas de *Diesbach*, zèlé partisan de la France, tout le crédit qu'il avait perdu; et il réussit alors à faire renouveller le traité d'alliance avec Louis XI. (3) Ce Prince s'y

(3) Le 10 *Mars* 1474, Mémoires de *Comines* avec les preuves, T. 3, *Schilling* Hist. de la guerre de Bourgogne.

engageait à donner aide et secours aux Cantons dans toutes leurs guerres, et spécialement contre le Duc de Bourgogne; et les Cantons promettaient de l'assister de troupes qui seraient à sa solde, pourvu qu'ils ne fussent pas, dans le même tems, occupés à la défense de leurs Etats. Les subsides que le Roi devait fournir en argent, pour la solde des troupes des Cantons, étaient réglés dans ce traité, d'une maniere très-avantageuse aux Suisses. C'était quatre florins et demi du Rhin par mois, avec une avance d'un mois pour chaque soldat. Le Roi promettait de plus aux Cantons, pour chaque campagne de trois mois que leurs troupes feraient dans les Etats de Bourgogne, une somme de 20000 francs pour les fraix de la guerre, et enfin, une pension annuelle pendant la vie du Roi, pour chacun des huit Cantons, et pour les villes de *Fribourg* et de *Soleure*, afin, disait-on, d'entretenir constamment la bonne intelligence entre les contractans.

Il ne faut pas croire cependant, que cet article des pensions eut une approbation générale en Suisse. Les hommes les plus sages et les plus honnêtes, témoignerent hau-

tement leur répugnance à recevoir ces dons intéressés, qui les mettaient dans la dépendance des étrangers, et compromettaient leur honneur, leur tranquillité et leur liberté. On ne put faire accepter ce traité à Berne, qu'au moyen de plusieurs manœuvres secrettes et illégales.

On avait eu soin d'éloigner des Conseils *Adrien de Bubenberg*, homme d'un grand mérite, qui avait rendu des services signalés à son pays, mais à qui le peuple reprochait d'être enorgueilli de son illustre naissance; car dans les Républiques, le peuple honore bien la vertu de ses chefs, mais il craint encore plus cette fierté, cette dignité dans les manieres, qui accompagne d'ordinaire un grand mérite.

On le relégua dans sa terre de *Spietz*, sous divers prétextes. Il resta peu de membres du grand Conseil qui approuvassent le traité. Les Fribourgeois manifesterent encore bien plus fortement leur désapprobation. Ils répondirent à l'invitation qu'on leur avait adressée de Berne: „Nous trouvons plus sûr de ne „ point accepter les présens du Roi de France. „ Nous avons peu de soldats, et nous ne „ voulons pas les vendre pour de l'argent.

„ Si nous n'avions pas déjà des traités avec
„ le Duc de Bourgogne, nous renoncerions
„ bien volontiers à toute liaison avec quel-
„ que grand Seigneur que ce fut".

Louis XI n'usa pas pour lors, du droit de lever des soldats Suisses que ce Traité lui donnait; il se contenta de semer chez cette Nation, les germes d'une corruption qui lui était si utile. *Louis leur payait régu-*
T. 3. p. 378, T. 4. p. 5. *lierement tous les ans*, dit *Comines*, *les pensions stipulées par l'alliance.* Cela est aisé à comprendre. Il s'assurait par ce léger sacrifice, le dévouement d'un peuple fidèle à ses engagemens, d'une bravoure et d'une constance à toute épreuve, et dont la discipline militaire faisait l'admiration de toute l'Europe. Louis n'avait qu'une mauvaise infanterie. "Il
„ s'y trouvait pourtant, dit *Brantôme*, de
„ bons hommes, mais la plupart gens de
„ sac et de corde, méchans garnemens échap-
„ pés de justice". (1) Celle des Suisses servait à tous égards de modèle, et les autres nations s'empressaient de l'imiter. Elle était presque toute composée de piquiers,

---

(1) Hommes illustres de France, T. 4. Hist. milit. des Suisses, par le baron de Zurlauben, T. 4, C. 18.

et il n'y avait pas le tiers des soldats qui se servissent d'armes à feu. Outre la pique, ils portaient un espadon attaché derriere le dos, et une épée à la ceinture. Leurs armes défensives étaient un casque et une cuirasse, pour ceux qui pouvaient s'en pourvoir. Les autres se couvraient le corps de buffles et de peaux. Mais la principale force de cette infanterie consistait dans sa maniere de combattre disposée en bataillons de trois à quatre mille hommes, et dans la longueur de ses piques de dix-huit pieds, dont elle se couvrait en campagne, formant ce qui s'appellait le *hérisson*, ensorte que son ordonnance était une citadelle mobile, où la meilleure gendarmerie ne pouvait faire brêche qu'avec peine. Enfin, cette infanterie était admirée et recherchée non-seulement pour sa bravoure, mais aussi pour sa patience, que rien ne pouvait lasser et rebuter. On voyait les Suisses aussi pleins de bonne volonté et de fierté, à la fin d'une campagne qu'au commencement. *J'ai vû*, dit encore *Brantôme*, *en nos armées, que quand nous avions un gros de Suisses, nous nous estimions invincibles, ce nous semblait.* (1)

(1) Hommes illustres de France, T. 1, p. 291.

Reprenons le fil des événemens qui firent éclater enfin la guerre des Suisses contre le Duc de Bourgogne, guerre aussi remarquable en elle-même que par l'influence qu'elle eut sur les affaires générales de l'Europe, et qui, après avoir étonné les contemporains, mérite encore à plus d'un titre, l'intérêt de la postérité.

Plusieurs Princes voisins, qui avaient jusques là tremblé au nom de *Charles le hardi*, voyant les peuples de l'Autriche antérieure affranchis de son joug, et ses armées occupées au loin, solliciterent les Suisses de les recevoir dans leur alliance, en leur offrant d'agir de concert avec eux. Ils refuserent les propositions de *Fréderic*, comte *Palatin*, et du Margrave *Charles* de *Baden*, sous prétexte que leurs Etats étaient trop distants de la Suisse; mais ils accepterent l'alliance du Duc de Lorraine, et des Comtes de *Wurtemberg* et de *Montbelliard*, à la recommandation du Duc d'Autriche. Ces Princes, les Evêques de Strasbourg et de Bâle, et les villes de la haute Alsace, formerent ce qu'on appella la *basse-Ligue*, pour la distinguer de la *haute Ligue des Suisses*, aussi nommée *Ligue de la haute-Allemagne*. Ces deux Ligues s'uni-

rent par une alliance offensive et défensive, & *Louis* fit assurer l'une et l'autre de tout son appui, si elles s'engageaient à faire la guerre au Duc de Bourgogne.

Elles semblaient encore irrésolues, lorsque ce Prince lui-même, toujours emporté par son caractere violent et vindicatif, donna le premier l'exemple des hostilités. Nous avons dit, qu'irrité de la mort de *Hagenbach*, il avait donné à son frere l'ordre de s'en venger sur le peuple de la haute Alsace. Son armée fut donc la premiere qui tira l'épée : elle entra dans le *Sundgaw* et le ravagea. (1) Les Confédérés de la *Basse-Ligue* requirent aussi-tôt les secours des Suisses. Les Bernois, qui en furent les premiers instruits, écrivirent aux députés des Cantons, assemblés dans ce mo-

(1) Le Duc regardait les Peuples de ces Provinces comme des rebelles qu'il était en droit de punir; mais il est clair qu'il n'était point leur vrai Souverain, et qu'ils relevaient dans le droit du Duc d'Autriche, qui n'avait engagé ce pays que sous condition de rachat et pour une somme convenue. Depuis que *Sigismond*, suivant la teneur du traité, avait offert de lui rendre cette somme, *Charles* n'avait pu lui refuser de l'en remettre en possession, et dès-lors il n'y avait plus aucun droit.

ment à *Lucerne*, pour les inviter à s'armer, et à courir au secours de leurs alliés. « Lais„ serons-nous détruire, disaient-ils, cet ex„ cellent pays, qui nous fournit abondam„ ment du vin et du bled ?" Leurs raisons firent impression. La guerre fut résolue, dans cette même diète, à l'unanimité des Cantons, excepté celui d'*Underwald*, qui avait quelques difficultés à règler avec le Duc d'Autriche. Ce Prince eut beaucoup de part à cette détermination, soit par ses vives instances, soit par le don qu'il fit aux Cantons d'une somme de 8000 florins, pour les fraix de leur armement. Ainsi ce même Peuple, qui venait de dépouiller la maison d'Autriche des derniers restes de son patrimoine en Suisse, s'armait à présent pour lui faire rendre des domaines qu'elle n'avait engagés peu de tems auparavant, que pour être en état de lui faire la guerre à lui-même.

Le 9 Octobre 1474.

L'on était encore assemblé à *Lucerne*, lorsqu'on y vit arriver deux députés de la Duchesse régente de Savoye, le président *Champion*, et Humbert *Cerjeat* de *Combremont*, chargé d'offrir la médiation de cette Princesse, pour le rétablissement de la bonne intelligence avec le Duc de Bourgogne. Quoique sœur

de Louis XI, on la croyait attachée au parti de ce Duc, et dans l'intention de le favoriser. Aussi Louis l'appellait-il *Madame la Bourguignonne.* Peut-être craignait-elle seulement que la guerre entre des Etats si voisins du sien n'y étendit ses ravages, et ne voulait-elle que se ménager la faveur de l'un et de l'autre parti, politique ordinaire des faibles, et qui ne réussit pas souvent. Ses propositions ne furent point écoutées. On l'accusait de partialité avec d'autant plus de fondement, qu'il y avait plusieurs de ses sujets qui servaient dans l'armée de Bourgogne. Cependant on accepta la promesse qu'elle fit d'observer une exacte neutralité.

Alors les Cantons déclarerent la guerre au Duc, et firent porter, suivant l'usage du tems, cette déclaration à ses officiers les plus voisins de leurs frontieres. Ils la reçurent à *Blamont*, place forte de la *Franche-Comté*, à trois lieues de Montbelliard, d'où on la fit parvenir au Duc, qui était encore occupé au siege de *Nuys.* L'armée des Confédérés la suivit de près, chaque Canton formant un corps distinct qui avait sa propre banniere.

Le 25 Octobre 1474.

Les Bernois, au nombre de 3000, avec leurs auxiliaires de Bienne, de Fribourg et

de Soleure, étaient commandés par leurs anciens Avoyers *Scharnachthal* et *Wabern*. Lorsque les troupes des six autres Cantons se furent jointes à eux, et celles du duc d'Autriche et de la *Basse-Ligue*, le tout formait une armée de dix-huit mille hommes, dont huit mille étaient des Cantons. Tous portaient la croix blanche, depuis que, pour la premiere fois, les Autrichiens, afin de n'être point distingués d'eux, l'avaient substituée à la croix rouge, qui était auparavant leur signe distinctif à la guerre.

L'armée se porta sur *Héricourt*, dont le siege devait ouvrir la campagne. Il y avait garnison dans cette ville, qui n'est qu'à deux lieues de *Montbelliard*, et qui était alors assez bien fortifiée. Quoique le Duc d'Autriche y eut envoyé de la grosse artillerie, les assiégeants firent d'abord peu de progrès. Les Suisses impatiens, demandaient même déjà qu'on les menât à l'assaut, lorsqu'on apprit que *Jaques de Savoye*, *Comte* de *Romont*, dont nous avons déjà parlé, s'avançait pour secourir la place avec une armée nombreuse, sur-tout en cavalerie, composée de Picards, de Bourguignons et de Savoyards.

Les Suisses résolurent sur le champ, d'al-

ler au devant de lui. Ceux de Berne, de Soleure et de Fribourg, formaient l'avant-garde. Leur attaque fut si brusque et si impétueuse, que l'infanterie des Bourguignons ne put la soutenir. Elle fut mise en désordre, et leur cavalerie ne put rétablir le combat, qui devint général. Toute l'armée du Comte s'enfuit en déroute, laissant deux mille morts sur le champ de bataille, des étendarts et de l'artillerie. La place se rendit aussi-tôt après, et fut remise au Duc d'Autriche. La garnison obtint la libre sortie. La saison devint ensuite si mauvaise, que cette victoire fut le premier et le dernier événement de la campagne. Le 13 Novemb.

En retournant chez eux, les Bernois prirent possession d'*Erlach*, en français *Cerlier*, ville et château sur le lac de Bienne, du Comté de *Nydau*, et de la ville de ce nom, qui appartenaient en partie au Seigneur de *Châlons* leur ennemi, et en partie au Prince d'Orange leur ami; mais ils réserverent les droits de ce dernier, qui était resté dans leur alliance.

Dès le commencement de l'année, les Confédérés envoyerent un corps d'armée dans la Franche-Comté, en partie par Bâle, en 1475.

partie par le Comté de Neufchatel et Grandson, qui mit le pays à contribution, et y fit beaucoup de ravages et de butin. Un autre corps prit d'assaut le château de *Pontarlier*; un autre celui d'*Illingen*, qui fut rasé. Les Bourguignons voulurent reprendre *Pontarlier*; mais *Diesbach*, avec 3000 Bernois, secourut cette place importante, et ravagea le pays à l'entour. Des renforts arrivaient successivement aux Suisses de Berne, de Bienne, de Fribourg et de Soleure. Mais ceux des autres Cantons se faisant attendre, et l'armée Bourguignonne se renforçant aussi, sur-tout en cavalerie, les Suisses repasserent le Jura, et résolurent de faire le siege du château et de la ville de *Grandson*, sur le lac de Neufchatel, entre le Comté de ce nom et le pays de Vaud. Ce château appartenait alors à *Hugues de Châlons*, ennemi des Cantons. Son frere *Louis de Chateau-Guyon*, commandait la cavalerie de l'armée de Bourgogne. Les assiégeans reçurent devant Grandson, des renforts de Bâle et de Lucerne. Quoique mal pourvus d'artillerie, ils pénétrerent bientôt dans la ville, et le château même fit peu de résistance. La garnison se

retira librement, et trois cents Bernois occuperent le château.

Cette conquête fut suivie de celles de *Montagny* et de *Champvent*, qui appartenaient aux mêmes maîtres, et qui furent brûlés. La ville d'*Orbe* ouvrit ses portes au vainqueur; mais la garnison du château ayant voulu se défendre, et ayant brûlé quelques maisons pour se venger des bourgeois, les Suisses prirent le château d'assaut, et passerent toute la garnison, dans laquelle il y avait beaucoup de Nobles, au fil de l'épée. (1) Ils

---

(1) Suivant une chronique citée par *Sinner*, dans son voyage de Suisse, T. I, p. 284, et qu'il dit être d'un auteur contemporain. Les deux freres Seigneurs de Châlons, étaient dans ce château, et périrent avec les autres, ainsi que *Nicolas de Joux*, chevalier et commandant de la place. La chronique de *Schilling*, autre auteur contemporain, ne fait point mention de ce dernier fait. Nous suivons principalement ici, d'après le témoignage de *Tscharner*, une chronique contemporaine écrite en français, citée souvent aussi par de *Watteville*, et dont *Tscharner* avait consulté deux anciennes copies, conservées à Berne.

Nous observerons encore à cette occasion, qu'une partie de la chronique de *Diebold Schilling* ayant été

laisserent quatre cents hommes, sous le commandement d'un capitaine Bernois. Le château d'*Echallens* ne leur couta pas beaucoup plus d'efforts. Ils le prirent et le détruisirent. Celui de *Joigne* était pour eux d'une bien plus grande conséquence, parce qu'il commandait un des principaux passages de la Suisse en Franche-Comté.

Le commandant, effrayé du traitement fait à la garnison d'*Orbe*, essaya de se sauver par dessus les murs, mais il fut découvert; les portes furent forcées, et tout ce qui se trouva de gens armés dans le château y fut tué. On y laissa une forte garnison, sous les ordres de deux capitaines de Fribourg et de Soleure; après quoi le défaut de munitions engagea l'armée, qui était entrée en campagne de très-bonne heure, à rentrer en Suisse par les terres du Comte de Romont, Yverdon et Payerne.

---

imprimée à Berne en 1743, nous avons pu consulter cet ouvrage important, qui porte par-tout les caractères de la vérité, et qui est précieux sur-tout pour ce qui regarde la guerre de Bourgogne, dans laquelle l'auteur avait servi. Nous ne citons que d'après *Tscharner*, *Watteville*, etc., la chronique française et le journal de *Tschachtlan*.

Mais l'armée de la Basse-Ligue continua la guerre encore long-tems dans la Franche-Comté et la Bourgogne. Elle était, comme on l'a dit, composée des contingens des Evêques et des villes de Strasbourg, de Bâle, et du Duc d'Autriche. Des auxiliaires Suisses de divers Cantons, en faisaient cependant la principale force; aussi le commandement en avait-il été donné à Nicolas de *Diesbach*, avoyer de Berne, Chevalier, vaillant et habile général, et en même tems, magistrat populaire, généreux, éloquent, qui, à l'âge de 74 ans, avait conservé toute son activité, et était extrêmement aimé du Peuple. C'était, comme on l'a vu, un des principaux promoteurs de la guerre, et ce fut aussi lui qui contribua le plus à ses succès.

Dès le mois de Juin, il alla mettre le siège devant la ville de *Lille*, sur la riviere de *Doux*, qui l'environne. Quand la garnison se vit menacée d'un assaut, elle tenta de s'enfuir; mais les Suisses, passant la riviere à la nage, ramenerent les fuyards, en tuerent la plus grande partie, et livrerent la ville au pillage. Plusieurs autres châteaux éprouverent le même sort, de la part d'un vainqueur aussi avide de butin que de vengeance. *Bla-*

mont fit plus de résistance; sa garnison nombreuse repoussa d'abord l'assaut que les Suisses voulurent lui livrer; enfin, une maladie contagieuse força la ville à capituler; et après qu'elle eut obtenu, ainsi que les habitans, la permission de se retirer, le château et la ville furent livrés au pillage, et réduits en cendres. Ce fut le dernier exploit de *Diesbach*. Une blessure et la maladie qui règnait dans ce lieu, terminerent ses jours peu de tems après. Il mourut à Porentru. Ce fut là aussi qu'un autre Bernois, Nicolas de *Scharnachthal*, amena aux Confédérés, un nouveau secours de 2000 hommes, avec lesquels ils prirent *Granmont* d'assaut, et firent périr presque toute la garnison. Celle du château de *Valant*, effrayée de ce traitement cruel, en sortit pour demander quartier, le bâton à la main, pieds nuds, et en chemise. Là se termina l'expédition de cette seconde armée, quoiqu'on ne fut encore qu'au mois d'Aoust. Elle manquait de pain, et la maladie contagieuse commençait à s'y faire sentir.

Pendant que ces choses s'étaient passées dans la Franche-Comté, les Bernois avaient porté leur attention sur divers mouvemens, qui annonçaient un projet de les attaquer

du

du côté du pays de Vaud et des frontieres du Vallais, ou du moins, de faire passer par là des secours au Duc de Bourgogne. Ils armerent un millier de leurs sujets de l'*Oberland*, qui, réunis aux habitans du *Gessenay*, marcherent sur *Aigle*, petite ville éloignée de deux lieues de l'embouchure du Rhône, dans le lac Léman. Elle appartenait à des Seigneurs de *Torrent*, qui avaient pris parti pour le Duc de Bourgogne, et qui avaient appellé quelques centaines de soldats Lombards à leur secours.

Le Seigneur de Torrent trouva moyen d'échapper, avec la plus grande partie de sa troupe; mais son château fut pris & brûlé; et le territoire considérable qui en relevait, et qu'enrichissent des sources salées, des marbres, des vins, des pâturages, et diverses productions précieuses, est resté dès-lors aux Bernois.

Un autre avantage que leur valut cette conquête, ce fut l'alliance (1) défensive qu'elle leur donna lieu de former avec l'Evêque de

(1) Ce traité d'alliance date du Dim. après la St. Michel 1475.

Sion et les Vallaisans. La crainte commune aux deux Etats, de se voir attaqués par la Régente de Savoye, formait le nœud de cette alliance, qui devait être perpétuelle. Les Confédérés n'avaient pas une grande confiance à la neutralité que cette Princesse promettait par ses discours, et qu'elle démentait souvent par sa conduite. Le Comte de *Romont*, son beaufrere, était connu pour s'être dévoué au parti du Duc de Bourgogne, et ses sujets du pays de Vaud élevaient de fréquentes querelles contre ceux de Berne et de Fribourg. Dailleurs elle donnait librement passage aux troupes que le Duc levait en Lombardie, et qui faisaient la principale force de ses armées. Ses propres sujets y servaient même en grand nombre.

Ces germes de discordes se développerent encore plus, quand la Régente de Savoye apprit que les Bernois avaient fait une alliance avec le *Vallais*, et qu'ils s'étaient rendus maîtres de la Seigneurie *d'Aigle*. Elle en prit occasion de les accuser auprès des autres Cantons, des projets les plus ambitieux; elle leur proposa même une alliance séparée, et leur offrit de les reconcilier avec le Duc de Bourgogne. En même tems, elle

envoyait le Comte de *Gruyeres* son maréchal, à Berne, pour s'y justifier de tout ce dont on l'accusait. Ainsi elle joignait à la dissimulation des cours Italiennes de son siècle, la politique astucieuse du Roi de France son frere, quoiqu'elle fut mal avec lui. Le Comte de *Romont* fit plus encore; il se rendit personnellement à Berne; et pour mieux attester ses dispositions à la paix, il offrit aux Bernois de mettre ses Etats sous leur protection. On a peine à comprendre comment ils purent écouter un ennemi déclaré, qui avait déjà paru à la tête de l'armée de Bourgogne, à l'affaire d'*Héricourt*; et comment ils l'avaient autant ménagé jusques alors. C'est ce que les Chroniques de ce tems n'expliquent point; et cette obscurité peut faire soupçonner qu'il s'est glissé quelque erreur dans leurs récits, au moins dans ce qui regarde l'ordre des tems et la date de quelques événemens.

Quoi qu'il en soit, le Comte de *Romont* ne persuada point les Bernois; et la charge de maréchal et de Gouverneur de Bourgogne, qu'il accepta dans le même tems, justifia bien leur défiance. Les levées de soldats en Lombardie, qui continuaient de pas-

ser librement par la Savoye, leur annonçaient ce qu'ils avaient à attendre de ce côté là. Enfin, le Comte ne ménageant plus rien, quand il eut appris que le Duc *Charles* venait de soumettre la Lorraine, et qu'il s'avançait avec de grandes forces, donna le signal de la guerre et brava ouvertement les Suisses, en garnissant de troupes étrangères les places principales de son pays de Vaud, en faisant piller deux chariots de marchandises qui passaient sur ses terres, appartenant à des Suisses, en empêchant l'approvisionnement des garnisons qu'ils avaient mises à *Joigne*, à *Orbe* et à *Grandson*; enfin, en insultant les officiers que les Cantons avaient envoyés pour prendre connaissance de l'état de ces places, et qui à leur retour, furent attaqués par des Savoyards postés à *Esclées*, et virent sous leurs yeux, quelques personnes de leur cortège, tuées et blessées. Toutes ces infractions à la neutralité, lasserent enfin la patience des Conseils de Berne. Ils firent signifier au Comte de *Romont* et à son frere, Jean *Louis de Savoye*, Evêque de Genève, qu'ils leur déclaraient la guerre. (1)

---

(1) L'Evêque de Genève avait déjà fait, le 16

Ils requirent, au nom du pacte de la Confédération, le secours des Cantons, et celui de *Rodolphe*, Comte de Neufchatel, qui était aussi leur allié. Le 14 Octobre 1475.

Les troupes de Berne et de Fribourg furent les premieres sur pied. Elles se réunirent devant *Morat* sous les ordres de Pierre de *Wabern*, et de Pierre de *Wulpens*. La ville fut sommée de se rendre aux deux Cantons. Après de longs débats entre les deux partis qui les divisaient, les habitans ouvrirent leurs portes, en se réservant leurs libertés. La ville de *Cudrefin* qui différa davantage fut prise et pillée. *Avenche* et *Payerne* où s'étaient réfugiés beaucoup de gens des campagnes voisines, envoyèrent leurs clefs aux Commandans des deux Cantons. Mais *Estavayer*, située sur la rive occidentale du lac de Neufchatel, et qui avait un château très-fort et 1300 hommes de garnison, se prépara à une vigoureuse résistance. L'armée des deux Cantons attendait des secours dont elle avait

---

Aoust 1474; des levées forcées de soldats à Geneve, pour secourir son frere le Comte de *Romont*. Mais ce secours ne fut en état de marcher qu'au printems de l'année suivante. (Voyez Hist. de Geneve, L. II, p. 93, édit. 4, note u).

besoin pour assiéger une si forte place. Cependant quelques-uns de ses guerriers plus impatiens, hazardèrent une attaque qui leur réussit. Ils forcèrent une porte de la ville, et de là poussant des cris de victoire qui jetterent l'effroi dans le château, ils l'escaladèrent avec une témérité qui étonna la garnison et acheva sa défaite. Le carnage fut considérable. Le Commandant *Claude d'Estavayer*, et 150 hommes qui s'étaient retirés dans le château y furent massacrés. La plus grande partie de ceux qu'on trouva sous les armes, et les réfugiés Vaudois qui étaient en âge de les porter eurent le même sort, car suivant l'usage barbare de ce tems, le bourreau qui accompagnait l'armée des deux Cantons reçut l'ordre de les jetter dans le lac. Il en laissa cependant échapper quelques-uns, et pour l'en punir, des soldats le tuèrent lui-même. La ville fut pillée et le butin très-considérable. Il ne resta des bourgeois de cette malheureuse ville que vingt-quatre seulement qui prêtèrent serment de fidélité aux vainqueurs. La soumission volontaire de la ville de *Moudon* suivit immédiatement cette conquête. *Yverdon* fit plus de résistance, et le Comte de *Valengin* s'étant intéressé pour

les habitans, ils obtinrent une capitulation qui leur réserva leurs priviléges, moyennant une forte rançon. Des troupes de Soleure s'étaient jointes pendant ces siéges à celles des deux Cantons ainsi que quelques milices des environs du lac de Bienne.

Après s'être reposée quelques jours à *Orbe*, l'armée alliée entreprit le siége d'*Esclées*, petite ville avec un château fort, qui était, comme son nom l'indique, la clef d'un passage de la Suisse en Franche-Comté. Le siége avait un double objet, celui de s'assurer d'un poste important, et de se venger de la garnison qui avait insulté, comme on l'a dit, des Officiers des Cantons. *Pierre de Cossonay*, qui commandait ne voulait se rendre que sur la promesse qu'il aurait la vie sauve. Les assiégeans n'écoutant que le ressentiment ne voulaient point lui faire de quartier. Trois Capitaines des troupes des trois Etats, à la tête de mille guerriers intrépides, montèrent à l'assaut; et malgré leur résistance désespérée, les assiégés furent obligés de se retirer dans une tour, où menacés de périr par le feu, la plupart prirent le parti de se rendre à discrétion à un ennemi implacable, pour avoir le tems de se confesser avant leur sup-

plice. Il n'en restait que 18 qui eurent la tête tranchée. La fureur de la vengeance aveugla les vainqueurs au point de ne faire grace qu'au seul valet du Commandant, parce qu'il leur avait servi de bourreau.

Trop prodigues du sang de leurs ennemis, les Suisses de ce tems l'étaient encore plus du leur. Ils emportaient les places les plus fortes l'épée à la main, le plus souvent sans artillerie, sans siége régulier, au travers de tous les dangers, en livrant des assauts avec la plus grande témérité. Leurs ennemis étonnés n'osaient souvent les attendre. Ainsi de faibles détachemens s'emparèrent dans quelques mois des châteaux de *Romont*, de *Grand-court*, de *Lamolière*, de *Ste. Croix*. Le bruit de ces exploits brillans enflammait d'une ardeur guerrière la jeunesse de toute la Suisse, et tous les jours de nouveaux essaims de volontaires allaient se joindre à eux.

En se portant d'*Orbe* à *Morges*, ils pillèrent et brûlèrent le château de *Lasarra*, dont le Baron avait fait cependant ses soumissions. A *Cossonay*, ils furent joins par le contingent de *Lucerne*; à Lausanne ceux des autres Cantons vinrent grossir une armée qui seule avait déja eu tant de succès. La ville et le chapi-

tre de *Lausanne* envoyèrent des députés aux Généraux pour les assurer de leur obéissance et demander la paix. Ils l'obtinrent moyennant une contribution de deux mille florins. Les quatre paroisses de Lavaux pour cinq mille.

Jusques là le Comte de *Romont* qui avait commencé la guerre si légérement, ne s'était pas montré en état de la soutenir. Il avait cependant assemblé une petite armée à *Morges*, sur le lac Léman, à huit lieues de Genève, avec le secours de son frère, l'Evêque de cette ville. Mais la terreur qui précédait celle des Suisses ne lui permit pas de l'attendre; il se retira précipitamment en Franche-Comté. La garnison même de *Morges* s'enfuit avec lui. La ville envoya ses clefs au vainqueur, et lui livra ses magasins. Mais quoiqu'elle se fut rachetée du pillage, une troupe indisciplinée, en sortant de la ville en emporta les meilleurs effets et y mit le feu. De là, jusques à *Nyon* et à *Genève*, aucun obstacle n'arrêtait plus les Confédérés, aussi les chefs se disposaient-ils à tirer vengeance des secours que cette dernière ville avait fournis à son ennemi, quoiqu'elle n'eût fait en cela

que d'obéir à son Evêque, et qu'elle ne lui eût fourni que six cents hommes (*a*).

Aussitôt qu'on fut informé à Genève de l'approche des Confédérés, on leur envoya des députés à Morges, pour les prier de ne point exposer la ville aux excès qu'une soldatesque irritée et avide de pillage ne manquerait pas d'y commettre. Ils représentèrent la perte qui en résulterait pour les Suisses eux-mêmes, et les Allemands intéressés dans le commerce des Genevois; mais ce qui fut sans doute plus persuasif, ils offrirent une rançon qui, après quelques débats fut fixée à 26000 florins. Un des députés resta en otage pour sureté du payement qui ne put s'effectuer qu'avec de grandes peines, et au moyen d'emprunts et d'impôts très-onéreux (*b*). Tel fut le prix que les Genevois retirèrent de leur condescendance pour leur Evêque, résultat que leurs Sindics avaient prévu lorsqu'ils s'étaient opposés autant qu'ils l'avaient pû, à épou-

---

(*a*) Spon Hist. de Geneve. L. c.

(*b*) Les Chroniques Bernoises de *Schilling* et de *Tschachtlan* disent que les Genevois n'en payèrent qu'une petite partie. Les registres publics de Genève prouvent le contraire. (Voyez la note ci-dessus citée de l'histoire de Genève de Spon. T. 1.)

ser une querelle qui leur était étrangère. Mais instruits par cette fâcheuse expérience, l'Evêque et le peuple ne tardèrent pas à la mettre à profit. Quoi que ce fait n'appartienne qu'à l'année 1477, nous le rapporterons à présent, pour ne pas interrompre trop souvent notre récit. L'Evêque rechercha donc dans la suite l'amitié des Cantons, et ce qui intéresse surtout l'histoire de la liberté des Genevois, ils obtinrent de l'Evêque et de son Chapitre, à la même occasion, une déclaration portant qu'ils ne pourraient jamais être contraints à l'avenir à prendre les armes pour aucun Prince, ni aucun Etat étranger, mais seulement pour la défense de la ville et de son territoire (*a*).

La campagne allait finir. Les chefs de l'armée reçurent le serment du peuple Vaudois à Lausanne, à Rue et à Romont. Ils laissèrent des soldats des quatre Etats de Berne, Lucerne, Fribourg et Soleure, en garnison à *Grandson* et à *Yverdon*; mais ils firent la faute d'abandonner les châteaux d'*Orbe* et de *Joigne*, et de négliger ainsi un passage important,

(*a*) Voyez les preuves par l'histoire de Genève, T. 3. p. 337. (Litt. Episcopi quod cives non teneantur de exeundo cum armis civitatem. 1477.)

par où *Charles* de Bourgogne pénétra chez eux sans difficulté l'année suivante.

Ce fut ainsi que dans cette courte campagne la plupart des châteaux et des villes où il y avait quelques richesses furent mises à contributions, où livrées à la férocité du soldat. C'est avec cette cruauté que les Confédérés traitaient un peuple voisin qui aurait vêcu en paix avec eux, si ses maîtres ne l'eussent forcé à leur faire la guerre, qui eut même à leur exemple conquis sa liberté, si on eut voulu l'aider, et qui au fond de son cœur ne désirait rien autant que de les avoir pour amis et protecteurs. Mais il n'arrive que trop souvent qu'une nation qui a brisé avec un noble courage le joug sous lequel elle gémissait, devenue victorieuse et libre, devient aussitôt l'ennemie de la liberté des autres. Elle a versé son sang pour défendre ses propriétés, elle le verse pour ravir celles de ses voisins; depuis qu'elle n'a plus d'esclaves, elle se peuple de tyrans.

Pendant que les Cantons s'engageaient ainsi de plus en plus dans cette guerre contre le Duc de Bourgogne, ce Prince acquérait tous les jours de nouveaux moyens de la soutenir. Il accablait sans peine du poids

de sa puissance *René*, Duc de Lorraine, l'allié fidèle des Suisses que le Roi d'Angleterre avait abandonné, il envahissait ses Etats, et entrait enfin en triomphe dans *Nancy*. Il faisait sa paix avec l'Empereur, en accordant à son fils Maximilien sa fille unique et son héritière. Enfin, il concluait avec Louis XI, à *Vervins*, une trêve de neuf années. Quoique Louis se fut réservé le droit d'y faire comprendre ses alliés, et nommément les Cantons, ceux-ci ne firent aucun usage de cette réserve. Est-ce trop mal penser de Louis XI que de conjecturer qu'il ne les en pressa pas? Comment les Suisses, dans une circonstance aussi critique, auraient-ils négligé de demander à être compris dans cette trêve si le Roi les y eut invités. On croit voir dans un passage de Comines qu'ils furent un moment très irrités contre lui (*a*),

(*a*) Voyez les mémoires de *Comines*, (Préface de l'Abbé Lenglet Dufresnoy) *Comines* n'explique pas si ce fut à cette occasion comme il est assez vraisemblable, que les Suisses mécontens de n'être pas secondés par Louis XI, comme ils s'y étaient attendus, répondirent courageusement à ses envoyés : *Dites au Roi que s'il ne se déclare, nous nous appointerons et nous déclarerons contre lui. Il craignait qu'ils ne le fissent, mais d'autre part, de se déclarer contre le Duc n'avait nul vouloir.* (Voy. L. 5. C. 2.)

mais il sut sans doute les calmer, ou les tromper par ses protestations ordinaires qui lui réussissaient toujours, et il jouit pleinement encore cette fois des fruits de sa politique favorite, qui consistait à armer ses voisins les uns contre les autres, et à profiter des disgraces de celui qui ſuccombait. Heureux pourtant dans cette occasion d'avoir pour ami un peuple simple et droit, fidèle à ses engagemens, perſévérant dans ses desseins, qui méprisait les ruses des cours, et les menaces de ses ennemis, et qui comptait avec raison sur les ressources d'un courage que rien ne pouvait ébranler.

Charles étant maître de Nancy vers la fin de l'année (*a*), ne s'y arrêta que peu de tems. L'ambition et la vengeance pressaient
1476. sa marche, et dès le mois de Janvier, il entra en Franche-Comté, avec son armée victorieuse, dont l'approche seule devait, à ce qu'il croyait, faire rentrer les Suisses dans l'enceinte de leurs montagnes.

Cette conquête n'eut pû cependant ajouter beaucoup à la puissance du maître des deux Bourgognes et des Pays-Bas. Aussi ne la regardait-il que comme un chemin court

(*a*) Le 30 Novembre 1475.

et facile pour porter ses armes dans les riches contrées de l'Italie. La maison de Savoie lui était dévouée. *René*, Roi de Sicile, lui faisait espérer la Provence. Il se persuadait qu'alors personne ne disputerait le titre de Roi au Prince le plus riche de l'Europe, qui régnerait d'une mer à l'autre, et dont la puissance affermie sur de pareils fondemens, séparant l'Allemagne de la France, était placée de manière à tenir la balance entre ces deux Empires, et à occuper le premier rang en Europe.

Il était si préoccupé de ces idées flateuses, que quand *Rodolphe*, Comte de Neufchatel, effrayé du danger des Suisses et du sien propre, voulut lui faire des propositions pacifiques, *Charles* ne les accueillit qu'avec le plus grand mépris. On a prétendu que les Suisses eux-mêmes lui envoyèrent aussi directement des députés pour lui offrir la paix, et selon *Comines*, un de ces députés lui représenta, pour l'y déterminer, la pauvreté de son pays, qui était telle, disait-il, qu'il n'y trouverait pas la valeur des éperons dorés de ses cavaliers et des mors de leurs chevaux. S'il faut en croire ce même auteur, les Suisses commençant à craindre de succomber dans

une lutte aussi inégale, lui offrirent d'acheter la paix par la cession du Pays-de-Vaud, le renoncement à l'alliance de la France, et la promesse de tenir à ses ordres un corps de six mille hommes armés pour une très-petite solde. Mais les Chroniques Suisses de ce tems contredisent ce fait, et de pareilles propositions ne semblent d'ailleurs pas compatibles avec l'idée qu'on a dû se faire de la bravoure et de la fierté de la Nation.

Si l'on veut croire cependant que des ouvertures de paix ayant été faites par quelques Suisses, elles furent surement rejettées avec mépris par le Duc. « A rien ne voulut „ le dit Duc entendre, ajoute *Comines*, et jà „ le conduisait son malheur ".

Le Comte *Rodolphe* de Neufchatel, à qui son grand âge ne permettait plus d'endosser la cuirasse, prit le parti de se mettre lui-même et ses Etats sous la protection des Cantons, et de recevoir une garnison à Neufchatel de deux cents Bernois, de cent hommes de Soleure et de cent de ses Etats d'Allemagne. Il fit garnir les postes les plus importans de la Comté par d'autres levées

(*a*) Schilling, Tschachtlan ap. Tscharner. T. II. p. 102.

d'hommes

d'hommes faites à *Landeron*, à *Bienne*, à la *Neufville* et à *Cerlier*.

Qu'on nous permette de rapporter encore ici quelques passages de la Chronique de Neufchatel que nous avons déja-citée (*a*). Le langage naïf d'un auteur contemporain prête des couleurs que rien ne peut imiter au tableau d'un grand événement dont il a été le témoin. Les sentimens qui l'ont agité, les détails dont il rend compte, semblent placer le lecteur sur la scène même.

« A grandes chevauchées venait le Duc » Charles avec moult gendarmes, de pied » et de cheval, espandant la terreur au loin » par son ost (son armée) innombrable. Là » étaient cinquante mille, voire plus, hom- » mes de guerre de toutes langues et con- » trées, (*b*) force canons et autres engins de

(*a*) Voyez ces fragmens rapportés dans les *Recherches sur l'histoire Helvétique du Chancelier Boyve*, p. 176 et suiv.

(*b*) Le Duc, dit *Comines*, avait assez grande armée, car de Lombardie lui venaient à toute heure gens, et des sujets de cette maison de Savoie, et il aimait mieux les étrangers que ses sujets.... Son artillerie était très-grande et bonne, et était grande pompe en cet ost pour se montrer aux Ambassadeurs qui venaient d'Italie et d'Allemagne.

„ nouvelle facture, pavillons, et accoutre-
„ mens tout reluisants d'or, et grande bande
„ de valets, marchands, et filles de joyeux
„ amour. Semblable multitude bruyait de
„ loin, et baillait épouvantement aux
„ confins. . . . . .

„ Le Grand Duc Charles ayant cheminé
„ sur *Jougne*, vint poser son ost devant
„ Grandson, où par vanitude et superbie
„ fit montre de ses puissances et richesses si
„ grandes que pareilles ne furent oncques
„ par deçà. Les Seigneurs des Ligues (Les
„ Suisses) avaient huit cents des leurs dans
„ la chétive *Grandson*, enjoint à iceux de la
„ tenir et défendre à outrance, à quoi ne
„ faillirent. Assauts, un dessus l'autre, tours
„ et murailles ja dépiécées (détruites) ne
„ peuvent abattre le courage des assail-
„ lis. Ains se ruent-ils comme lions, de jour
„ de nuit, dessus les assaillans. (On tenta
„ inutilement de leur porter des secours.)
„ Le Duc *Charles* desirant passer outre, se
„ courrouce, jurant en sa coutume par *St.*
„ *George*, que si incontinente tradition ne se
„ fait, pendus seront ces vilains. Ceux du
„ dedans répondent que portes ne portelles
„ ouvertes ne seront sans exprès vouloir de

» Messieurs des alliances... Le Bourguignon
» oyant ça les trompe par traitreuse faintise,
» leur promettant vie et bague sauve. Ceux-
» ci décrus plus de moitié, et la nourriture
» non loin de défaillir, baillant créance à la
» parole du Bourguignon viennent à lui, qui
» par horrible méchanceté fait pendre ces
» gens de bien, aimant mieux conquester
» par abjecte tromperie que selon Dieu et
» raison.

» Sur ces entrefaites les alliances (les Suis-
» ses) cuidant (croyant) porter aide aux
» leurs de Grandson arrivent à Neufchatel
» à grands saults, avec chants d'allégresse
» et formidable suite (seize mille disait l'un,
» vingt mille disait l'autre) tous hommes de
» martials corsages, faisant peur et pourtant
» plaisir à voir. Incontinent informés par
» nos gens de la déloyauté et cruauté du
» Duc, et misérable condition des braves
» de Grandson, les dits Messieurs des ligues,
» témoignerent courroux si furieux que dire
» ne se peut, jurant tous que vengés se-
» raient leurs frères par sang et vie sans nul
» répit... Et le second jour de Mars se
» rassemblerent en belliqueuse ordonnance
» résolvant de courre sur aux Bourguignons,

„ sans plus attendre les bandieres de Zurich
„ et gens de cheval tard.

„ D'autre part et en la même heure, le „ Duc Charles avançait à grand bruit de „ trompes et de clairons.... Tost appa- „ raissent devant les batailles des Ligues les „ gens d'armes Bourguignons superbement „ accoutrés. Là se trouve le Duc avec ses „ plus amès Chevaliers. Les ligues décou- „ vrant toute la fourmilliere des Bourgui- „ gnons proche *Concise*, font planter en terre „ piques et bandieres, et d'un commun ac- „ cord à genoux requièrent faveur du Dieu „ fort. Ce que le Duc voyant jure disant „ *par St. Georges ces canailles crient merci. Gens* „ *des canons, feux sur ces vilains.* Telles paro- „ les ne lui servent de rien. Les Ligues com- „ me grêle se ruent dessus les siens, taillant, „ dépiesçant de çà de là tous ces beaux „ galants. Tant et si bien déconfits furent „ en vauderoute ces pauvres Bourguignons „ que semblent-ils fumée épandue par vent „ de bize".

Avant que de suivre plus loin le récit de la Chronique, nous devons rapporter divers faits importans dont elle ne fait pas mention, et mieux développer quelques-uns de

ceux qu'elle ne fait qu'indiquer. Ce n'était qu'une partie de l'armée Bourguignonne que les Suisses rencontrèrent à Grandson. Le Comte de Romont avec un autre corps avait pris les devants, et pénétré en Suisse par *Joigne*, dont il avait réparé les brêches à la hâte. Il s'était ensuite porté sur la ville d'*Yverdun* et s'en était emparé par surprise, mais il avait échoué devant le château, où les restes de la garnison lui firent éprouver une résistance opiniâtre qui le força à se retirer. Une autre partie de l'avant-garde des Bourguignons s'était répandue dans le Pays-de-Vaud, et avait occupé *Aubonne*, *Morges* et les environs. C'est alors aussi que la ville de *Grandson* avait été surprise par les Bourguignons, guidés par un Moine qui les y avait fait entrer de nuit. Le commandant *Brandolf de Stein*, Bernois, étant tombé entre leurs mains, ils lui avaient fait mettre la corde au cou, et l'avaient présenté à la garnison du château dans cet état, espérant de l'effrayer, mais ce fut sans succès, et ils emmenèrent leur prisonnier avec eux.

Enfin le centre de l'armée ennemie, commandée par le Duc *Charles*, s'avança par *Joigne*, le 8 Février. Le 12 du même mois il

entra dans *Orbe*, où il s'arrêta quelques jours, et le 19 il alla camper devant *Grandson*. Ce camp ressemblait plus à une ville opulente et occupée de plaisirs et de fêtes, qu'à un rassemblement de guerriers. On y comptait, dit *Schilling*, plus de trois mille femmes. Charles y déployait une magnificence extraordinaire. Plusieurs Princes et grands Seigneurs qu'il avait amenés avec lui imitaient cet exemple qui contrastait singulièrement avec la simplicité et la pauvreté de l'ennemi contre lequel ils marchaient.

La tente du Duc était placée avantageusement sur une hauteur près de l'extrêmité du lac de Neufchatel, qui porte encore aujourd'hui son nom, et d'où la vue s'étendait au loin sur ce lac, et offrait un poste facile à défendre. La garnison Suisse du château de Grandson était forte de 500 hommes, car la ville n'avait pu tenir contre l'artillerie de l'ennemi, et un second assaut. Les Bourguignons y étaient entrés sans pouvoir empêcher les Suisses de se retirer dans le château. Divers accidens ne leur permirent pas de soutenir ce second siége mieux que le premier. Leur maître d'artillerie, *Jean Tillier*, fut tué. Une partie de leur poudre prit feu. Le se-

cours des Bernois qu'on leur envoyait par le lac ne put aborder à cause des batteries de l'ennemi qui en gardaient les bords. Le Duc leur envoya un gentilhomme Bourguignon, nommé *Ronchant*, qui leur persuada qu'il y avait de la division entre les Cantons, qu'ils ne seraient point secourus, et qu'ils obtiendraient la vie sauve, s'ils acceptaient sur le champ la capitulation que le Duc lui-même leur offrait.

Le commandant Jean *Wuller* prêta l'oreille à ces paroles trompeuses. Son exemple entraîna le reste de la troupe qui se laissa désarmer et conduire dans le camp Bourguignon. Le Duc consulta ses principaux généraux sur ce qu'il devait en faire. Le Comte de *Romont* irrité du traitement fait à ses sujets du Pays-de-Vaud, les deux frères *Louis* de *Château Guyon* et *Hugues d'Orbe* qui avaient de semblables sujets de plaintes (*a*). Le Comte *Philippe* de Neufchatel, quoique fils

(*a*) Ils étaient trois frères, fils de Louis de *Chalons*; l'aîné nommé *Guillaume* était Prince d'Orange, *Louis* commandait la cavalerie à la bataille de Grandson où il fut tué. *Hugues*, Seigneur d'Orbe et de Grandson avait épousé une Princesse de Savoye, nièce de Louis XI.

du Margrave *Rodolphe* qui avait pris parti pour les Suisses, et l'infâme *Ronchant*, lui-même, opinèrent à la mort, et ils firent aisément adopter cet avis à un Prince accoutumé à se venger en barbare de ses ennemis et à se jouer de ses promesses. Le lendemain et le jour suivant, 450 de ces malheureux furent les victimes de leur confiance en sa parole. Une partie fut pendue à des arbres autour de la ville, une autre précipitée dans le lac.

Le 29 Février & le 1 Mars.

Pendant que cela se passait, les Bernois rassemblaient près de *Morat*, mais non sans difficulté, une petite armée d'environ huit mille hommes. Ils attendaient avec impatience les secours de leurs alliés. Ceux des Cantons étaient encore éloignés, et ne voulaient s'engager à servir que dans les batailles et non dans les siéges. Ceux de la Basse Ligue au Nord du Rhin montraient encore moins de zèle, tant la puissance et la vengeance de *Charles* leur paraissaient redoutables.

Cependant les contingens de *Fribourg*, de *Soleure* et de *Bienne* arrivèrent, et alors les Bernois se crurent assez forts pour s'avancer jusques à Neufchatel. Ce fut là qu'ils appri-

rent le traitement barbare fait à leurs frères de Grandson. Alors aussi leur courage enflammé par un sentiment profond d'indignation fut encore soutenu par l'arrivée des secours des autres Cantons.

Charles avait pris poste à *Vaumarcus*, château situé sur un rocher qui commande le grand chemin, à l'entrée de la Comté de Neufchatel. Il ordonna à son armée de se préparer à attaquer les Suisses le jour suivant. Plusieurs de ses généraux essayèrent de l'en détourner, mais Charles ne prenait conseil que de sa confiance orgueilleuse en ses forces, et de son mépris pour ses ennemis. Par *St. George*, disait-il à ses soldats, *nous détruirons bientôt tous ces chiens d'allemands, et tout ce qu'ils possédent sera à vous.*

Conformément à cet ordre, la cavalerie Bourguignone sortit du camp le lendemain, et s'avança jusques à une espèce de défilé entre le coteau où est *Vaumarcus*, et la Chartreuse dite de la *Lance*, située plus à l'Ouest, au bord du lac. Ce fut là que le combat s'engagea. Ce terrein coupé et inégal était peu favorable à une armée dont la cavalerie faisait la principale force. Les Suisses au nombre d'environ 18000 hommes y rencontrè- Le 9 Avril 1476.

rent les Bourguignons, et sans continuer le siége du château de *Vaumarcus* sur lequel ils avaient commencé à tirer, ils cherchèrent à s'emparer du défilé gardé par un jeune gentilhomme, nommé *Rosinbo*, avec cent archers. L'attaque fut si impétueuse que *Rosinbo* fut précipité avec sa troupe sur la Chartreuse, et le défilé tomba au pouvoir des Suisses.

Parvenus alors sur la hauteur de Bonvillars et de Champagne, ils découvrirent toute la cavalerie Bourguignone qui ne s'attendait pas à les voir arriver si promptement. Ce fut alors que les Suisses se mettant à genoux pour se recommander à Dieu, comme nous l'avons déja rapporté d'après la Chronique Neufchateloise, le Duc se persuadant qu'ils demandaient quartier, cria de faire feu sur eux sans pitié, avec toute son artillerie. Des acclamations de ses gens répondirent à cet ordre, et *Louis de Château Guyon* fit ses dispositions pour l'exécuter.

Les troupes de Berne, de Fribourg, de Schwitz, et de Soleure formaient un quarré dont le front était défendu par leurs longues piques; au milieu était leur bannière, et d'autres détachemens de leur armée accouraient pour se joindre à eux. Les Bourgui-

gnons les chargèrent trois fois, et à la troisième attaque, un Bernois, nommé *Hausen* de *Grub*, tua leur Commandant *Château Guyon*, et les poursuivit jusques à un moulin voisin. Le Duc étonné de ce que ce seul bataillon faisait reculer toute son avant-garde, s'écria: *que deviendrons-nous, puisque nous n'avons pû vaincre cette poignée de monde?*

La plaine élevée au-dessus de ce lieu offrait au Duc la facilité de déployer sa cavalerie. Mais elle ne partageait point son ardeur. Celle des Suisses était extrême. Leur cri de guerre était *Grandson*, *Grandson* qui les excitait à la vengeance en leur rappellant le sort cruel de leurs compagnons. Les premiers rangs des Bourguignons ayant été ainsi repoussés, jettèrent le désordre et l'épouvante dans le gros de l'armée qui n'était pas encore toute sortie du camp. La terreur y devint générale. Elle se dispersa, et ne songea qu'à fuir, abandonnant armes, tentes et bagages. Les Suisses, dit encore *Schillings*, qui était présent, les chassèrent devant eux comme un troupeau de bétail.

Les vainqueurs fatigués d'une longue marche, du combat, et du poids de leur armure ne les poursuivirent que jusques à *Montagny*,

à une demi lieue à l'Ouest de *Grandson*. Il est bien vraisemblable aussi que la crainte d'être prévenus les uns par les autres dans le pillage d'un camp qu'on savait rempli de richesses modérait l'ardeur de la poursuite, et que l'amour du gain fit ici, comme il n'arrive que trop souvent, une diversion fâcheuse à l'amour de la gloire.

Arrivés à *Montagny*, ils se jettèrent à genoux pour rendre grace à Dieu de la victoire signalée qu'il leur accordait sur un ennemi qu'on avait cru invincible. Peu après le combat, ils furent joins par huit cents Chevaliers et Gendarmes de Bâle, de Strasbourg et d'Autriche. Les Suisses ne perdirent pas plus de 50 hommes dans cette célèbre journée. Suivant leurs Chroniques, le Duc avait eu sous ses ordres 60000 combattans, et mille seulement restèrent sur le champ de bataille, parmi lesquels on ne compta que sept hommes d'armes (*a*). De ce nombre était *Louis de Château Guyon*, dont nous avons parlé. *Tout le demeurant*, dit *Comines*, *s'enfuit*, *et le*

(*a*) On donnait ce nom aux cavaliers qui étaient Gentilhommes, et dont chacun avait ordinairement cinq ou six hommes à pied ou à cheval à sa suite.

Duc aussi. Et il devait se mieux dire de lui que l'on ne fit du Roi Jean de France quand il fut pris à la bataille de Poitiers, savoir qu'il perdit honneur et chevance en ce jour (b).

Trente Gentilshommes qui s'étaient retirés dans le château de Grandson se rendirent à discrétion aux Bernois et Fribourgeois. Ils en réservèrent trois ou quatre des plus jeunes pour racheter *Brandolf de Stein.* La mort des autres expia celle des leurs dont les corps étaient encore exposés sur les murs de la ville. Après le combat, douze des officiers les plus distingués de l'armée, Zurichois, Bernois et Bâlois furent créés Chevaliers sur le champ de bataille. Cent et vingt pièces d'artillerie furent envoyées par eau à *Nidau*, où l'on en fit le partage. Le reste du butin fut immense. On trouva quatre cents tentes de soye, dont une partie brodées en or et en perles, six cents bannières et drapeaux, plus de quatre quintaux de vaisselle d'argent, les sceaux du Duc, et de son frère *Antoine* le bâtard de Bourgogne, les marques de l'ordre de la toison d'or, beaucoup d'argent monnoyé, beaucoup de reliques, de joyaux et de pier-

(b) Mémoires de Comines. L. 5. c. 1.

reries, et entr'autres ce fameux diamant dont on a tant parlé, et sur lequel il y a eu des opinions si différentes.

L. 5. c. 2. " Selon *Comines*, ce diamant qui était un „ des plus gros de la Chrétienté, et ou pen„ dait une grosse perle, fut levé par un Suisse; „ et puis remis en son étui, puis rejetté sous „ un chariot, puis le revint querir, et le ven„ dit à un Prêtre pour un florin. Celui là „ l'envoya à leurs Seigneurs de Berne qui lui „ en donnèrent trois francs ". Les Chroniques du pays ajoutent qu'à Berne il fut vendu à des Gênois qui le revendirent au Duc de Milan, d'où il passa enfin sur la thiare du Pape Jules II. L'Editeur des mémoires de *Comines*, et d'autres historiens Français prétendent au contraire que ce diamant est le même qui pendant plus d'un siécle a été le premier diamant de la couronne de France, et qui portait le nom de *Sancy*, parce qu'il venait de *Harlay de Sancy* qui l'avait acheté du Prince Portugais, Don *Antonio*, Prieur de *Crato*. Enfin une troisième opinion qui parait fondée sur de plus sures autorités, veut que ce fameux diamant se trouve encore aujourd'hui en Espagne parmi les joyaux de la Couronne. Jacob *Fugger*, dans son *miroir*

d'honneur de la maison d'Autriche (*a*), auteur très-bien instruit et très-digne de foi, assure que quelques années après la bataille où ce diamant fut perdu, on l'offrit avec plusieurs rubis à son grand oncle *Fugger*, connu par ses grandes richesses, qui l'acheta des Suisses pour 47000 florins, qu'il se proposait de le revendre à *Maximilien* d'Autriche, gendre du Duc de Bourgogne, afin qu'il restat aux héritiers de cette maison, et dans la Chrétienté; que dans cette vue, il avait refusé des propositions très-avantageuses du Sultan *Solyman*, que les circonstances ayant empêché Maximilien et ses fils Charles Quint et Ferdinand, de faire une acquisition aussi couteuse, il resta pendant 40 ans entre les mains de ses parens et les siennes, qu'enfin lui *Jacob Fugger*, auteur de ce récit, n'ayant plus d'espérance de le conserver à la maison d'Autriche, le vendit à Henri VIII, Roi d'Angleterre, que sa fille la Reine Marie en fit

(*a*) Voyez un extrait de cet ouvrage d'après une copie faite par l'Auteur lui-même dans la Bibliothéque de Baviere, in-fol. T. 11. cité par Leon-Meisters Haupt-Scènen des Helv. Gerch. T. 1. p. 89. et suiv. Voyez aussi le voyage de *Sinner* dans la Suisse occidentale T. 1. p. 269.

présent à Philippe II son époux, et qu'ainsi après avoir été perdu, et retrouvé plusieurs fois, puis comme ignoré et caché longtems, il était enfin retourné à cette même maison d'Autriche, à laquelle il l'avait destiné.

Mariette dans son savant *traité des pierres gravées*, observe que ce diamant était épais et taillé pyramidalement, et que si on ne le reconnait pas en Espagne parmi les pierreries de la Couronne, c'est qu'on l'aura retaillé depuis et qu'on en aura fait un brillant.

Il est tems de revenir à d'autres suites plus importantes de la bataille de Grandson dont cette digression nous a peut-être trop écartés. Le partage d'un si immense butin (*a*) occupa tellement l'armée des Confédérés, qu'elle oublia quelques jours le château de *Vaumarcus*, et la garnison que le Duc y avait laissée. Quand ils voulurent la prendre, il n'était plus tems. Elle avait réussi à s'évader

(*a*) Les historiens du tems estiment qu'il était de plus d'un million de florins, somme énorme pour ce tems là. Mais il faut observer qu'ils ne parlent que de ce qui fut mis en commun pour être partagé, et qu'ils ne font point entrer en compte ce qui fut pris et détourné dans le pillage.

dans

dans la nuit. Il fallut se contenter de piller et de brûler le château, après quoi chacun ne songea plus qu'à emporter chez lui sa part du butin, et on oublia un ennemi qui avait repassé les monts et dont on croyait être pour jamais oublié. Mais ces richesses si facilement acquises, et le plus souvent aussi facilement dissipées, produisirent chez les Suisses un effet durable et trop ordinaire. Elles leur en firent desirer de nouvelles. La soif de l'or s'allia à l'amour de la patrie et de la gloire, et le corrompit. La guerre ne fut dès lors, surtout aux yeux des jeunes gens, qu'un moyen sûr et prompt de faire fortune. L'agriculture fut souvent négligée. Enfin les pensions et les présens de la Cour de France vinrent prêter encore un nouvel attrait à ce métier, que la seule nécessité de défendre sa patrie peut annoblir, ou même justifier aux yeux de la raison (*b*).

Le Duc de Bourgogne n'avait fait à *Grandson*, à ce qu'il semble d'abord, qu'une perte facile à réparer, mais dans la réalité, sa puissance militaire, sa réputation, son empire

(*b*) Depuis ce tems, dit *Comines*, la plupart des Suisses ont laissé le labeur pour se faire gens de guerre. Livre 5. c. 1.

sur ses sujets, son ascendant sur ses voisins, avaient reçu une atteinte fatale, et le rapide déclin de sa grandeur date de cette époque.

L.V. c.5. Il faut entendre *Philippe de Comines* sur ce sujet. Ce sont des réflexions de ce genre faites par un homme d'Etat, qui avait été initié dans les plus grandes affaires, et connaissait personnellement les principaux personnages de son tems que l'histoire doit recueillir, si elle veut intéresser et instruire.

« La douleur que le Duc eut de la perte
» de la bataille de Grandson, dit *Comines*,
» lui troubla tant les esprits qu'il en tomba
» en grande maladie. La tristesse mua sa
» complexion, et depuis la dite maladie il
» ne fut si sage qu'auparavant, mais beau-
» coup diminué de son sens.

» Et telles sont les passions de ceux qui
» n'eurent jamais adversités, et sur tout les
» Princes qui sont orgueilleux, et ne cher-
» chent les vrais remèdes. Car en ce cas et
» semblables le premier refuge est de re-
» tourner à Dieu, et connaître ses méfaits.
» Après cela, fait grand bien de parler à
» quelque ami de ses affaires privées, et de-
» vant lui, plaindre ses douleurs, car cela
» allége le cœur & le reconforte. Enfin il

„ faut prendre autre remède par quelque „ exercice et labeur, et non point le chemin „ que prit le Duc de se cacher ou tenir so- „ litaire. Car pour ce qu'il était terrible à „ ses gens, nul n'osait s'avancer à lui don- „ ner confort ou conseil.

„ Pendant ces six semaines ou environ „ qu'il vécut presque seul, plusieurs nou- „ veaux ennemis se furent déclarés, les amis „ refroidis, et les sujets rompus et défaits, „ et commençaient à entrer en murmures ; „ et à avoir leur maître en mépris. Combien „ de gens lui devinrent alors ennemis qui le „ jour auparavant se feignaient amis ? Et „ pourquoi *avait-il commencé cette guerre* (*a*) ? „ *après les offres qui lui avaient été faites*, et con- „ tre telles gens que ceux avec lesquels il „ eut affaire, où il ne pouvait y avoir nul „ acquêt... Cela sera bel exemple, ajoute „ *Comines*, pour les jeunes Seigneurs qui fol- „ lement entreprennent sans connaître ce qui „ peut leur en advenir, et méprisent le con- „ seil de ceux qu'ils devraient appeller.

(*a*) Ainsi *Comines* ne regardait pas les Suisses comme les auteurs de la guerre. Son témoignage confirme donc ce que nous avons dit plus haut sur ce sujet.

Ajoutons que ces exemples ne sont pas rares, mais ce qui l'est beaucoup, c'est que les jeunes Seigneurs, ou plutôt les ambitieux de quelque classe qu'ils soient, sachent en profiter. Heureux du moins ceux qui avant leur chûte étaient aimés et estimés. Il leur reste des amis, des espérances et des consolations, mais un tyran perd tout quand on cesse de le craindre. *Charles* en fournit un exemple frappant. Tous ses alliés se déclarerent successivement contre lui.

„ Le Duc de Milan, dit *Comines*, ayant „ sçu son avanture en eut grande joye, no„ nobstant qu'il fut son allié, et qu'il lui „ eut envoyé pour faire alliance une grande „ ambassade, il n'y avait que trois semaines".

Le Roi *René* de Sicile, qui avait voulu le faire son héritier, et lui céder la Provence, abandonna ce projet, et se reconcilia avec le Roi Louis XI. Alors aussi ce Prince ne dissimula plus la haine et la jalousie dont il était animé contre lui. La Duchesse de Savoye alla faire aussi sa paix avec son frère, et renoncer entre ses mains à son alliance avec le Duc.

„ Enfin, ajoute *Comines*, de tous côtés en „ Allemagne commencerent à se déclarer

„ gens contre le dit Duc, et les villes Im„ périales et autres s'allièrent avec ses enne„ mis, et semblait qu'il y eut grand pardon „ à lui mal faire.

Louis XI s'était avancé jusques à Lyon pour être plus près du théâtre de la guerre, dans laquelle il voyait son rival s'engager si imprudemment. Instruit des succès des Cantons, il fit éclater sa joie, et leur adressa des félicitations bien sinceres sans doute, puisque l'événement lui faisait voir l'extrême différence de les avoir pour amis ou pour ennemis.

Le Duc de Bourgogne jusques là découragé et abbattu semblait oublier le soin de sa vengeance. Mais cette fatale passion se ralluma enfin dans son cœur. Il sortit de sa retraite, et comme entraîné par sa malheureuse destinée, ou plutôt par son orgueil indomptable, il reprit avec une ardeur nouvelle tous ses projets homicides, contre un peuple avec lequel il était tems encore de faire une paix que tout semblait lui conseiller.

Il rassembla à *Nozeroy*, en Franche-Comté, les débris de son armée. Des cloches, des marmites, toute sorte de ferrures furent fondues en hâte par ses ordres, pour réparer la

perte de son artillerie. Des ordres partirent pour lever des hommes et des subsides dans toute l'étendue de sa vaste domination. Dans quelques-unes de ses Provinces des Pays-Bas, les Etats répondirent avec fierté à ses demandes, que si leur Prince était menacé dans sa personne par les Suisses, ils étaient prêts à le secourir aux dépends de leurs vies, mais que s'il n'était question que de continuer une guerre inutile, ils n'avaient plus d'argent et de monde à lui sacrifier.

Le 15 Mars 1476. Lui-même était retourné dans le Pays-de-Vaud, par *Joigne* et par *Orbe*, avec les premiers corps de troupes qu'il avait pû rassembler, et il les faisait camper près de Lausanne. Il attendit longtems dans cette ville que son armée fut pourvue d'armes et de munitions, et eut reçu des renforts. Il tâchait cependant de ranimer par ses discours le zèle de cette armée. Il n'épargnait pas non plus les belles paroles à ses alliés. Il promettait *Fribourg* à la Duchesse de Savoye, et *Berne* au Comte de *Romont*.

Les Bernois informèrent leurs alliés de ces préparatifs menaçans. Ceux-ci consentirent à mettre dans Fribourg une garnison de 1600 hommes, et promirent aussi de concourir à

la défense de Berne, mais la plupart des Cantons refusaient encore de se charger de celle de *Morat* et des autres places du Pays-de-Vaud qu'ils regardaient comme étranger à la Confédération Helvétique.

Les Bernois adressèrent aussi à Louis XI des représentations très-énergiques, sur ce qu'il permettait que les Princes de Savoye ses neveux, et la Duchesse sa sœur, se rendissent les instrumens de l'ambition du Duc de Bourgogne, et le servissent ouvertement dans la guerre qu'il leur faisait. Louis les écouta avec cette bienveillance, cette affection qu'il savait si bien jouer, et les renvoya avec de belles promesses qu'il ne songea guères à tenir, trop content de voir ces deux voisins s'affaiblir l'un par l'autre, et préparer de loin son propre triomphe.

Les Bernois restèrent donc seuls chargés de garder *Morat*. Ils y envoyèrent quinze cents hommes, sous les ordres de l'ancien Avoyer *Adrien* de *Bubenberg*. On rappella de sa terre de *Spietz* dans laquelle il avait été exilé par le parti français, ce vertueux Sénateur qui avait toujours cherché à prévenir une guerre dangereuse, mais qui oubliant tout sujet de plainte personnel était prêt à

verser son sang pour la soutenir dès qu'elle était commencée. Ses troupes lui jurèrent la plus inviolable fidélité, et ses supérieurs lui promirent solennellement de secourir au besoin de toutes leurs forces la place dans laquelle il s'enfermait. 80 Fribourgeois y entrèrent avec lui, et Strasbourg lui envoya un officier d'artillerie et quelques canons.

Les villes de *Vevey* et de la *Tour-de-Pyl* ayant favorisé le passage de quelques soldats étrangers que le Duc faisait venir à son camp de Lausanne en furent cruellement punies. *Zerkinden*, Bailli du *Haut-Simmenthal*, y marcha par l'ordre du Conseil de Berne, leur tua cinq cents hommes, les livra au pillage et aux flammes. Les Vallaisans plus fidèles à leur allié, repoussèrent des Lombards que le Duc avait pris à sa solde, et qui essayaient de passer par leurs terres. Les Confédérés voulaient cependant éviter de rompre ouvertement avec la Duchesse de Savoye qu'ils espéraient de ramener à la neutralité. Les Vallaisans avaient attaqué cette Princesse, et avaient fait quelques conquêtes en Savoye. Pour prévenir les progrès de cette guerre dans laquelle ils craignaient de s'engager, les Bernois de concert avec *Fribourg* et *Uri*, en-

voyèrent des députés aux deux partis, et leur firent signer une trêve, pendant laquelle les Bernois devaient garder St. *Maurice* et *Gundis*, et l'Evêque de Sion le château de *Martigny*.

Les efforts continuels du Duc, pour grossir son armée avaient enfin réussi. Avec des forces très-supérieures en nombre, il se crut invincible, et toujours confiant et présomptueux, il s'affermit encore dans cette espérance quand s'étant avancé jusques à *Payerne*, il eut reconnu par lui-même que les Confédérés n'avaient que quelques centaines d'hommes à lui opposer. Le 27 Mai.

Il résolut donc d'aller assiéger *Morat*, persuadé que cette conquête importante et peu difficile, inspirerait aux nouvelles levées de Lombards, Bourguignons, Savoyards, Flamans, dont son armée était composée en grande partie, l'ardeur qui pouvait lui manquer encore.

Adrien de Bubenberg voyant le danger qui le menaçait au-dehors, et les mauvaises dispositions d'une partie des habitans de la place, fit publier que ceux qui montreraient la moindre crainte seraient sur le champ punis de mort, et voulant les animer aussi par son

exemple, il prit avec lui six cents hommes d'élite, avec lesquels il marcha au-devant des Bourguignons, et repoussa leur avant-garde jusques à *Payerne.*

Le Comte de Romont fut encore plus maltraité dans un grand fourrage qu'il voulut faire du côté d'*Anet*, entre les lacs de Neufchatel, de Morat et de Bienne (*a*). Les paysans armés de tout ce qu'ils purent trouver sous leurs mains, aidés de leurs femmes et de leurs filles, et bientôt après, secourus par les habitans de *Landeron*, de la *Neufville*, de *Cerlier* et de *Neufchatel* les forcèrent à abandonner leur butin, et à se retirer précipitamment à *Estavayer* avec beaucoup de perte.

Le 11 Juin, Charles établit son camp sous les murs de *Morat.* Son armée était de 60000 hommes, et une foule de valets, de marchands et de femmes la suivait, quoiqu'on y étalât moins de luxe et de richesses qu'il n'y en avait eu dans le camp de Grandson.

Le Duc lui-même, avec la plus grande partie de son armée était campé au-dessus de

---

(*a*) *Pour faire sac et pillage*, dit la chronique de Neufchatel, *autour de Morat, et mettre empêchement que icelle ville ne fut ravitaillée.*

la ville du côté de Fribourg. Le Comte de *Romont* avec le reste au-dessous du côté d'*Arberg*. On comptait dans ces deux corps deux mille Chevaliers et Vassaux ou Nobles d'un rang distingué, et plusieurs Princes et grands Seigneurs. Jusques alors les Suisses n'avaient pû mettre sur pied que les 1500 hommes qui étaient dans *Morat*. Mais enfin les sollicitations des Conseils de Zurich & de Lucerne obtinrent des autres Cantons qu'ils feraient marcher leurs contingens en entier. Car jusqu'alors ils s'étaient persuadé que la conquête du Pays-de-Vaud était pour les Bernois le seul objet de cette guerre, et dans cette persuasion ils ne se croyaient pas obligés d'y prendre part. Avant que ces contingens pussent arriver, les Bernois avaient envoyés cinq mille hommes jusques à *Gumines*, où l'on passe sur un pont la rivière de *Sane*, pour s'assurer de ce poste important & de celui de *Laupen*. Les Bourguignons tentèrent de les prévenir et de couper par ce moyen la communication entre Morat & Berne. Leur approche répandit même l'épouvante dans cette dernière ville, qui n'est éloignée de Morat que de six lieues, mais ils furent toujours battus, et le Duc ayant voulu en même tems

donner l'assaut à *Morat*, où son artillerie avait déja fait une grande brêche, ces assauts répétés n'eurent aucun succès; et coutèrent un millier d'hommes aux Bourguignons. Ainsi la valeur de Bubenberg et de la garnison sauva cette place, au sort de laquelle celui de la Suisse était peut être attaché. Alors arrivèrent successivement et de tous les côtés des renforts à l'armée des Confédérés. Les premiers furent des braves d'*Underwald* et de l'*Entlibuch*. Ceux des autres Cantons suivirent. Le Duc *René* de Lorraine dont la derniere espérance après la perte de ses Etats reposait sur le succès de cette guerre, se rendit en qualité de volontaire (et non de général, comme quelques historiens l'ont rapporté) dans le camp des Suisses, avec quatre Comtes de *Biche* et de *Linange*, et 200 cavaliers.

Et vint tout à point, dit la chronique de Neufchatel, *portant grande haine et vindication au Duc Charles, et s'éjouissant d'être témoin.* Le Comte *Oswald* de *Thierstein* amena deux cents gendarmes autrichiens, avec le secours des villes de *Colmar* et de *Schlestadt*. Le Comte Louis d'*Œtinguen* commandait le secours de Strasbourg qui consistait en 400 gendarmes

et 300 arquebusiers. *Bâle* avait envoyé 200 hommes sous les ordres de Pierre de *Roth*, Chevalier. Le Comte de *Gruyère* arriva à la tête de ses propres troupes. Celles de Bienne et de Soleure joignirent après avoir garni le poste d'*Arberg*. Enfin les villes de *Rothweil* et de *Schaffouse* envoyèrent aussi quelques soldats. Au moment où on se préparait au combat, trois mille Zurichois et avec eux 2000 de la Thurgovie, commandés par le brave *Waldman* entrèrent dans le camp. Leur chef fut fait Chevalier et nommé général avant la bataille. Tous ces corps réunis formaient, suivant les chroniques Suisses, une armée de plus de trente mille hommes, dont quatre mille de cavalerie. Selon *Comines*, elle était de 31 mille hommes de pied, et de 4000 chevaux. Elle fut distribuée en trois corps. L'avant-garde, composée des bannieres de *Thoun*, de l'*Entlibuch*, et de la garnison Suisse de Fribourg, était commandée par Jean de *Fögueli* et de Rodolphe de *Wuipens*, sous les ordres de Jean de *Hallville*. Le centre était sous ceux de Jean *Waldman* de Zurich et de *Herter* de Strasbourg. Les bannières de toute l'armée étaient dans ce centre, au milieu d'une forêt de hallebardes, de haches

d'armes et de piques. Un Lucernois, *Gaspar de Hertenstein* commandait l'arrière-garde. Guillaume *Herter*, Chevalier, eut le commandement en chef.

Le 22 Juin 1476. L'attaque commença le 22 Juin. *C'est à ce même jour, dit Hallville*, en menant sa troupe au combat, *que nos ancêtres, il y a cent trente-sept ans ont sauvé à Laupen la République qui périssait. Regardez devant vous*, ajouta-t-il, en leur montrant les Bourguignons, *voyez ces barbares qui ont assassiné vos frères à Grandson. Leur perfidie a déja été punie par la protection de Dieu. Leurs desseins échoueront encore aujourd'hui par la protection des saints Patrons de ce jour.* Le général *Herter* et des cavaliers étrangers craignant que la bataille ne s'engageât trop légérement avaient proposé aux Suisses de retrancher leur camp, pour s'assurer au besoin une retraite. Félix *Keller*, général Zurichois, s'y opposa vivement. Il représenta que les Suisses ne connaissaient point ces sortes de précautions, et que leur usage était d'attaquer l'ennemi, et non de l'attendre derrière un retranchement, et que, si l'intention des Chevaliers étrangers était de combattre de bonne foi pour les Suisses, ils allaient leur en fournir sur le champ l'occasion. Le général se

En 1339.

Tschachtlan Zeitreg.

rendit à ces raisons. La cavalerie étrangère joignit les Suisses. On marcha dès le matin, malgré une forte pluie qui inondait la campagne. Le Duc averti que les Suisses paraissaient, fit sortir une partie de son armée de son camp, et la rangea en bataille derrière une haye vive, au-dessus de *Morat*. Les généraux des Confédérés avaient de la peine à contenir l'ardeur du soldat. Ils lui firent cependant faire la prière, et *Herter* arma dans ce moment Chevaliers le Duc de Lorraine et plusieurs hommes d'armes. A ce moment aussi les nuages se dissipèrent, et le soleil parut avec éclat, ce que les Suisses interprêtèrent comme une déclaration du ciel en leur faveur. Vers le midi, les Confédérés chargèrent avec fureur, mais non sans essuyer une perte assez considérable, causée par l'artillerie des Bourguignons. Ils avaient de la peine à percer la haye, sans rompre leurs rangs. Jean de *Halvill* prévint ce danger. A la tête de l'avant-garde, il tourna les Bourguignons, il s'empara de leur artillerie, se jetta ensuite dans un chemin creux, prit les Bourguignons en flanc, et fondit sur eux avec une telle furie qu'ils furent mis en déroute. Alors le reste de l'armée Confédérée

s'avançant en bon ordre attaqua les troupes du Duc déja ébranlées. Le Duc de Lorraine et ses cavaliers fondirent sur les cavaliers du Duc ; l'infanterie Suisse sur l'infanterie Bourguignone qui ne put soutenir le choc. En même tems, *Adrien* de *Bubenberg*, fit une sortie de Morat, avec six cents hommes, et avec cette troupe intrépide il prit l'ennemi à dos.

Attaqués ainsi de tous côtés, et sur le point d'être enveloppés, les Bourguignons ne pensèrent plus qu'à chercher leur salut dans une fuite précipitée. Mais cette fuite ne fut pas aussi aisée pour eux qu'elle l'avait été à *Grandson*. Cette fois les Suisses avaient de la cavalerie, et pouvaient suivre les Bourguignons. Aussi plusieurs furent-ils atteints, les uns sur des arbres, où ils avaient cherché un azyle; le plus grand nombre, et surtout les cavaliers se précipitèrent dans le lac, qui en fut, dit-on, couvert pendant quelques momens (*a*). Ceux qui avaient pris une autre

(*a*) Il y a peu d'années qu'on pêcha des armures d'une grande beauté dans le lac de Morat, près de cette ville. (V. Hist. de la Confédération Helv. par Watteville. T. 1. L. 6.

route

route furent poursuivis jusques à *Avenches*; et peu échappèrent au fer des vainqueurs, qui s'excitaient à la vengeance par les cris de *Grandson*, *Grandson*.

Le Duc Charles échappa cependant avec quelques cavaliers. La crainte qu'eurent les Suisses de laisser derrière eux le Comte de *Romont* et son corps, qui n'avait point pris de part au combat le servit bien. Il prit la route de Lausanne, laissant sur le champ de bataille, ou dans les environs, et dans le lac entre quinze et vingt mille hommes tués *(a)*. Leurs ossemens furent ensuite recueillis dans une chapelle près du champ de bataille, avec cette inscription également modeste et énergique, que toutes les relations des voyageurs ont conservée et justement applaudie *(b)*.

(*a*) Le Seigneur de Contay (dit Comines) confessa au Roi en ma présence, qu'en la dite bataille étaient morts 8000 hommes du Duc et d'autres menues gens, et je crois à ce que j'ai pu entendre qu'il y avait bien 18000 morts en tout.

(*b*) Deo opt. Max. Caroli inclyti et fortissimi Ducis Burgundie exercitus Muratum obsidens ab Helvetiis cæsus hoc sui monumentum reliquit. an 1476.

Il restait à combattre le Comte de *Romont* qui commandait un camp séparé , le jour de la bataille : mais loin de secourir le Duc, il s'enfuit comme les autres, laissant ses tentes et son bagage. Une partie des fuyards de ce corps, qui était de douze mille hommes, fut cependant très maltraitée au passage du pont de la Broye, par les milices des lieux voisins.

Les vainqueurs firent un plus riche butin qu'ils n'auraient cru pouvoir l'espérer, après tout ce que le Duc avait perdu à *Grandson*. On en assigna une part considérable au Duc de Lorraine, qui avait combattu avec une grande valeur, et avait eu un cheval tué sous lui. Les tentes et pavillons de Charles, avec tout ce qui était dedans, lui furent cédées, outre toute l'artillerie qui lui avait été prise à Nancy.

„ En place des preciosités, dit la chronique Neufchateloise, qui avaient été trouvées à *Grandson*, Messieurs des Ligues trouverent à Morat, deux mille cortisaines et joyeuses donzelles ; et délibérant que telles marchandises ne bailleraient grand profit aux leurs, si les laisserent-ils courir.... » Mais des canons, engins de toutes ma-

„ nieres, et non connues par-deça, piques, „ coulevrines, beaux accoutremens de pied „ et de cheval, armures de Chevaliers de „ tout pays et langues, chacun en ramassa „ son soul. A ceux de Berne et de Fribourg „ furent octroyés quasi tous les canons, et „ certes les avaient-ils bien gagnés". Chr. de N. l. c.

La perte des vainqueurs fut estimée diversement. *Schilling* la réduit à une vingtaine d'hommes; mais la Chronique que nous venons de citer est plus croyable quand elle dit: "Petite fut la perte des Ligues. Cent „ et trente laisserent leur vie en l'assault „ des pals (palissades) et canons. D'autres „ parts les coulevrinades et batteries frap„ perent deux cents et octante, quasi tous „ de Berne et de Fribourg". Dans cette estimation, il n'est point parlé de la perte des auxiliaires.

Après une victoire aussi éclatante et aussi décisive, les Suisses chargés de lauriers et de butin, ne desiraient plus rien que de rentrer dans leurs foyers. Mais les Bernois les conjurerent de prendre auparavant les mesures nécessaires pour n'avoir rien à craindre de la vengeance de l'ennemi. Ils obtinrent, non sans peine, de pouvoir garder douze

mille hommes, avec lesquels ils marcherent sur le pays de Vaud. Trois jours après la bataille, cette armée était déjà à Moudon, qui, comme tout le pays, relevait du Comte de *Romont*. Les habitans hors d'état de faire aucune résistance, obtinrent grace pour leur vie. C'est tout ce qu'on leur accorda. *Rue* et *Lucens* ne furent pas mieux traités. L'armée avait aussi compté sur le pillage de *Lausanne*. Mais le Comte de *Gruyeres* la prévint, et en emporta les effets les plus précieux. Elle prit le reste, et n'épargna pas même les églises. Les Genevois et leur Evêque, voyant l'orage prêt à fondre sur eux, le détournerent en faisant intervenir le Roi de France en leur faveur.

Revenons au malheureux Duc de Bourgogne. On peut juger de l'excès de son découragement par sa fuite précipitée. Il ne s'arrêta qu'à *Morges*, c'est-à-dire à quatorze lieues de *Morat*. De là il alla par *Gex* jusqués à *Riviere*, petite ville près de *Salins*, en Franche-Comté. La douleur que lui avait causé sa défaite à *Grandson*, se changea, après celle de *Morat*, en un véritable désespoir, une noire mélancolie. Il ne pouvait voir ni souffrir personne, pas même la Duchesse de

Savoye, sa plus fidèle alliée. On le traita comme un malade; mais, selon *Philippe de Comines*, on ne put jamais le guérir parfaitement, et son esprit resta frappé et affaibli.

La passion de la vengeance, dont il était plus tourmenté que jamais, prouvait en effet que le malheur ne l'avait point rendu sage. Dès qu'il fut un peu remis, il ne s'occupa plus qu'à former une nouvelle armée, et à engager ses sujets à lui fournir des secours. La plupart témoignerent peu de bonne volonté. Les Bourguignons lui offrirent cependant de lui payer trente mille hommes; mais loin d'être content de cette offre, il les menaça, s'ils ne faisaient de plus grands efforts, de les livrer aux Français, ou même aux Suisses, et de se retirer chez ses fidèles Flamands. Ses défiances contre la Duchesse de Savoye recommencerent. Il la fit arrêter, elle et son fils *Charles*, et conduire dans le château de Dijon. *Philibert*, l'aîné de ses fils, lui échappa, et se sauva à Chambéry. Mais Louis XI sut se faire rendre la Duchesse sa sœur, et il la reçut à *Tours*, où ils firent la paix.

Cette reconciliation amena celle des Suisses avec la maison de Savoye. Louis XI

s'intéressait par plusieurs motifs, à la conservation de cette maison, et par conséquent à celle du Comte de *Romont* et de son pays, qui faisait partie de la Savoye. Lorsque les Suisses entrerent à Lausanne, ils y trouverent des députés du Roi de France et de plusieurs Princes, chargés de leur proposer au moins une trêve. Ils y consentirent; et un congrès fut assemblé à Fribourg, le 25 Juillet. On y vit arriver le bâtard de Bourbon, amiral de France, de la part du Roi. Louis de Savoye, Evêque de Geneve, le Duc de Lorraine, le Comte de Gruyeres y parurent aussi en personne, avec des députés de *Sigismond* d'Autriche, de l'Electeur Palatin, des Evêques de Strasbourg et de Bâle, des Etats de Savoye, du pays de Vaud, du Vallais et de la ville de Genève, des huit Cantons, des villes de Soleure, de Bienne et de l'Alsace.

Les députés de Berne et de Fribourg, exposerent devant cette nombreuse assemblée, leurs griefs contre la maison de Savoye. On convint de nommer des arbitres munis du pouvoir de les examiner, et de prononcer une sentence définitive. Elle ne se fit pas long-tems attendre, et portait que

„ La ville de Geneve devrait payer aux „ Suisses la somme de 24000 florins, aux„ quels elle avait été taxée l'année précé„ dente; que le pays de Vaud serait resti„ tué à la maison de Savoye, moyennant „ un dédommagement pour les Cantons, de „ 50 mille florins, et pour sûreté du paye„ ment, ce pays resterait hypothèqué. *Mo„ rat* avec ses dépendances, et *Grandson* de„ vaient rester en proprieté aux Bernois et „ Fribourgeois. La maison de Savoye devait „ payer à ces derniers, une somme de 25600 „ florins qu'elle leur devait. Les Bernois gar„ daient les Seigneuries de *Cerlier*, d'*Aigle*, „ *Ormond* et *Bex*".

Il fut encore convenu, entre les Députés des Cantons et l'amiral de France, que Louis leur payerait les 24000 florins qu'il leur avait promis pour les fraix de la guerre de Bourgogne. Et peu de tems après, ils envoyerent en effet des ambassadeurs à ce Prince, et reçurent de lui cette somme, qui fut partagée entre tous les Cantons. Les ambassadeurs reçurent chacun un présent de vingt marcs d'argent, et *Adrien* de Bubenberg 100 marcs, comme une récompense de ses ver-

tus et du service signalé qu'il avait rendu à la journée de *Morat.*

Une autre suite bien avantageuse de cette reconciliation des Suisses avec la Savoye, mais qui n'eut son entier effet que l'année suivante (le 22 Aoust 1477) c'est que la Duchesse, à la sollicitation de Berne, renonça à tous ses droits sur Fribourg, et que cette ville fut reconnue absolument indépendante. Aussi depuis cette époque surmonta-t-elle ses armes de l'aigle impérial. La Duchesse, au nom de son fils mineur, avait envoyé des Députés pour renouveller l'alliance de sa maison avec Berne. Berne témoigna son desir que Fribourg y fut comprise, comme ville libre. La Duchesse y consentit, moyennant que Fribourg réduisit de 10000 florins la somme qu'elle lui devait. C'était acheter à bon marché son émancipation.

Le Duc de *Lorraine*, qui avait assisté en personne au congrès de Fribourg, y sut mettre aussi à profit l'estime que sa valeur avait inspirée aux Suisses. Il en obtint la permission de lever un corps de troupes, avec lequel il voulait tenter de rentrer dans ses Etats, toujours occupés par le Duc de Bourgogne. Il joignit en effet ce corps à sa

petite armée, reprit avec son secours, quelques places de la Lorraine; et profitant de l'inaction dans laquelle la mélancolie retenait son ennemi, et du découragement de son parti, il réussit à se faire ouvrir les portes de *Nancy* avant l'arrivée de *Charles*, qui reparut cependant deux jours après, et revint mettre le siège devant cette place.

C'était encore une nouvelle faute dûe à son entêtement et à sa présomption. Son armée était faible, et composée de nouvelles levées mal disposées et peu aguerries. La saison était avancée, le froid extrêmement rigoureux. On lui conseilla inutilement de se borner à tenir cette ville bloquée, et de tâcher de l'affamer. Mais tout concourait à hâter sa perte. Il avait donné toute sa confiance à un noble Napolitain, nommé *Campobasso*. Cet homme le trahissait, et promettait secrettement au Duc de Lorraine de faire échouer le siege de *Nancy*. Il offraït même à Louis XI, de faire périr le Duc de Bourgogne pour une somme d'argent.

Les Confédérés voyant que *Charles* portait ses armes loin de leurs frontieres, ne firent plus autant de difficulté d'accorder de grands secours au Duc de Lorraine. Ce Prince était

allé les en solliciter lui-même, et s'était présenté à cet effet devant le Conseil Souverain de Berne, n'épargnant ni les prieres, ni les larmes mêmes pour les toucher. Ils lui permirent de faire chez eux de nouvelles levées de volontaires, qu'il prendrait à sa solde, (1) et lui donnerent pour les commander, des capitaines de réputation, Jean *Waldman* de Zurich, *Brandolf* de Stein, et *Gilgen* de *Rumlingen*, tous les deux Bernois.

Ainsi dans peu de tems, le Duc de Lorraine eut sous ses ordres 8000 Suisses, qui
Le 26 Décemb. se rendirent à Bâle vers la fin de l'année, d'où traversant l'Alsace, ils arriverent en Lor-
4 Janv. 1477. raine assez à tems pour aider le Duc à se rendre maître de St. *Nicolas*, petite ville et passage important, avec un pont sur la *Meurthe*, dont les Bourguignons avaient négligé de s'assurer.

---

(1) Louis XI, toujours habile à entretenir la guerre entre ses voisins, voyant combien le défaut d'argent nuisait aux efforts que *René* voulait faire pour reconquerir ses Etats de Lorraine, lui fournit de quoi payer les Suisses qu'il prit à sa solde. (V. Comines, L. 5, C. 7). Deux diètes furent tenues à Lucerne pour cet objet; et enfin on y décida, que le Duc pourrait prendre à sa solde autant de Suisses qu'il voudrait.

Dès le lendemain, *René* marcha sur *Nancy*, au devant du Duc *Charles*, qui s'était mis à leur tête. Mais si l'ardeur des chefs était égale des deux côtés, il y avait entre leurs forces une différence bien grande au désavantage du Duc de Bourgogne. Ses troupes étaient attaquées de maladies, mal armées, découragées, remplies de mal-intentionnés et de traîtres, inférieures même en nombre aux Lorrains. Ses meilleurs amis le conjuraient de traîner la guerre en longueur, et d'éviter une action qui ne pouvait que lui être fatale. La présomption et le violent dépit qui l'animait, ne lui permirent pas d'écouter ces sages avis. L'armée de Lorraine était de 19000 hommes. Les 8000 Suisses qui en faisaient partie, formaient deux corps séparés. Des officiers de *Berne* et de *Lucerne*, étaient à la tête de l'un. L'autre était commandé par des capitaines de Zurich et de Fribourg. En face d'un de ces corps, était campée une partie de l'armée Bourguignonne, défendue par un ruisseau et une double haye. L'autre était séparée des Lorrains par le grand chemin, où *Charles* avait porté sa principale artillerie. 5 Janvier.

Avant que le combat s'engageât, *Campo-*

basso donna le signal de la trahison ; et passa avec près de trois cents hommes, dans le camp du Duc de Lorraine. Mais les Suisses indignés, *lui firent dire qu'il eut à s'éloigner, et qu'ils ne voulaient nuls traîtres avec eux.*

Ni les retranchemens des Bourguignons, ni leur artillerie, ne retarderent longtems leur défaite. Les Suisses les tournerent, et les ayant pris en flanc, les chargerent avec cette impétuosité à laquelle ils n'avaient pu résister ni à *Grandson*, ni à *Morat*, et qui les avait accoutumés à les regarder comme invincibles. L'infanterie fut la premiere à lâcher le pied. La cavalerie fut rompue et mise en désordre. L'autre corps de Suisses franchit en même tems, le ruisseau et la haye qu'on lui avait opposés. La garnison de *Nancy* fit une sortie, et s'avançant jusques au camp des Bourguignons, y mit le feu. Ce fut là le signal de leur déroute générale. On les poursuivit pendant deux heures de nuit. Plusieurs se noyerent dans la Meurthe. D'autres se perdirent dans les bois, où les paysans en firent un grand carnage. *Campobasso*, qui se tenait à portée avec sa troupe, rendit leur retraite impossible de son côté. A une distance de deux lieues, la campagne fut jonchée de morts.

Le Duc Charles s'était déjà retiré avec quelques cavaliers, et prenait le chemin de *Metz*, lorsqu'il fut arrêté au passage d'un ruisseau, où son cheval s'était embourbé. Là il reçut trois coups mortels d'un officier qui ne le connaissait pas, et qui mourut ensuite de chagrin, à ce qu'on dit, quand il sut qu'il avait tué le Duc de Bourgogne. Ce Prince fut trouvé nud le lendemain, et reconnu à peine au milieu d'un monceau de morts.

On raconte que le Duc de Lorraine alla au-devant de son convoi en habits de deuil, qu'il arrosa son corps d'eau bénite, et que, pressant sa main dans la sienne, il s'écria : *Cher cousin, Dieu sauve ton ame; combien de maux tu nous as faits !* C'est bien là sans doute, la seule oraison funèbre que méritât ce Prince, et qu'on doive à tous ceux qui, comme lui, n'ont été que des ennemis du genre-humain, sous des noms plus ou moins illustres. *René* entra dans Nancy après la bataille, à la tête des vainqueurs, sous un arc de triomphe formé des ossemens des chiens et des chevaux dont les habitans avaient été forcés de se nourrir pendant le siège.

Telle fut la fin tragique de *Charles le Hardi*,

nommé plus souvent et plus justement le *téméraire*, long-tems l'objet de l'envie et de l'admiration de ses contemporains, et presque toujours le fléau de ses sujets, qu'il affligea par des guerres continuelles, la plupart causées par son orgueil et son ambition.

Les Suisses qu'il avait si imprudemment provoqués, semblaient avoir été destinés par la Providence, à devenir les instrumens de sa ruine. A *Grandson*, ils lui avaient pris ses trésors. A *Morat*, ils avaient détruit ses meilleures troupes. A *Nancy*, ils furent la cause de sa défaite et de sa mort. Tant de revers dissiperent successivement le prestige que sa grande fortune avait rendu général en sa faveur. Tant qu'il fut heureux, il fut haï, mais redouté. Après ses défaites, il n'inspirait plus que la haine. On oublia ces bonnes qualités dont *Comines* le loue, mais qui appartenaient plus à l'homme qu'au Prince, et n'empêcherent pas que ses sujets n'eussent beaucoup à souffrir sous sa domination. Aussi ajoute-t-il : *Comme Dieu donne le Prince selon qu'il veut punir les sujets, ainsi advint en cette maison de Bourgogne ; et il leur donna ce Duc Charles, qui continuellement les tint en grande guerre, travail et dépenses. Comines* ne savait

peut-être pas, que quand Dieu veut punir les sujets, il ne se sert pas seulement pour cela des Rois et des Ducs, mais qu'il a dans sa main d'autres instrumens encore pour les tenir *en grande guerre, travail et dépenses.*

Les Suisses perdirent peu de monde à la bataille de Nancy. Et trois jours après, tous prirent congé du Duc de Lorraine, avec la gloire et le plaisir d'avoir fait triompher une cause juste, et rétabli un Prince opprimé.

Cette glorieuse campagne leur valut encore au dehors, si l'on peut ainsi parler, un accroissement d'admiration que personne ne pouvait refuser à tant de preuves de valeur. Mais au-dedans, les effets de ces victoires furent loin d'être si avantageux pour eux. Nous l'avons déjà observé. Elles ne leur apprirent que trop à connaître et à aimer l'or et les superfluités du luxe; la corruption s'introduisit dans les conseils des villes et dans les campagnes, la richesse des dépouilles de l'ennemi répandit par-tout le goût de la vie militaire. La jeunesse s'accoutumant à des expéditions subites et fréquentes, ne fut plus docile à la voix de ses chefs; et sa bravoure devenue vénale, perdit souvent

une grande partie de son prix aux yeux du public éclairé.

On ne nous blâmera pas sans doute, de répéter, d'après les plus sages historiens, et les plus habiles hommes d'Etat de la Suisse, une réflexion que l'expérience a tant de fois justifiée, et qui fournira peut-être encore, d'utiles leçons aux âges à venir.

CHAPITRE IV.

Affaires générales depuis la mort du Duc Charles de Bourgogne, jusques à la guerre de Souabe.

LOUIS XI ne chercha plus à dissimuler sa joye à la nouvelle de ce grand événement, qui achevait de dissiper ses craintes, ranimait ses espérances, et ouvrait une nouvelle et vaste carriere à son ambition. *Charles* ne laissait que *Marie* sa fille, pour héritiere d'un Etat puissant, mais formé d'un grand nombre de Provinces dont le génie, les intérêts, les loix étaient différentes, et ébranlé par tant de revers. Louis se hâta de faire sommer les principales villes de Picardie et du duché

duché de Bourgogne, de lui ouvrir leurs portes comme à leur Seigneur suzerain. Le Prince d'Orange servit d'abord avec zèle ses desseins sur ce Duché, qui relevait d'ailleurs incontestablement de sa couronne; mais la *Franche-Comté* ou *Comté de Bourgogne*, étant dans un cas différent, son sort, après la mort du Duc, devenait un problême difficile à résoudre, dont tous ses voisins, et sur-tout les Etats de la Province même, ne pouvaient que s'occuper avec le plus vif intérêt.

Dès le commencement de l'année, un député de ces Etats de Franche-Comté, Simon de *Cléron* avait entamé des conférences pacifiques à Neufchatel, avec Pierre de *Wabern*, Bernois, député des Cantons, lorsque la nouvelle de la mort du Duc Charles vint répandre, non la douleur, mais l'inquiétude et l'effroi chez les Franc-Comtois. Ils craignaient de passer sous la domination du Roi de France, domination qui leur semblait peu propre à réparer les malheurs de la précédente. Des idées de liberté, une opinion avantageuse du régime républicain, s'étaient répandues chez ce Peuple, que la dureté de son dernier maître, et l'exemple des Suisses ses voisins, avaient bien disposé à les em- 1477.

brasser. Ils résolurent de faire les plus grands efforts pour gagner l'affection de ces heureux voisins. Ils commencerent par leur demander une trêve, puis la paix, enfin une alliance perpétuelle, sur le modèle de celle qui unissait les Cantons entr'eux.

Pour donner plus de poids à ces demandes, ils envoyerent une députation à Berne, à la tête de laquelle était l'archevêque de Schilling Chroniq. *Besançon*. Il avait ordre des Etats, si la proposition de l'alliance était rejettée, d'offrir aux Suisses de se soumettre à eux en qualité de sujets, pourvu qu'on les maintint dans la jouissance de leurs privilèges et de leurs franchises. Le Canton de Berne inclinait à accepter une offre si spécieuse. On fit valoir dans le Conseil Souverain, tous les avantages de l'incorporation de cette grande et belle Province, qui pouvait fournir à la Suisse les sels dont elle manquait, et dont la privation la mettait dans la dépendance des étrangers. Les autres Cantons en jugerent différemment. Ils crurent qu'une aussi grande augmentation de territoire, l'acquisition d'un pays ouvert et privé de défenses naturelles, ne serviraient qu'à exposer la Suisse à des guerres fréquentes et dangereuses, qu'à éle-

er de simples citoyens au rang de grands eigneurs, à leur en donner les prétentions, leur inspirer le goût du luxe qui entraîerait la perte des mœurs, et énerverait ce ourage national, qui faisait toute leur sûreté.

Dans les petits Cantons, on pensa sans oute aussi que les grands Cantons, voisins e la Franche-Comté, retireraient le princial fruit de cette incorporation, et que l'égaté qui devait règner entr'eux, et qui était éjà si imparfaite, serait bientôt entierement létruite.

Enfin, la jalousie de ces petites démoraties, qui se déclarait de plus en plus, ontre les principaux membres des Cantons ristocratiques, prévalut sur toute autre conidération, et fit rejetter les offres des Franc-omtois. On se borna donc à faire avec ux un traité de paix perpétuelle, qu'on leur t même acheter d'une somme de 150000 lorins, qu'ils devaient payer dans un terme rescrit. Condition bien peu digne de ceux ui l'exigeaient, et qui vendaient ainsi leur mitié à un peuple empressé de se donner à ux, parce qu'ils les regardaient comme des rotecteurs aussi généreux que puissans!

Cette même jalousie, qui fut toujours le vice

et le fléau des démocraties, était devenue un sentiment si dominant dans ceux des Cantons qui avaient adopté ce régime, qu'elle menaçait d'exciter une guerre entr'eux et les Cantons aristocratiques. On en vit alors un effet remarquable dans celui de *Zug*. Le Peuple animé par quelques démagogues, se souleva pour forcer les principaux Magistrats de Zurich et de Berne, à rendre compte des motifs qui les avaient engagés à libérer les ôtages de Genève, avant que d'avoir reçu la contribution à laquelle cette ville avait été soumise par les Suisses, l'année précédente. Quelques jeunes gens de Zurich et de Lucerne, se joignirent à ce parti, et on en vit sortir une troupe de vagabonds (1) qui, à l'imitation de ces bandes de soldats qu'on avait nommées en France les *grandes Compagnies*, se mit en marche, au nombre de 700 hommes armés ; et malgré toutes les protestations, les menaces et les prières de leurs supérieurs, s'avança jusques à *Berthoud*, à trois lieues de Berne. On y arma en diligence les

(1) Ils se nommaient la société des *Thorechte*, ce que l'on croit, d'une expression allemande, qui désigne des gens qui mènent une vie de carnaval.

3000 hommes les plus fidèles qu'on put trouver, et avec ce secours, on crut n'avoir rien à craindre, en leur accordant le passage par la ville. On envoya un autre secours de mille hommes à Neufchatel, qu'ils menaçaient. A Fribourg, leur nombre s'accrut jusques à deux mille. De là ils résolurent de marcher jusques à Geneve, et d'y exiger la contribution promise. Tout ce qui se trouvait à leur passage, ou à leur portée, était dans la consternation. Tant d'audace était dûe sans doute, à ces richesses subitement acquises dans une guerre suivie de grands succès. La victoire produit souvent des fruits amers pour les vainqueurs eux-mêmes.

Les Genevois conjurerent l'orage qui les menaçait, en envoyant au devant de ces aventuriers, jusques à Fribourg, des Députés chargés d'offres propres à les satisfaire. Enfin les prières des Cantons, et des Députés des villes alliées d'Alsace, obtinrent d'eux qu'ils se contenteraient pour le moment, de deux florins du Rhin pour chacun de leurs gens. Les Genevois s'engagerent de plus à payer 24000 florins à des termes convenus, et ils remirent huit ôtages aux petits Cantons, pour sûreté du paye-

ment. La Duchesse de Savoye contribua de son côté à les satisfaire, en faisant déposer à *Altorff* une partie de ses pierreries, que les villes de Berne et de Fribourg retirerent ensuite, en acquittant la dette entiere.

Ce soulevement, dont l'exemple pouvait être si dangereux, fit sentir la nécessité de nouvelles mesures de défense. Les Cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, et les villes de Fribourg et de Soleure, resserrerent leur union dans ce but, par une confédération particuliere. Mais les Cantons démocratiques en prirent ombrage, et s'en plaignirent comme d'une infraction aux loix de la Confédération Helvétique. Cependant leur mécontentement n'éclata point pour le moment.

On vient de voir les Suisses plus habiles et plus heureux pendant le cours de la guerre de Bourgogne, qu'ils ne le furent d'abord après. La suite confirmera bien mieux cette observation. Des divisions, des jalousies dans le sein de leur confédération, l'insubordination de la jeunesse, sa passion toujours plus ardente pour les services étrangers, passion que rien ne pouvait contenir, celle d'un autre âge, et d'un autre ordre de personnes

pour les pensions des Princes, toutes ces causes réunies ne leur permettaient, ni de jouir paisiblement de leur gloire et de leur prospérité, ni de l'affermir sur des fondemens solides. Ils avaient montré peu de générosité, peu de politique dans leur conduite avec leurs voisins de Franche-Comté. Ils furent le jouet de Louis XI dans tout ce que ce Prince artificieux fit pour acquérir cette belle Province.

S'ils n'avaient pas cru devoir l'incorporer à leur Confédération, ils auraient pu du moins lui donner un maître moins puissant que Louis, moins dangereux par son caractere, et qui leur devant son élévation, leur serait resté attaché. Au lieu de cela, ils écouterent les propositions que Louis leur fit, de se charger du payement des 150000 florins que les Franc-Comtois leur avaient promis par le Traité d'alliance, et dont ces Etats avaient imprudemment différé le payement. Il demandait seulement en retour, que les Cantons ne s'opposassent point à ce qu'il prit possession de la Province. Car, comme l'observe *Comines*, il craignait par dessus tout, de voir entrer en lice contre lui ce dangereux ennemi. L'avidité des Suisses les fit tom-

ber dans ce piege. Ils accepterent l'offre de Louis avec empressement. Ils ne se réserverent que la faculté d'être pourvus de sel à bas prix, et livrerent ainsi ce malheureux Peuple, qui s'était jetté avec confiance dans leurs bras, au maître pour lequel il avait la plus grande et la plus juste aversion.

Mais une conduite aussi peu généreuse de la part des Cantons, ne s'explique point uniquement par l'amour de l'argent, dont tous les membres de leurs Conseils n'étaient pas sans doute infectés. La désunion, les jalousies qui règnaient entr'eux, y eurent la principale part. Les intrigues du Prince d'*Orange*, qui avait tout crédit dans une Province où il possédait d'immenses possessions, et qui s'était déclaré pour Louis XI, durent aussi détourner les Suisses de se charger de la défendre contre ce Prince puissant, qui n'épargnait rien pour s'y faire un parti, par son or et par ses intrigues. Louis XI prétendit que son accord avec les Cantons, lui avait donné un titre et des droits sur la Franche-Comté. Ce titre était des plus chimériques. Les Suisses n'ayant point accepté la Souveraineté de cette Province, que les Etats leur avaient offerte, ils ne pouvaient

céder au Roi ce qu'ils ne possédaient pas. Si la somme que ces Etats leur avaient promise, pour prix de la paix perpétuelle, n'était pas acquittée au terme convenu, le pacte devenait nul, parce que les conditions n'étaient pas remplies; et à la rigueur du droit, les Suisses pouvaient continuer la guerre contre la Franche-Comté, comme du vivant de son dernier Souverain. Mais il fallait l'avoir conquise d'une maniere ou d'une autre, pour pouvoir la céder à un tiers.

Cependant Louis XI, tout politique qu'il était, ne sut pas empêcher le mariage de l'héritiere de Bourgogne, avec *Maximilien d'Autriche*, fils de l'Empereur; ou plutôt aveuglé par sa jalousie, il aima mieux laisser passer cette belle succession à un étranger, à un rival de sa puissance, que d'en enrichir un Prince de son sang. Ainsi se forma cette union, source féconde des querelles qui ont couté tant de sang à la France et à l'Autriche, et qui éleva dans la suite, cette derniere maison au rang des plus puissantes de l'Europe.

Henault. abr. de l'hist de France, an. 1477.

Jean, Prince d'Orange, l'un des plus grands Seigneurs de la Franche-Comté, avait d'abord secondé avec zèle et avec succès, les

vues du Roi sur cette Province. Il s'était opposé de tout son pouvoir, au dessein que les Etats avaient eu de se donner aux Suisses. Mécontent ensuite de ce Prince, qu'il accusait d'ingratitude, et qui peut-être était devenu jaloux de son ascendant, il abandonna son parti; il se lia avec *Maximilien* d'Autriche et avec d'autres Princes, qui se préparaient à disputer la Franche-Comté au Roi de France, et il excita contre lui les grands et le Peuple, dans les deux Bourgognes.

Les Cantons se virent alors recherchés avec le plus grand empressement, par tous les partis pour lesquels cette Province était devenue un objet de jalousie et d'ambition. Ce n'était pas là, sans doute, ce qu'il leur fallait pour rétablir la bonne intelligence entr'eux, et leur faire adopter des mesures sages et uniformes dans leurs relations au dehors. L'Empereur, son fils *Maximilien*, *Marie* de Bourgogne son épouse, leur envoyerent des ambassadeurs pour les solliciter de rester au moins neutres dans cette querelle. Louis XI les pressa par les siens, d'accepter 80000 florins à compte des pensions qu'il leur avait promises. Il leur envoya la ratifi-

cation depuis long-tems attendue, de l'alliance entre les deux Etats, qui n'avait encore été scellée qu'à Berne. Enfin, il leur demanda le secours de 6000 hommes qui lui avait été promis par cette alliance. La plus grande partie du Peuple à Berne, n'était pas favorable à ces demandes. Elle était sur-tout extrêmement opposée à ce que les membres des Conseils acceptassent les pensions offertes. Mais ceux qui en étaient encore plus avides que les autres n'y étaient opposés, réussirent cependant à se faire autoriser à les prendre. On conçoit après cela, de quel côté les Conseils durent incliner. On n'accorda plus aux Franc-Comtois qu'une stérile pitié, et on ne fit rien, du moins publiquement, pour détourner la main que le Roi étendoit sur eux. Leurs députés en Suisse, profiterent cependant de l'occasion pour y faire des levées d'hommes considérables. L'habitude de la vie militaire et l'espoir du pillage, fit passer chez eux une foule de volontaires, malgré toutes les défenses de leurs supérieurs. Ces aventuriers porterent dans la Franche-Comté leur indiscipline, leur férocité, leur ardeur pour le pillage. La ville de *Dole* en fut la triste victime. Ils la saccagerent, et la

mirent à feu et à sang. Ils est vrai que beaucoup d'Allemands s'étaient joints à eux. Les Cantons témoignerent une juste horreur d'un brigandage qui deshonorait la nation. Ils prononcerent la peine de mort contre les auteurs des massacres commis à *Dole*. Ils rappellerent tous les Suisses qui étaient au service des Princes, de quelque parti qu'ils fussent. Ils envoyerent à Louis XI trois Députés, Jean *Waldman* de Zurich, Adrien de *Bubenberg* de Berne, et Jean *Imhoff* de *Uri*, de la part de tous les Cantons, pour obtenir de lui qu'il se fit une paix ou une trêve, en faveur du Comté de Bourgogne. Ce Prince s'y était engagé, comme on l'a vu, lorsque les Cantons lui avaient promis de ne point accepter les offres avantageuses des Franc-Comtois. Mais ses engagemens étaient toujours subordonnés à ses intérêts. Il différa de répondre à leurs Députés sous de vains prétextes. Adrien de *Bubenberg* fut traité avec un dédain qui le blessa vivement. On crut que c'était par ressentiment de ce qu'il avait été attaché à la maison de Bourgogne, attachement qui ne l'avait cependant pas empêché de se signaler à la bataille de *Morat*. Il revint à Berne sans avoir reçu d'audience.

Les deux autres Députés ne rapporterent aucune réponse satisfaisante.

Il est probable que *Louis* était mécontent de voir des volontaires Suisses servir contre lui sous les drapeaux du Prince d'Orange, qui les soudoyait. Leur mauvaise conduite à *Dole*, y eut sans doute part aussi. Il fut sur le point de leur ôter leurs pensions, et d'exiger même d'eux des réparations. C'était l'avis de son conseil. La Nation était irritée de son côté, de ce que ce Prince, malgré sa parole donnée, faisait la guerre aux Franc-Comtois, et enlevait leurs places fortes l'une après l'autre. Elle assembla deux Diètes à *Zurich*, dans les mois de Janvier et de Fé- 1478.
vrier, pour s'occuper des moyens de mettre un terme à ces usurpations, et de pourvoir à la sûreté de ses propres frontieres. L'assemblée ne fut pas seulement composée des Députés des Cantons et de leurs alliés. Le Duc de Lorraine y parut en personne, ainsi que l'archevêque de *Besançon*, de la part des Etats de Franche-Comté. Il y vint aussi des ambassadeurs de l'Empereur, du Pape, des Ducs d'Autriche et de Savoye. La Ligue de la Haute-Allemagne (c. à d. la Confédération Helvétique) y renouvella son al-

liance avec la Basse Ligue, ou celle des Etats d'une partie de la Souabe et de l'Alsace. Le Pape, l'Empereur et l'Archiduc d'Autriche, solliciterent pour qu'on reprit le projet de traité entre les Cantons et les Etats de la Franche-Comté, et qu'on s'occupât des moyens de défendre cettre Province contre les entreprises du Roi de France. Il était donc encore tems pour les Cantons, de la prendre sous leur sauve-garde, et de faire dans cette occasion, un usage aussi noble qu'utile de leurs forces et de leur crédit. Louis XI en conçut de nouveau la plus grande inquiétude. On peut en juger par l'offre qu'il leur fit, de leur céder la moitié de la Province, ou de racheter les prétentions qu'ils pouvaient y avoir. Ces propositions ne furent point écoutées. Les Cantons conclurent avec les Etats de Franche-Comté, une alliance dont l'objet était, comme dans la précédente transaction, de leur assurer la paix avec leurs voisins, moyennant qu'ils leur payassent cette somme de 150000 florins, qu'ils avaient précédemment promise, et que les Cantons n'avaient point reçue. Ce fut dans ce même congrès que la paix avec la Savoye fut consommée et ratifiée par les

Cantons. On leur paya la moitié de la somme qui leur avait été promise pour la restitution du pays de Vaud. Le Duc acquitta 25000 florins de cette dette, et Geneve 11000. Par là, ce pays retourna à ses anciens maîtres, à la réserve de *Morat*, *Grandson* et *Echallens*, qui furent cédés à perpétuité aux Bernois et aux Fribourgeois. Ainsi, tout semblait assurer aux Suisses une paix glorieuse et durable. Tous les Princes voisins briguaient à l'envi leur alliance et leurs secours. Mais peut-être pour affermir cette paix, il eut mieux valu que ces voisins se bornassent à les estimer et à les craindre, et ne leur donnassent plus aucune part à leurs projets, à leurs querelles et leurs éternelles guerres.

En effet, comment des Peuples pauvres et devenus avides, énorgueillis de leurs victoires et de la haute estime que leur témoignaient les premieres puissances de l'Europe, comment des Peuples élevés subitement à ce haut degré de gloire, auraient-ils pu conserver dans leur pureté, ces sentimens de modération et de justice, cet amour ardent de la liberté et de la Patrie, qui avait longtems été leur seule passion, qui avait fondé leur République, et qui pouvait seule la ren-

dre tranquille et florissante? C'est une observation confirmée par l'histoire de toutes les Républiques qui ont existé dans le monde, que ces Etats ne prospèrent qu'autant que le Peuple y est contenu par une crainte plus ou moins grande de quelque danger au dehors. Quand cette crainte cesse de l'attacher à la Patrie, et qu'il croit pouvoir se faire redouter à son tour, l'ambition et l'orgueil l'égarent et le divisent. Des entreprises téméraires au dehors, des jalousies, des querelles au dedans deviennent presque nécessaires à son inquiete activité.

Pendant que le sort de la Franche-Comté restait encore indécis, de nouveaux Souverains se mirent sur les rangs pour corrompre les Suisses par leurs présens et leurs intrigues, à l'imitation du Roi de France. Le Pape Sixte IV, travailla à les attirer dans son parti, et à les faire intervenir dans les guerres civiles de l'Italie, qui étaient en grande partie son ouvrage, et qui devaient paraître si indifférentes à des Peuples que les Alpes en séparaient. (1)

(1) Les principaux détails de cette courte guerre sont empruntés de la Chronique Bernoise de An-

Ce

Ce Pontife ambitieux profitait de toutes les occasions pour tenter d'asservir quelque partie de l'Italie. Des troubles s'étaient élevés dans le Milanais, où le Duc *Galeas Sforza*, avait été assassiné en 1476. Un parti voulait, qu'au lieu de lui donner un successeur, on fondât une République en Lombardie. *Sixte* crut la circonstance favorable pour accroître la confusion et appeller les Suisses. Il leur envoya un étendart béni, où St. Pierre était représenté en habits pontificaux. Une bulle accompagnait ce présent, et les exhortait à prendre la défense du St. Siege, et leur ouvrait à cette condition, les portes du ciel. Mais les Suisses, moins crédules qu'on ne les supposait, et accoutumés à des présens d'une valeur plus généralement reconnue, ne reçurent ceux-ci qu'avec froideur. Sixte ne se rebuta point. Il leur envoya secrettement un

---

selme de Rotwil, en trois gros volumes folio, qui s'étendent de 1474 à 1525. L'auteur avait été autorisé par le Gouvernement, à puiser dans les archives de Berne et de Zurich. Son ouvrage n'a pas été imprimé, mais on en a plusieurs copies, dont *Watteville*, *Tscharner* et autres historiens se sont servis, et d'après lesquels nous le citons.

Légat, *Prosper de Camulis*, Evêque de *Catane*, pour leur faire des offres plus propres à les éblouir. Il leur fit entendre que le Marquis de *Montferrat*, le Comte de d'*Arona*, et d'autres grands Seigneurs de Lombardie, s'étaient ligués pour rendre ce pays libre et indépendant; que si les Suisses voulaient soûtenir cette noble cause de la liberté, les trésors de Milan et de Pavie s'ouvriraient pour eux, et qu'une pension annuelle de 40000 ducats leur serait assurée, s'ils fournissaient des troupes au St. Siege. Ces propositions furent faites à Lucerne, et reçues avec assez de défiance et de froideur par les Cantons en général. Il y eut seulement quelque convention passée entre Sixte IV et les Cantons, mais elle n'eut aucun effet.

Cependant le Canton d'*Uri*, qui touche au Milanais, qui avait déjà démembré une portion de ce Duché, et dont le gouvernement démocratique obéissait aux caprices et à la fougue de la multitude, fut séduit par ces offres brillantes, et chercha dès-lors, à la persuasion du Légat, à élever des prétentions contre la Régence de Milan.

On n'a jamais renoncé à un projet hostile, faute de prétextes. Le Canton d'*Uri* allégua,

que la Régence de Milan avait commis des injustices envèrs ses sujets; car, comme on l'a dit, ce Peuple de Démocrates avait voulu avoir des sujets, et il en avait, puisque, au mépris des principes de la liberté, il règnait en maître sur la vallée de *Livine.* On s'était attribué, disait-il, une forêt qui en dépendait. Aussitôt une troupe de jeunes gens armés marcherent tumultueusement au travers de leurs montagnes, sur *Bellinzona* qui appartenait à Milan, et de là ils adresserent à tous leurs confédérés les requisitions ordinaires de secours, comme s'ils eussent été obligés de soutenir une guerre défensive et nécessaire.

Zurich et d'autres Cantons mirent sur pied leurs contingens. Mais Berne, Fribourg et Soleure, penserent avec raison qu'il fallait auparavant tenter des voyes de conciliation. Ils envoyerent des Députés chargés d'offrir leur médiation. Les habitans d'*Uri* les reçurent mal, et ce ne fut pas sans peine qu'ils purent obtenir des passeports pour se rendre à *Bellinzona.* La jeunesse du Canton et celle de ses alliés, animées par l'espérance d'une riche proye, se souleva contr'eux, et leur fit courir les plus grands dangers. On

persuada à ceux de *Bellinzona*, qu'ils étaient des imposteurs qui avaient fabriqué de fausses lettres de créance. Dans le canton d'*Uri* même, ils furent insultés à leur retour, comme si, par l'offre d'une médiation qu'on ne leur demandait pas, ils n'eussent eu en vue que de faire échouer une expédition aussi utile que glorieuse.

Toute espérance de conciliation étant évanouïe, Berne envoya à *Bellinzona* deux mille hommes de ses troupes, auxquels se joignirent quatre cents hommes de Soleure et cent cinquante de Fribourg. Les autres Cantons fournirent aussi de nouveaux secours. On croyait sans doute que le devoir d'un Etat confédéré était de soutenir un membre de la Confédération dans toutes ses querelles quelconques.

La guerre fut faite de la part des hommes d'*Uri*, avec une bravoure qui allait jusques à la témérité. C'est ce qu'on devait attendre d'une jeunesse indisciplinée et enyvrée de sa gloire. Il en périt un assez grand nombre en passant le St. *Gothard*, sous un de ces éboulemens de neige si communs dans les Alpes, où on les nomme des *avalanches*. Ils eurent l'imprudence de pousser des cris

dans un de ces passages où le moindre bruit suffit souvent pour déterminer la chûte d'une montagne de neige.

Le Duc de Milan avait mis sur pied 15 à 18000 hommes, commandés par un Comte *Borello*, avec ordre de pénétrer dans la vallée de *Livine* et le canton d'*Uri*. Il fallait pour cela forcer le défilé d'*Irnis*, (en italien *Giornico*) entre la montagne et le Tesin. Ce passage n'était gardé que par 600 hommes d'Uri. Leur résistance fut si opiniâtre, qu'après s'être maintenus contre tous les efforts d'une armée si supérieure en nombre, ils lui firent essuyer une perte de 1400 hommes, et que sortant ensuite de leurs retranchemens, ils mirent le reste en fuite, les poursuivirent jusques au pont de *Biasca*, en tuerent encore un grand nombre, outre ceux qui furen- noyés dans le *Tesin*, et firent dans leur camp un riche butin, sur-tout en armes et en artillerie. (1) Cette victoire, à l'éclat de la-

(1) La difficulté de faire passer le St. Gothard à cette artillerie, détermina la Régence d'Uri à la laisser de l'autre côté, où elle est long-tems restée comme un trophée, et un moyen de défense pour les pays possédés par les Suisses en Italie.

quelle il ne manqua peut être que d'avoir été nécessitée par une plus juste cause, termina cette courte guerre.

Les Cantons se préparaient à faire une seconde campagne, mais le Duc de Milan ne voulut pas en courir le risque pour le futile avantage qu'il pouvait en espérer.

Le Roi de France, qui s'occupait de la pacification de l'Italie, qui était mécontent du Pape, qui avait besoin ailleurs des Suisses, travailla avec activité à les reconcilier avec le Duc de Milan. Les Cantons demanderent d'abord cent mille ducats pour les fraix de la guerre. Ensuite, ils se laisserent persuader de vendre la paix au prix de 24000 florins. Combien peu les hommes estiment leurs propres vies ! Mais ce n'est pas quand ils achetent la paix qu'il faut faire cette triste réflexion, c'est quand ils entreprennent la guerre. Tous les traités entre les Cantons et Milan furent renouvellés ; celui d'*Uri* resta paisible possesseur de la vallée de *Livine.* Mais les Suisses fiers de ce brillant succès, et bien plus encouragés à tenter de nouvelles aventures, à la vue de ces dépouilles de leurs voisins, que retenus dans l'inaction par les traités, porterent dès-lors un œil avide sur

les riches contrées de l'Italie, et furent plus disposés à prendre part aux guerres dont elles devinrent le théâtre dans le siècle suivant.

La réputation de leur valeur et de leur puissance s'étendait ainsi dans de nouvelles régions, où leur nom était à peine connu quelques années auparavant. Plusieurs villes, plusieurs petits Etats, les demandaient pour protecteurs, pour médiateurs ou pour arbitres, dans leurs querelles domestiques ou étrangères. Enfin, on vit des Souverains éloignés rechercher leur alliance avec empressement. Tel fut *Mathias Corvin*, Roi de Hongrie et de Bohême, le héros de son siècle, le plus zèlé et le plus heureux défenseur de l'Europe contre les Turcs, qui menaçaient alors de l'envahir. Instruit par l'adversité, il se montra digne de porter la couronne qui lui fut déférée par le suffrage des peuples. Généreux, vaillant, protecteur des lettres, il aspirait à tous les genres de gloire. Plein d'admiration pour celle que les Suisses s'étaient acquise, il voulut s'allier avec eux. Un traité d'alliance fut conclu entre lui et les Cantons, pour le terme de onze ans. Une noble ambition lui faisait desirer de chasser de l'Europe le chef

de l'Empire Ottoman, Mahomet II, qui était devenu la terreur des Chrétiens. Mais *Mathias* craignait que la jalousie de la maison d'Autriche ne traversat ce beau projet ; et les Suisses lui paraissaient plus propres qu'aucun allié, à lui assurer ses Etats pendant qu'il marcherait à cette conquête éloignée. En effet, deux ans après la conclusion du Traité, *Mathias* étant en guerre avec les Turcs, les Cantons lui offrirent un corps de troupes, au cas que quelque Prince d'Allemagne voulut profiter de cette circonstance pour l'inquiéter.

On a vu, à l'occasion de la courte guerre du Milanais, terminée par la médiation de Louis XI, que ce Prince avait repris son ancien ascendant sur les Cantons. Les affaires relatives à la Franche-Comté, dont nous allons reprendre le récit, en fourniront de nouvelles preuves. Mécontens du traitement que leurs ambassadeurs avaient reçu de ce Prince, et des projets d'économie dont il s'occupait à leurs dépends, ils avaient exigé de lui qu'ils renonçât à ses prétentions sur la Franche-Comté, et ils avaient traité de nouveau avec les Etats de cette Province, pour la faire entrer dans leur alliance, moyen-

nant une somme de 150000 florins. Ils avaient aussi défendu à leurs sujets, sous des peines très-sévères, de s'enrôler dans les armées étrangères. Mais ils ne surent ou ne purent pas faire observer ces défenses, et on vit accourir en foule des volontaires Suisses dans les camps des deux partis. *Charles d'Amboise*, Seigneur de *Chaumont*, nommé au commandement de l'armée Française en Bourgogne, plus adroit, et sur-tout plus libéral que *Maximilien*, sut attirer à lui la plupart de ceux qui étaient au service de ce Prince. La force ou les intrigues lui ouvraient la plupart des places de la Province, pendant que les Cantons, désunis, irrésolus, restaient dans l'inaction, ou plutôt, pendant que l'or de la France les éblouissant, ils ne voyaient plus ce que l'honneur et leur propre intérêt devaient leur prescrire. Les Etats de Franche-Comté, désunis eux-mêmes et épuisés par une longue guerre, ne payaient point aux Suisses la somme stipulée par le traité. Sous ce prétexte, ils le regarderent comme nul et non avenu, et ne se firent pas scrupule d'accepter deux cents mille florins que Louis XI leur offrait, à condition qu'ils lui abandonnassent cette Province. C'était, comme on

voit, 50000 de plus que ce que les Franc-Comtois leur avaient promis. Ainsi ce malheureux Peuple qui s'était jetté dans leurs bras, fut mis à l'encan, et livré au plus offrant. Trafic odieux, dont les Suisses ne se seraient pas souillés, du moins il faut le croire, si l'or et l'intrigue de l'étranger ne les eussent corrompus. Il semble que l'esprit machiavélique de Louis XI, qui pendant tout son règne, fit métier d'acheter les consciences de tous ceux avec qui il eut à faire, eut passé chez les Suisses avec son exemple et son or. Toutes les protestations de l'Empereur, de la Duchesse de Bourgogne et de son époux, de la Ligue de la Basse-Allemagne alliée des Cantons, des Etats de Franche-Comté désolés de cet abandon, ne purent faire revenir les Suisses à des sentimens dignes d'un peuple fier et généreux, ou seulement à l'évidence du danger de se donner un voisin si puissant et si ambitieux. Le bruit flatteur des mulets chargés d'argent qui descendaient chez eux des hauteurs du Jura, fut seul écouté. Ils apporterent en plusieurs payemens, les 200000 florins promis. Louis obtint de plus le renouvellement de l'alliance, et un corps de 6000 auxiliaires, sous la con-

dition qu'ils ne seraient employés qu'à la défense du Royaume, qu'on ne les obligerait à aucun service sans la permission de leurs magistrats, et dans aucune guerre contre l'Empire ou contre les alliés des Cantons. Ce sont les premières troupes réglées Suisses qui ayent été au service de la France avec l'aveu de la Confédération. Mais 1480.
on estime qu'un nombre au moins aussi grand de Suisses ou d'Allemands servaient sans permission dans les armées Françaises.

Ce corps fut mis sur pied, et ne marcha que jusques à *Châlons* sur *Sône*, il y fut congédié à cause de la trève conclue à cette époque entre le Roi et Maximilien qui la rendait inutile. Le Roi lui fit compter trois mois de solde pour un mois de service, libéralité qui ne pouvait qu'attacher de plus en plus les Suisses à sa fortune. Mais ce Prince commençait depuis quelque tems à désirer par dessus tout le repos & la paix. Il se sentait affaibli, & de fréquentes attaques d'apoplexie lui annonçaient une fin prochaine. Plus il se défiait des hommes, plus il donnait de confiance aux saints, aux reliques, aux pélérinages. Des libéralités prodigieuses aux églises épuisaient les trésors d'un monar-

que qui n'avait jamais été généreux ni libéral. Heureusement pour lui un événement imprévu vint encore éloigner de lui le danger d'une guerre qu'il redoutait.

La fille et l'héritière de *Charles* le téméraire, l'épouse de *Maximilien* d'Autriche, mourut des suites d'une chûte de cheval. Son époux ne jouissait pas d'une grande considération personnelle auprès de ses sujets des Pays-Bas. Ceux de *Gand* lui disputèrent la tutèle de ses enfans, & firent savoir immédiatement à Louis XI qu'ils désiraient la paix, et étaient disposés à la sceller par le mariage du Dauphin avec *Marguerite* de Bourgogne, fille de Maximilien qui n'avait encore que deux ans. Ils se chargeaient au besoin d'obliger son père à l'accorder au Dauphin, comme autrefois ils avaient obligé sa mère à épouser *Maximilien*. C'est une chose remarquable qu'un peuple conserve un souverain quand il veut & quand il peut en disposer ainsi. Des députés de la France & de l'Autriche s'assem-
Le 23 Décembre 1482. blèrent à *Arras*, & la paix y fut signée. La Franche-Comté & d'autres provinces sur lesquelles le Roi avait des prétentions devaient servir de dot à la Princesse. Par ce moyen toutes prétentions opposées devaient être

anéanties, et la paix, à ce qu'il semblait, allait reposer sur des bases immuables ; mais ni ces traités, ni ce projet de mariage n'eurent aucune exécution.

A peine des engagemens contractés avec tant de solennité, durèrent-ils assez pour survivre à Louis XI qui mourut l'année suivante. (Le 30 Août 1483) Après sa mort, son fils *Charles VIII* & *Maximilien* ne furent plus d'accord que sur un seul point, celui de retirer les paroles données.

La paix n'était pas moins nécessaire aux Cantons. La corruption qui suit presque toujours un accroissement subit de prospérité et de richesse avait altéré depuis les dernières guerres l'ancienne simplicité des mœurs, et avait semé dans la plupart des Etats confédérés des germes de troubles, d'insubordination et de jalousies. Les dépouilles du Duc de Bourgogne, les rançons extorquées aux sujets de la maison de Savoye, le pillage de plusieurs villes et communes de la Franche-Comté, de l'Alsace et d'ailleurs, la solde, les présens accordés avec profusion par l'étranger, tout avait concouru à changer les sentimens et les opinions de presque toutes les classes des citoyens. On remarquait que

le goût de l'oisiveté et de la débauche s'était accru plus rapidement encore que les moyens de le satisfaire. Souvent quand les ressources étaient épuisées, on avait recours au brigandage pour y suppléer. Les gouvernemens étaient obligés pour le réprimer de faire périr journellement du dernier supplice, un nombre jusqu'alors inoui de coupables. On a vu tout ce qu'avaient osé ces bandes de jeunes gens réunies sous un chef qui avaient parcouru la Suisse, et jetté l'épouvante dans plusieurs capitales des cantons. Cette effrayante insurrection avait obligé Berne et Fribourg à former avec Zurich, Lucerne et Soleure une espèce de ligue particulière pour leur défense. Les cantons populaires, déja remplis de jalousie et de défiances contre les autres qu'ils accusaient de s'être attribué la meilleure partie des fruits de leurs victoires communes, après avoir dissimulé quelque tems leur ressentiment éclatèrent enfin en plaintes, lorsque les villes de Fribourg et de Soleure demandèrent à être reçues dans la confédération, et que Zurich, Berne et Lucerne appuyèrent fortement cette demande. Les petits Cantons reprochaient principalement aux Lucernois de manquer aux enga-

gemens qu'ils avaient contractés avec la confédération générale, et d'imiter en cela la conduite des Zurichois lorsqu'ils s'étaient alliés au Duc d'Autriche : ils leur rappellaient que tous les Cantons réunis avaient alors forcé les armes à la main les Zurichois de renoncer à cette alliance. Il faut observer que *Lucerne* s'était en effet engagé plus strictement que Zurich et Berne à ne point contracter d'alliance sans le consentement des autres confédérés. Ces deux derniers Cantons s'étaient réservé plus de liberté à cet égard, et étaient résolus à ne point y renoncer: trois des Cantons démocratiques intentèrent donc un procès à Lucerne à raison de cette ligue avec les deux autres, et avec les deux villes de Fribourg et de Soleure qu'on voulait leur associer. Ce différend important en lui-même, plus important encore aux yeux de la passion, semblait s'aigrir par les efforts mêmes qu'on faisait pour le terminer. Les assemblées, les conférences, les propositions d'accommodement se multipliaient sans succès; et la République était sur le point d'être déchirée par les mains de ses propres enfans, lorsqu'un si grand malheur fût prévenu par l'intervention d'un homme extraordinaire

que le ciel semblait avoir fait naître pour sauver son pays. Nos lecteurs nous sauront gré sans doute de leur faire connaître avec quelques détails un personnage aussi intéressant.

Il se nommait le frère *Nicolas de Flue*, et vivait alors en hermite dans une retraite du Canton d'*Underwald*, où sa famille avait toujours tenu un des premiers rangs, et occupé les principaux emplois. Dès sa jeunesse il s'était acquis une grande réputation de piété, de droiture, de prudence, et d'un ardent amour pour ses semblables, auxquels il semblait avoir dévoué tous les momens de sa vie. Dans les guerres de son pays, depuis 1439 à 1446, il n'épargna rien de ce qui était en son pouvoir pour adoucir la haine des partis, et leur inspirer de l'horreur pour les cruautés trop ordinaires dans les dissentions civiles. Dans la guerre contre *Sigismond* d'Autriche en 1460, il se fit admirer par sa sagesse et par sa valeur. Ses compatriotes le pressèrent inutilement d'accepter leur première magistrature, celle de *Landammen*. Il se contententa de celle de Conseiller de Canton (Landrath.) Après avoir rendu de grands services à sa patrie, il quitta le monde et

les

les affaires, et se retira dans une simple cabane que ses compatriotes lui firent bâtir dans une espèce de désert. Une petite chapelle construite à côté, aggrandie et enrichie ensuite des libéralités des fidèles, marque encore aujourd'hui l'emplacement de cette cabane, devenue avec justice, au moins un objet de vénération. Selon l'esprit de ce tems, louable dans son principe et exagéré dans ses effets, il mourut en odeur de sainteté. Mais sa vie active, ses efforts heureux pour calmer les passions de ses concitoyens, et ramener la concorde parmi eux, les vertus civiques dont il donna l'exemple, le mettent bien au-dessus de la plupart des Saints des siècles passés, qui dans leur dévotion superstitieuse sont restés inutiles au monde. Ces mêmes titres le placent plus sûrement encore au-dessus de ces discoureurs oisifs, de ces élèves de la philosophie de nos jours dont tout le babil, la métaphysique et les belles spéculations, loin d'affermir la paix entre les hommes, n'ont servi qu'à les diviser, à les armer les uns contre les autres, à jetter dans la société de nouveaux germes de trouble et de corruption. (1)

(1) Nicolas de Flue mourut en 1487. Il avait été

La réputation de Nicolas de *Flue*, inspira à des hommes sages l'heureuse idée de recourir à ses conseils dans la circonstance alarmante où l'on se trouvait. On assembla les députés à *Stantz* capitale de son Canton. Il descendit de sa retraite à leur prière, et là par une éloquence modeste et touchante à laquelle ses services passés, et son austère piété prêtaient une nouvelle force, il ralluma dans le cœur des députés les sentimens de fraternité et de patriotisme auxquels la République devait son existence, sa gloire et sa prospérité. Il fut nommé sous cet habit d'hermite, d'une commune voix l'arbitre des Cantons. *Monument immortel*, dit très-bien un historien, *du triomphe de la justice et de la vertu sur un peuple prêt à se diviser et à se perdre*, mais chez lequel le caractère national primitif n'était point encore effacé par la contagion d'une corruption étrangère.

Décembre 1481.

Tschar-ner.

L'ascendant que lui donnait l'éloquence, et sur-tout la sagesse de ses discours opéra la reconciliation des huit Cantons et le renouvellement de leur alliance. Il leur per-

---

marié, et sa nombreuse postérité a toujours joui, dans le Canton d'Underwald, d'une considération méritée.

suada ensuite d'annuller cette ligue particulière de Zurich, Berne et Lucerne, avec les deux villes de Fribourg et de Soleure, qui avait été la principale cause de leur désunion. Mais en échange ces deux villes obtinrent d'être associées à la Confédération Helvétique générale, et devinrent le neuvième et dixième Cantons, (1) toutes fois avec la réserve qu'elles ne s'en'gageraient dans aucune guerre ou alliance sans le consentement des anciens Cantons, qu'elles soumettraient leurs différens à leur arbitrage dès qu'il leur aurait été offert par la partie adverse, et qu'elles

(1) Berne n'avait voulu faire la paix avec la Maison de Savoye, qu'à condition qu'elle renoncerait à tous ses droits sur *Fribourg*. C'était une juste récompense des services que cette ville avait rendus à Berne et à la Confédération Helvétique dans la guerre de Bourgogne. Ces mêmes services furent aussi une recommandation puissante pour l'y incorporer. On peut voir dans l'ouvrage du Savant *Muller*, ce qui regarde *Soleure*, l'une des plus anciennes villes de l'Helvétie. Elle avait fait constamment cause commune avec Berne, et pris part à presque toutes les guerres que cette ville et les Confédérés avaient eues à soutenir contre l'Autriche, et récemment à la guerre de Bourgogne. Elle avait donc les titres les mieux fondés pour être reçue au nombre des Cantons.

observeraient la neutralité dans les divisions qui pourraient s'élever entre les anciens Cantons, ou ne feraient alors que l'office de médiateurs. Ce pacte célèbre dans l'histoire de Suisse, sous le nom de *Convenant de Stantz*, pourvoyait encore à quelques autres objets nécessaires au rétablissement de l'union.

On avait porté à l'assemblée de grandes plaintes des excès commis depuis peu de tems par ces bandes de volontaires, nommés les associés de *Thorechte*, qui avaient parcouru et rançonné la Suisse et les Etats voisins. Les Confédérés se promirent de ne commettre aucune hostilité les uns contre les autres, d'assister le Canton qui serait injustement attaqué, de punir sévérement les auteurs de pareilles aggressions. La juſtice de chaque lieu où elles auraient été commises aurait le droit d'en poursuivre la vengeance. Toute assemblée où société non autorisée était interdite, les sujets d'un Canton ne devaient point trouver d'associés dans leurs révoltes chez un autre. Tous ensemble devaient au contraire, concourir à ramener les rebelles à l'obéissance. On confirma les différens règlemens militaires, et en particulier *l'ordonnance de Sempach* de 1393, qui règle le mode

de partage des conquêtes. Par cette ordonnance, tous les biens meubles, argent, ou autres valeurs de cette espèce, acquises par la guerre, devaient être partagées en raison des hommes qui avaient eu part à l'expédition; le produit des contributions et du rachat des terres conquises, devait être partagé également entre les Cantons.

Enfin, *le Convenant* confirmait aussi le règlement fait en 1370, au sujet de la Jurisdiction Ecclésiastique, et tous les anciens traités d'union, avec la faculté d'en renouveller le serment tous les cinq ans. Ainsi la République Helvétique voyait tarir la source des jalousies et des querelles qui la travaillaient depuis quelques années. Sa Constitution devenait plus réguliere et plus solide; et au déhors, elle étendait ses limites et acquérait de nouveaux associés intéressés à les défendre.

Après avoir terminé ce salutaire ouvrage de la pacification de son pays, *Nicolas de Flue* adressa aux Députés assemblés à *Stantz*, des conseils pleins de sagesse et de patriotisme. Il les exhorta à se tenir en garde contre la séduction et l'appas des pensions des Princes et des services étrangers, il leur en

fit voir les dangereuses conséquences, et leur recommanda la simplicité des mœurs anciennes, soutien nécessaire d'une liberté qui devait suffire pour leur bonheur.

Si de *Flue* a été un saint, et si en cette qualité, il a eu le don des miracles, il n'a pu en faire un plus grand et plus utile à sa Patrie, ni acquerir des droits plus sacrés à sa reconnaissance, qu'en resserrant les nœuds de l'union entre des Etats aussi différens entr'eux, par la nature de leurs ressources, l'étendue de leur territoire, le genre de vie de leurs habitans, et sur-tout par leurs Constitutions politiques, distantes les unes des autres depuis la démocratie *pure* et illimitée, jusques à l'aristocratie héréditaire et exclusive.

Il était sans doute bien difficile que des Etats aussi différemment constitués sous tous les rapports, pussent conserver une harmonie constante entr'eux, et que des intérêts particuliers ne les fissent diverger sans cesse dans leur conduite politique. Le patriotisme qui avait dicté et fait accepter le *convenant de Stantz*, avait bien pu prévenir le développement de quelques-uns de ces germes de discorde. Mais les intrigues des Princes étran-

gers en semaient sans cesse de nouveaux; en offrant de nouveaux appas à l'amour du gain, dont l'inégalité des fortunes et les libéralités des Princes avaient fait la passion dominante des Suisses, depuis qu'ils avaient commencé à faire la guerre contr'eux ou pour eux.

Ce même sentiment avait produit son effet ordinaire et inévitable, une jalousie très-vive contre ceux que la fortune avait le plus favorisés. On les accusait, et quelquefois ce n'était pas sans raison, de ne devoir leurs richesses qu'aux présens corrupteurs qu'ils avaient reçus des cours étrangères. Les Cantons populaires prétendaient que les aristocratiques avaient su détourner à leur profit, le fruit des services rendus à la France par toute la nation et à leur insçu, et qu'ils traitaient immédiatement avec cette couronne. Ils alléguoient qu'un envoyé de Berne, *Henri Matter*, avait offert à Louis XI, peu de tems avant sa mort, de former entre le Dauphin et cinq des Cantons, une alliance particuliere. Ces mêmes Cantons témoignaient du regret d'avoir fortifié le parti aristocratique par l'agrégation de *Fribourg* et de *Soleure*. Ils voulurent y mettre des restrictions et leur

disputer les territoires qui leur avaient été cédés par la paix avec la Savoye. Berne s'y opposa. On nomma des arbitres pour juger de cette prétention qui, suivant l'usage adopté, fut évaluée en argent, et rachetée pour 20000 florins.

Dans cette disposition des esprits, il n'était pas étonnant de voir naître sans cesse, des mouvemens d'insubordination et des querelles générales ou particulieres. On regardait la liberté que chaque particulier prenait de s'engager chez les étrangers sans permission, comme une des principales causes de ce mal. Elle en était plutôt l'effet. On cherchait par tous les moyens possibles, à empêcher ces enrôlemens volontaires. On les défendait sous des peines sévères. On allait même dans quelques Cantons, jusques à exiger des hommes en âge de servir, qu'ils promissent par serment, de n'en point sortir sans l'aveu des magistrats. Tous ces moyens étaient insuffisans. L'attrait du métier des armes, joint à celui du gain, de la licence et d'une vaine gloire, rompait toutes les digues qu'on voulait lui opposer. Des guerres continuelles et toujours heureuses, avaient rendu le peuple hautain et violent, les mœurs étaient

féroces, les désordres, les soulèvemens fréquens. L'histoire de cette période en est remplie. Nous aurons plus d'une occasion d'en citer des exemples frappans.

La mort de Louis XI avait fait renouer des négociations entre la France et les Suisses. Des ambassadeurs avaient été envoyés des deux parts. Une alliance entre Charles VIII et les Cantons, fut conclue à Lucerne. On y confirmait les engagemens contractés sous les règnes précédens. Mais le Roi y promettait encore plus expressément, de regarder les ennemis des Suisses comme les siens propres. Malgré cela, ce traité signé par le bourguemaître de Zurich, *Jean Valdmann* chevalier, et les deux avoyers de Berne *Diesbach* et *Waberen*, ne fut jamais avoué des Cantons. Il est probable qu'ils furent mécontens de la maniere dont leurs pensions furent payées. Barthelemy May, Bernois, qu'on avait envoyé à Lyon pour les recevoir, n'en put rapporter qu'une partie ; on le chargea de mauvaises espèces, et il essuya des traitemens offensans. 1483.

Quelque tems après, un différend élevé dans une partie de l'Evêché de Bâle, nommée la Prévôté de *Moutier Grandval* (en alle-

mand *Munsterthal*) attira dans ce pays les armes des Bernois. La dignité de Prévôt de *Moutier* était devenue vacante. Deux compétiteurs se la disputaient. L'un *Jean Pfiffer*, Lucernois, parent du Bourguemaitre de Zurich *Waldman*, était protégé par l'Evêque de Bâle. L'autre *Jean Meyer*, était bourgeois de Berne, et muni d'une investiture de Rome. Chacun de ces concurens tâcha d'intéresser les Cantons à sa cause. L'Evêque de Bâle mit en possession son client, mais les Bernois arriverent les premiers au secours de leur compatriote *Meyer*, s'emparerent de la Prévôté de *Moutier Grandval*, et forcerent l'Evêque à accepter les conditions de paix qu'ils lui proposerent. Il fut obligé par ce traité de reconnaître *Meyer*, et de ratifier le pacte de combourgeoisie par lequel le peuple de la Prévôté s'engageait à assister Berne avec ses milices, dans toutes les guerres que ce Canton aurait à soutenir, excepté contre l'Evêque. Le Canton de Berne restitua la Prévôté à l'Evêque; et sans étendre son territoire, il sut augmenter ainsi sa puissance et son crédit. Le peuple de la Prévôté acquerait aussi une plus grande sûreté pour ses privilèges, qui furent confirmés et mis

en quelque sorte sous la garantie de Berne. Une reconciliation entiere entre ce Canton et l'Evêque, fut scellée par des conventions subséquentes. On chercha à tarir la source des démêlés qu'un ordre de choses aussi compliqué devait faire naître, et on y réussit assez bien pour que les huit ou dix mille habitans qui vivent dans ces tranquilles vallées du Mont-Jura, ayent eu dès-lors le plus juste sujet de se croire heureux dans l'état politique qui leur fut alors assuré. (1)

Le client du bourguemaître de Zurich, du Chevalier *Waldman*, fut ainsi mis de côté; et le crédit de cet homme d'ailleurs si puissant, ne put prévaloir sur les armes de Berne. Mais l'orage qui se formait contre lui eut 1489.
bientôt après des suites funestes qui dûrent lui faire oublier cet affront, et plongerent sa Patrie même dans un état de trouble, dont nous nous croyons d'autant plus obligés à rendre un compte un peu étendu, que

---

(1) Ces conventions se trouvent textuellement, ainsi que les lettres de combourgeoisie accordées par Berne aux habitans de la Prévôté, dans l'ouvrage de *Waldkirch*. (Eydg. Bund. und Staatshist. T. I, pag. 236 et suivans).

ce récit fera mieux connaître que tout ce que nous pourrions dire, la disposition des esprits, et l'état intérieur de la nation Helvétique dans ce siècle, où presque tous les historiens ne nous parlent que de sa gloire et de ses triomphes. (2)

Jean Waldman était né dans le Canton de Zurich, de parens pauvres et obscurs. Son premier métier fut celui de tanneur. Ensuite il devint soldat, comme presque tous les jeunes Suisses de son tems. Ses talens, sa valeur, sa capacité peu communes, lui mériterent un avancement rapide dans cette carriere. A la bataille de *Morat* il obtint, avec un officier de Strasbourg, le commandement du centre de l'armée. Il fut créé Chevalier avant le combat, à la vue de l'armée, honneur alors infiniment recherché des plus grands Seigneurs et des Princes eux-mêmes, car il élevait un noble au premier rang dans

(2) Voyez Bullinger, *Stetler*, Val. Anshelm, etc., dans l'histoire de *Tscharner*, T. II, L. 7. Voyez aussi à la suite de l'ouvrage de *Josias Simler*, de Rep. Helvetiorum; *Processus* tumultuosus Consulis *Waldmanni*. L'histoire de *Simler* a été imprimée plusieurs fois.

l'opinion comme guerrier, et portait au premier rang un soldat de fortune. Ses compatriotes voulurent aussi honorer sa valeur et ses talens, et l'éleverent à la suprême dignité de leur Canton, en le faisant Bourguemaître. Enfin son crédit fut si étendu, que les cours étrangères qui briguaient alors à l'envi l'alliance des Suisses, le comblaient d'honneurs et de présens.

Waldmann ainsi élevé et enrichi, parut enyvré de sa fortune. Il oublia sa premiere origine, affecta de rechercher toutes les distinctions alors réservées à la classe des Nobles, dans laquelle son titre de Chevalier lui avait donné l'entrée. Des loix sévères contre le luxe des classes inférieures lui furent attribuées; car dans sa nouvelle qualité de Noble, il n'y était point assujetti. Mais on trouva odieux qu'il oubliât à ce point ses anciens égaux. D'autres règlemens, quoique en partie bons et utiles, blesserent l'ordre des paysans, et un autre ordre non moins redoutable dans tous les Etats, celui qui vit des abus et des fraudes. Il avait voulu empêcher la contrebande du sel. Des paysans de trois villages peu éloignés de Zurich, se sou-

leverent au nombre de deux mille, sous des chefs habiles et courageux. (1)

Ils élurent un comité de cinquante d'entr'eux, chargés de venger *les droits du Peuple*, de corriger les abus, de rétablir l'égalité primitive des hommes. Les députés des Cantons accoururent pour interposer leurs bons offices, conformément aux devoirs prescrits par les pactes de la Confédération. Ils obtinrent après beaucoup d'efforts, que les règlements qui blessaient trop l'égalité des Citoyens fussent annullés; mais ils confirmèrent à la ville de *Zurich* le monopole des sels. *Waldmann* alors tint des discours imprudens. Il lui échappa même des menaces. Ceux qui crurent avoir à craindre son ressentiment se liguerent avec ses autres ennemis. Les mécontens se souleverent de nouveau, et répandirent contre lui des calomnies propres à aigrir les esprits. Leur nombre s'accrut rapidement au dedans et au dehors de la capitale, et ils surent rester unis. Ils s'assemblerent tumultueusement devant

---

(1) *Erlenbach*, *Kusnacht* & *Meilen*. Les chefs des rebelles se nommaient Rudi, Relstab, et Jacques de *Mungern*.

'hôtel-de-ville, pendant que les Conseils y délibéraient, demanderent à grands cris, que les traîtres leur fussent livrés, et en arracherent *Waldmann*, le grand Tribun *Oehem*; le greffier *Amman* et d'autres, qu'ils conduisirent dans la prison du *Wellenberg*, tour bâtie sur un rocher, et environnée des eaux du *Limmat*.

Après cela le Conseil fut destitué, et un autre créé en sa place. Le choix des soixante membres dont il était composé, dirigé par les insurgés, tomba presque en entier sur leurs chefs. Ce fut devant de pareils juges que *Waldmann* fut conduit. Les accusations étaient la plupart notoirement fausses, souvent même contradictoires. Il devait, selon ses ennemis, avoir vendu son pays tout à la fois à l'Empereur, qui lui avait promis de le faire Comte de *Kybourg*, au Roi de France et au Duc de Milan, pour une somme d'argent. Il refuta ces accusations avec courage, calme et fermeté, quoique chargé de fers. Il rappella ses services passés, reprocha au peuple son ingratitude, avec une éloquence qui inquiéta ses ennemis. Ils sentirent la nécessité de hâter son supplice. Pour cela, on aposta un jeune homme, qui

parut tout-à-coup dans l'assemblée avec ses habits mouillés, assurant qu'il avait traversé le Rhin à la nage, pour apporter la nouvelle que les Autrichiens venaient en armes délivrer *Waldmann*, et qu'en chemin ils avaient brûlé la ville d'*Eglisau*. Les tyrans qui asservissent le Peuple, et qui méritent à si juste titre l'exécration de tous les siècles, ont-ils eu l'esprit plus inventif, le cœur plus corrompu que tant de prétendus vengeurs des droits du Peuple, dont les noms remplissent l'histoire? Cette indigne ruse produisit l'effet que ses vertueux auteurs en attendaient. *Waldmann* fut conduit sans plus de délai, sur la place de l'exécution, et là décapité en présence d'une foule immense, et des Députés mêmes des Cantons, qui n'avaient pu le sauver. Sa mort fut digne de lui. Il ne parla que pour bénir sa Patrie et pardonner à ses ennemis. A peine eut-il expiré que le Peuple fut désabusé de la fable qui avait hâté sa perte, et qu'il commença à témoigner des regrets.

La Régence prit alors les rênes de l'Etat, et fit oublier les torts de *Waldmann* par une autorité si arbitraire et si dure, qu'on l'appella le *Conseil de corne*. Elle fit exécuter trois

des

des magistrats accusés en même têms que *Waldmann*. Les arrestations, les amendes, les emprisonnemens les plus rigoureux, les confiscations des biens des familles, la dilapidation du trésor public, furent ses moyens familiers d'affermir son pouvoir. Elle l'appuyait aussi sur la faveur de Communautés du Canton ; et pour se l'assurer, elle leur accorda de grands droits aux dépends de la capitale. Mais ces concessions ne satisfaisant point encore les paysans, et ne servant qu'à les rendre plus exigeans et plus hardis, les autres Cantons, ceux mêmes qui étaient les plus populaires, comme *Schwitz*, par exemple, commencerent à sentir la nécessité de mettre un frein à une licence qui pouvait devenir contagieuse, et aboutir à un bouleversement général de l'Helvétie.

En effet, les sujets de *Lucerne* renouvelaient déjà leurs plaintes sur les pensions que leurs chefs, comme ceux de plusieurs autres Cantons, étaient dans l'usage de recevoir de l'étranger ; sur le partage inégal qui s'était fait du butin de *Grandson*, de la rançon du pays de Vaud, des sommes qu'on avait reçues pour l'abandon des Franc-Comtois. Ils attribuaient tous ces abus à la

défense faite aux sujets de tenir des assemblées qui seules pouvaient, selon eux, y porter quelque remède. *Berne* mit alors les plus fortes oppositions à ces prétentions condamnées par le convenant de *Stantz*, et qui tendaient à remettre en question des choses déjà décidées. Ce Canton, d'accord avec ceux de *Fribourg* et de *Soleure*, et la ville de *Bienne*, annonça même que si on persistait dans ces prétentions injurieuses et menaçantes, ils formeraient de nouveau entr'eux cette Ligue défensive, à laquelle ils n'avaient renoncé que par amour pour la concorde et la tranquillité publique.

Ces menaces produisirent sans doute leur effet. Le peuple des Cantons démocratiques se calma, et s'occupa bientôt de nouveaux objets. A *Zurich*, il chassa les nouveaux maîtres qu'il s'était donnés, en punit quelques-uns, et rétablit l'ancien Conseil. Ainsi la mort de *Jean Waldmann* fut expiée en partie. Mais sa fortune considérable ne fut point rendue à sa famille. Elle avait été partagée en différentes mains. La plus grande partie servit à réparer les pertes du trésor public, épuisé par les dilapidations de cette même Régence qui avait promis de tout régénérer.

Les inquiétudes que ces troubles de Zurich avaient dû causer à la plupart des autres Cantons, influerent peut-être sur la conduite qu'ils tinrent dans la conjoncture singuliere dont nous allons rendre compte. *Ulrich*, abbé de *St. Gall*, avait demandé à la ville de ce nom un emplacement pour agrandir son monastere, et la faculté d'ouvrir une communication directe avec la ville. Les bourgeois de *St. Gall* refuserent l'un et l'autre, et s'opposerent à ses projets. Offensé de ce refus, il résolut de transporter son couvent et sa résidence à *Roschach* sur le lac de Constance, lieu qui lui appartenait, et où il n'avait pas les mêmes contradictions à craindre. Mais les bourgeois de St. Gall, qui voulaient bien que l'Abbé fut leur voisin, pourvu que ce voisinage, qui favorisait leur commerce, ne les obligeât à rien ; et les Appenzellois, affranchis à peine encore du joug de l'Abbé, dont ils observaient tous les mouvemens avec défiance, se liguerent contre le nouvel établissement de *Roschach.* On travaillait déjà depuis deux ans, et à grands fraix, à la construction du nouveau couvent, lorsque les fougueux promoteurs de l'insurrection chez les deux Peuples, armant tous ceux qui croyent

que la force est un droit, allerent raser le
1489. nouvel édifice jusques aux fondemens.

Des pactes de combourgeoisie et d'alliance avaient établi pour protecteurs de l'Abbé de St. Gall, les quatre Cantons de Zurich, de Lucerne, de Schwitz et de Glaris. Il reclama leur appui et leur justice contre la violence. La fidélité à des engagemens solemnels était aux yeux de ces Peuples, un devoir sacré. Peut-être leur paraissait-il plus sacré encore, parce que c'était envers un Ecclésiastique, un Prélat qu'il fallait le remplir. Dans notre siecle, ce caractere eut rendu le devoir douteux. Une fausse philosophie a fait mettre en question s'il fallait être juste envers le Clergé, comme autrefois des Chrétiens qui se disaient orthodoxes, ne croyaient pas qu'on fut obligé à tenir les promesses faites à ceux qu'ils nommaient hérétiques. Ainsi tout est employé par la corruption humaine, pour fournir des prétextes à l'injustice, et obscurcir les notions de la saine morale. Les quatre Cantons qu'on vient de nommer, prirent connaissance de cette insulte faite à leur allié. Ils se préparèrent à en poursuivre les auteurs. Mais trop confians dans leurs forces, ceux-ci oserent protester contre ce qu'ils

prononcerent. En vain voulut-on les détourner de prendre un parti si dangereux : ils y persistèrent ; et en s'attirant ainsi la défaveur des Cantons, ils donnerent un avantage décisif à l'abbé de St. Gall.

En effet, les quatre Cantons ne songèrent plus alors qu'à venger leur autorité méprisée. Ils firent marcher à St. Gall une armée de 10000 hommes ; et quoique les insurgés 1490. eussent annoncé une résistance désespérée, l'approche de cette armée jetta la consternation parmi eux. Ils se soumirent les uns après les autres, au jugement des Cantons. Ceux d'Appenzel, les plus animés de tous, demanderent la paix. *Schwendiner* leur Landamman, et l'auteur principal de cette folle entreprise, craignant d'être livré aux Cantons, prit la fuite. Alors ils consentirent à acheter la paix par le sacrifice de toutes les terres qu'ils tâchaient depuis long-tems, de soumettre à leur petite République, comme *Hohensax* et le *Rheinthal*, et par la promesse de ne fournir aucun secours aux St. Gallois. Ceux-ci se voyant ainsi abandonnés, après un moment de dépit qui leur fit résoudre d'attendre un siège, et de brûler leur propre fauxbourg, subirent aussi la loi du plus

fort, et s'engagerent à se soumettre au prononcé des Cantons. On convequa une assemblée à *Einsiedlen*, où se rendirent les arbitres nommés, et le Comte de *Verdenberg* et de *Metsch* comme médiateur. La sentence qu'ils prononcerent fut dure et humiliante. Elle portait que la ville payerait à l'Abbé 4000 florins pour la part qu'elle avait eue au dommage qu'il avait essuyé. Elle devait céder pour les fraix de la guerre, aux Cantons quatre fiefs et Seigneuries avec leurs jurisdictions, (1) qu'ils revendirent ensuite pour 8000 florins à l'Abbé. Ce n'était pas le premier exemple d'une conquête faite par des Suisses sur d'autres Suisses. Mais il eut été à souhaiter que ce second exemple et le premier n'eussent jamais eu lieu, et qu'on n'eut pas vu ce scandale de Confédérés, devenus juges de leurs Confédérés, s'enrichir à leurs dépends par des décrets de confiscation. Celle du pays de *Rheinthal*, pro-

---

(1) *Steinach*, *Oberberg*, *Anweil*, *Oberdorff*. D'abord après que la sentence des quatre Cantons eut terminé ce différend, l'Abbé fit bâtir un couvent sur les ruines de celui qui avait été démoli, mais il n'y établit pas sa résidence.

noncée à la même occasion par le même Tribunal, était d'une bien plus grande conséquence pour le peuple d'*Appenzell*, qui avait fait à plusieurs reprises, de grands efforts et de grands fraix, pour s'assurer la possession de cette belle et riche vallée qu'arrose le Rhin, avant que de se jetter dans le lac de Constance. Le desir de posséder cette riante contrée l'emporta sur les sentimens de désintéressement et de justice que les quatre Cantons auraient dû revêtir avec la qualité de Juges. Ils l'ôterent aux Appenzellois, et s'en emparerent comme d'un dédommagement pour les fraix de la guerre, dont ils se désisterent. Dans la suite, cet arrêt fut adouci. Les quatre Cantons associerent à la co-régence du pays ceux d'*Uri*, d'*Underwald* et de *Zug*; ensuite celui d'Appenzell lui-même. (en 1500) Enfin celui de Berne dans ce siecle.

Nous touchons à présent à l'époque où l'histoire des Suisses va se lier avec celle des divers Etats d'Italie, par plusieurs rapports nouveaux et importans. Nous avons vu, déjà dans le cours de ce siecle, les Cantons populaires dont les frontieres méridionales touchaient à celle des Ducs de Milan, dispu-

ter avec ces Princes pour la possession de quelques forêts et de quelques pâturages, auxquels les premiers mettaient plus de prix que ceux-ci, et dont par cette raison, ils restaient le plus souvent les maîtres. Ensuite le Canton d'*Uri*, enhardi par le succès de ces empiétemens, acquiert toute la vallée de *Livine*, qui est sur la pénte méridionale des Alpes.

Les maîtres du Milanais ne voulaient point pour de petits intérêts, s'attirer l'inimitié d'un voisin fier et guerrier, dans un tems où leur domination sur leurs propres sujets était encore mal affermie. Ils formerent des alliances avec les Suisses. Le Pape imita cet exemple. Sixte IV voulant les attacher à ses intérêts, répandit de l'argent parmi eux. Innocent VIII resserra ces nouveaux liens à l'occasion de ses guerres avec le Roi de Naples. Mais tout ce qui s'était fait jusques là pour entraîner la Nation dans des querelles qu'elle eut dû à jamais ignorer, ne fut pas d'un grand effet, jusques au moment où Charles VIII forma le projet non moins désastreux pour la France, de faire des conquêtes en Italie. La nature n'avait point fait ce Prince faible, valétudinaire et borné, pour

être un conquérant ; ce fut la lecture des commentaires de César et de la vie de Charlemagne, pour lesquels il se passionna, et qu'il voulut imiter. C'est ainsi que long tems après la lecture de l'histoire d'Alexandre attira sur la Suède le fléau d'un Roi guerrier, qui le prit pour modèle et la ruina. Combien d'exemples de ce genre l'histoire ne pourrait-elle pas fournir contre elle-même? ou plutôt contre ceux qui la lisent sans réflexion, contre ces esprits faux, ces cœurs insensibles, qui comptent une vaine gloire pour tout, et l'intérêt de l'humanité pour rien? Combien au contraire, de leçons précieuses ne présente-t-elle pas dans les résultats de ces entreprises téméraires, de ces guerres d'ambition portées dans des régions éloignées, guerres qui n'aboutissent enfin, qu'à multiplier les crimes et les malheurs des vainqueurs et des vaincus, et à faire beaucoup plus détester qu'admirer leurs auteurs. Le Royaume de Naples, dont Charles VIII voulait faire un premier échelon pour s'élever à la conquête de l'Empire Grec, avait été possédé pendant près de deux siècles, par des Princes de la branche royale d'Anjou; mais les Rois d'Arragon, profitant des

troubles de la France, l'avaient conquis sur eux, ainsi que celui de Sicile. Le Roi de France, fondé sur la parenté, et sur un testament du dernier Duc d'Anjou, de cette branche des Rois de Naples, appellé par une partie des Napolitains, par le Pape et le Duc de Milan, sollicité par quelques favoris qui le flattaient, se prépara à passer les Alpes avec des forces capables d'en imposer à tous les Princes d'Italie.

Cette contrée était alors un objet d'envie et d'admiration pour toute l'Europe. Elle en surpassait tout le reste par sa richesse, son luxe, son industrie, ses progrès dans la littérature et les arts. Les Italiens faisaient presque seuls le commerce du Levant et des Indes, commerce qui leur rendait d'énormes profits. Ils faisaient seuls celui d'argent, ils exerçaient presque seuls les arts de luxe. Les Grecs refugiés parmi eux, avaient développé chez les Italiens ce goût, ces talens, ce génie que la nature leur a accordés si libéralement. Mais en même tems ce peuple, devenu trop opulent, avait pris une extrême aversion pour les fatigues de la guerre. Il remettait le soin pénible et dangereux de le défendre, à des mercenaires,

à des chefs de bandes, (*Condottieri*), qui se louaient à ceux qui les payaient le mieux. Ces chefs ménageaient leurs soldats par intérêt, et faisaient consister l'art de la guerre dans des surprises et des trahisons. La ruse était devenue la suprême habileté, la premiere des *vertus*. En tems de paix et en tems de guerre, on ne cherchait qu'à se tromper, à se surprendre par des négociations sans fin, des promesses et des traités qui couvraient presque toujours quelques pièges. Les mœurs étaient dépravées sous tous les autres rapports. Les grands, les Princes, les premiers personnages de l'Eglise, ses chefs eux-mêmes, donnaient tous les jours l'exemple des plus scandaleux excès. Telle était la nation avec laquelle les Suisses s'ouvraient des communications nouvelles, avec laquelle ils liaient désormais leurs intérêts, en passant ces Alpes que la nature semblait avoir élevées pour les préserver de son exemple contagieux.

Les préparatifs de Charles ne purent être achevés que vers l'automne de l'année 1494. Sur 20000 hommes avec lesquels il passa les Alpes, on comptait six mille Suisses, qui faisaient la principale force de son infanterie, sans compter un autre corps, que le

Bailli de Dijon avait déjà rassemblé à *Gênes.*

Les Suisses commençaient à adopter l'usage des *Bandes Italiennes*, en passant d'un service à un autre. Ils sortaient de leur pays pour s'engager dans différens services, sans l'aveu de leurs supérieurs. Ceux-ci faisaient souvent de sincères efforts pour prévenir cet abus. Souvent aussi ces efforts n'étaient qu'apparens. Les mêmes moyens qu'on employait avec tant de succès, pour faire voler la jeunesse sous des drapeaux étrangers, servirent plus d'une fois, à fermer les yeux de ceux qui auraient dû la retenir. Mais il arriva souvent aussi, que des Députés que les Cantons envoyaient pour ramener leurs jeunes gens séduits par des enrôleurs étrangers, en étaient empêchés par les Princes qui les prenaient à leur solde. Ce fut le cas de ce corps de Suisses cantonné à Gênes, dont on vient de parler. *Gaspard* de *Stein* et ses collègues, Députés des Cantons, ne purent obtenir de leur parler. Des officiers du Roi s'y opposerent. Ce Prince leur écrivit pour leur en faire des excuses. On comprit à Berne ce que ces excuses signifiaient, et on en conçut un ressentiment si vif, que ce Canton ne put plus être amené du vivant de Char-

les, à renouveller son alliance avec lui. (1)

Tous les Etats d'Italie prenaient le plus vif intérêt à cette grande entreprise d'un Roi de France passant les Alpes à la tête d'une armée, avec l'intention d'en conquérir au moins une partie, et de marcher de cette conquête à celle de l'Empire d'Orient, subjugué par les Turcs. Depuis Charlemagne, qui avait soumis Rome et la Lombardie, depuis les fameuses Croisades, dont l'éclat avait été si brillant et si court, rien n'avait annoncé aux Italiens et aux Grecs, de si grands événemens; et leurs petites guerres intestines, leurs batailles terminées ordinairement par des déroutes, ou la mort de quelques soldats, devenaient presque ridicules dans l'attente de la scène qui allait s'ouvrir. Chacun de ces Etats voyait ses intérêts liés à son résultat. Les Vénitiens espéraient d'agrandir leur domination à la faveur des troubles. Alexandre VI, ce monstre qui deshonorait l'Eglise, et n'épargnait pour établir sa famille, ni les perfidies, ni les supplices, ni les empoisonnemens, projettait de vendre son alliance au parti qui la payerait le mieux.

---

(1) Voyez Val. *Anshelm*, T. 2, Vatteville, hist. de la Conféd. Helvet., T. 2, L. 7.

Ludovic Sforce, dit le *More*, voulait s'assurer du Milanais, qu'il avait usurpé sur son neveu *Galeas*, en l'empoisonnant. La ville de Florence déchirée par des factions, celle de *Pise* soulevée contre *Florence*, les Rois Arragonois de Naples peu sûrs de la fidélité de leurs sujets ; tout concourait à ouvrir aux Français le chemin de l'Italie. Ils débuterent par un combat heureux à *Rapallo*, sur la côte de Gênes, auquel les Suisses eurent beaucoup de part. Peu de tems après, Charles entra en vainqueur à Florence et à Rome, où il fit des actes de souveraineté. Les places fortes du Royaume de Naples ne lui opposerent qu'une faible résistance. Le jeune Ferdinand, à qui son pere venait de céder
1495. cette couronne qu'il ne pouvait plus défendre, abandonna sa capitale au vainqueur, et s'enfuit dans l'isle d'*Ischia*.

C'est ainsi qu'au cœur de l'hyver, avec une armée peu nombreuse, peu d'argent, point de magasins, Charles VIII traversa rapidement et soumit l'Italie. Nulle place, nulle armée ne put l'arrêter. La sienne ne coucha pas une seule nuit sous des tentes, et toute cette expédition ressembla moins à la marche d'un conquérant qu'au voyage d'un puissant Monarque qui visite ses provinces.

Mais la suite confirma bien ce qu'on a dit et observé dans tous les tems, qu'il est plus aisé de faire une conquête que de la conserver. *Charles*, ses généraux et ses conseillers, accumulerent les imprudences pendant qu'ils furent les maîtres en Italie. Ils aliénerent la noblesse et le peuple par leur avidité, leurs déprédations, leur mépris insultant, leurs railleries piquantes. La prévention qu'on avait eue pour la domination Française avant de la connaître, se changea en une haine violente. On la vit éclater en plusieurs occasions. Mais un motif bien plus puissant encore, obligea le Roi à revenir sur ses pas. Il apprit tout le danger qu'il courait d'être enfermé dans ce pays si promptement et si mal soumis. Une ligue formidable s'était formée contre lui à *Venise*. Cette République, le Pape, l'Empereur Maximilien, l'Archiduc Philippe son fils, le Roi d'Arragon, Ludovic Sforze, reconnu Duc de Milán par l'Empereur, s'étaient réunis pour détruire la domination Française en Italie. Ces Puissances assemblaient une grande armée, et il ne restait plus d'autre parti au Roi que de marcher promptement à elle, et de se faire jour avec le peu de troupes qu'il

Voyez Garnier, Hist. de France, T. 20, p. 384.

pouvait emmener; car il ne pouvait se résoudre à perdre le fruit de ses victoires en abandonnant entierement sa conquête de Naples. Il y laissa deux mille cinq cents Suisses, avec quelque peu d'infanterie Italienne et Française, et trois mille chevaux. Il emmena avec lui un pareil nombre de Suisses, qui avec les Français, ne formaient pas en tout dix mille combattans. Cette petite armée trouva, à la descente des Appennins, une armée de trente à quarante mille hommes, qui l'attendait au passage du Taro, et qui, avec plus de vigueur et de résolution, eut pu mettre d'un seul coup, fin à cette guerre. Ce fut là que les Suisses rendirent au Roi de France un service signalé. L'armée était au pied de l'Appennin. On ne voyait aucun moyen de faire passer la grosse artillerie. On était même sur le point de l'enclouer ou de la briser, lorsque les Suisses, qui avaient d'ailleurs à se faire pardonner leur indiscipline, s'offrirent à cette condition, de la voiturer à force de bras. Charles accepta cette offre avec joye, et promit même de ne jamais oublier un si grand service. Après des fatigues incroyables, l'artillerie fut portée au lieu de sa destination. Ils n'eu-

rent

rent pas moins de part au succès de cette fameuse journée de *Fornoue*, qui sauva le Roi et son armée, en leur ouvrant un passage au travers des Confédérés, et en leur donnant le moyen de secourir le Duc d'Orléans, étroitement renfermé dans *Novarre*. *Trois mille Suisses*, dit le célèbre *Guicciardin*, étaient alors dans l'armée Française, et ils en furent *le nerf et la ressource*. *Comines* leur rend le même témoignage, dans les mêmes termes.

Le 6 Juillet 1495.

L. 8, C. 11.

Ils avaient donné, durant la marche de Charles au travers de la Toscane, des preuves d'une autre vertu non moins recommandable que la valeur. La ville de *Pise*, autrefois libre et florissante, après avoir disputé l'empire de la mer aux Gênois, était tombée sous le joug des Florentins, qui la traitaient avec l'injustice trop ordinaire au gouvernement d'un peuple de marchands, rivaux par l'orgueil de la domination et par l'intérêt du commerce. Charles VIII, en passant à Pise, cédant à un mouvement de générosité et de compassion, avait rendu aux Pisans leur liberté. Mais ce service, qui lui coutait peu, devenait un grand malheur pour les Pisans, si on les laissait retomber

sous le joug de leurs premiers tyrans. A son retour à Pise, les Florentins vinrent le solliciter de les leur abandonner. Alors les hommes, les femmes, les enfans, sortant éplorés de leurs maisons, vinrent embrasser les genoux des officiers et des soldats, et demander leur protection. Les Suisses n'en furent pas les moins touchés, et ils devaient l'être, puisqu'ils sentaient mieux le prix de la liberté. (1) Ils députèrent au Roi, leur commandant en chef *Salazart*, pour lui représenter que sa propre gloire, l'honneur du nom Français, et les vœux des Suisses ses alliés, exigeaient qu'il conservât aux Pisans le bienfait de la liberté qu'il leur avait ac-

(1) Les paroles de Guicciardin signifient littéralement, que les pleurs des Pisans touchèrent les archers de l'armée, et *aussi un grand nombre* de Suisses. Un traducteur Français, qui ne respectait pas sans doute les Suisses plus que la vérité, a jugé à propos de rendre ces mots comme si *Guicciardin* avait voulu dire, que les Suisses *eux-mêmes furent touchés*. Mais aucun corps de l'armée ne marqua plus d'intérêt au sort des Pisans que les Suisses, par les efforts qu'ils firent en leur faveur; ce qui est sans doute la meilleure maniere de prouver sa sensibilité.

cordé; et que si le besoin d'argent, et l'offre que les Florentins faisaient pour obtenir le droit de les asservir, pouvaient tenter sa Majesté, ils allaient apporter à ses pieds, les officiers leurs chaînes d'or, les soldats leur paye, pour qu'on ne ravit pas à ce malheureux peuple une liberté dont ils sentaient eux-mêmes si bien le prix.

Ce mouvement noble et généreux fut si violent et si tumultueux, qu'il en imposa au Roi et à ses Ministres. Ils parurent céder; mais ce fut plus à la crainte qu'à la pitié ou à la justice, et les Pisans ne purent se soustraire long-tems à l'ascendant que les Florentins avaient pris sur eux. Ils donnèrent trente mille ducats au Roi, pour qu'il leur rendit les places qu'il occupait en Toscane. *Pise* était de ce nombre. Ces places ne furent point restituées alors, et les trente mille ducats servirent à faire de nouvelles levées en Suisse pour la délivrance du Duc d'Orléans, toujours assiégé dans *Novarre*. Le Baili de *Dijon*, chargé de cette commission, y réussit au-delà des espérances du Roi, soit que l'argent fut prodigué, soit que l'espoir de s'enrichir des dépouilles de la Lombardie fit son effet ordinaire, soit enfin qu'on fut flatté

de s'associer à la gloire des armes Françaises et de la délivrance d'un Prince illustre et aimé. Au lieu de dix mille Suisses qu'on demandait, on en vit arriver plus de vingt mille. On crut dans le camp Français, que toute la nation venait s'y rendre. Ce n'était pas seulement la jeunesse qui témoignait tant d'ardeur. On remarquait des officiers septuagénaires qui s'étaient distingués dans la guerre de Bourgogne. Les femmes et les enfans auraient suivi cet essaim de guerriers, si l'on ne leur eut fermé les passages du Piémont. Il ne causa guères moins de crainte à ceux qu'il venait défendre qu'à ceux qu'il devait combattre. Le Roi lui-même en conçut une grande inquiétude. Les Suisses demandaient hardiment trois mois de solde, et délibéraient déjà sur les moyens de se les faire payer. Dans ce tems-là même, ce Prince avait ouvert à *Verceil*, des conférences pour conclure une paix que son impatience et ses revers lui faisaient désirer vivement. Il craignait que cet incident ne fit rompre les négociations, en favorisant les intrigues du Duc d'Orléans, qui redoutait cette paix autant que le Roi la souhaitait, et qui, dans cette vue, agissait sourdement pour faire

révolter les Suisses. Ainsi menacé d'un double danger, le Roi se hâta da conclure la paix, au grand désespoir des Suisses, irrités de se voir frustrés des riches dépouilles qu'ils avaient espérées. Ils firent alors éclater tout leur mécontentement. Ils s'assemblerent en tumulte. Quelques-uns des plus emportés proposèrent de se saisir du Roi et de tous les généraux, et de les emmener en Suisse, d'où on ne les laisserait sortir qu'après leur avoir fait payer une forte rançon. Le Roi leva son camp, et se retira précipitamment à *Trin*; mais enfin, le plus grand nombre des Suisses se déclara ouvertement contre toute mesure violente et perfide. On ramena les autres, et on traita avec eux pour trois mois de solde, conformément à un article de leur alliance, par lequel Louis XI s'était engagé à leur compter ce tems de service, toutes les fois qu'on les ferait marcher hors de leur pays, enseignes déployées. On leur donna des cautions pour la somme qu'ils demandaient. La bonne intelligence fut rétablie. On renouvella même à cette occasion, les traités qui subsistaient entre les deux nations. Après cela, le Roi cédant à sa propre impatience et à celle de

Guicciardin, Anshelm, Comines.

son armée, reprit brusquement la route de France.

Ce départ précipité acheva ce que ses autres imprudences avaient commencé, et lui fit perdre bientôt après, ses conquêtes d'Italie. Sa présomption et celle de ses courtisans, lui avaient persuadé que son nom et le petit nombre d'Allemands et de Suisses qu'il laissait dans le Royaume de Naples, suffiraient pour y maintenir son autorité. Il fut trompé dans tous ses calculs, mais non pas dans l'opinion qu'il avait de la fidélité des Suissès. Quoique ils eussent à souffrir pour un Monarque qui les abandonnait, quelques offres que put faire pour les corrompre, un ennemi déjà maître de presque tout le Royaume, leur fidélité resta inébranlable. De treize cents qu'ils étaient dans l'armée Française, commandée par *Montpensier*, à peine en réchappa-t-il trois cents cinquante, qui *montraient bien*, dit *Comines*, *à leurs visages*, *combien ils avaient souffert*. Tel était le salaire le plus assuré que leur valussent ces services étrangers et éloignés. Mais la bravoure et la constance qu'ils y faisaient briller, demandent grace pour la folle passion avec laquelle ils s'y portaient.

Comines.

Il semble que depuis la décadence de l'Empire Romain, cette belle contrée ait été toujours destinée à obéir à des maîtres étrangers. Faible, divisée, peu guerriere, opulente, elle avait tout ce qu'il fallait pour tenter l'ambition de ses voisins. Après *Charles VIII*, l'Empereur voulut aussi se montrer en Italie, et s'opposer aux efforts que le Roi faisait déjà pour y rentrer. Mais *Maximilien* qui manquait de troupes, d'argent, et sur-tout de constance, n'y fit rien de digne du chef de l'Empire. Il fut bientôt obligé de repasser les Alpes, et Charles VIII ayant laissé, peu de tems après, par sa mort, sa couronne et ses prétentions sur l'Italie à Louis XII, on vit s'ouvrir de nouvelles scènes d'intrigues et s'allumer de nouvelles guerres, dont la possession de l'Italie devait être le prix, guerres dont les Suisses ne resterent pas spectateurs indifférens, mais dont nous devons suspendre le récit, pour rendre compte d'événemens qui intéresserent plus directement toute la nation, et dont il faut reprendre l'origine de plus haut.

1496. 1497. 1498.

CHAPITRE V.

Guerre des Suisses contre l'Empereur Maximilien et la Ligue de Souabe.

On croyait généralement, et il semble qu'on avait de fortes raisons de le croire, que toutes les anciennes querelles entre la maison d'Autriche et les Suisses étaient pour jamais terminées. Les Princes de cette maison avaient reconnu leur indépendance; ils avaient renoncé par des traités solemnels, aux Provinces que les Suisses avaient conquis sur eux. Le Duc *Sigismond* s'était même allié avec eux, par le traité auquel on avait donné le nom d'*alliance héréditaire*, pour attester qu'il se reconciliait avec eux à perpétuïté, lui et ses héritiers. Le Roi de France qui avait été médiateur de cette alliance, s'en était rendu garant. Ce Prince et *Maximilien* avaient les plus fortes raisons de cultiver l'amitié des Suisses. Leurs jalousies, qui la leur rendaient nécessaire, n'avaient fait que s'accroître, depuis que *Maximilien* avait acquis par son mariage, une partie de l'hé-

ritage de *Charles* de Bourgogne, et en particulier la Franche-Comté, et que le Roi de France portait ses vues ambitieuses sur l'Italie, où la maison d'Autriche ne pouvait le voir s'établir qu'avec inquiétude.

Les Suisses semblaient aussi n'avoir plus rien de raisonnable à demander à l'Autriche, depuis qu'elle leur avait cédé toutes leurs conquêtes, et que le Rhin formait de leur côté, la plus naturelle et la meilleure des limites.

Il est vrai que les Suisses s'étaient alliés, comme on l'a vu, avec *Matthias*, Roi de Hongrie, l'ennemi le plus redoutable de la maison d'Autriche. Mais cette alliance n'était point offensive, et ils n'avaient pris aucune part à la guerre que Matthias lui avait faite. Il est vrai encore, que les Suisses avaient formé avec la France, des liaisons qui lui assuraient d'utiles auxiliaires; mais ces alliances n'étaient ni assez générales, ni assez durables, pour que l'Empire Germanique put en prendre ombrage. Les Suisses avaient même toujours réservé les engagemens qui les liaient encore à l'Empire. Ces alliances duraient depuis le règne de Louis XI, et l'Empire n'avait jamais encore témoigné le désir de s'y opposer.

On pouvait leur reprocher avec plus de fondement, la hauteur avec laquelle ils prenaient en main la cause de tous leurs sujets ou cliens, par-tout où ils croyaient qu'ils étaient lèzés. Les Suisses étaient à cet égard, d'une jalousie louable sans doute dans son principe, mais quelquefois injuste et excessive, qui les faisait souvent haïr et redouter de leurs voisins. Long-tems attaqués dans leurs libertés, ils avaient encore sur ce point, une sensibilité semblable à celle que conservent les membres du corps humain qui ont été blessés, et ont long-tems souffert. C'est ainsi qu'on les vit quelquefois demander des satisfactions pour des offenses très-douteuses ; et ce qui était plus blâmable encore, deshonorer leur protection en la vendant à qui ne la méritait pas.

L'Autriche eut encore à alléguer un sujet plus grave de mécontentement. Une partie des Cantons, sollicitée en secret par la France, refusa de renouveller avec Maximilien, l'alliance héréditaire conclue avec *Sigismond*. D'autres y consentaient, mais en trop petit nombre pour qu'un renouvellement général put avoir lieu. (1)

(1) Il y avait eu deux conventions passées entre Si-

Enfin, ce qui contribua le plus à amener peu à peu une rupture, ce fut la formation de la Ligue de Souabe, dont les Suisses conçurent de l'ombrage dès son origine. Pour en connaître les fondemens, il est d'autant plus nécessaire de remonter plus haut et d'entrer dans quelque détail, que ce sujet n'a pas été toujours bien développé par des historiens étrangers d'ailleurs très-estimés.

---

gismond et les Cantons. Par la premiere, conclue en 1474, avec huit Cantons, ce Duc avait promis de tenir les quatre villes forestières du Rhin à leur disposition quand ils le demanderaient. La seconde était *le Pacte d'union héréditaire* dont il est ici question, dans lequel l'article relatif aux villes forestières ne fut point rappellé, et qui ne fut signé que par les quatre anciens Cantons et la ville de *Soleure*. L'omission de cet article fit naître de grandes difficultés. Une partie des Cantons refusait de renouveller le *Pacte d'union héréditaire* jusques à ce qu'il fut rétabli. *Maximilien* ayant succédé à *Sigismond*, leur offrit une somme de dix mille florins s'ils voulaient s'en désister et renouveller tous de concert l'union. Il leur fit d'autres propositions avantageuses; mais les Cantons désunis, et entraînés dans des sens opposés, par des suggestions étrangères, rejettèrent ces offres, et *Maximilien* dissimula plus qu'il n'oublia ce sujet de mécontentement.

Le droit que tous les Etats de l'Empire s'étaient insensiblement attribué de se rendre justice à eux-mêmes dans toutes leurs querelles, et de commencer et de soutenir des guerres les uns contre les autres, avait plongé l'Allemagne dans un état voisin de l'anarchie, qu'il fallait faire cesser, ou retomber dans la confusion et dans la barbarie. Cet état était devenu insupportable à la plus grande et la plus saine partie de la Nation, et depuis long-tems elle témoignait le desir d'y apporter quelque remède. Le récit de tout ce qui avait été tenté dans cette vue, à diverses reprises, nous écarterait trop de notre sujet. Observons seulement qu'en 1486, la Diète Germanique, présidée par l'Empereur *Fréderic III*, décréta que toute guerre privée serait sévèrement défendue, et la *paix publique* établie pour dix ans. C'est le nom qu'on donnait à cette interdiction de toute violence qui pouvait troubler l'ordre public
1488. et la paix des particuliers. Pour assurer l'exécution de cette loi salutaire, les Etats de Souabe conclurent d'abord, avec la permission de l'Empereur, une ligue composée des principaux Prélats, Comtes, Seigneurs, Gentilshommes, et villes de cette grande Pro-

vince; et bientôt après, la ligue s'accrut par l'accession de plusieurs Princes et Electeurs des autres parties de l'Empire. Alors elle prit le nom de *Ligue de Souabe ou de St. Georges* son Patron. Elle fut dès-lors en état de mettre sur pied une armée considérable; elle fut divisée en plusieurs départemens, elle eut un Conseil et un Chef. Enfin elle remplit en partie le but louable de sa fondation. Elle rétablit en plusieurs Provinces la sûreté des grands chemins, abolit les restes du droit barbare *du poing et de la coutume*, attaqua et poursuivit dans ses repaires ces brigands titrés, qui deshonorant sans remords la noble origine dont ils se vantaient, infestaient leur voisinage, et étaient les fléaux de leurs serfs, des habitans des villes et des voyageurs. Les Ligués de Souabe détruisirent dans cette seule Province, plus de cent quarante de ces cavernes de voleurs. Ils mériterent ainsi l'estime et la bienveillance des Peuples, et eux-mêmes en prirent un nouveau degré de confiance dans leurs forces.

Alors ils firent inviter les Suisses à se joindre à leur Confédération. Mais les Suisses n'étaient pas guéris de leur défiance contre la maison d'Autriche. Ils voyaient que le

chef de cette maison était le chef, ou du moins, le fondateur de la Ligue, à laquelle on voulait les associer. Ils soupçonnaient qu'il avait un autre but secret, celui de défendre ses Etats de l'Autriche antérieure, et de leur lier les mains dans le cas où ils auraient des sujets de se plaindre de lui. Ils refusèrent donc l'invitation qu'il leur adressa, en s'excusant sur ce que la Ligue de Souabe embrassait une beaucoup trop grande étendue de pays, et sur ce qu'eux-mêmes avaient assez à faire à défendre les Etats compris dans la leur. Cette réponse offensa vraisemblablement les Chefs et les membres de la Ligue de Souabe; car depuis ce moment, les Peuples des deux côtés parurent aigris, et se donnerent de fréquentes marques de mécontentement et de haine. Dans les villes et les pays démocratiques sur-tout, cette animosité, ce mécontentement furent poussés très-loin.

Maximilien avait cependant de fortes raisons de ménager encore les Suisses. Il craignait qu'ils ne prissent parti contre lui dans ses différends avec *Charles VIII*; il eut même recours à leur médiation pour faire sa paix avec ce Prince. Ils y réussirent sans beau-

coup d'efforts. *Charles* était si impatient de porter ses armes en Italie, que de peur d'être croisé par l'Empereur, il lui céda la Franche-Comté, Arras, et d'autres portions de l'héritage de la maison de Bourgogne. Il avait d'ailleurs en Suisse un parti considérable, dont il voulait se faire un appui au besoin. Si les cinq Cantons démocratiques étaient constamment opposés à lui et à l'Empire, les cinq Cantons où l'aristocratie prévalait lui restaient attachés. Dans cet état des choses, la bonne harmonie entre l'Empereur et la Confédération Helvétique pouvait subsister encore long-tems, si divers incidens ne l'eussent troublée, en hâtant le développement des germes de discorde dont nous venons de parler.

La ville de *Constance* donna lieu au premier de ces incidens. Cette ville impériale et libre, n'avait point accédé à la Ligue de Souabe, quoiqu'elle fit partie de ce pays. Elle avait des liaisons étroites avec plusieurs Cantons, qui l'auraient admise dans leur Confédération, si les petits Cantons ne s'y fussent opposés, par un effet de cette jalouse opiniâtreté trop ordinaire au peuple des démocraties, qui ne croit jamais gouverner

mieux que quand il obéit aux préventions que lui inspirent ses chefs. Pendant que cette ville flottait ainsi entre les divers protecteurs qu'elle avait besoin de se donner, une bande de paysans armés des Cantons d'*Uri*, d'*Underwald* et de *Zug*, vint l'insulter sous de vains prétextes, et en exiger une contribution. Quoique les Régences des Cantons eussent arrêté ce désordre et menacé
1498. d'en punir les auteurs, les bourgeois de *Constance* effrayés, recoururent à la protection de la Ligue de Souabe, et fortifierent à la hâte leur ville du côté de la Suisse.

Un autre incident vint encore dans le même tems, enflammer les esprits. *George*, Comte de *Sargans*, un Comte de *Metsch*, un Baron de *Zimmern*, tous les trois vassaux de l'Empereur, avaient été mis au ban de l'Empire pour cause d'infraction de la paix publique. C'étaient de ces nobles remuans, ruinés, et aventuriers si nombreux dans ce siecle. Le Comte de *Sargans* avait perdu à différentes époques cette Comté, l'héritage de ses pères, pays assez étendu et fertile. Il avait été conquis en partie par les Cantons d'*Uri*, de *Schwitz* et de *Glaris*; en partie vendu par lui-même à sept des anciens Cantons, celui de

de Berne excepté. Il ne lui restait qu'un droit de combourgeoisie avec *Schwitz* et *Glaris*. On devait juger à la diète de *Worms*, le procès qui lui avait été intenté dans l'Empire. Un de ses juges, *George* de *Gosenbrot*, Tyrolien, se trouvait alors aux bains de *Pfeffers*, qui sont dans le Comté de *Sargans*. Le Comte n'imagina point de moyen plus sûr de faire triompher sa cause que d'enlever un de ceux qui devaient la juger. On voit par ce trait, quelle était la licence et l'insubordination de ces tems. L'Abbé de *Pfeffers*, dont ces bains si renommés faisaient un des meilleurs revenus, voulut prendre *Gosenbrot* sous sa protection. Alors le Comte de *Sargans* attaqua l'Abbé lui-même, et le força à se réfugier chez les Grisons. En vain l'Empereur et la Ligue de Souabe exhortèrent-ils les Suisses à ne point donner de secours au Comte. Ceux-ci refusèrent, sous prétexte qu'il était leur allié, comme si on s'engageait par une alliance, à approuver toutes les actions de ses associés, quelles qu'elles soyent. Les membres de la diète, les Conseillers de l'Empereur, ce Prince lui-même, conçurent à cette occasion un nouveau degré de ressentiment contre les Cantons. Maximilien pensa que

l'établissement récent de la *Chambre Impériale* lui fournirait des moyens de l'exercer avec l'approbation, et peut-être le secours des Etats de l'Empire. C'était un tribunal Suprême chargé de juger les différends qui s'élevaient entre ces Etats, et de punir tous les infracteurs de la paix publique. La *Ligue de Souabe* devait exécuter ses décrets quand elle en était requise, et contribuer ainsi à cimenter la tranquillité intérieure et la sûreté de chaque ordre de l'Etat. L'influence que l'Empereur avait nécessairement sur ce tribunal, ne pouvait qu'ajouter à son crédit dans l'Empire, et à l'inquiétude et aux allarmes de ses voisins. Mais il croyait avoir si peu à craindre de leur part, qu'il permit que ce Tribunal, dès ses premières opérations, fit évoquer devant lui les causes de plusieurs particuliers des Cantons, qu'il exigea des contributions de plusieurs de leurs alliés, comme l'Abbé et la ville de *St. Gall*, *Appenzell*, *Schaffouse* et *Rothweil*, quoique ces Etats eussent obtenu à diverses époques, des diplômes impériaux qui les exemptaient de toute jurisdiction étrangère, et de toute obligation d'acquitter les charges de l'Empire.

En même tems, *Maximilien* apportait des

délais affectés à la confirmation des libertés et franchises des Suisses, accordées à perpétuité par ses prédécesseurs. Ces griefs donnerent lieu à plusieurs débats dans des diètes de l'Empire, et à la tenue de plusieurs congrès entre des députés des deux Etats. Le refus de l'Empereur rendait ses desseins très-suspects aux Suisses. Ceux-ci refusaient à leur tour, de se prêter à aucune de ses demandes. On raconte que dans une diète de l'Empire tenue à *Lindau*, leurs députés ayant formellement déclaré qu'ils ne se soumettraient à aucun décret de la *Chambre Impériale*, et qu'ils ne consentiraient jamais à accéder à la Ligue de Souabe, l'Archevêque de Mayence, comme chancelier de l'Empire, prit un ton menaçant et leur dit, qu'il faudrait pourtant enfin qu'ils reconnussent un supérieur, et qu'il les y forcerait avec la petite arme qu'il tenait dans sa main. C'était une allusion au décret de la peine du *Ban de l'Empire*, peine que l'histoire nous apprend avoir été tout ou rien, selon qu'elle est appuyée ou non par la force. Un député Suisse, loin d'être intimidé par ce discours, répondit hardiment à l'Archevêque : *Ce dont votre Grace nous menace, d'autres ont voulu l'exé-*

cuter avec des hallebardes, qui sont plus à craindre que des plumes d'oye, et cependant ils n'ont rien avancé. (1)

Ainsi l'orage se formait, et devenait chaque jour plus menaçant. *Berne* faisait de grands efforts pour le conjurer; car ce Canton conservait encore des liaisons avec *Maximilien.* Pour se l'attacher encore davantage, ce Prince lui offrait pour une très-petite somme, la Comté de Neufchâtel, s'il voulait se charger de l'exécution du Décret du ban de l'Empire, prononcé contre *Philippe* de *Hochberg*, Margrave de Baden, et Comte de Neufchâtel. Les Bernois rejetterent cette offre séduisante avec autant de magnanimité que de sagesse. Ils firent plus; ils envoyerent des secours à ce Prince leur combourgeois, pour le mettre en état de conserver son héritage.

Maximilien essaya encore, malgré tous ces affronts, d'engager les Suisses à se déclarer contre la France, mais ils le refuserent obstinément.

Enfin, l'événement dont on va rendre compte, fit commencer des hostilités que chaque parti semblait concourir presque éga-

(1) Bullinger ap. Tscharner, Tome II, p. 241.

lement à rendre inévitables, et dont ce serait trop hasarder que d'attribuer le tort exclusivement à l'un ou à l'autre, comme l'ont fait assez généralement les historiens ou partiaux, ou mal instruits.

Des Députés des Ligues Grises vinrent dans ces circonstances, reclamer les secours des Cantons. Cette République fédérative s'était formée et organisée graduellement. En 1450, la Ligue *des dix Droitures ou Jurisdictions*, s'était alliée avec la Ligue *Caddée* ou de la *Maison Dieu*, et en 1471, avec la *Ligue haute* ou *Ligue Grise*. Cette même année, ces trois Ligues s'étaient unies par un traité de confédération perpétuelle. Elles s'étaient engagées à ne faire aucune guerre ni aucune paix séparées, et à posséder en commun les conquêtes qu'elles pourraient faire. D'autres articles pourvoyaient au maintien de l'harmonie entr'elles, et les diverses Communautés, à la sûreté de l'Etat et des particuliers, au renouvellement du pacte de la Confédération, etc.

Dans presque tous ces articles, et surtout dans les deux premiers, la sagesse du législateur était marquée par les précautions les plus nécessaires à une République fédé-

rative; et les Cantons qui avaient cet exemple sous les yeux, eussent trouvé sans doute un grand avantage à l'imiter.

Revenons à notre sujet. (1) L'Evêque de Coire, l'un des principaux membres de la République des Grisons, était depuis long-tems en différend avec la Régence du *Tyrol*, sur des droits de péage, des fixations de limites, des produits de mines, des revenus féodaux des terres qu'il possédait dans le Tyrol. Cette Régence différait à dessein d'accommoder ces différends. Les Grisons venaïent de conclure une alliance avec sept des anciens Cantons, (celui de Berne excepté) qui les avaient reçus dans leur Confédération perpétuelle, en vertu

---

(1) Nous prenons principalement ici pour guide *Tscharner*, qui a traité l'histoire de cette guerre avec beaucoup de soin, et a pu faire usage de plusieurs documens et chroniques manuscrites. On peut consulter aussi après lui *Sprecher*, *Stetler*, *Stumpf*, *Wursteisen*, *Fugger*, et sur-tout *Billibald. Pirckheimer*, qui a laissé une relation de cette guerre, dont il avait été témoin oculaire, et qui est d'autant plus digne de foi, que l'auteur, né à Nuremberg, était attaché à la cour Impériale. (Voyez *Billibaldi Pirckheimeri* Bellum. Helvet. Figuri, 1735, in-folio).

de laquelle ils devaient faire cause commune avec eux.

La Régence du *Tyrol*, allarmée de cette union, prit des mesures de défense contre les deux Républiques alliées; elle garnit de troupes toutes les places frontières. Elle proposa à la vérité, encore une conférence à *Feldkirch*. Mais au lieu de se rapprocher, les esprits s'y aigrirent davantage. On s'insulta sans ménagement. Les Tyroliens et les Souabes chantaient une chanson satyrique contre les Suisses; ils se moquaient de leur vie pastorale, de leur attachement pour leurs vaches,etc. Cette lutte d'injures dignes d'hommes grossiers, fut suivie d'une tentative des Souabes sur le couvent de *Munsterthal*, qui relevait des Grisons. Ceux ci repousserent cette attaque avec succès. Ce fut là le signal de la guerre.

Cette premiere hostilité avait rendu l'Evêque de Coire suspect aux Grisons. Ils commencerent par s'assurer de sa personne. Ensuite ceux de *Dissentis* et l'Abbé de ce nom, voisins d'*Uri*, reclamerent le secours de ce Canton, qui demanda celui des autres. Leurs Députés obtinrent sur le champ 1100 hommes d'Uri, et les auxiliaires de Lucerne, de

Schwitz et d'Unterwalden ne se firent pas long-tems attendre. Réunis avec ceux de *Zug*, ils allerent prendre poste à *Rheineck*, pendant que ceux de *Sargans*, de *Glaris* et d'*Appenzell* occupaient le *Schollenberg*. Les Zurichois de leur côté, se portaient sur *Stein*, *Diessenhofen* et *Hohenklingen*, postes importans sur le Rhin. Des troupes des divers Cantons défendaient en commun, les passages de *Schaffouse* et de *Coblentz*. Ceux de la Thurgovie étaient chargés de garder le poste important du *Schwaderlock*, forêt voisine de Constance. Berne, Fribourg et Soleure, gardaient les bords de l'Aar. Deux mille Autrichiens défendaient ceux de l'*Adige* près de sa source, dans la vallée à laquelle il donne son nom allemand d'*Etschland*. Les principales forces de la Ligue de Souabe étaient rassemblées aux environs de *Bregentz* et de *Lindau*. Ainsi en peu de tems, plus de soixante lieues de frontières étaient garnies de troupes, et présentaient l'aspect le plus guerrier.

Pendant que les Evêques de Constance et de Coire faisaient encore d'inutiles efforts pour ménager une trêve, les soldats Autrichiens, qui paraissent pour la premiere fois

dans l'histoire, sous le nom de *Landsknecht*, brûlaient quelques maisons sur le territoire des Grisons. Deux frères, Seigneurs de *Brandès*, faisaient plus. Ils s'emparaient de la ville de *Mayenfeld*, peu éloignée de la frontiere du Tyrol, et passaient au fil de l'épée la petite garnison qui s'y trouvait. De là ils se rendaient maîtres du passage important de *Ste. Lucie*, (Luciensteig) qui donne l'entrée dans le pays des Grisons. Enfin, les habitans de l'*Etschland*, ou Canton de *l'Adige*, pénétraient dans l'*Engadine*, longue vallée assez fertile, à laquelle la riviere d'*Inn*, qui la partage, donne son nom, et brûlaient un couvent dans cette portion de la République des Grisons. Le 10 Février.

Ceux-ci secourus par les Suisses, reprirent bientôt après le poste de *Luciensteig*, et chasserent l'ennemi avec perte de 400 hommes, au-delà de l'Ill. Là un nouveau corps de Suisses s'étant joint à eux, ils passèrent le Rhin près de *Treysen*, brûlerent ce bourg, tuèrent 300 Autrichiens, prirent et livrerent aux flammes le château de *Vadutz*, qui appartenait à Louis de *Brandès*, et le firent prisonnier. Les habitans du *Walgau* se soumirent à eux. La ville de *Mayenfeld* leur

ouvrit ses portes, les Grisons étendirent leurs conquêtes à l'entour, et chasserent les Autrichiens de tout ce qu'ils possédaient dans la *Ligue des dix Droitures.*

La guerre devenant ainsi plus animée et plus générale, il fallut que tous les voisins se déclarassent pour l'un ou pour l'autre parti. Les villes de *Strasbourg*, de *Colmar* et de *Schlettstatt* en Alsace, alliées des Suisses, les ayant inutilement sollicités d'accepter leur médiation, se déclarerent contr'eux, et se joignirent à la Ligue de Souabe, qui semblait leur promettre une plus sûre protection. Les Comtes de *Thierstein* ouvrirent leurs places fortes aux Impériaux. Le Comte de Sultz les reçut aussi à *Tengen* et à *Kussenberg.* Mais s'il était naturel que ce petit Souverain ne favorisât pas un peuple ennemi de la domination des Nobles, il l'était aussi que ses sujets préférassent celle des Suisses, et c'est ce qu'ils firent en se donnant à eux. La Noblesse s'était rendue odieuse par ses vexations aux habitans des villes de cette partie de la Souabe voisine du Rhin, qu'on nomme le *Hegau.* Les Cantons de Zurich, Berne, Fribourg et Soleure, résolurent de prendre leur défense, et de porter leurs ar-

mes de ce côté. Schaffouse joignit ses troupes aux leurs. Ces corps réunis formerent une armée de douze mille hommes, qui pénétra dans le *Hegau* de différens côtés, et le couvrit, pour ainsi dire, de ravages et d'incendies. Sept ou huit villes ou bourgs, et environ vingt châteaux, furent la proye des flammes. Peu d'hommes périrent sur le champ de bataille, parce qu'il y eut peu de résistance; mais un grand nombre de familles désolées, de femmes, d'enfans forcés d'abandonner leurs chaumières enflammées, devinrent dans les bois encore remplis de neige, où ils cherchaient un asile, les victimes de la barbarie du vainqueur. Le 20 Février.

Ce serait sans raison qu'on rejetterait ces cruautés sur la férocité des mœurs de ce siècle. Les siècles de la philosophie et de la politesse nous ont prouvé, que l'homme armé et sans frein, ne se distingue dans tous les siècles, de la bête féroce que par une plus grande habileté à faire le mal.

Les Suisses, las de ravager et de détruire, ne pouvant porter plus loin le fer et le feu, à cause des rigueurs de la saison, revinrent à *Stein* et à *Schaffouse*. Mais une centaine de Bernois s'étant arrêtés pour piller, tombè-

rent entre les mains de l'ennemi, qui était revenu assouvir sa vengeance sur les habitans des frontières de la Suisse.

Bientôt près de 20000 hommes furent mis sur pied pour les garder ou pour agir offensivement. L'Evêque de Constance leur ayant rendu sa neutralité suspecte, en livrant son château de *Gottlieben* aux Impériaux, ils le punirent par une forte contribution. L'Evêque de *Coire* avait imité son exemple. Il avait ouvert aux Autrichiens son château de *Furstenbourg*. Les Grisons le punirent encore plus sévèrement. Il ne put jamais rentrer dans leur pays, et ils se mirent en possession de toutes les places de son Evêché.

Les Souabes avaient cependant rassemblé dix mille hommes à *Hard*, entre *Brégentz* et *Fussach*. Les Suisses qui n'en avaient que huit mille de ce côté, n'hésitèrent pas à les aller attaquer. Le combat se donna près du mont St. Jean. Après une vigoureuse résistance, les Lansquenets furent forcés de se replier sur *Brégentz*. L'avant-garde des Suisses, forte de quatre cents hommes au plus, et bientôt tout le corps d'armée attaquant avec furie l'infanterie Autrichienne, acheva sa défaite. La déroute devint générale. Toute l'artille-

rie fut prise. Deux mille périrent sur le champ de bataille, un grand nombre se noya dans des marais. Les historiens Suisses estiment que la moitié de l'armée de Souabe fut détruite dans cette journée. La seule ville d'*Ulm* y perdit cinq cents hommes. Ces divers corps de milices des Etats de Souabe, rassemblés à la hâte et mal exercés, ne pouvaient former une armée capable de balancer l'expérience, la valeur, la constance, la discipline des Suisses.

Cette guerre fournit un exemple de ces vertus militaires des Suisses, qui mérite d'être rapporté, d'après un historien non suspect, puisqu'il était du parti de leurs ennemis. (1)

Un corps de Suisses ayant voulu passer le Rhin pendant l'hiver, et étant déjà fort avancé dans ce fleuve, les eaux grossies par une fonte subite de neiges, s'éleverent extraordinairement. Dans ce même moment, le bruit s'étant répandu que l'ennemi paraissait à l'autre bord, les commandants ordonnerent à leurs gens de rester à leur place, jusques à ce qu'on eut acquis quelque certi-

---

(1) Fugger Ehrenspiegel, ap. Tscharner, Tome 2, p. 256.

tude à cet égard. La plupart resterent donc dans l'eau jusques aux épaules, pendant près de deux heures, occupés à détourner avec leurs armes, les glaçons que le fleuve chariait, sans quitter cette station, que le froid rendait presque insupportable, et qui couta en effet la vie ou les membres à plusieurs.

Après la victoire de *Hard* ou du mont *Saint-Jean* huit cents hommes du Vallais vinrent joindre l'armée des cantons dans le pays de *Bregentz*. La soumission des habitans et une contribution qu'ils payèrent les préserva d'un plus fâcheux traitement. Les Suisses prirent alors quelque repos, et s'occupèrent de réformer leur armure qu'ils rendirent plus légere en supprimant l'usage de leurs espadons à deux mains, grandes épées dont la lame avait quatre pieds et demi de longueur sur deux pouces de largeur, et qu'on portait sur le dos. Cette arme était pesante et incommode dans les longues marches, et lorsqu'il fallait monter à l'assaut. On y substitua *la dague*, épée fort courte qui n'embarrassait point le soldat dans ses opérations. Les arquebusiers et les hallebardiers en firent aussi usage depuis l'abolition de l'espadon. On décerna en même tems la

peine de mort contre tout soldat qui quitterait l'armée ou le camp sans permission du chef, qui sortirait de son rang pour piller, même après la victoire, qui refuserait d'obéir au commandant de sa division, qui mettrait le feu à un camp ou à une place, qui commencerait sans ordre exprès une attaque contre l'ennemi. Enfin on règla que les contributions et rançons seraient partagées à l'avenir entre les troupes par tête, et non par portion égale entre les divers Cantons.

Cette discipline, ces vertus militaires qui distinguaient depuis longtems les Suisses ne firent donc que de se perfectionner et s'accroître dans cette guerre. *Pirkheimer* qui en fut témoin mérite d'être entendu sur ce sujet. " Les Allemands dit-il, ont reçu des Suisses les armes et la discipline militaire dont ils font usage à présent. Ils ont abandonné à leur exemple les boucliers qui ne pouvaient point résister à l'impétuosité des piques. Aussi jusqu'à mon tems on appellait *Suisses* ceux qui portaient des piques, des hallebardes et des épées, quoiqu'ils fussent nés au milieu de l'Allemagne, ce qui a duré jusques à ce que le nom de *Landsknecht*, ou *milices de provinces*, a com-

Bellum Helv. L. I. p. 11. L. II. p. 27.

» mencé à paraître et à devenir célèbre à
» cause de leur rivalité avec les Suisses....
» Les Suisses ont acquis une grande répu-
» tation par leur courage et leur discipline
» militaire. Ils ne font rien par témérité ni
» sans avoir tenu conseil. Ils comptent beau-
» coup plus sur la valeur que sur la fortune.
» Ils sont obéissans à leurs chefs, ensorte
» que les résolutions qu'ils prennent sont
» exécutées. Ils réfléchissent sur les faits, et
» de là naissent de nouvelles réflexions et de
» nouveaux succès ».

Maximilien qui semblait avoir desiré cette guerre l'avait perdue de vûe pour en faire une autre dont le Duché de *Gueldre* était l'objet. Louis XII qui n'embitionnait pas moins la conquête du Milanais, et qui craignait les obstacles que *Maximilien* pouvait y mettre, le voyait avec plaisir occupé si loin de l'Italie, et en guerre avec les Suisses ses voisins. C'était une circonstance favorable pour les attirer dans son parti. Il ne la négligea pas, et envoya des ambassadeurs à Zurich, Tristan de *Salazar*, archevêque de Sens, *Rigault d'Oreille* Gouverneur de Chartres et le Bailli de Dijon, pour offrir aux Cantons tous les secours qu'ils pourraient desirer;

Le 1 Mars 1499.

ter; et les engager à renouveller et à étendre l'union de leur République avec la France. Leurs propositions furent acceptées. Un traité d'alliance fut conclu à Lucerne pour dix ans, tous les Cantons y accédèrent, et la ville de *Bienne* y fut comprise. Le Roi y prenait les mêmes engagemens que son prédécesseur Louis XI. pour ce qui concernait les secours réciproques à fournir en tems de guerre ; il promettait à chaque Canton une pension annuelle de vingt-mille livres. S'ils étaient attaqués le Roi leur envoyait un certain nombre de troupes pour leur défense, ou tous les trois mois une somme de 21000 florins. Pour la guerre actuelle il leur donnait un certain nombre de pièces d'artillerie. Il accordait de plus le transit libre et sans fraix pour leurs marchandises dix jours avant et après la foire de Lyon, pour chaque Canton, l'entretien gratuit de deux étudians à Paris. Les Cantons promettaient au Roi qu'il pourrait librement faire des recrues en Suisse sous condition de payer quatre florins et demi pour chaque soldat, et une solde de trois mois d'avance payable en Suisse à compter du jour où ils se mettraient en marche.

Le 21 Mars.

Recueil des Traités. T. I. p. 809. Lunig Cod. Dipl. T. I. Waldkirch. &c.

Le Duc de Milan essaya inutilement d'em-

pêcher la conclusion, et ensuite l'exécution de ce traité. Il offrit aux Suisses avec aussi peu de succès de les reconcilier avec l'Empereur. L'Electeur Palatin, les villes d'Alsace n'y réussirent pas mieux. La ligue de Souabe comptait sur le prochain retour de *Maximilien* et l'assistance de tout l'Empire. Les Suisses étaient énorgueillis de leurs premières victoires, pleins de confiance dans leurs propres forces, et de la puissance de leur allié. Leur haine, leur défiance contre l'Empereur, leur desir de l'humilier en le forçant d'abandonner ses prétentions n'avaient fait que prendre de nouvelles forces.

Toutes leurs frontières étaient défendues par des garnisons qui en occupaient les places les plus importantes, et faisaient de fréquentes incursions dans le pays ennemi. Celles de Schaffouse, de Baden, de Kayserstbul ravagèrent le pays de *Klettgau* en Souabe et la Forêt noire. Les troupes de Soleure les environs de *Dornach* et de *Bâle*. Des Bernois et des Lucernois ayant porté au nombre de 800 cette petite armée, commandée par *Babenberg* de Soleure, Frederic de Cappel, officier renommé de la ligue de Souabe vint l'attaquer à peu de distance de Bâle, au bois dit

Bruderholtz, mais il fut repoussé et défait, 25 Mars.
avec perte de 600 hommes, parmi lesquels on compta un comte de *Thierstein* et plusieurs nobles. Leur chef *Cappel* fut blessé dangereusement. Dans le même tems l'ennemi pénétrait à l'autre extrêmité de la Suisse dans les terres de l'Abbé de *St. Gall* et du Baron de *Sax* qui étaient presque sans défense, et rendaient aux habitans ravages pour ravages. Un autre corps de 8000 Souabes se jettait sur la Thurgovie, surprenait la garnison Suisse d'*Ermatingen* et brûlait quelques villages. Les Suisses étaient retranchés au défilé du *Schwaderlock*, près de Constance. Instruits de cette incursion ils rassemblerent à la hâte un corps de 18 Avril.
1500 hommes qui marchèrent si rapidement sur l'ennemi qu'ils le surprirent et le défirent complettement. Il n'y eut dans cette armée que les nobles ou cavaliers qui se battissent avec courage. Ils mirent pied à terre et se placèrent dans les premiers rangs pour relever le courage des fantassins ; mais ces nouvelles levées ne pouvaient soutenir le choc des Suisses. Les historiens du tems portent leur perte à 1400 hommes. Ce fut un grand sujet de joye pour les vainqueurs que de trouver quinze canons dans le camp ennemi. On

a vu qu'en renouvellant leur alliance avec Louis XII, ils s'étaient fait promettre de l'artillerie dont ils avaient grand besoin. Mais elle n'arriva à Soleure que lorsque l'ennemi défait par tout n'osait plus tenir la campagne.

La nouvelle de cette victoire inspira aux Suisses l'idée et l'audace d'aller attaquer à *Frastents*, village peu éloigné de *Feldkirch*, le camp retranché des Souabes. Henri *Wolleb* d'Uri, officier distingué, fut principalement chargé de cette entreprise périlleuse avec deux mille hommes de ſon Canton & de Sargans. Il falloit emporter une redoute gardée par 300 arquebusiers & 1500 mineurs, élevée ſur une pente si rapide qu'à peine les soldats pouvaient s'y tenir appuyés ſur leurs piques. L'attaque fut impétueuse. Les mineurs ſe défendirent avec courage, mais le reſte de l'armée
20 Avril. des Suisses étant enfin parvenu sur la hauteur décida la victoire en leur faveur. Un petit nombre de Souabe échappa à la faveur d'une épaisse forêt. Le massacre fut affreux, on compta 3000 morts sur la place. 1300 se noyèrent dans la rivière d'*Ill*. Jamais les Suisses n'avaient combattu avec plus d'intrépidité. Mais ils eurent à pleurer la mort du brave *Wolleb* qui avait eu tant de part au succès. D'ail-

leurs leur perte fut très-peu considérable. Ils prirent dix pièces de canon, cinq drapeaux, 500 arquebuses, et d'autres armes de toute espèce. La conquête de tout le *Valgau* fut la suite de cette mémorable journée. Ils en eussent peut-être terni la gloire par ces cruautés qu'on se croyait alors permises contre les vaincus. Mais les Prêtres du Canton intercédèrent d'une manière si pressante en faveur des malheureux habitans qu'ils se contentèrent d'en exiger une forte rançon. Ils n'y entrèrent même pas, et quand ils surent que leurs ennemis étaient en pleine déroute et dispersés, ils revinrent sur leurs pas, et après avoir renforcé le corps de troupes qui bloquait la ville de *Constance*, ils passèrent le Rhin au-dessous de cette ville et firent une nouvelle irruption dans la partie de la Souabe connue sous le nom de *Kletgau.*

C'était particulièrement les troupes des six cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Zug, Fribourg et Soleure, au nombre de dix mille hommes, qui entreprenaient cette nouvelle expédition, dont la destruction de la noblesse et le pillage de ses terres étaient le principal objet. Ils le remplirent selon leurs souhaits. La petite ville & le château de *Tungen* furent pris et brûlés.

Thierry de *Blumeneck* à qui ils appartenaient, ennemi déclaré des Suisses, échappa par la fuite à leur vengeance. La garnison obtint grace de la vie. Les nobles qui s'y trouvèrent furent sévèrement rançonnés. Les châteaux forts de *Kussenberg* et *Stulingen* eurent le même sort. Celui de *Blumeneck* avait pour commandant un Gentilhomme nommé *Roseneck* contre lequel les Suisses étaient fort irrités. Ils l'exceptèrent de la capitulation qui n'accordait à la garnison que ce que chaque soldat pourrait emporter sur lui. Le reste devait être abandonné au pillage. L'épouse de *Roseneck* regardant son mari comme ce qu'elle avait de plus précieux, l'emporta sur ses épaules, et abandonna tout ce qu'elle possédait d'ailleurs. Ce beau dévouement toucha les vainqueurs ; ils rendirent la liberté au mari, et à la femme tout ce qu'elle possédait.

On se permit d'ailleurs dans cette incursion toutes les cruautés qu'on dit autorisées par la guerre ; mais on n'alla pas plus loin, parce qu'on apprit que l'ennemi se fortifiait dans le *Sundgau* ou la Haute Alsace, et les environs de Bâle.

Les trois cantons de Berne, Soleure et Fribourg furent les seuls qui firent marcher des

troupes de ce côté. Ils se séparerent des autres à cette occasion, non sans quelque mécontentement des deux parts. On voulait rendre suspect le patriotisme de *Guillaume* de *Diesbach*, chevalier, et de *Jaques de Watteville* qui avaient alors la principale autorité à Berne. Ils s'en plaignirent dans les diètes de Zurich et de Lucerne, et demandèrent que leur justification fut entendue. Le rassemblement de vingt mille hommes ordonné par l'Empereur dans le Suntgau prouvait assez la nécessité de marcher de ce côté. La Régence de *Soleure* demandait un promt secours, parce qu'elle savait que l'ennemi méditait une irruption dans ce Canton. Elle avait déjà mis une forte garnison dans le château de *Dornack* qui était menacé. Les trois Cantons y envoyérent quelques milliers d'hommes. Il y eut divers petits combats dans le voisinage. Mille Bernois chargés de garder la vallée de *Motier-Grand-Val* s'y conduisirent mal. Leur fuite laissa le pays sans défense. Les impériaux ou Souabes les poursuivirent jusques à l'Abbaye de *Bellelay* qu'ils pillerent et brûlérent. Tous les environs furent mis à feu et à sang. Les Impériaux ne voulurent pas céder aux Suisses le mérite du brigandage. Leur nombeuse ar-

mée se borna à cet exploit. Elle se retira derriere la ville de Bâle qui dans ces circonstances critiques maintenait sa neutralité avec beaucoup de peine et d'habileté.

La ligue de Souabe était découragée. Les 6000 hommes que *Maximilen* avait amenés dans le Brisgau à son retour de Gueldre n'avaient rien opéré d'important. Son manifeste contre les Suisses n'avait pas produit plus d'effet. Il les y chargeait des imputations les plus graves dans les termes les moins mesurés. Il taxait leur confédération de *rébellion contre l'Empire* ; il faisait l'énumération de tous leurs attentats contre les familles nobles qu'ils avaient dépouillées de leurs héritages ; il sommait les états de l'Empire d'unir leurs forces contre ces hordes de *Paysans parjures* et *rebelles*, auxquels il imputait les progrès des ennemis de la Chrétienté par la diversion qu'ils faisaient aux forces de l'Empire et le mépris dans lequel la foi était tombée. Mais la plupart de ces Etats restérent insensibles à ces sommations. La querelle dans laquelle on voulait les engager leur paraissait étrangère à l'Empire, et ils croyaient qu'elle avait été légèrement provoquée par l'Empereur lui-même.

La guerre recommença du côté des Grisons. Leurs voisins les Tyroliens pénétrerent dans

la Basse Engadine, d'où ils ramenerent beaucoup de butin et des Otages. Les Grisons accoururent au nombre de 9000 hommes, prirent d'assaut les redoutes que les Tyroliens avaient élevées à *Lavaina*, près de *Malser-Hayde* d'où cette bataille prit son nom, et après un combat opiniâtre dans lequel *Fontana*, général des Grisons, se couvrit de gloire, les mirent en fuite, et les poursuivirent jusques bien en avant dans le Tyrol. Plus de 4000 Tyroliens perdirent la vie ou par le fer, ou dans les eaux du *Ramwasser*. Dans leur fuite ils se vengérent inhumainement sur les Otages qu'ils emmenerent. Leur pays tant de fois dévasté, épuisé d'hommes présentait le tableau de la plus affreuse misère. *Pirkheimer* qui commandait un corps pour l'Empereur, raconte n'y avoir vû que des terres en friche, et des villages en cendres; deux femmes se présenterent à lui, chassant devant-elles quatre cents enfans qui ne vivaient que de l'herbe qu'ils arrachoient avec leurs mains. *Maximilien* lui-même fut forcé par la disette à renoncer au projet de faire une nouvelle invasion dans l'*Engadine*. Après quelques courses il retourna en Souabe, et présida à une Diète à *Constance*, à laquelle il avait invité un grand nombre de Princes de l'Empire.

Le 22 Mai.

Bell. Helv. L. 2.

Là il fut résolu d'attaquer en même tems les Suisses de trois côtés, à *Feldkirch*, vers les frontieres des Grisons, à *Constance*, et à *Dornach* près de Bâle. Les Suisses informés de ce dessin porterent à 6000 hommes le corps chargé de garder le défilé du *Schwader-lock* près de *Constance*. C'était là que le danger semblait le plus pressant. L'Empereur étoit dans cette ville: il avait sous ses ordres une armée assez nombreuse où l'on comptait beaucoup de grands Seigneurs; mais ni les Princes ni leurs Soldats ne se portaient avec beaucoup d'ardeur à le soutenir. Les succès récens des Suisses, la renommée de leur valeur si souvent éprouvée, faisaient une impression fâcheuse sur le soldat. Les princes ne voyaient pour eux aucun avantage dans cette guerre. Les levées d'hommes se faisaient lentement. On renvoyait l'attaque sous divers prétextes d'un jour à l'autre. Quand enfin *Maximilien* fut venu à bout de faire sortir l'armée de *Constance*, et de la ranger en bataille, une grande partie déclara qu'elle n'était point venue pour hazarder son honneur en se battant contre des paysans Suisses, mais seulement pour défendre les frontières de l'Empire. Ainsi tout se borna à une vaine, ou plutôt à une honteuse parade, dont le ré-

Le 13 Juillet.

sultat fut de montrer à l'ennemi, l'armée impériale rentrant en confusion dans les murs de Constance.

Maximilien irrité quitta cette ville. Ses généraux et ceux de la ligue espérèrent de réparer leur honte en s'emparant de *Dornach*, château très-fort appartenant à *Soleure* à une lieuè et demie au Sud de Bâle. Ils se seraient par là ouvert un passage en Suisse, dans les cantons de Soleure et de Berne. Le Comte *Furstenberg* étoit chargé de cette expédition avec deux mille chevaux, dont les gardes de *Gueldre* faisaient partie, et 14000 fantassins, Brabançons, Bourguignons, et des villes du Rhin. Benedict *Hugi* de Soleure, Officier d'une valeur distinguée commandait à *Dornach*. La lenteur de l'ennemi lui laissa le tems de demander et de recevoir un secours de trois mille Bernois sous les ordres de Gaspard de *Stein* et de Rodolphe d'*Erlach*, le même qui avait été créé Chevalier sur le champ de bataille de *Grandson*. Il reçut également un secours de 1500 hommes de Soleure sous ceux de Nicolas *Cunradt*, Avoyer de Soleure, un troisième de 400 Zurichois. Le tout ensemble ne montait qu'à cinq à six mille hommes; mais l'ennemi croyant les Suisses bien éloignés n'était pas sur ses gardes. Son ar-

mée n'était occupée que de plaisirs et de fêtes. Les Suisses conçurent l'espérance de le surprendre, & sans attendre le secours des autres Cantons qu'il savait être en marche *Cunradt* commença l'attaque avec ses 1500 Soleurois, qu'il conduisit au pied du château de *Dornach*. Le combat fut opiniâtre et sanglant. Les gardes de *Gueldre* se défendirent avec beaucoup de valeur. L'artillerie de l'ennemi était bien servie. La victoire fut disputée avec une égale intrépidité, pendant quatre heures. Le nombre des ennemis et leurs canons la faisaient déja pencher de leur côté, quand on vit arriver en hâte le secours envoyé par Lucerne & par Zug, formant un corps de douze cents hommes sous les ordres de Petermann *Feer*, Avoyer et Chevalier, et *Werner Steiner*, Landamman. Ces troupes informées du siège de Dornach et du danger de leurs frères avaient fait des marches forcées pour les secourir. A leur vue les Suisses reprirent courage. Ils se précipitèrent tous ensemble sur la cavalerie ennemie qui fut poussée jusqu'au Pont de la *Birs*. Là le carnage fut affreux. La plupart des vétérans et des plus braves cavaliers Impériaux y perdit la vie. Mais la nuit empêcha de poursuivre les fuyards. Les Suisses passèrent

Le 22 Juillet.

la nuit dans le camp ennemi où ils trouvèrent les bannières de Strasbourg, de Fribourg, et d'Ensisheim, sept drapeaux et vingt-une pièces d'artillerie. Leur perte fut de 300 hommes, celle des Impériaux de plus de 3000. Leur Général le Comte de Furstemberg était tombé avant la fin de la bataille percé de coups avec ses plus braves officiers. (*a*) Les Suisses profitèrent peu de leur victoire, c'est un reproche qu'ils ont souvent mérité. Ils restèrent trois jours sur le champ de bataille, et ce ne fut qu'alors qu'ils marchèrent sur Bâle. Alors aussi ils ne trouvèrent plus d'ennemis en campagne, et ils retournèrent chez eux. Cette bataille mémorable, la sixième que les Suisses avaient gagnée durant cette courte guerre, a été longtems aussi la dernière qu'ils ayent été obligés de livrer sur leur propre terrein. Elle acheva de terrasser la ligue de Souabe, de mettre le sceau à leur gloire, et elle hâta le succès des efforts qu'on faisait depuis quelque tems pour mettre fin à une guerre où des torrens de sang étaient répandus si inutilement.

Maximilien n'était plus retenu que par la

(*a*) On recueillit leurs os, et on les déposa dans une chapelle voisine, dédiée à Ste. Marie Madelaine, qui sert encore de monument de cette victoire.

honte de demander la paix à un ennemi qu'il avait méprisé. Ses armées détruites, ses finances épuisées; les Etats de l'Empire réfroidis à son égard, ses propres sujets mécontens, tout lui faisait sentir la nécessité de poser les armes. *Ludovic* menacé de perdre son Duché de Milan que Louis XII était sur le point d'envahir, sollicitait le secours de l'Empereur dont il avait le plus pressant besoin. Il ne pouvait l'espérer que quand il l'aurait reconcilié avec les Suisses. Il leur avait envoyé dans ce dessein *Galeas Visconti*, chargé d'offrir sa médiation aux deux partis. Nous voyons qu'il était déja à *Berne* dans le mois de Juin. Ce Canton lui était plus favorable que les autres. Il obtint qu'il y aurait une conférence le 10 Juillet suivant à Lucerne. *Galeas* s'y rendit, et il y vint aussi un Ministre de France, l'Archevèque de Sens. Le Roi et le Duc offrirent leur médiation aux Suisses. Mais les Cantons avaient plus de confiance au dernier. Louis XII était intéressé à prolonger la guerre avec l'Empereur. Le Duc l'était à ce qu'elle cessat promptement. D'ailleurs *Louis* avait montré peu d'empressement à leur fournir l'artillerie et les munitions de guerre qu'il leur avait promises par le dernier traité d'alliance. Lorsque l'Am-

bassadeur *Milanais* leur produisit les pleins-pouvoirs par lesquels l'Empereur le reconnaissait en qualité de médiateur, les Députés des Cantons lui en remirent de pareils, et une Diete fut assemblée à *Schaffouse* pour traiter des conditions de la paix. Là ils remirent leurs propositions par écrit. Celles de l'Empereur furent présentées par le Ministre de France, et elles étaient si désavantageuses et si humiliantes pour les Suisses qu'on ne saurait comprendre comment le Ministre d'un Roi ami et allié des Suisses avait pu s'en charger. Ils en furent extrêmement indignés, et avant que de quitter *Schaffouse*, ils firent le plan d'une nouvelle campagne. Le 4 Août.

Nous ne rapporterons pas en détail ces diverses propositions. Nous dirons seulement que les Suisses demandaient d'être maintenus dans leur souveraineté et indépendance, et exemptés de la jurisdiction de la Chambre Impériale, des taxes et subventions de l'Empire. C'était le seul objet qui put payer le sang qu'ils venaient de répandre avec tant de gloire. L'Empereur vouloit, tout vaincu qu'il étoit, que les Suisses fissent des actes comme dans les tems passés, d'obéissance à l'Empire, et que les Grisons fussent

châtiés comme des rebelles. Toute négociation sembloit devoir être rompue sur le champ après des prétentions si opposées.

Cependant quelques Cantons étant las de la guerre, et tous étant vivement sollicités à tenir un nouveau Congrès, ils consentirent enfin, à envoyer leurs Députés à Bâle, où devaient se rendre ceux de l'Empereur. Ces derniers étaient *Casimir*, Margrave de *Brandenbourg-Bareuth*, l'Evêque de *Worms*, Philippe Comte de *Nassau*, Paul de *Lichtenstein*. Il y avait aussi quelques représentans de la Ligue de Souabe. L'Archevêque de *Sens* y assista comme Ambassadeur de France, & presque tous les Cantons, les villes & pays alliés des Suisses, comme *Rotthweill*, *Schaffouse*, *St. Gall*, *Appenzell*, le *Vallais* et les *Grisons* y envoyerent leurs Ministres. *Paul* de *Lichtenstein* ouvrit le Congrès par un discours plein de morgue et de hauteur, dans lequel il rappella les demandes que son Maître avait faites aux Suisses, de reconnaître l'autorité de l'Empire dont ils étaient membres, seule condition à laquelle il pouvait consentir à traiter de la paix. Cette prétention ridicule de la part d'un Prince vaincu, et forcé de solliciter la paix fut reçue comme elle devoit l'être par Louis

Le 25 Août.

Amman,

Amman, qui dans sa qualité de Chancelier de *Zurich*, était l'Orateur de la Confédération Helvétique. Il refusa de traiter sur une pareille base, et le Congrès allait être dissous lorsque *Visconti* fit de nouveaux efforts pour renouer la négociation. Il offrit d'applanir les difficultés avec l'or de son Maître, qui n'épargnoit rien dans ce moment pour se conserver des alliés nécessaires. Les Cantons étaient maîtres de la Thurgovie depuis l'année 1460, à la réserve du Tribunal criminel de cette province qui dépendoit encore de l'Empereur et de la ville de *Constance*. Les Suisses vouloient que la souveraineté de ce pays leur fut entièrement acquise. Pour lever cette difficulté, *Visconti* offrait aux Cantons une somme de vingt mille florins pour cet objet, et neuf mille cinq cents pour quelques places disputées en Souabe. Il offroit de plus aux Cantons le même subside que la France leur payait, s'ils vouloient s'allier avec son Maître.

Voyez ci-dessus.

Alors les Ministres de France allarmés, ne songerent plus qu'à prévenir les effets de ces propositions séduisantes, en hâtant la conclusion du traité. Et comme les deux partis désiraient la paix, quoique les Cantons fussent peu d'accord entre eux sur d'autres points, les Médiateurs se réunissant, réussirent après

bien des peines à les engager à borner leurs prétentions,et à donner les mains à la pacification. Ils abandonnerent donc ce qui seul peut-être valoit le sang qu'ils avaient versés, et pouvoit être un prix digne de toutes les victoires qu'ils avaient remportées dans cette seule campagne. Je veux parler d'une reconnaissance expresse de leur entière indépendance de l'Empereur et de l'Empire (1). Ils se

(1) Le traité de Bâle se trouve dans l'ouvrage Allemand de Waldkirch que nous avons souvent cité, T.I. au Supplément pag. 135 et suivantes. Nous n'y avons sû voir aucun article par lequel l'Empereur et l'Empire s'engagagent à reconnaître l'indépendance et la souveraineté du Corps Helvétique, quoique des Historiens modernes en citent un où cette reconnaissance serait énoncée positivement. Ce qui doit encore en faire douter, c'est que les Cantons continuèrent à chaque mutation dans la sucession au trône de l'Empire, à solliciter la confirmation de leurs immunités, qu'ils firent pour la dernière fois cet acte envers le chef de l'Empire, sous Maximilien II. en 1564, et que ce n'a été qu'en 1648 que le traité de Westphalie a reconnu les Etats Suisses confédérés entièrement indépendans de l'Empire. Au reste nous ne prétendons parler ici que d'une reconnaissance formelle et expresse. La souveraineté des Suisses existait de fait, et était reconnue par tous les autres Princes. On peut même dire que le traité de Bâle en fut une confirmation implicite et lui donna un

contenterent de l'acquisition de ce Tribunal criminel de la Thurgovie, et de la promesse que le différend des Grisons avec le Tyrol seroit terminé par des voyes amiables. Ils renoncerent aux places de la Souabe qu'ils avaient d'abord demandées, à des dédommagemens pour les fraix de la guerre, etc. L'acquisition d'une judicature dans une province dont ils étaient déja Souverains, fut donc pour eux presque tout le fruit de cette guerre glorieuse. La Confédération Helvétique, forte et serrée dans le danger commun, se relâchoit nécessairement quand il était passé. La sécurité faisoit ressortir les passions et les intérêts particuliers. L'intérêt général disparoissoit. Heureux les Suisses, s'ils eussent pû sentir dès lors la nécessité de s'unir plus étroitement par l'établissement d'un Conseil permanent de la confédération, muni de pouvoirs suf-

---

nouveau degré de solidité et d'étendue. Observons encore que ce traité ayant achevé d'assurer aux sept Cantons la souveraineté de la Thurgovie, ceux de Berne, de Fribourg, de Soleure, et leurs alliés de Schaffouse, de St. Gall, d'Appenzell demandèrent à avoir leur part de ce seul avantage obtenu par la guerre qu'ils avaient fait en commun. On accorda aux trois cantons ce qu'ils demandaient. On le refusa aux alliés.

fisans pour en règler seul et sans contradiction les opérations et les intérêts ! Sans un centre commun toute association politique, toute réunion de forces est illusoire. Toute République fédérative ne l'est que de nom.

CHAPITRE VI.

Guerre des Suisses en Italie. La Confédération Helvétique rendue complette par l'admission des Cantons de Bâle, de Schaffouse, et d'Appenzell. Invasion en Bourgogne. Affaires générales jusques à la fin de l'année 1514.

APRES avoir assuré leur repos et leur indépendance par tant de victoires, base plus solide que des traités, les Suisses auraient pu jouir longtems d'une paix solide et glorieuse si l'Italie déchirée par des guerres civiles et étrangères n'eut offert à leur avide ambition des chimères brillantes dont ils se laissèrent éblouir. (1).

(1) Voyez sur cette partie de l'histoire des Suisses, Tschudi, Bullinger, Stettler, Guscciardini, Ans-

Nous avons vû qu'après la mort de Charles VIII, Roi de France, (en 1498.) son successeur Louis XII annonça hautement sa résolution de revendiquer le Duché de Milan dont il se prétendait héritier, du chef de son ayeule *Valentine*, sœur unique du dernier Duc de la maison de *Visconti. Ludovic*, dit le *More*, en était en possession, mais il ne dérivait son titre que de l'usurpation de son ancêtre *François Sforze* qui s'en était fait Duc, après avoir épousé une fille naturelle du dernier *Visconti.*

La plupart des Etats d'Italie promettaient à Louis de seconder cette entreprise, sans considérer combien il pouvait devenir dangereux pour eux de se donner un maître dans un allié si puissant. Le Pape Alexandre VI, voulait procurer un établissement en France à son fils *César Borgia.* Les Vénitiens étaient brouillés avec le Duc de Milan, Florence regardoit le Roi de France comme son protecteur. Les propres sujets du Duc mécontens de lui désiroient un changement de domination. Favorisé par ces circonstan-

---

helm etc. cités dans les ouvrages de *Watteville*, *Tscharner*, dans l'histoire militaire des Suisses de Zurlauben, de May, et les historiens de France, de Venise, de Savoye etc.

ces. Louis passa les Alpes au mois de Juillet,
1499. avec une armée nombreuse où se trouvaient cinq mille Suisses, et il fit en trois semaines la conquête de tous les Etats de *Ludovic*, le Milanais, Parme, Plaisance et Gênes. Ludovic qui avoit mis sur pied une armée aussi forte que celle du Roi, ne put lui opposer qu'une foible résistance. Abandonné de ses troupes, de ses sujets, attaqué de tous côtés, il fut obligé de s'enfuir à *Inspruck* auprès de l'Empereur *Maximilien* son unique et impuissant allié.

Pour assurer sa conquête contre l'esprit remuant de ses nouveaux sujets, Louis fit demander aux Suisses une nouvelle levée de douze mille hommes. C'était dans le même tems qu'on travaillait à Bâle à les reconcilier avec l'Empereur. Cette demande fut différemment accueillie par les divers Cantons, et souffrit des difficultés. Enfin, quand la paix fut prête à être signée, soit que les Cantons ne fussent pas fachés d'occuper au dehors une jeunesse turbulente qu'ils ne pouvaient contenir qu'avec peine, soit que les offres spécieuses que le Roi leur faisait de remplir les conditions du capitulat de Milan les éblouit, soit enfin que l'or qu'il répandait produisit sur les esprits son effet ordi-

naire, la levée des douze mille hommes fut accordée et on les conduisit aussi-tôt en Italie.

Les Cantons s'intéressèrent cependant en même tems au sort du malheureux Ludovic, comme s'ils eussent voulu le perdre et le sauver tout à la fois. Ils intercédèrent pour lui auprès de Louis XII, mais sans aucun succès. Leurs ambassadeurs R. *Escher*, Bourguemaître de Zurich, et J. R. de *Scharnachthal*, Bernois, ne furent point écoutés sur ce point. Il fallut qu'ils se contentassent de renouveller avec le Roi, le capitulat de Milan sur un pied très-avantageux.

Le meilleur allié qui restât alors à Ludovic c'était ses anciens sujets, le peuple inconstant de Milan, déjà mécontent des Français ses nouveaux maîtres, qui lui faisaient regretter l'ancien par leur conduite licentieuse et leurs exactions.

Les généraux Français n'étaient pas moins jaloux de Trivulce, que le Roi avait nommé Gouverneur-général, et qui n'avait d'argent que pour sa famille et ses créatures. Une partie de ceux des Suisses qui n'étaient point payés commençaient à retourner dans leur pays. Une autre partie avait été envoyée imprudemment dans la Romagne, pour servir sous le scélérat *Borgia*. *Ludovic* et les parti-

sans qu'il avait à Milan, se hâterent de profiter de ces favorables conjonctures. Il prit à son service les Suisses mécontens qui retournaient chez eux. Il y joignit trois mille Vallaisans et six mille Lansquenets, que l'Empereur lui fournit. En traversant la Valteline sans résistance, son armée se grossit encore de deux mille Grisons, et d'autant de Lombards. Avec ces forces, Ludovic rentra dans Côme, Milan, Pavie et Parme, et dans la plus grande partie de son ancienne domination.

1500. Cependant Trivulce rappella en diligence les 8000 Suisses de la Romagne. Il reçut de grands secours de France, et il obtint des Suisses, par le moyen du Bailli de Dijon, une nouvelle levée de vingt et quatre mille hommes, qui se rendirent dans la Lombardie par diverses routes, et formerent ainsi en peu de tems, une armée très-redoutable.

C'est une circonstance singuliere de ce passage, et qui fut remarquable par ses suites, que les commandans des troupes des trois Cantons d'Uri, de Schwitz et d'Underwald, qui avaient traversé le St. Gothard, furent sollicités par les habitans de *Bellinzona*, de les recevoir sous leur protection. Ce petit pays, dont la situation fait une des clefs de

l'Italie, appartenait au Roi de France comme Duc de Milan. Malgré cela, le Landamman d'Uri accepta la proposition des habitans. Il avait adopté sans doute cette doctrine, que l'auteur du Contract Social a mise depuis à la portée de tout le monde, et qui enseigne à chaque Peuple qu'étant Souverain, il peut disposer de lui en tout tems, et comme bon lui semble, sans qu'il ait jamais pu prendre aucun engagement avec ses chefs que pour une année tout au plus. D'après cela le Landamman, sans attendre l'approbation de Louis XII, prit possession de *Bellinzona*, conformément au vœu du Peuple, et fit même occuper ce pays par des troupes des trois Cantons, qui étaient à la solde de ce même Prince qu'elles dépouillaient. Cette conquête fondée tout à la fois sur l'axiome dont nous avons parlé, sur la convenance et sur la force, ne fut pas terminée cependant par cette prise de possession, et elle eut des suites sérieuses, comme on le verra.

La fortune souriait de nouveau à Ludovic; et s'il ne lui eut pas manqué lui-même par sa timidité et ses irrésolutions, il eut encore chassé les Français de ses Etats. Mais l'habileté à conduire une intrigue, et celle

qu'exige la guerre, sont des talens différens. Au lieu de pousser le siege de Milan, selon les conseils des capitaines Suisses qui étaient dans son armée, il abandonna cette ville, et alla se renfermer à Novarre, où il espérait de pouvoir attendre en sûreté les secours des Suisses. Il leur avait envoyé des Députés pour les solliciter et leur faire les offres les plus avantageuses. Mais liés par leur dernier traité avec Louis XII, ils ne crurent pas devoir les lui accorder, et ils se bornerent à envoyer des députés à Milan, pour engager de nouveau les généraux Français à accorder une trêve pendant laquelle on put travailler à la paix. Ces instances furent encore inutiles. Les généraux Français ayant reçu des renforts de l'armée Vénitienne, voulurent profiter de leur avantage, et investirent *Novarre*, pour terminer la guerre d'un seul coup, en prenant cette ville et le Duc qui y était renfermé.

Le 1 Avril 1500.

Pour comble de malheurs, les Suisses qui étaient avec lui refuserent de combattre contre leurs compatriotes qui servaient avec les Français, et lui déclarerent que tout ce qu'ils pouvaient faire en sa faveur était de le faire évader déguisé, avec sa garnison, et de le conduire en lieu sûr. Cet arrangement étant

convenu; il ne restait plus qu'à l'exécuter. Mais la chose était difficile. Le général Français averti, promit 200 écus d'or à celui qui découvrirait *Ludovic*. Lorsqu'il voulut sortir avec la garnison, sous l'habit d'un simple soldat, il fut reconnu et trahi par un Suisse du Canton d'Uri, nommé *Turman*, que l'appas de la somme promise détermina à cette lâcheté. On le conduisit en France dans le château de *Loches*, malgré les protestations et la résistance même des Suisses. Ce fut là que dix ans après, il termina sa malheureuse carriere.

Les Magistrats députés en Italie par les Cantons avaient défendu aux Suisses qui étaient au ſervice de Ludovic de ſe battre contre leurs Compatriotes qui ſervaient dans l'armée françaiſe. Ils étaient d'ailleurs mécontens de ce Prince, qui ne leur payait point leur ſolde. Ces excuses ne peuvent les justifier entierement. Il eut été de leur devoir de faire tous leurs efforts pour le sauver, puisqu'ils étaient entrés à son service. Mais quand, avec *Voltaire* et quelques autres Historiens, on veut imputer aux capitaines Suisses de la garnison de Novarre la trahison qui livra Ludovic à ses ennemis, et qu'on va jusques à dire, *qu'ils flétrirent leur gloire pour l'amour de l'argent*, *et ven-* Hiſtoire Générale Tome II.

dirent leur bonne foi, c'est être très-injuste ou très-mal instruit.

En effet il est constant que cette trahison fut le fait du seul *Turman*, du Canton d'Uri; que ses compatriotes témoignérent leur horreur de cette perfidie, qu'il n'échappa à leur indignation que par la protection du général Français, et qu'étant retourné quelque tems après dans son Canton, il y fut arrêté malgré la recommandation du même général, et condamné à perdre la tête. Après son exécution ses parens demanderent à changer de nom pour effacer jusqu'à la trace de cette lâcheté.

L'occupation de *Bellinzona* dont nous venons de parler n'était pas la seule occasion où les Suisses eussent laissé voir qu'ils étaient mécontens du gouvernement Français. Dans leur opinion, et elle ne semble pas mal fondée, la conquête du Milanais était principalement dûe à leurs services. Ils se croyaient mal récompensés. On leur avait refusé un salaire proportionné à la grandeur de ce service. Ils se mutinèrent, et la crainte qu'ils inspirerent leur fit obtenir une partie de leurs demandes. Ils prétendirent garder *Bellinzona* pour nantissement du reste. Les trois Cantons qui s'en étaient emparés savaient bien d'ailleurs qu'en tenant cette ville et son territoire, ils étaient

les maîtres de rentrer dans la Lombardie quand ils le voudraient.

Les choses en resterent là pendant quelque tems. Louis XII ne voulait pas achever d'aliè-ner une nation dont-il avait un si grand be-soin pour continuer la guerre en Italie. Le mécontentement des Suisses n'était pas encore porté au point de lui refuser des secours. Mais peut-être contribua-t-il à les rapprocher de l'Empereur *Maximilien*. En effet nous voyons dans le même tems Zurich, Berne, Uri, et Underwald, et peu après, Schwitz et Glaris conclure avec ce Prince un pacte *d'union Héréditaire* sur le même pied que celui qui avait été passé avec *Sigismond* d'Autriche en 1474, à la réserve de l'article qui ouvrait aux Cantons les quatre villes forestières du Rhin. A cette occasion Maximilien ratifia le dernier traité de paix fait à Bâle. Louis XII témoigna ouvertement combien ces transactions lui déplaisaient, et c'est ce qui empêcha sans doute les autres Cantons d'y accéder. (*a*)

Ils furent unanimes dans une autre résolution non moins importante. Il s'agissait d'admettre les villes de *Bâle* et de *Schaffouse* dans la confédération.

---

(1) Voyez Bullinger, Anshelm, ap. Tscharner, T. 2, p. 282.

Nous ne répéterons pas ce qu'on trouve dans les premiers volumes de cette Histoire et dans d'autres Livres connus sur l'origine et les progrès de la prospérité de Bâle. Cette ville les devait à son heureuse situation, dans un pays agréable et fertile, sur les bords du Rhin, qui favorise son commerce, et qu'on y traverse sur un pont qui forme une communication nécessaire entre la Suisse et la Souabe. Son riche Evêché, le Concile qui y fut long-tems assemblé dans le quinzieme siècle, les grands privilèges qu'elle sut obtenir par degrés, les acquisitions qu'elle fit de territoire, de villes et de châteaux du voisinage, l'Université que le Pape Pie II y fonda en 1459, enfin sa conduite sage et prudente dans le cours des démêlés que ses voisins avaient entr'eux, toutes ces causes réunies lui valurent une prospérité, une considération, on peut même dire, un degré de puissance qui ne pouvait que faire desirer aux Suisses de la réunir à leur Confédération. D'ailleurs elle avait depuis long-tems contracté des alliances d'abord avec des Cantons séparés, et depuis 1474 avec tous les Cantons. Ces alliances conclues seulement pour un certain nombre d'années, furent, à l'époque où nous sommes parve-

nus, changées en une alliance perpétuelle, qui lui accordait le titre et les droits de Canton. Ceux de Fribourg et de Soleure lui cédèrent même la préséance, en considération de sa grandeur et de son opulence. Elle devint donc le neuvieme Canton de la Suisse; et si elle fut obligée de promettre qu'elle ne ferait ni guerre, ni alliance sans le consentement de ses associés, elle acquit d'un autre côté, l'assurance d'une protection plus efficace contre la noblesse de l'Alsace et de la Souabe, qui regrettait toujours le crédit dont elle avait joui autrefois à Bâle, et qui n'oubliait point les sujets de ressentiment qu'elle avait contre les Suisses et leurs partisans. 13 Juin 1501.

Schaffouse était une ville moins considérable et beaucoup moins ancienne. Située au nord du Rhin, elle semble même devoir appartenir plutôt à la Souabe qu'à la Suisse. Une abbaye, sous le nom du Sauveur et de tous les Saints, fondée en 1052, par un Comte de Nellembourg, à qui ce pays appartenait, et dotée et enrichie successivement par des Nobles du voisinage, y fit bâtir une ville qui fut entourée de murs au milieu du treizieme siècle. Les habitans obtinrent à diverses époques, de grandes

immunités, ils rachetèrent les droits que le monastère avait sur leur ville. En 1415, elle acheta aussi pour six mille florins, de l'Empereur *Sigismond*, le droit précieux de ne relever que de l'Empire, droit qui n'eut pourtant été qu'illusoire, si la protection des Suisses n'en eut été un meilleur garant que la Charte de l'Empereur.

Elle cultiva leur bienveillance avec soin, et se lia avec Zurich, Berne, Lucerne, Schwitz, Zug et Glaris. Ces alliés lui valurent l'acquisition de divers territoires voisins. De son côté, elle leur fournit des secours dans la guerre de Bourgogne, dans les premières guerres d'Italie, et sur-tout dans celle de Souabe, qui l'intéressait plus que toute autre. Ainsi ses liaisons avec les Cantons devinrent plus étroites, et il ne lui manquait plus que le titre et les droits de *Canton*, qui lui furent accordés en même tems qu'à Bâle. Elle devint ainsi le douzieme Canton.

En 1454.

Ces deux villes furent associées solennellement à la Ligue Helvétique, dans une Diete tenue à Lucerne. Elles acquirent par le même acte d'admission, le droit de suffrage dans toutes les Diètes et assemblées de la Confédération, un droit à ses secours et au partage de ses conquêtes. Elles s'engageaient

Le 12 Juillet & le 10 Août.

gageaient à fournir un contingent proportionnel dans ses guerres et ses dépenses publiques, à soumettre à l'arbitrage des Cantons les querelles qu'elles pourraient avoir avec les étrangers, quand ceux-ci y consentiraient. Dans les différends entre les anciens Cantons, elles devaient rester neutres, ou offrir leur médiation. Dans ceux qu'elles pourraient avoir avec des membres de la Confédération, elles devaient envoyer des Députés à Baden, où on devait nommer pour en connaître, quatre arbitres de chaque partie; et s'il n'y avait pas de pluralité de suffrages, un sur-arbitre choisi par la partie plaignante dans le petit conseil de la partie adverse, prononçait un jugement définitif. Les anciens et les deux nouveaux Cantons réservaient les droits du St. Siege et de l'Empire dans ce pacte, aussi bien que leurs précédens traités d'alliance ; celui de Bâle réservait expressément ses obligations envers son Evêque. Mais ni Bâle, ni Schaffouse ne pouvaient contracter de nouvelles alliances sans le consentement du Corps Helvétique. Nous avons cru devoir faire connaître sommairement les conditions auxquelles ces deux nouveaux Cantons furent admis, parce qu'elles font connaître, ou rappellent du moins,

les principales bases du droit public Helvétique dans ce siècle.

Il est tems de revenir aux affaires d'Italie, au sort de laquelle celui des Suisses n'était malheureusement que trop lié. Ils auraient joui d'une paix profonde, comme nous l'avons déjà observé, si les Puissances voisines ne l'eussent troublée sans cesse pour en obtenir les moyens de troubler celui de l'Italie même. Les diètes Helvétiques étaient devenues une espèce de congrès d'ambassadeurs Impériaux, Français, Espagnols, Vénitiens, de Nonces des Papes, de députés des villes voisines, qui sollicitaient à l'envi l'alliance des Cantons, leur amitié, et surtout leurs soldats. Chacune de ces Puissances cherchait à obtenir de préférence la permission d'en enrôler, et souvent les Diètes étaient dans le plus grand embarras pour concilier les divers engagemens qu'elles avaient pris. Louis XII, qui après avoir terminé la conquête du Milanais, marchait à celle de Naples, se voyait dans la nécessité de ménager les Suisses par un pareil motif, et de dissimuler le dépit que lui avait causé l'affaire de Bellinzona. Ne voulant pas cependant abandonner cette clef de l'Italie aux trois petits Etats qui la lui avaient ôtée

d'une maniere si peu respectueuse, il en appella aux autres Cantons, et envoya deux ambassadeurs à la diete de Lucerne, l'Archevêque de Sens, et l'Evêque de Rennes, 1502. pour leur exposer ses droits. Ils se fondaient sur ce que Bellinzona avait appartenu au Milanais depuis 1396, qu'en 1426, les trois Cantons avaient renoncé expressément à toute prétention sur ce pays, et avaient reçu 10000 florins en dédommagement; que dans un autre traité en 1480, ils avaient confirmé cette renonciation, moyennant une autre somme d'argent que le Duc de Milan leur avait payée. Qu'au renouvellement du capitulat, ou du traité fait avec ce Prince, les trois Cantons avaient déclaré qu'ils se contentaient des autres territoires qu'il leur cédait.

La réponse des trois Cantons à cet exposé des droits du Roi de France mérite d'avoir place dans l'histoire. *Si nous n'avons pas mérité*, dirent leurs Représentans, *par les services signalés que nous avons rendus au Roi, qu'il nous céde volontairement ce petit pays qu'il nous offrit lorsqu'il était Duc d'Orléans; s'il nous refuse ce prix de la conquête que nous avons faite pour lui, aujourd'hui qu'il en jouit et qu'il a obtenu de nous ce qu'il voulait, qu'il sache qu'il nous*

suffit à nous que le peuple de Bellinzona se soit mis sous notre protection, et nous espérons qu'il y restera avec le secours de Dieu et de nos hallebardes.

La conférence de Lucerne ne put vaincre l'obstination de ce peuple fier et inflexible, moins avide peut-être de l'acquisition de Bellinzona que blessé de l'ingratitude de celui qui voulait la lui refuser. On se sépara sans rien conclure, et au printems de
1503. l'année suivante, le mécontentement des trois Cantons éclata sans mesure. Ils déclarerent la guerre au Roi de France, et sommèrent leurs alliés de leur fournir contre lui les secours stipulés par le pacte de la Confédération. Ceux-ci scrupuleux observateurs de ce Pacte, qui faisait la base de la République, n'hésitèrent pas à leur envoyer ces secours; et dans peu de tems, quatorze mille hommes furent en armes sur cette partie de leurs frontieres, chasserent les Français des postes avancés qu'ils y occupaient, et s'emparerent de toutes les places du Lac Majeur. De là ils détacherent deux corps de deux mille hommes chacun, pour faire les sièges de *Locarno* et de *Masoccio*.

Mais le défaut d'artillerie fit traîner ces sièges en longueur, et *Chaumont* qui commandait l'armée Française, réussit aussi à

gagner du tems et à rendre les subsistances difficiles aux Suisses, pendant qu'on négociait avec eux. Dans cet intervalle, Louis XII sentant tout le danger d'une guerre qui ne pouvait lui apporter aucun avantage, et qui compromettait d'autant plus sa conquête du Milanais, que les peuples ne lui étaient nullement affectionnés, se détermina prudemment à satisfaire les trois Cantons, au moyen d'une cession à perpétuité et en toute souveraineté de la ville et du Comté de *Bellinzona*. Ce traité fut conclu au camp d'*Arona*, par les soins des Cantons, qui avaient d'abord été neutres. Le Bailli de Dijon se signa pour le Roi, qui le ratifia à Lyon peu de tems après. Le Capitulat de Milan fut renouvellé cette même année à Lucerne, entre le Roi et les trois Cantons. On voit paraître sur la scène pour la premiere fois, dans ces négociations, *Matthieu Schinner*, Evêque de *Sion* ou du Vallais, qui va bientôt jouer un grand rôle. Ce Prélat et le Baron de *Hohensax*, prirent beaucoup de part à ce traité, et on crut dans le tems, que les libéralités dont ils furent les distributeurs, influerent puissamment sur le parti que prirent les généraux Suisses de remmener leurs troupes dans leur pays.

Le 24 Avril 1503. Le 16 Juin.

Quoique le résultat de cette courte guerre fut tout à l'avantage des Suisses, il ne laissa pas de fournir aux hommes les plus sages d'entr'eux le sujet des plus sérieuses réflexions. Ils voyaient que les relations entre leurs divers Etats et les Princes étrangers se multipliaient et acqueraient tous les jours plus d'importance. Ils calculaient que près de 30000 Suisses avaient été sacrifiés pour un vil salaire, aux passions qui engageaient les Princes d'Italie à s'entre-déchirer. Un mal plus grand encore, c'était les désordres que la licence des guerres avait fait naître dans la Suisse, l'oubli de l'ancienne simplicité des mœurs, le luxe pernicieux qui lui avait succédé, et qui rendait les richesses si nécessaires que tout moyen pour en acquérir paraissait légitime. La désunion entre les Cantons était une autre suite inévitable de cette passion pour les services des Puissances étrangères. Leurs Ministres l'entretenaient avec soin pour se faire et conserver un parti. Ainsi la nation, travaillée dans son intérieur par des intrigues et des manœuvres perpétuelles, ne pouvait plus suivre un systême de conduite prudent et conforme à ses vrais intérêts. Elle variait dans ses engagemens, et laissait porter l'atteinte la plus fatale à une

Valer. Anshelm.

réputation long-tems irreprochable, qui avait fait sa gloire et sa sûreté.

Quelques Cantons réveillés à la vue de tant de maux, voulurent prendre alors la résolution de renoncer à tout service étranger, aussitôt que l'alliance avec la France expirerait. Mais cette résolution ne fut pas de longue durée. La licence de la jeunesse, sa passion pour le métier des armes, la cupidité de tous les ordres, la fit bientôt oublier. On a comparé ingénieusement la nation Suisse de ce siècle à une femme qui ne sait se défendre de la séduction, et reçoit le prix de sa foiblesse en même tems qu'elle la condamne. Tscharner.

Louis XII y contribua plus qu'aucun autre Prince, par les profusions immenses de ses ministres, et par le refus qu'il fit aux Cantons qui l'en sollicitaient, de cesser de corrompre les familles les plus accréditées, pour obtenir des levées d'hommes malgré les défenses, et d'augmenter plutôt à la place les subsides modiques qu'il payait à divers Cantons. En rejettant cette proposition, il offensa ses partisans même les plus zèlés; mais il réussit pour le moment, à faire échouer toutes les négociations de son concurrent à la possession du Milanais, l'Empereur Ma-

ximilien. Ce Prince toujours dissipateur et indigent, toujours léger et inconséquent, ne pouvait long-tems balancer le crédit d'un rival qui avait des richesses à prodiguer, et qui suivait avec constance ses projets de conquête.

Nous passons sous silence les événemens dont l'Italie fut le théâtre dans les années suivantes, parce qu'il n'y eut presque que des volontaires Suisses, levés en secret, et sans l'aveu des Régences, qui y prissent part. C'est dans l'histoire de l'Italie même qu'il faut chercher les détails de l'expédition de Louis XII dans le Royaume de Naples, du partage imprudent qu'il en fit avec ce fameux *Ferdinand le Catholique*, Roi d'Espagne, qui se vantait de l'avoir trompé tant de fois, de la révolte et de la soumission de Gènes et de tant d'intrigues, de changemens de parti et de systême, de tromperies, de violences et d'exploits guerriers, dont il ne résulta rien de durable, et presque rien qui ne fut deshonorant pour les Princes et malheureux pour les sujets.

Mais nous devons cependant indiquer au moins l'origine et les résultats de la Ligue conclue à *Cambrai*, dont la destruction de la République de Venise était l'objet, et qui

alluma en Italie une nouvelle guerre, à laquelle les Suisses ne restèrent pas indifférens.

Cette République était alors parvenue au plus haut point de puissance et de prospérité. Elle possédait en Italie de vastes et de fertiles Provinces, des places fortes dans la Romagne et sur les côtes de Naples, Candie, Chypre, et d'autres isles dans le Levant, le commerce presque exclusif de la Grèce, de la Mer noire, de l'Egypte, de l'Inde, des flottes nombreuses et bien armées, un arsenal qui passait pour une des merveilles du monde, des sommes immenses dans le trésor public, et un revenu qui la mettait en état d'entretenir des armées nombreuses, et de se les attacher par une solde beaucoup plus haute que celle que donnaient les autres Princes. Son Gouvernement estimé et respecté au dehors et au dedans, soutenu par de si grands moyens, ne voyait autour de lui que des voisins jaloux à la vérité et puissans, mais, à ce qu'il semblait, incapables de se réunir jamais contre lui, et presque tous intéressés à le ménager. 1508.

Cependant on vit tout-à-coup, contre toutes les apparences, le Pape, l'Empereur, le Roi de France, le Roi d'Arragon conju-

rer la perte de cette République par différens motifs, la plupart fondés plutôt sur la passion que sur la raison, et oublier par des vues de vengeance ou d'ambition, tous les principes de politique qui les avaient dirigés jusques alors.

Maximilien seul avait peut-être des raisons assez spécieuses de souhaiter la guerre contre Venise. Il pouvait gagner au partage de ses Etats et ne risquait pas de rien perdre. Il ne possédait rien en propre en Italie. Dans sa qualité d'Empereur, il avait sur cette belle contrée des prétentions sans bornes. Il avait obtenu des Etats de l'Empire des subsides pour y aller faire valoir ses droits et se faire couronner à Rome. Il avait même une fois obtenu six mille Suisses pour cette expédition, que les intrigues des Français avaient fait échouer. Il avait ensuite rassemblé une armée Allemande dans le même but, et demandé aux Vénitiens le passage sur leurs terres. Une seconde fois, Louis XII eut le crédit de s'opposer à cette entreprise, en obtenant du sénat de Venise qu'il refusât ce passage. Ainsi l'invasion que *Maximilien* s'était flatté de faire en Italie se borna à une guerre sans succès, qu'il fit aux Vénitiens sur leurs frontières du Frioul, guerre

dont il se dégouta avec sa légéreté ordinaire, et qu'il termina à la fin de la campagne, par une trêve dont la honte aigrit encore son ressentiment.

Les Vénitiens triomphans oublierent alors les sages maximes dont ils s'étaient si rarement écartés. Enyvrés de leur bonne fortune, ils en usèrent avec une insolence qui exaspéra la jalousie et la haine de leurs ennemis. Dans la suite de la guerre, ils montrerent une constance, un courage qui expierent ces torts. Ainsi ils donnerent par leur exemple, deux grandes leçons à toutes les Républiques, celle d'être modestes dans la bonne fortune, et de ne point se laisser abattre dans la mauvaise.

Le Roi de France fut de tous les Princes ligués à *Cambrai*, le seul qui agit avec vigueur et avec succès. Après la victoire d'*Aignadel*, il soumit en peu de tems, presque tous les Etats des Vénitiens en terre ferme. L'Empereur ne le seconda que faiblement. Ses prodigalités, sa lenteur, ses irrésolutions rendirent les victoires des Français inutiles. Le Pape Jules II, premier auteur de la Ligue, commença à en concevoir de la jalousie et de la défiance. Il passa subitement du désir d'anéantir Venise au 1509.

désir de la sauver. Il voulait former une autre Ligue dont il serait le chef, pour ôter à l'Empereur et au Roi de France toute autorité, toute possession en Italie, et les en bannir pour jamais.

Il comptait de faire des Suisses les principaux instrumens de ces vastes et ambitieux desseins, et de changer avec leur secours, le destin de l'Italie, qui depuis tant de siècles, est toujours contrainte à subir un joug étranger. Il avait jetté les yeux pour s'attacher cette nation plus brave que politique, sur un homme très-capable de les enlacer dans ses filets. C'était ce *Matthieu Schinner*, Evêque du Vallais, dont nous avons parlé.

Dès le commencement des guerres d'Italie, les Vallaisans ses compatriotes avaient été, comme presque tous les Suisses, divisés en deux partis. Celui que leur Evêque embrassait avait toujours un grand avantage par l'influence que cette éminente dignité lui donnait sur eux. Celui qui en était revêtu sur la fin du siècle précédent, *Just de Silimen*, partisan déclaré des Français, leur avait fourni en 1487, un secours contre Ludovic Sforze; et ce corps de Vallaisans, après quelques courses heureuses, avait été

battu par les troupes de ce Duc. Les Cantons avaient reconcilié les deux partis; mais cet échec, qui pesait toujours sur le cœur des Vallaisans, n'en fut pas moins pour eux un sujet ou un prétexte de se soulever contre leur Evêque. Les insurgés ayant pour chef *Georges auf der Flue* (ou *Supersax* (1) homme puissant et accrédité, dévoué au Duc de Milan, poussa les choses au point de forcer l'Evêque à s'enfuir. Il se retira en France, où il fut nommé à l'Evêché de Grenoble. De là *Supersax* et *Schinner* surent encore le remplacer par un oncle de ce dernier; et après la mort de celui-ci, en 1500, *Schinner* obtint l'Evêché pour lui-même, par la protection du Pape. Les Français ayant imprudemment négligé de gagner cet homme intrigant et ambitieux, qui leur avait d'abord offert ses services, il devint, comme il est ordinaire, leur plus implacable ennemi.

Schinner, né à *Gombs*, dans le haut Vallais, de parens pauvres, mais d'une famille an-

---

(1) Il est également connu dans l'histoire sous ce dernier nom, qui n'est qu'une traduction latine de auf *der Flue*; nous nous en servirons, parce qu'il sera moins difficile à prononcer pour la plupart de nos lecteurs.

cienne et même illustrée, joignait à un savoir assez rare dans son siècle, une éloquence naturelle, des manières agréables et insinuantes, qui le faisaient aimer pendant que l'austérité de ses mœurs le faisait respecter. Sa souplesse, son activité, sa pénétration servaient à merveille l'ambition dont il était dévoré, et lui servaient à masquer son caractere implacable et son esprit turbulent. Il avait acquis un grand ascendant sur les hommes les plus accrédités dans les Cantons; et c'est à ses intrigues qu'on attribua la guerre de *Bellinzona*, et cette espece de soulèvement qui eut lieu pendant quelques momens, contre ceux qui recevaient des présens et des pensions de la France. Jules II ne pouvait pas choisir un homme plus propre à ménager ses intérêts en Suisse. Par son conseil et son secours, il forma (en 1505) une garde permanente de Suisses pour sa personne, composée de 200 hallebardiers, fournis indifféremment par tous les Cantons.

1510. Quelque tems après, *Schinner* commença à recueillir les fruits de la faveur du Pape. Il fut élevé à la dignité de *Légat a latere*, et envoyé en cette qualité auprès de la Diète Helvétique, assemblée à *Schwitz*. Le mécon-

tentement contre la France, qu'il avait habilement fomenté, lui facilita le moyen d'engager la Diète à projetter une alliance avec le Pontife pour cinq ans. Dans ce projet, les Cantons s'engagerent à fournir 6000 hommes *pour la défense de l'Eglise*, et à n'avoir aucune liaison avec ses ennemis. Le Pape promettait de solder ces troupes, de payer à chaque Canton une pension annuelle de mille florins, et d'employer aussi de son côté, contre les ennemis des Cantons, ses armes dont il disposait, c'est-à-dire les foudres de l'Eglise.

Il restait à savoir ce qu'on ferait de l'alliance avec la France, si peu compatible avec celle-là. Le terme en allait expirer. On trouva un moyen peu honorable de n'être pas sollicité de la renouveller, ce fut de demander une augmentation de solde et de pension, et de la demander avec une hauteur qui ne pouvait que blesser le Roi, autant que la demande même. Si ce fut là en effet le but secret de la députation qu'on lui envoya, il fut parfaitement rempli. Louis XII irrité, répondit : *Qu'il ne comprenait pas pourquoi de misérables montagnards osaient le regarder comme leur tributaire, et prétendaient lui prescrire des Loix.* Le Légat n'eut pû dicter Garnier, Hist. de Louis XII.

à ce Prince une réponse plus conforme à ses vues. Quand elle fut portée à la Diète de Lucerne, les Suisses n'hésitèrent plus à conclure l'alliance projettée avec le Pape.

Louis XII ne tarda peut-être pas longtems à se répentir d'avoir trop ménagé l'argent, et trop peu les injures. Le Pape, qui avait réussi par ses intrigues, à lui faire perdre cet utile allié, sut aussi soulever contre lui le Roi d'Espagne, lui faire un ennemi du Roi d'Angleterre, relever le courage des Vénitiens en s'alliant avec eux, exciter les Gênois à la révolte, et lui-même rompit enfin ouvertement avec Louis, sous prétexte qu'il protégeait le Duc de Ferrare, qu'il regardait comme un vassal rebelle à son Seigneur suzerain.

Les Suisses se hâterent de tenir leurs promesses. Ils descendirent au nombre de six mille à *Bellinzona*, après avoir essayé inutilement de pénétrer par la Val d'*Aost*, dont le Duc de Savoye leur ferma les passages, et par *Come*, que les Français occupaient. *Chaumont* leur général, mit tous ses soins à arrêter leur impétuosité, en les inquiétant dans leur marche, en leur interceptant les vivres, en coupant les ponts, en les harcelant

celant dans-les défilés des montagnes, en évitant tout engagement dans la plaine.

L'armée des Suisses accrue de 4000 hommes que leur envoyaient les Cantons, pénétra malgré tous ces obstacles, jusqu'à *Varèse*, place alors très-forte, qu'il fallait réduire pour aller plus loin. Mais ils n'avaient pas assez d'artillerie, de munitions et de vivres pour faire ce siège. C'est du moins ce que prétendirent leurs chefs. D'autres crurent que les intrigues et les présens des Français eurent beaucoup plus de part encore au parti qu'ils prirent de s'en retourner chez eux. Le Pape leur en témoigna son indignation dans les termes les moins mesurés, et chargea *Schinner*, son Légat, de remettre aux Cantons un bref fulminant, par lequel il les menaçait de l'excommunication. Ils se justifierent par sa lenteur à leur payer leur solde, et à leur envoyer des secours. Et le Pape se trouvant hors d'état de réparer ce premier tort si essentiel, il perdit pour un moment, ainsi que son Légat, tout crédit auprès des Cantons.

Ce fut à la faveur de ces circonstances que l'Empereur *Maximilien* réussit à renouveller et à confirmer le pacte d'*Union perpétuelle et héréditaire* avec les Cantons, dont nous avons

souvent parlé. (1) Il s'y engageait comme Duc d'Autriche, et pour son petit fils *Charles* (depuis Charles Quint) comme Comte de Bourgogne, pour les Etats de la Haute Autriche, les quatre villes forestieres du Rhin, la Franche-Comté et le Tyrol, à entretenir une bonne intelligence avec les douze Cantons, la Ligue de la *Maison-Dieu*, la ville de *St. Gall*, et le pays d'*Appenzell*, et à payer à chaque Canton une pension annuelle de deux cents florins, et une de cent à St. Gall et à Appenzel. Les contractans se devaient des secours mutuels dans le besoin, et une bonne et prompte justice dans tous les cas. L'Archiduc *Charles* devait confirmer cet engagement quand il serait parvenu à l'âge de majorité.

En refusant de payer ce qu'il avait promis aux Cantons, le Pape courait le danger de les jetter de nouveau dans l'alliance du Roi de France; et les partisans de ce Prince y travaillaient en effet avec succès. Mais leurs intrigues ne purent prévaloir sur celles de l'Evêque de *Sion*, quoique lui-même commençât à avoir en Suisse des ennemis

---

(1) *Baden* le 7 Février 1511. Voyez Waldkirch, T. I. Supplément.

ardens et jaloux de son crédit. Aucun ne l'était plus que *George de Supersax*, dont nous avons déjà parlé. Quoique il eut été son disciple et son bienfaiteur, il se déclara ouvertement contre lui, dès qu'il le vit occuper la premiere dignité du Vallais, et jouir d'un crédit prédominant dans toute la Suisse. Dès lors, ces deux ambitieux se persécuterent avec acharnement. *Supersax* était bourgeois de Berne; l'Evêque réussit à lui ôter la protection des Bernois, en l'accusant auprès d'eux de liaisons criminelles avec la France: ce ne fut pas tout; lorsqu'il voulut aller se justifier à Berne, les Fribourgeois sur les terres desquels il passait, le firent arrêter et jetter dans un cachot, comme un traître, et là, pendant près de trois mois, on lui fit subir les plus cruels traitemens. Il fut même appliqué trois jours de suite à la question. Achevons ce récit, qui peint les mœurs encore féroces de ce siècle, la profonde ignorance où l'on était du droit des gens, la haine implacable de ce Prêtre orgueilleux, contre un homme à qui il devait son élévation. *Supersax* avait une femme très-belle, qui lui avait donné vingt et trois enfans. Elle courut à *Fribourg* solliciter la grace de son mari.

L'avoyer de cette République, nommé *Arsent*, homme généreux et sensible, eut pitié du malheureux *Supersax*, qu'on retenait dans un cachot sans aucune raison, puis qu'il était Citoyen d'une autre République. Il l'aida à s'évader, en engageant un huissier à le porter sur ses épaules au travers de la riviere qui baigne les murs de la prison. Dès le lendemain de sa fuite, le peuple de Fribourg se souleva. *Arsent* soupçonné, voyant le danger qui le menaçait, se refugia dans une Eglise; on l'en arracha, on le conduisit dans la même prison. Il fut mis à la question pour qu'il révélât ce qu'il savait de la fuite de *Supersax*. Celui-ci avait gagné *Neufchâtel*, qui appartenait alors à *Louis d'Orléans*. Il y fut protégé contre les Fribourgeois qui le reclamaient; mais on consentit cependant à le livrer aux Bernois, dont il avait été le concitoyen. La haine des Fribourgeois le poursuivit encore dans cet azyle. Et Berne ayant refusé de le leur rendre, ils pousserent la fureur jusqu'à faire un procès criminel à l'Avoyer qui l'avait délivré; et ni son rang, ni son alliance avec l'Avoyer *Diesbach* de Berne, ne purent le sauver de la rage du Peuple, qui le fit condamner à périr sur un échafaud.

La Régence de Berne préserva *Supersax* d'une fin aussi tragique, en refusant avec fermeté de le livrer aux députés du Vallais et de Fribourg, qui le reclamaient encore, et en le faisant absoudre avec la seule réserve de jurer pour lui et les siens, de ne jamais tirer de vengeance des mauvais traitemens qu'il avait essuyés.

A peine fut-il de retour dans son pays que cette promesse fut oubliée. Il souleva si bien ses turbulens compatriotes contre leur Evêque, que la fameuse *Mâsse*, ce redoutable signal de la fureur du Peuple, fut par-tout élevée contre lui. C'était l'*æstracisme* exercé dans le Vallais depuis un tems immémorial, contre tout citoyen puissant qui s'attirait l'envie et la haine de la Nation. On plaçait dans un lieu public une masse faite de racines bisarrement entremêlées, qui représentait un masque difforme. La multitude accourait à ce ridicule spectacle. Alors un chef lui adressait un discours au nom de cette masse, pour dénoncer l'homme qu'on voulait perdre. Chacun de ceux qui approuvaient l'accusation enfonçait une cheville dans la masse. Quand le nombre des chevilles annonçait beaucoup d'adhérens, un homme la portait dans ses bras devant la

maison de l'accusé, suivi de la foule qui en enfonçait les portes, et mettait tous ses biens au pillage. Ainsi dans des démocraties presque ignorées et dans des démocraties célèbres, des nations à demi barbares et des nations civilisées, ont fait sans se concerter, la découverte de cette étrange procédure dans laquelle un peuple échauffé par la passion, est à la fois accusateur, juge, exécuteur de ses décrets de proscription et héritier des biens du proscrit.

Schinner sachant bien que, quoique Evêque et Prince du Vallais, il ne braverait point la *Masse* impunément, se hâta, malgré les rigueurs de la saison, de passer le Mont *St. Bernard*, et se donnant pour un lépreux lorsqu'il fut arrivé en Italie, il alla sous ce hideux costume, se réfugier auprès du Pape. Là il reçut toutes les consolations que pouvait demander son ambition et sa vengeance. *Jules* lui confirma la dignité de Légat du St. Siege, le décora d'un chapeau de Cardinal, et lança contre *Supersax* et ses adhérens, un décret d'excommunication majeure. Mais les Vallaisans braverent les foudres de l'Eglise. Elles ne firent que les irriter davantage contre celui qui les leur avait

attirées, et son crédit déchut dès-lors rapidement dans son pays.

Jules continuait la guerre contre le Duc de Ferrare, avec plus de passion que de prudence. Il essuyait des revers qui ne pouvaient le ramener à des sentimens pacifiques. Louis XII de son côté, encouragé par ses succès, ménageait moins les Suisses qui mettaient, selon lui, un trop haut prix à leur alliance. Il leur ôta la permission de tirer des vivres du Milanais, et cette défense les blessait sans leur causer beaucoup de préjudice. Mais un autre incident plus grave, acheva de les irriter au plus haut degré.

On apprit en Suisse que trois messagers d'Etat des Cantons de *Berne*, *Schwitz* et *Fribourg*, chargés de porter des ordres aux commandans de leurs troupes, sur les frontières du Milanais, avaient été arrêtés par les Français, conduits prisonniers à *Lugano*, et qu'après y avoir essuyé les plus mauvais traitemens l'un d'eux, ou suivant d'autres relations, deux des trois avaient été décapités. Cet attentat commis en 1510, ne fut connu en Suisse qu'en Août 1511, par le retour du Député Bernois qui avait échappé. La Régence de Berne écrivit aussitôt au Duc de *Nemours*, Gouverneur de la Lombardie, pour

demander une éclatante satisfaction. Mais la fierté de ce jeune Prince, irrité d'ailleurs de l'alliance des Suisses avec le Pape, ne lui dicta qu'une réponse pleine de hauteur et de mépris. L'ambassadeur de Louis XII en Suisse, le marquis de *Rothelin*, n'en fit pas une plus satisfaisante. Il était occupé dans ce moment à conclure une alliance entre son maître et les Ligues Grises et le Vallais. Il pensait donc n'avoir plus besoin des Cantons, et dès-lors il voulait leur donner quelque marque de ressentiment. Il quitta même la Suisse sans écouter aucune représentation. La Régence du Canton de *Schwitz*, indignée de tant d'injustice et de hauteur, donna la premiere le signal de la vengeance. Ses troupes accrues de celles des autres Cantons, marcherent rapidement sur la Lombardie, malgré la mauvaise saison, passerent la *Treysa*, derriere laquelle les Français étaient retranchés, emporterent ces retranchemens, et maitres de leur camp, s'y arrêterent pendant six jours, pour attendre les contingens qui leur étaient envoyés, et qui porterent bientôt leur armée au nombre de près de 18000 hommes.

21 Nov. 1511.

Le Duc de Nemours, n'ayant point dans ce moment, de forces suffisantes à leur op-

poser, il leur abandonna *Galeran* et *Busti*. Leur avant-garde s'avança même jusques sous les murs de Milan, en pilla un fauxbourg, et se serait emparée de la ville, s'ils eussent su profiter de la consternation qu'ils y avaient jettée. Mais au moment de frapper un coup décisif, des négociations arrêterent encore une fois leur marche.

Les troupes de Venise et du Pape, que le Cardinal de Sion leur avait promises, n'arrivant point au moment convenu, ils crurent avoir le droit d'accepter les propositions de paix que les généraux Français leur firent faire par le Baron de *Hohensax*, l'un de leurs commandants les plus accrédités. Le 21 Décembre.
Ayant obtenu par cette convention, toutes les satisfactions qu'ils avaient demandées, et un mois et demi de solde pour les fraix de leur expédition, ils revinrent aussi-tôt à *Bellinzona*, et rentrerent chacun dans leurs Cantons. Venise et le Pape leur avaient dépêché des messagers pour les retenir. Mais c'était trop tard. Il ne résulta donc rien de cette étrange expédition, si ce n'est que les Suisses remporterent chez eux assez d'argent et beaucoup de promesses, et que les Français sentirent la nécessité de mieux pourvoir à l'avenir à la défense du Milanais.

1512. La retraite des Suisses laissait une libre carriere aux généraux Français. Aussi l'année suivante fut-elle marquée par leurs succès durant presque tout le cours de la campagne. Le Duc de *Nemours*, secondé par *Trivulce*, *la Palisse*, et le Chevalier *Bayard*, fit lever au printems le siege de *Boulogne* au général Espagnol, reprit le *Bressan* sur les Vénitiens, rentra dans les terres du Pape, pénétra jusqu'à *Ravenne*, et tailla en pièces devant cette ville, l'armée réunie des Vénitiens, du Pape et des Espagnols; mais c'est là aussi qu'il termina, à l'âge de 23 ans, sa glorieuse carriere; et les Français crurent avoir payé trop cher leur victoire par sa mort.

Le 11 Avril.

Les allarmes que cette brillante victoire répandit chez tous les Princes ennemis de la France, attirerent aux Suisses de nouvelles sollicitations de s'armer en leur faveur. Les flatteries, les promesses, les présens leur furent prodigués. L'Empereur combla d'éloges à la Diète de Spire cette nation, qu'il avait tant rabaissée dans une précédente Diete. Les Légats du Pape et les Vénitiens, renchérirent sur ces louanges, dans un Congrès tenu à Venise.

Les Suisses étaient toujours irrités de la

conduite de Louis XII à leur égard, de son refus d'augmenter leurs subsides, et sur-tout de ses discours méprisans. Avant la bataille de *Ravenne*, il avait recherché de nouveau leur alliance. Il leur avait envoyé une ambassade solennelle, à la tête de laquelle était le Duc de *Longueville*, Prince Souverain de Neufchâtel, et leur avait fait espérer de grands avantages d'un renouvellement d'alliance. Mais au premier bruit de cette victoire, l'ambassade partit subitement et sans prendre congé de *Zurich*, où la Diète était assemblée, comme si dès ce moment et pour toujours, les Français n'eussent plus besoin des secours des Suisses en Italie. Ainsi, loin que le tems amenât ce rapprochement entre les deux Nations, que le Roi avait sollicité, et pour lequel il n'avait obtenu qu'avec peine l'admission de ses ambassadeurs, les Suisses justement offensés, ne songèrent plus qu'à écouter les propositions du Pape, qui secondé par son Légat l'Evêque de Sion, obtint aisément d'eux tout ce qu'il souhaitait.

Ce renouvellement de l'alliance des Cantons avec le Pape fut d'abord traité à Venise, où ils avaient envoyé leurs ambassadeurs. Leur médiation servit en même tems, à arranger une trêve d'un an entre cette

Le 19 Avril. République et l'Empereur. L'alliance même fut conclue à *Zurich*, entre les Cantons et la Ste. Ligue. C'est le nom si peu mérité que se donnait la réunion des Puissances de l'Italie contre la France, dont le Pape était le chef. Dès ce moment, la Diète ne s'occupa plus que de reconquérir le Milanais et de lever une armée proportionnée à la grandeur de ce dessein. Le rendez-vous des contingens des divers membres de la confédération fut marqué à *Coire*. Par-là les Grisons et les Vallaisans, qui étaient restés attachés à l'alliance de la France, se virent obligés d'y renoncer, et de joindre leurs troupes à l'armée confédérée, qui fut en peu de tems, portée au nombre de 20000 hommes.

L'Empereur s'était engagé à lui ouvrir les passages du Tyrol, au cas que les autres fussent fermés par les Français. C'était une suite du changement de système de ce Prince inconstant. Devenu l'ennemi de Louis XII, il voulait à présent lui ôter le Duché de Milan, et le donner à Maximilien *Sforze*, fils du dernier Duc, mort dans sa prison en France, et son proche parent. Il avait même la secrette et chimérique espérance de se faire élire Pape, après la mort de *Jules*, qui était vieux et malade. Ces vains projets avaient

un grand besoin de l'appui des Suisses. Aussi leur accorda-t-il, par le traité qu'il fit avec eux, un libre passage par le Tyrol et le Trentin, des vivres, des munitions, un train d'artillerie, et un secours de 3000 hommes. Maximilien Sforze, en sa qualité de Duc futur de Milan, accédait à ce traité, et faisait aussi de magnifiques promesses aux Suisses, pour le tems où il serait mis par eux en possession. Une des principales était celle des Districts du Milanais, dont nous verrons bientôt qu'ils obtinrent en effet la Souveraineté, et qu'ils possédent encore aujourd'hui.

Le commandement en chef de cette armée fut donné au Baron de *Hohensax*, qui avait acquis le droit de bourgeoisie à Zurich, et avait rendu des services aux Cantons dans la guerre de Souabe et dans diverses autres occasions. *Stapfer* de Zurich, et *Wyler* de Berne, chefs des contingens de ces deux Cantons, étaient à la tête du corps de bataille. Jean *Lauthen*, dit *Heyd*, Fribourgeois, était grand maître de l'artillerie, *Sebastien de Diesbach* l'était des arquebusiers.

Au premier bruit de l'approche de cette armée, les Français évacuerent la Romagne, et le Pape, qui s'était à peine cru en sûreté

à Rôme, dans le château de St. Pierre, recommença à se livrer aux plus belles espérances, et à se flatter de tenir bientôt dans ses mains le sceptre de l'Italie.

Les Français n'étaient déjà plus en effet dans cette brillante situation où les avait élevés un moment la bataille de *Ravenne* et la retraite des Suisses. Ils étaient abandonnés des Lansquenets, que *Maximilien* avait rappellés, depuis qu'il était brouillé avec Louis XII. Les ordres de ce Prince arrivaient tard, son gouvernement n'était pas aimé, ses généraux étaient souvent désunis. L'un d'eux, nommé *de Normandie*, par une économie déplacée, avait congédié une partie de ses troupes. Le reste couvrait Milan, et occupait les défilés des Alpes, et quelques places fortes. *Trivulce* et *la Palisse* leurs généraux, avaient cru qu'ils n'auraient que six mille Suisses à combattre, qu'ils les lasseraient ou les gagneraient comme précédemment. Tout prit une tournure bien contraire à ces espérances.

L'armée des Cantons ne rencontra rien qui l'arrêtât jusques à Vérone, dont les magistrats lui remirent les clefs, qu'ils rendirent à l'Empereur. Le Cardinal de *Sion* vint les y joindre, avec l'ordre du Pape de les accompagner, comme son Légat, dans leur expé-

dition. Là il leur fit de nouveau de sa part, les promesses les plus magnifiques. Il distribua à leurs chefs des présens bénis par sa Sainteté, une épée à poignée et à lame d'or, avec un fourreau garni en perles, une toque ducale de velours, aussi brodée en perles, deux bannières aux armes des douze Cantons, surmontées des clefs de St. Pierre. Enfin, ce qui était au dessus de tout cela; un bref dans lequel le Pape confirmait pour toujours aux Cantons, le titre de *Défenseurs de l'Eglise.* Tant de faveurs auraient dû être suivies du payement des 80 mille ducats que le Pontife devait encore pour la solde de l'armée. Le Cardinal ne put en donner que vingt mille; mais ses présents et ses discours eurent un tel pouvoir sur les Suisses, qu'ils acceptèrent sans peine, au lieu des soixante milles qui manquaient, la parole du Légat. Il y joignit à la vérité, la promesse de leur céder à eux seuls, la rançon de toutes les villes dont la Sainte Ligue ferait la conquête.

Comme on délibérait après cela, si l'armée irait attaquer Boulogne ou Milan, des lettres interceptées par le Cardinal, ayant fait connaître que cette derniere place était hors d'état de se défendre, on résolut de diriger sa marche de ce côté. En chemin, l'ar-

mée fut jointe à *Villafranca* par celle de Venise, sous les ordres de *Paul Bagtione*, forte de près de dix mille hommes, et bien pourvue d'artillerie. Dès-lors, tout céde à ces grandes forces réunies. La *Palisse* abandonna *Pontevico*, où il s'était retranché. *Cremone* vint offrir ses clefs et une rançon de 40000 ducats; et malgré le général Vénitien qui reclamait cette ville, les Suisses y mirent une forte garnison sous les ordres de *Puntiner*, Landamman d'Uri. *Bergame* se rendit à *Louis d'Erlach*, avec une rançon pareille. Ainsi l'armée confédérée était payée sans qu'il en coutat rien à ceux qui l'employaient. Le passage important de l'*Adda* fut exécuté avec un succès qui acheva de jetter les Français dans le découragement. Ils prirent le parti d'évacuer la Lombardie. Mais en abandonnant *Pavie*, ils y furent attaqués et défaits par les Suisses. Cette action fut sanglante. Les Français y perdirent seize cents hommes, et les Suisses près de deux cents.

Cette bataille décida du sort de la Lombardie. L'armée Française extrêmement affoiblie, se retira du Piémont en Dauphiné. Toutes les villes lasses de l'indiscipline et de la licence des Français, se déclarerent contr'eux et il ne leur resta au mois de Juillet, qu

les citadelles de Milan, de Novarre et de Crémone, et les châteaux de Lugano et de Locarno. Gênes se révolta. Les Grisons profiterent d'une conjoncture si favorable, pour s'emparer de la belle et fertile vallée de la *Valteline* et des Comtés de *Chiavenne* et de *Bormio*. Les Cantons occuperent les pays de *Lugano*, de *Locarno* et de *Valmaggio*, à la réserve des châteaux. Berne, Lucerne, Fribourg, Soleure, s'emparerent en commun de la Comté de Neufchâtel, fondés sur ce qu'elle appartenait à un ennemi, *Louis Duc d'Orléans Longueville*, qui l'avait acquise par son mariage avec *Jeanne de Hochberg*, héritiere de ce pays. Les Cantons craignaient que ce Prince, dont ils étaient d'ailleurs mécontens, n'ouvrit le chemin de la Suisse par Neufchâtel aux armées Françaises. *Louis de Diesbach*, Bernois, en fut le premier Gouverneur. Mais les Bernois admirent les onze autres Cantons à la co-régence. — Le Comte de *Thierstein* étant au service de France, le Canton de Soleure s'appropria son héritage au même titre.

Les Confédérés Suisses et les autres membres de la *Sainte Ligue*, avaient été parfaitement d'accord entr'eux, aussi long-tems qu'il n'avait été question que de combattre les

Français en Italie. Ils furent divisés et ennemis, dès qu'il fallut partager les conquêtes. Le Pape en demandait une immense portion. Enyvré de sa fortune, il parlait déjà de chasser un jour *tous les barbares* d'Italie. *Maximilien* n'était guères plus modéré. Outre ce qu'il voulait garder pour lui, et qui eut mis Venise dans sa dépendance, il oubliait déjà que la guerre avait été entreprise pour donner à *Sforze* le Duché de Milan, et il aspirait à le faire passer à un de ses petits fils. Les Vénitiens s'opposaient à un dessein qui leur eut donné un voisin trop puissant. Les Suisses avaient le même intérêt, et la parole qu'ils avaient donnée à *Sforze* de le rétablir, était pour eux un autre intérêt, qu'ils n'oubliaient pas aussi facilement que leurs alliés. Ces motifs réunis prévalurent enfin sur tout ce qu'on essaya d'opposer à la résolution prise dès le commencement de la guerre, de donner à *Maximilien Sforze* l'héritage de son pere.

Le 18 Juillet 1512. Les Suisses étant entrés à Milan, y trouverent le Cardinal de Sion leur compatriote triomphant. L'Empereur l'avait nommé Gouverneur-général et Régent du Duché, en attendant l'arrivée de *Sforze*. Il en convoqua les Etats, reçut leurs sermens, et n'oublia

pas ses intérêts au milieu de sa gloire. *Hohensax* et lui, convinrent de laisser douze mille hommes dans le Milanais. Le reste, au nombre d'environ 14000 hommes, retourna en Suisse. *Hohensax* les licencia à Coire, et se rendit de là, avec les principaux chefs, à la Diète assemblée à Baden.

Là il remit aux Représentans de la Confédération, les trophées qu'il rapportait d'Italie; l'épée d'or, la toque ducale, les bannieres, les brevets de *défenseurs de l'Eglise*, accordés par le Pape aux Cantons; et, ce qui sans doute ne les flatta pas moins, deux cents mille ducats qui restaient des contributions payées par les vaincus, après que l'armée avait été bien payée. Cette somme énorme fut partagée conformément aux dispositions du convenant de *Stantz*, que nous avons fait connaître. A ce sujet de satisfaction pour la cupidité, s'en joignaient d'autres pour l'amour-propre. Des ambassadeurs de l'Empereur, des Rois d'Espagne, d'Angleterre, de Venise, du Pape, des Ducs de Lorraine, de Savoye, de Milan, etc., ajoutaient par leur présence, à la solemnité imposante de cette Diète. Tous recherchaient à l'envi la faveur des plus accrédités de ses membres. Mais ce qui la rendit plus inté-

ressante encore pour la Nation, ce fut le traité qu'elle conclut avec le nouveau Duc de Milan, auquel on rendit généreusement ses Etats, sans oublier cependant de se faire payer un si grand service.

En effet, outre les deux cents mille ducats dont on vient de parler, le nouveau Duc s'engageait par ce traité, à payer aux Cantons un subside annuel de 40 mille ducats, à reconnaitre la cession faite par ses prédécesseurs, aux trois Cantons d'Uri, de Schwitz et d'Underwald, du Comté de *Bellinzone*, à céder de plus à perpétuité aux douze Cantons, *Lugano*, *Locarno et Valmaggio*, avec leurs dépendances, aux Ligues Grises la *Valteline* et les *Comtés de Chiavenne et de Bormio*, à exempter les Suisses et leurs alliés, de tout péage et douane dans le Duché de Milan, la capitale exceptée, à ne faire aucune levée de troupes en Suisse sans l'aveu des Régences, et à d'autres conditions qu'à raison de huit florins du Rhin par mois pour chaque soldat, et les officiers proportionnellement, et à secourir les Cantons au cas qu'ils en eussent besoin, d'un corps de 500 gendarmes, entretenus à ses dépends. L'Evêque de *Lodi*, qui avait signé ce traité pour le Duc *Sforze*, fut dès-lors adjoint au Car-

dinal de Sion dans la Régence du Milanais; et de retour à Milan, il adressa, de concert avec son associé, des lettres aux Cantons, pour les inviter à installer le Duc dans sa nouvelle dignité. *Ce Prince*, était-il dit dans cette lettre, *voulait faire connaître à l'Italie que c'était à la nation Helvétique qu'il devait son rétablissement dans l'héritage de ses pères.* Le 24 Octobre 1512.

Une ambassade solennelle (1) des Cantons partit donc avant la fin de l'année pour Milan, où les deux Régens la reçurent avec de grands honneurs. Le Duc y arriva en même tems d'Allemagne, et ses remerciemens aux ambassadeurs lui valurent de nouvelles assurances de la protection de leurs maîtres. Ils firent plus: ils obtinrent que le Corps Helvétique exigerait du Pape qu'il rendit Parme, Plaisance et Modène, qu'il avait démembrés du Milanais pour se les

(1) Le Baron de *Hohensax* en était le chef. On comptait parmi les autres membres principaux, le Bourgmaitre *Schmidt*, et le Sénateur *Winkler* de Zurich, l'Avoyer Jaques de *Wattewille*, G. de *Bonstetten*, et B. *d'Erlach* de Berne, Jean *Schwartzmaurer*, Landamman de Zug, Meltinger, Bourguemaître de Bâle, d'*Entlisberg* et *Babenberg*, avoyers de Fribourg et de Soleure, *Ziegler*, Bourguemaître de Schaffouse, etc.

approprier, et ils l'obtinrent en effet l'année suivante, par le ministère de *Roust*, Bourguemaître de Zurich, envoyé à Rome.

L'installation du Duc fut pompeuse. Les Représentans des Cantons y jouerent un rôle flatteur. Ils avaient refusé d'aller au devant du Duc hors de la ville. A la porte, ils le firent complimenter en Italien, par le Landamman de Zug, (*Schwartzmaurer*). Le Duc lui répondit, qu'il regarderait toujours les Cantons comme ses défenseurs et ses Pères, et ne se conduirait que par leurs conseils. Devenus les arbitres de l'Italie, chargés d'or, couverts de gloire, ils voyaient leur alliance recherchée avec un nouvel empressement, par tous les Princes dont les intérêts se liaient avec ceux de cette contrée. *Charles III*, Duc de Savoye, obtint que celle qu'il avait avec eux fut renouvellée pour 25 ans. — Ce Prince avait de justes sujets de se plaindre d'eux (1). Mais la fierté des

Guichenon, T. I.

(1) Un secrétaire du Duc, nommé Jean *du Four*, chassé de son service, s'était retiré en Suisse en 1510, et avait été reçu bourgeois de Berne et de Fribourg. Pour reconnaître ce service, il forgea deux actes datés de 1489, par lesquels Charles I, Duc de Savoye, donnait une somme de neuf cents mille écus aux Cantons, pour des services qu'ils lui avaient

Princes n'empêche pas qu'ils ne dissimulent leur ressentiment mieux encore que des particuliers, quand leur intérêt l'exige.

Par ce Traité, le Duc promettait de fournir aux Suisses 600 cavaliers à ses fraix, quand ils seraient en guerre, de payer à chaque Canton une pension annuelle de cent florins du Rhin; que si le Duc était attaqué, les Suisses devaient lui permettre de lever chez eux six mille hommes de pied; en cas de procès entre les sujets respectifs, on devait élire des juges en nombre égal de part et d'autre, qui appelleraient les parties à *Bienne*, pour juger l'affaire sommairement.

---

rendus. Quoique la fausseté de ces actes fut aisée à prouver, les Cantons n'insisterent pas moins sur le payement de cette somme. Ils armerent même pour soutenir leur droit prétendu. Le Duc Charles III se prépara aussi à la guerre, et alla à Genève pour faire sa place d'armes de cette ville et la fortifier. Il engagea le Pape, l'Empereur, le Roi de France à écrire aux Suisses en sa faveur, mais tout fut inutile. Ils ne se laisserent ni effrayer, ni persuader; et le Duc qui calcula tout ce qu'une guerre contr'eux pourrait lui coûter, aima mieux enfin acheter la paix, en leur payant près de la moitié de la somme énorme qu'ils demandaient. (*Guichenon*, Vie de Charles III. Stettler, voyez Anshelm).

Mais rien ne prouve mieux qu'ils ne savaient plus se défendre de la dangereuse yvresse d'une si brillante fortune que leur conduite avec le Roi de France. Ce Prince venait d'apprendre par une fatale expérience, qu'il ne pouvait garder la Lombardie malgré eux. Il voulut regagner leur amitié, et commença par leur faire rendre les châteaux de *Lugano* et de *Locarno*, encore occupés par ses troupes. Ensuite il leur proposa de recevoir ses Ambassadeurs, et il fallut pour l'obtenir, que les Ducs de Savoye et de Lorraine sollicitassent des saufs-conduits. Ils ne les donnerent pas, ils se les firent payer au prix de vingt et deux mille écus. La *Trimouille*, *Claude de Seissel*, Evêque de Mar-
1513. seille, *Villeneuve*, Président de *Dijon*, se rendirent alors à la Diète assemblée à Lucerne. *Trivulce* y parut aussi, mais pour obtenir qu'on lui rendit ses terres du Milanais, envahies par le Cardinal de Sion. On lui défendit d'avoir aucune communication avec les ambassadeurs Français, et sa demande ne fut point écoutée. Ceux-ci furent reçus avec plus de hauteur encore.

Il faut croire que l'éloquence insinuante du Cardinal de Sion, les flatteries du Pape, de l'Empereur et du Roi d'Espagne, avaient

pris un empire absolu sur cette Diète. Elle fit dire aux Ambassadeurs, (1) que si le Roi voulait renouer avec eux les anciennes alliances, il fallait qu'il évacuât toute l'Italie, et promit par serment de n'y plus rentrer, qu'il obéit au monitoire par lequel le Pape venait d'abolir dans toute la France, les libertés de l'Eglise Gallicane, qu'il soudoyât en paix comme en guerre, quinze mille Suisses, et portât à 50 mille écus les pensions annuelles des Cantons, qu'il transportât à Genève les foires de Lyon, etc. Enfin, ils demanderent à la *Trimouille* s'il avait obtenu de son maître le pouvoir de remettre au Duc *Sforze* les châteaux de Milan, de Cremone et de Gênes, que les Français occupaient encore, et la *Trimouille* ayant répondu, qu'il n'avait ni demandé, ni obtenu un pareil pouvoir, les Députés Suisses lui déclarerent que les choses étant ainsi, il pouvait se *houzer*, (mettre ses bottes) et partir quand il lui plairait.

Cette conduite hautaine et offensante détermina Louis XII à faire sa paix avec les Vénitiens, qui de leur côté, n'étaient pas

---

(1) Guicciardin - Garnier, Histoire de Louis XII. Anshelm, Stettler.

moins irrités de l'orgueil et des prétentions de l'Empereur. C'est sans doute une grande épreuve pour tous les hommes, Empereurs, Rois et Républicains, qu'une fortune brillante et subite. Ils ne peuvent à cet égard, se faire des reproches les uns aux autres. Presque tous y laissent leur raison. Presque tous en sont tôt ou tard punis. Une circonstance nouvelle favorisait les Français : Jules II venait de mourir, et ses vastes projets étaient déjà oubliés avec lui. Son successeur Léon X, passait pour n'aimer que l'argent, les arts, le faste et les plaisirs. Cependant l'alliance des Français avec les Vénitiens lui donnait de l'inquiétude. Il les voyait s'armer de concert pour reconquerir le Milanais. Sa famille (de Médicis) était depuis long-tems ennemie de la France. Il n'y avait d'autre parti à prendre pour lui dans ce danger, que de s'attacher étroitement aux Suisses. Il leur distribua secrettement 24000 ducats. Il renouvella l'alliance de son prédécesseur avec eux. Il semble que c'était sur-tout le Duc de Milan qui devait être sur ses gardes. Mais soit qu'il fut mal conseillé, soit que ses finances fussent épuisées, il n'avait plus que quatre mille Suisses à sa solde. Les Espagnols l'abandonnaient.

Vingt et quatre mille Français (1) pénétraient en Italie. D'ailleurs ils occupaient encore le château de Milan, et à peine le Duc était-il en sûreté dans son palais contre leur artillerie. L'assistance des Suisses ses alliés était donc sa seule ressource. Mais leur parole était engagée, et ils n'y manquerent pas.

Pendant que les Français s'emparaient sans coup férir, de *Tortone*, *Valence*, *Alexandrie*, *Asti*, la Diète de Lucerne ordonnait à 5000 Suisses de passer les Alpes par *Bellinzona*. Benoit *Weingarthen*, Jean *Frisching* et *Puntiner*, Landamman d'*Uri*, les commandaient. Tout ce qui se trouvait encore de soldats de leur nation se joignit à eux, et ils eurent ainsi huit mille hommes sous leurs ordres. Mais les Milanais se croyant sûrs de triompher des Français et des Vénitiens, annonçaient déjà, suivant leur usage constant, le dessein d'embrasser le parti du plus fort. Ils redemandaient

(1) Le Duc de Savoye avait accordé aux Français le libre passage par les Alpes dans ses Etats, malgré son alliance récente avec les Suisses. Ses sujets servaient avec les Français; ils commirent même des hostilités contre les Suisses. Il semble que c'était pour eux un plus juste sujet de rompre avec ce Prince, que les demandes d'argent, dont nous avons parlé ci-dessus.

hautement ces Français qu'ils avaient chassés avec tant de joye; ils pillaient le palais de leur Duc, qu'ils n'avaient pas long-tems aimé, et qu'ils ne craignaient plus, et traînaient dans la boue son portrait et ses écussons (1). N'osant donc rester au milieu de ce peuple léger et perfide, le Duc et ses alliés sentirent qu'ils ne pouvaient plus se défendre qu'à *Come* et à *Novarre*, et ils prirent le parti de s'enfermer dans cette derniere ville.

Cette défense paraissait si peu sûre aux Princes voisins et aux villes de la Lombardie, qu'à l'envi tous envoyaient faire leurs soumissions à la *Trimouille*, qui commandait en chef l'armée Française. Ce Général lui-même se croyant assuré de la conquête de toute la Lombardie, écrivait dès les premiers jours de May à Louis XII, qu'avant la fin du mois, le fils de *Ludovic* lui serait livré dans

(1) Le Duc fut haï et méprisé, dès qu'il fut connu. " Les Suisses eux-mêmes réputés si bonnes „ gens, avaient appris aux Milanais depuis la ré„ volution, que la hauteur, la convoitise et la va„ nité ne sont point le caractere particulier d'au„ cune nation, mais des vices qui de tout tems, „ ont suivi la grande prospérité ". (Hist. de la Ligue de Cambray par Dubos, T. II, L. 4, p. 291).

la même ville, et par les mêmes mains qui lui avaient livré le pere treize ans auparavant.

Pour tenir parole, il fallait pousser ce siege avec vigueur. Dès le milieu de May, les batteries Françaises avaient déjà fait une bréche de vingt toises dans les murs de *Novarre.* Les Lansquenets qui faisaient la force de l'infanterie de l'armée Française, demanderent à grands cris d'être conduits à l'assaut. Ils s'y porterent avec une intrépidité qui ne pouvait être surpassée que par celle des Suisses. Après un combat long et sanglant, les Lansquenets furent repoussés avec beaucoup de perte. D'autres assauts ne réussirent pas mieux. Jean *Frisching*, Bernois, se distingua dans une de ces occasions, en taillant en pièces un détachement qui menaçait une des portes de la ville. Les Suisses pour braver leur ennemi, affectaient de les tenir ouvertes nuit et jour. L'armée Française transporta son camp après ces échecs, à quelques lieues de la ville.

Dès qu'on apprit à la Diète de Lucerne, que le Duc de Milan et les Suisses étaient assiégés dans Novarre, on se hâta d'y envoyer un secours de seize mille hommes, aux ordres du Baron de *Hohensax.* Ils se par-

tagerent en deux corps de 8000 hommes chacun, et prirent des routes différentes pour la facilité des subsistances. Celui qui passa le St. *Gothard*, commandé par Barth. *May*, Chevalier et Sénateur de Berne, arriva le premier devant *Novarre*, et dès le lendemain,
Le 5 Juin. on se concerta avec les chefs de la Nation, pour attaquer sans délai l'armée Française.

L'attaque eut lieu en effet dès le grand matin. Nous n'entrerons ici que dans les détails les plus importans de cette grande journée. Les Français forts d'environ 26000 hommes, n'imaginant point qu'un nombre très-inférieur de Suisses oserait les attaquer dans leur camp, ne se préparerent au combat que quand ils furent instruits de l'approche des Suisses. Ils firent à la hâte, sous la direction de *Trivulce*, les meilleures dispositions que le tems et le lieu purent leur permettre. Leur artillerie foudroya d'abord l'avant-garde des Suisses, et leur causa beaucoup de perte. Ils en essuyerent une autre dans la mêlée avec les Lansquenets, qui se battirent avec beaucoup de valeur. Mais animés par leurs pertes mêmes, les Suisses se jetterent sur eux avec une telle furie qu'ils les firent enfin plier, et réussirent malgré toute leur résistance, à s'emparer de l'artillerie des Fran-

çais, qu'ils tournerent à l'instant contr'eux. Presque tous les Lansquenets périrent alors glorieusement sur le champ de bataille, en vengeant leur mort par celle de plus de 1200 Suisses.

La cavalerie Française n'ayant pu ou voulu les dégager, malgré les ordres et les menaces de *Trivulce* et de *Robert de la Marck*, la victoire se décida complettement en faveur des Suisses. L'infanterie Gasconne fut enfoncée et mise en fuite.

On vit cependant encore, avant la fin de la bataille, ce que peut la tendresse paternelle. *Robert de la Marck*, Prince de Sédan, sachant que ses deux fils, *Fleuranges* et *Jametz*, déjà criblés de coups et couverts de sang, défendaient à peine un reste de vie, se mit à la tête d'une compagnie de deux cents lances, avec lesquels il fit une charge si furieuse qu'il pénétre jusques au champ de bataille, dégage *Jametz* qui combattait encore, reconnait le corps de *Fleuranges* couvert de quarante-six blessures, les remmene avec lui et les rappelle à la vie. Ce dernier qui acquit ensuite beaucoup de gloire, sous le nom de maréchal de *Fleuranges*, et qui devint Colonel des Cent Suisses, est le même dont nous avons des mé-

moires instructifs, où il raconte en détail ce qui se passa dans cette fameuse journée (1).

La déroute de l'armée Française devint générale dès les dix heures du matin. Les Gascons poursuivis jusques à une lieue du champ de bataille, périrent presque tous au passage d'une petite riviere. La cavalerie seule se sauva avec peu de perte. A midi les Suisses revinrent sur le champ de bataille, où la vue de deux mille des leurs tués, et de plusieurs centaines de blessés, mêla bien de la douleur à leur joye. *Benoit* de *Weringarthen*, un de leurs chefs les plus estimés, était du nombre des morts.

Les Historiens varient beaucoup dans l'estimation de la perte des Français ; *Guicciardin* la fait monter à dix mille hommes ; mais les historiens Français qui suivent d'ordinaire *Guicciardin* avec confiance, l'accusent de se tromper ici visiblement, et réduisent beaucoup le nombre de leurs morts. Une pareille incertitude regne ordinairement dans

(1) On trouve un extrait de ces Mémoires très-étendu sur la bataille de Novarre, dans l'histoire militaire des Suisses au service de la France, de M. le Baron de Zurlauben, T. 4, parmi les pièces justificatives premiere preuve, p. 445 et suiv.

le

le récit de presque toutes les batailles. Ce qui n'est pas douteux, c'est que la perte de leurs Lansquenets fut immense, et celle de la gendarmerie presque nulle.

Tout concourut à rendre cette journée glorieuse pour les Suisses et fatale à leur ennemi. Leur valeur, leur constance, leur discipline, l'habileté, la rapidité de leurs manœuvres y parurent avec un tel éclat, que Paul *Jove* et *Guicciardin* comparent leur victoire aux plus brillantes dont l'histoire des Grecs et des Romains fasse mention. Ils combattirent avec des forces très-inférieures, puisque la seconde division de leur armée, commandée par *Hohensax*, n'arriva que le soir, après que l'affaire fut décidée, et le camp ennemi abandonné. Les Suisses y trouverent une quantité prodigieuse d'armes, de munitions et de bagages, et entre autres 20 pièces d'artillerie, ce qui dans ce siècle, était un objet de la plus grande importance.

La *Trimouille* trop promptement découragé, se hâta d'abandonner Alexandrie, Tortone, Valence, Asti, et de se retirer par le Piémont en Dauphiné, avec les débris de son armée. Sa défaite devait lui être d'autant plus sensible qu'au commencement de la bataille, la bonne contenance de ses Lansquenets lui

avait donné tant d'espérance qu'il avait envoyé par-tout des couriers annoncer sa victoire. La France et l'Italie furent trompées par cette fausse nouvelle, et le Pape qui s'en affligea sans doute, puisqu'elle était contraire à ses desseins, fit célébrer à Rome cette prétendue victoire, par des feux de joye et des illuminations. Il s'en excusa ensuite auprès des Suisses autant qu'une pareille lâcheté peut être excusée. Celle des Milanais était bien plus odieuse encore, mais elle fut punie. La seule ville de Milan fut condamnée à une rançon de deux cents mille ducats. Les autres villes à proportion. Le Duc de Savoye ne fut pas oublié. Malgré les mémoires justificatifs de sa conduite, qu'il envoya au Général Suisse, celui-ci s'empara de Verceil en Piémont, dont il exigea 15 mille ducats; il s'en fit donner 80 mille par le Duc, pour consentir à évacuer le Piémont. Les Marquis de Montferrat et de Saluces furent taxés à 130 mille ducats. Ces contributions avec les subsides que le Duc de Milan devait à l'armée, se monterent à 380 mille ducats, somme énorme pour ce siècle, que la Lombardie seule pouvait payer en si peu de tems, mais qui l'épuiserent cependant d'une maniere sensible, et ne lais-

serent plus au Duc les moyens de soutenir sa vie fastueuse et dissipée.

On le reconduisit dans la capitale en triomphe. *Arnold* de *Winkelried*, du Canton d'*Undervald*, capitaine de ses gardes, assiégea le château de Milan. *Hohensax* avec un corps de Suisses et d'Espagnols, (car le vice-Roi de Naples avait repris courage) reprit sur les Vénitiens *Cremone*, *Brescia* et *Bergame*. L'armée Vénitienne se retira sous le canon de *Padoue*. Tout danger étant éloigné, Hohensax laissa treize mille Suisses au Duc de Milan pour la défense de ses Etats, et retourna en Suisse avec le reste, au nombre d'environ dix mille, chargés de lauriers, de butin, et sur-tout de cet or qu'on ne peut nommer *corrupteur*, dans un siecle aussi corrompu que celui-ci sans s'exposer au ridicule, mais qui ne le fut en effet que trop pour les Suisses, puisqu'à peine distribué parmi eux, il fit naître de tous côtés des troubles et des dissentions, qui faillirent à leur être très-funestes. Le 21 Juin.

Un Auteur à qui l'on doit des recherches précieuses sur l'histoire de la Suisse, (1) croit

(1) Mr. B. May, de Romainmotier, dans son Histoire militaire de la Suisse, T. IV, Section 59.

pouvoir estimer à cent millions de livres de France, au taux (2) actuel des monnayes, ce que les Suisses acquirent, soit par les guerres qu'ils firent dans les premières années de ce siècle, soit par ce que diverses Puissances leur donnerent avec profusion pour se les attacher. Le produit des dernières campagnes fut partagé à la Diète de Lucerne, entre les divers membres du Corps Helvétique, une partie par portions égales, et l'autre à raison du nombre de troupes que chaque Etat avait fourni. Ce que les officiers et les soldats avaient acquis en particulier formait une autre somme qu'on ne peut évaluer.

Ces immenses richesses qui, comme un torrent, venaient se répandre si subitement chez un peuple originairement pauvre et devenu avide en s'enrichissant, dûrent changer toutes les proportions entre les fortunes des particuliers, et rendre relativement presque indigens ceux qui n'y eurent point de part. Aussi un grand mécontentement se déclara-t-il dans plusieurs Communes, contre les Magistrats qu'on accusait, comme

(2) L'ouvrage cité ci-dessus, a paru il y a environ douze ans.

on l'avait fait tant de fois, d'avoir sacrifié leur Patrie à leur intérêt particulier. On citait les sommes payées par le Roi de France, pour obtenir l'admission de ses Ambassadeurs, celles extorquées au Duc de Savoye à l'occasion de l'imposture de *Jean Dufour*, et d'autres encore, comme ayant été détournées au profit des chefs, sans que la Nation y eut eu la moindre part. Le Cardinal de Sion soufflait secrettement le feu de cette rebellion, parce qu'elle lui offrait un moyen de relever son crédit, et de perdre plusieurs Magistrats qu'il croyait attachés au parti Français. Et en effet, malgré toutes les défenses des Diètes, des émissaires Français, en répandant l'argent à pleines mains, réussissaient à lever en secret des bandes de 4 à 500 hommes pour le service de Louis XII, et à les conduire en France.

Les paysans en vinrent par degrés à une rebellion ouverte dans les Cantons de Berne, de Lucerne et de Soleure. A Berne ils furent contenus par la bourgeoisie de la ville, armée sous le commandement de son Avoyer *Jaques de Wattewille*, et bientôt après, ils demanderent et obtinrent une amnistie par l'intercession de l'Avoyer de *Diesbach*, vieillard respecté et chéri. Ceux de Lucerne et

de Soleure rentrerent dans le devoir, à la persuasion des Députés des autres Cantons. On les ramena tous peu à peu, par des voyes de douceur, en confirmant leurs privilèges et leurs libertés, et en imposant à leurs Magistrats un serment de ne plus recevoir de pensions étrangères.

Le peuple toujours irrité au plus haut point contre les Français, se plaignait de ces levées d'hommes qu'ils faisaient en secret. On lui sacrifia quelques-uns de ces enrôleurs, et les plus hardis furent condamnés à mort. Il se plaignait aussi de cette nouvelle inégalité des fortunes, qui était le résultat des guerres d'Italie. Mais ce mal devenu inévitable, à qui le peuple pouvait-il l'imputer? Si une multitude irritée pouvait écouter la raison, n'aurait-on pas pu lui faire observer que c'était les démocraties Suisses, c'est-à-dire le peuple des petits Cantons, qui le premier avait donné l'exemple, et répandu le goût de ces guerres étrangères, qui avait ouvert les passages de l'Italie aux habitans des autres Cantons, et qui avait réveillé leur cupidité par des succès dont ils n'étaient pas plus disposés à partager les fruits avec leurs compatriotes que les Magistrats et les Généraux des Cantons aris-

tocratiques de Lucerne, de Soleure ou de Berne ?

Un des meilleurs moyens de mettre fin à ces troubles, et de calmer tant d'esprits jaloux et agités, était sans doute d'offrir de l'occupation à leur inquiétude et une proye à leur avidité. Rien de plus propre à remplir ce double but qu'une nouvelle expédition guerriere; et comme la nation était en général très-irritée contre les Français, soit par l'effet des intrigues du Cardinal Schinner, soit parce qu'on leur attribuait les dernieres révoltes, dont les enrôlemens secrets des Français étaient la cause ou le prétexte, ce ne pouvait être que contr'eux qu'on pouvait penser à diriger cette expédition. La circonstance était favorable. Le Roi d'Angleterre avait passé la mer, et son armée jointe à celle de l'Empereur, avait été victorieuse à *Guinegate*. Les frontières de la France étaient mal gardées.

L'Empereur *Maximilien* qui faisait toujours volontiers la guerre quand il trouvait un allié qui en supportait le principal fardeau, sollicitait les Cantons de joindre leurs forces aux siennes pour envahir la Bourgogne sur laquelle il conservait des prétentions. Enfin le vœu général de la nation, vœu qui a

tant de force dans les Etats vraiment républicains, secondé par l'éloquence populaire du Cardinal, par l'espoir d'un riche butin, motif plus populaire encore, fit décrêter une irruption en Bourgogne. C'était là, disait-on qu'on devait forcer Louis XII à abandonner pour jamais toutes ses prétentions sur l'Italie, et à se soumettre à toutes les conditions qu'on voudrait lui dicter. C'est ce qu'on eut appellé dans ce siècle, *conquérir la paix*, car il n'y a rien de nouveau sous le soleil, excepté les mots et les phrases qui varient quoique les choses restent les mêmes.

Le Corps Helvétique convint avec l'Empereur, de faire marcher en Bourgogne seize mille hommes (1). L'Empereur promit d'y

---

(1) Les historiens Français prétendent que cette armée était de 25 mille combattans, et que le sire *de Vergy* se joignit à eux avec toute la Noblesse de la Franche-Comté. Ils ne conviennent pas que la *Trimouille* ait agi de mauvaise foi dans le traité qu'il fit avec les Suisses, etc., etc. Toutes ces assertions ne s'accordent point avec celles de nos annales, qui portent un grand caractere de vérité. Les *historiens Italiens*, disait *Brantôme*, *sont grands larrons de la gloire des Français*. Il est à craindre que ceux-ci ne se soyent aussi permis quelquefois de grands larcins. C'est un reproche que la plupart des Nations peuvent se faire les unes aux autres,

joindre deux mille lances et autant de chevaux légers, et l'artillerie, les chevaux, les munitions nécessaires. La Diète donna le commandement de son armée à Jaques de *Wattewille*, avoyer de Berne, et lui adjoignit un Conseil de guerre formé des chefs des divers contingens, avec plein pouvoir de conclure une paix avantageuse avec la France si l'occasion s'en présentait.

Plusieurs volontaires se joignirent en chemin à cette armée. On en refusa un grand nombre, tant la haine contre la France et la passion du service militaire étaient deve- Le 27 Août.
nues générales. Elle trouva à *Gray*, en Franche-Comté les Impériaux sous les ordres d'*Ulrich* Duc de *Wirtemberg*. Peu de jours après les deux armées réunies vinrent camper devant Dijon. Elles n'avaient trouvé aucune résistance en chemin.

La Trimouille s'était enfermé dans cette ville avec mille lances et six mille hommes de pied. C'est tout ce qu'il avait pû rassembler en si peu de tems. Les soldats Suisses qui soup-

---

mais non pas avec le même fondement. La bonne foi, je dirai presque la simplicité qui règnent sensiblement dans nos chroniques, doivent les mettre plus à l'abri de ce soupçon que la plupart des autres.

çonnaient que leurs chefs n'avaient pas sérieusement envie de faire beaucoup de mal aux Français, se hâtèrent d'établir des batteries, et bientôt les mauvais boulevards qui défendaient Dijon furent ouverts par de grandes brêches, et prêts à s'écrouler. *La Trimouille* vit le danger qui le menaçait. Il comprit que le seul moyen d'échapper était d'offrir aux Généraux Suisses des conditions de paix si avantageuses qu'ils ne pussent les refuser, au risque d'être désavoué par le Roi.

Il entama cette négociation par le moyen de quelques vieux capitaines qui avaient servi en France. On ne sait de quel genre d'éloquence ils se servirent avec le plus de succès, mais ce succès fut prompt et complet. *La Trimouille*, sûr d'être écouté favorablement, vint lui-même signer avec les Généraux et le Conseil de guerre des Suisses,
Le 9 Septemb. d'abord une suspension d'armes, et après trois conférences (auxquelles les Impériaux
Le 14 ne furent pas admis) une pacification qui contenait les articles suivans.

Le Roi de France se reconciliera avec le St. Siège; il abolira le Concile de *Pise* et reconnaîtra celui de *Latran*. Il renoncera en faveur de *Maximilien Sforze* au Duché de

Milan, au Comté d'Asti, aux châteaux de Milan et de Crémone, à toute prétention sur l'Italie. Il fera droit à l'Empereur sur ses prétentions au Duché de Bourgogne, suivant le jugement d'arbitres nommés de part et d'autre. Il payera aux Suisses, tant pour les fraix de la guerre que pour d'anciens arrérages de solde et de pensions, 400 mille écus, et huit mille au Duc de *Wirtemberg*. *La Trimouille*, ayant amassé avec peine vingt-mille écus, les Suisses voulurent bien s'en contenter pour premier payement. Pour sûreté des autres payemens qui ne devaient pas être éloignés, *La Trimouille* remit en ôtage *Mezières* son neveu et quatre bourgeois de Dijon, qu'il fit vêtir magnifiquement et décorer des noms de grands Seigneurs Bourguignons. Il fit comprendre à son neveu que le Roi ne ratifierait jamais ce traité, et qu'il devait s'évader à la première occasion favorable, conseil dont celui-ci ne tarda pas à profiter.

D'ailleurs les plénipotentiaires Suisses n'eurent aucun égard à l'opposition que les Impériaux voulurent mettre à ce traité. Ils se croyaient quittes envers eux, parce qu'ils les y avaient fait comprendre. Ils ne se soucièrent pas davantage d'en attendre la ratification,

lui de savoir si *La Trimouille* avait eu des pouvoirs pour traiter avec eux. On ne peut mettre un si grand oubli des règles les plus communes de la prudence sur le compte de l'ignorance ou de la simplicité des négociateurs.

Le retour précipité des Suisses dans leur pays qui suivit ce traité tient aussi sans doute à la même cause secrette. Ils abandonnaient en effet sans être sûrs de rien une belle conquête qui seule pouvait leur garantir la jouissance de tout ce que les Français leur avaient promis.

Pour juger de tout l'avantage de la position des Suisses dont ils ne surent ou ne voulurent pas profiter, il faut entendre *La Trimouille* lui-même écrivant à Louis XII sur le danger qu'il avait couru. „ Je vois, Sire,
„ que vous trouvez le traité conclu avec
„ Messieurs des Ligues merveilleusement
„ étrange. Par ma foi, Sire, aussi est-il, mais
„ par la mauvaise provision qui était par de-
„ ça et pour conserver votre pays, j'ai été
„ contraint de le faire...... et si vous dis,
„ Sire, que je vous ai détrappé d'un aussi
„ gros fait que jamais Gentilhomme vous
„ détrappa, et si j'eusse autrement fait fus-
„ sent les Suisses à cette heure en votre

„ royaume plus avant que n'est le Duché
„ de Bourgogne de long et de large. "(1)
Louis XII sentit la force de ces raisons. *A la male grace du Roi* dont *La Trimouille* fut menacé quelque tems ſuccéda bientôt toute son ancienne faveur. Le traité ne fut observé que dans quelques points. Les Suisses étant rentrés chez eux, il fut bientôt oublié. Cependant leurs chefs n'échappèrent pas aisément aux soupçons et aux reproches de leurs soldats qui se crurent indignement joués. Leur ressentiment éclata lorſqu'ils apprirent l'évasion du plus qualifié des ôtages, & l'aveu que les autres avaient fait de ce qu'ils n'étaient que des bourgeois de Dijon. A peine put-on les empêcher de retourner en Bourgogne et d'y recommencer la guerre. Les Commandans des contingens furent sauvés avec peine de leur fureur. On fit enlever à Geneve le Président du Parlement de Grenoble qui fut conduit à Zurich les fers aux pieds et aux mains, et mis à la place de l'ôtage qui s'était évadé. Sa rançon lui coûta deux mille écus. Louis XII écrivit cependant aux Cantons pour essayer de les

(1) V. Lettres de Louis XII, Histoire de Louis XII, dans l'Histoire de France par Garnier T. 22. p. 502.

appaiser. *Gingins du Châtelard*, Ministre de Savoye à Berne, fut chargé de leur présenter ses lettres. Louis offrait de' ratifier le traité de Dijon quelque désagréable qu'il lui fut, à l'exception du troisième et quatrième article qui l'obligeaient à renoncer à toute possession en Italie, et à toute prétention ultérieure sur ce pays. Il consentait à exécuter le cinquième et le sixième quoique très-onéreux à son peuple, c'est-à-dire, à leur payer les sommes promises. En d'autres termes il voulait bien sortir d'embarras avec de l'argent, ou seulement avec de nouvelles promesses d'en donner. A Berne on proposa d'assembler une Diète à Zurich pour délibérer sur cette offre, et pour juger les Commandans, et en particulier l'Avoyer de *Watteville*, auteur du traité contre lesquels le soulevement était général. Cette Diète fut en effet assemblée. Le Cardinal Schinner y parut, et son crédit entraîna toutes les délibérations. Il protégea les accusés dont il voulait se faire des créatures, et les fit absoudre.

La proposition de Louis XII, de ratifier la partie la plus insignifiante du traité fut rejettée avec hauteur. Mais Louis avait cependant gagné un tems précieux qu'il sut

bien mettre à profit, soit pour faire sa paix avec les Rois d'Angleterre et d'Espagne et avec l'Empereur, soit pour mettre la Bourgogne et sa capitale en état de repousser une nouvelle attaque des Suisses, en y faisant passer une armée sous les ordres de *Trivulce*.

Les Cantons se consolèrent insensiblement du ridicule et de la honte qui avaient été le dernier résultat de cette expédition. Ils établirent des Baillis dans les petites provinces démembrées du Milanais, et dans la comté de Neuchâtel dont les quatre Cantons de Berne, Lucerne, Soleure et Fribourg s'étaient mis en possession et qu'ils gouvernèrent quelque tems en commun. Le Pape renouvella avec eux les traités d'alliance et de subsides. Ils envoyèrent aussi au Duc de Milan, qui se perdait par sa prodigalité et sa vie dissolue, un Ministre chargé de lui donner des Conseils et de veiller sur sa conduite (1). On peut croire qu'avec une pareille commission ce Mentor Suisse, peu fait au langage et aux complaisances des cours ne put lui être bien agréable. Les

(1) *Anshelm* en nomme deux, *Fleker* de *Schwitz*, et *Falck* de Fribourg.

Suisses avaient pris des mesures plus efficaces pour borner la dépense du Duc en emportant avec eux la plus grande partie des richesses de son pays, aussi semblait-il qu'il envisageât avec une espèce d'indifférence les préparatifs que faisait Louis XII, pour le chasser de nouveau de ce pays ruiné.

Un autre événement qui appartient à cette même année mérite mieux de faire époque dans l'hiſtoire de la Confédération Helvétique. Ce fut alors en effet qu'elle fut rendue complette, si l'on peut ainsi parler, par l'admission de l'Etat d'Appenzell en qualité de treizième et dernier Canton.

C'était une récompense bien dûe aux Citoyens d'Appenzell pour les services pleins de zèle qu'ils avaient rendus aux Cantons en différentes occasions et en particulier dans les guerres de Souabe et d'Italie. Ils furent reçus à des conditions, à peu près semblables à celles qu'on avait mises à l'admission de Bâle et de Schaffouse. En cas qu'il s'élevât quelque mésintelligence entre eux, et quelqu'un des Etats Helvétiques, les deux parties devaient envoyer des députés à Bade pour informer la Diète et se soumettre à son jugement. Si c'était entre quelqu'un des anciens Cantons qu'il y eut quelque différend, celui

celui d'*Appenzell* pourrait offrir sa médiation ; mais si ce différend entraînait une guerre, il devait observer une exacte neutralité. Il ne devait commencer aucune guerre, et contracter aucune alliance sans l'approbation du Corps Helvétique. Les Cantons de leur côté ne s'engageaient à secourir les Appenzellois que dans l'enceinte de leur territoire, mais ils leurs promettaient une part dans les conquêtes qui pourraient se faire par les armées réunies de tous les Cantons.

En resserrant ainsi les liens qui les unissaient depuis long-tems avec *Appenzell*, les Cantons faisaient sans doute une chose utile et prudente ; car quoique ce pays ait à peine soixante lieues quarrées de surface, quoique une grande partie en soit occupée par des glaciers, des précipices, et des rochers inaccessibles, sa population s'élève au-dessus de cinquante mille ames, et il produit des hommes robustes, courageux, agiles et sains, dont la grande industrie supplée à l'infertilité du sol.

Ce pays d'ailleurs est tout renfermé dans les limites que la nature a données à la Suisse. Le Rhin et les Alpes. L'obligation de le défendre n'était donc pas onéreuse aux Suisses.

Il leur fournissait même au besoin de vaillans et de zèlés défenseurs.

La ville de *Constance* est aussi placée dans cette enceinte naturelle dont le lac qui porte son nom fait une partie considérable. Elle desirait de même d'être admise dans le nombre des Cantons, & l'intérêt de la confédération semblait également l'y inviter. Mais en sollicitant cette faveur Constance y mit imprudemment des conditions, qui la lui firent refuser. Elle demanda qu'on lui formât un territoire aux dépens de la Thurgovie, et qu'on transférat chez elle le siège de la justice de cette province. Les Cantons rejettèrent l'une et l'autre proposition, Et l'arrêt qui condamnait Constance à n'être à l'avenir qu'une ville pauvre, obscure, sans défense, envahie à chaque guerre dont la Souabe serait le théâtre fut ainsi, dit-on, l'ouvrage de sa propre imprévoyance. Mais on peut conjecturer aussi que l'Empereur à qui cette réunion ne pouvait convenir, sut y mettre des obstacles, au moyen du parti qu'il avait dans la ville, que l'inimitié qu'elle avait marquée contre les Suisses dans la guerre de Souabe avait laissé chez eux des préventions peu favorables, enfin que la plupart des Cantons voyaient avec peine

qu'on prodiguat autant ce beau nom et les prérogatives qui y étaient attachées.

Il semble cependant que des acquisitions telles que celle de *Constance* leur étaient beaucoup plus avantageuſes que des associations ou des conquêtes au-delà du Rhin et des Alpes. Et sans rappeller ce que nous avons dit des conquêtes, on a lieu de s'étonner que les Cantons ayent voulu, dans ces mêmes circonstances, associer à leur confédération des villes éloignées de leur frontières et situées au milieu d'un territoire étranger. Nous avons eu occasion de parler de *Mulhausen*, et de la guerre que cette ville libre de la Haute Alsace eut à soutenir en 1466 contre la noblesse de cette province. L'asistance qu'elle trouva dans son alliance avec Berne et Soleure sauva sa liberté menacée, et rendit inutiles tous les efforts de la vengeance et de l'ambition de la noblesse hautaine qui voulait l'asservir ou du moins l'humilier. Ce petit Etat intéressa dès lors constamment ses libérateurs. Ils voulurent maintenir leur ouvrage. Il s'allia avec Bâle en 1506. Et en 1515 il fut reçu à perpétuité dans l'alliance de toute la Confédération Helvétique. Cette alliance a fait depuis longtems tout son relief et toute sa force, et nous verrons dans

la suite de cet ouvrage cette ville, quoique environnée de tout côté des possessions d'un grand et puissant monarque et souvent de ses armées victorieuses, jouïr sans inquiétude de sa liberté et de ses privilèges, comme si elle eût été située au sein de la République Helvétique. C'est là sans doute un de ces exemples trop rares de justice, de modération, de bienveillance que l'histoire doit conserver pour l'honneur de l'humanité, et citer avec satisfaction comme une preuve que la force n'a pourtant pas toujours tout fait chez les hommes, et que les faibles ont trouvé quelque fois leur sureté dans la seule conscience des puissans.

Nous ne devons pas quitter ce sujet sans parler aussi de la ville de *Rottweyl*, dont l'association au Corps Helvétique a divers rapports avec celle de *Mulhausen*. *Rottweyl* est une ville de Souabe, située sur la rive droite du *Necker*, et par conséquent assez loin des frontières de la Suisse. Quoique ville Impériale, elle n'a rien de plus remarquable que la *Chambre* ou la *Cour Souveraine de Justice* qui y fut établie par l'Empereur Conrad III, et dont la jurisdiction était anciennement très-étendue. Mais les exemptions que la plupart des Etats voisins ont successivement obtenues, et l'éta-

blissement du Conseil aulique de Vienne et de la Chambre Impériale de Wetzlar auxquelles on peut appeller de ses sentences ont réduit peu-à-peu cette jurisdiction dans les bornes les plus étroites.

Rottweyl contracta dès l'année 1385 une alliance pour neuf ans avec Zurich, Berne, Soleure et Zug. En 1463 cette alliance fut étendue à tous les cantons qui existaient alors. Elle devait durer quinze ans, et elle fut quelquefois prolongée. Elle fournit en conséquence des secours aux Cantons dans la guerre de Bourgogne, dans celle de Souabe où elle reçut une garnison Suisse, dans celle de Milan où un de ses Bourguemaîtres fut tué. Ce zèle pour la Confédération Helvétique lui valut en 1519 l'honneur d'y être associée, à perpétuïté, comme un Etat ami et allié qui devait servir fidèlement la République, et être à son tour protégé et défendu par elle, et spécialement contre la Chambre ou Cour de Justice si elle entreprenait contre ses droits ou ceux de ses habitans. Les Suisses eux-mêmes se défiaient de ce Tribunal qui saisissait toutes les occasions d'étendre sa jurisdiction sur eux. La crainte d'un ennemi commun formait peut-être le principal nœud de cette alliance qui

d'ailleurs ne semblait pas fondée sur des convenances bien naturelles.

Cette alliance a subsisté encore longtems, mais en s'affaiblissant toujours, et en se perdant pour ainsi dire, dans le cours des années. Quoique ce sujet appartienne ainsi à des tems auxquels nous ne sommes pas encore parvenus, nous nous permettrons d'anticiper ici sur les deux derniers siècles pour achever d'en rendre compte sans couper notre recit par de fatigantes interruptions.

Depuis son alliance perpétuelle avec les Cantons, la ville de *Rottwcyl* a continué jusques en 1630 à envoyer ses députés aux Diètes Helvétiques. En 1521 elle fut comprise dans l'alliance des Suisses avec la France, et eut part aux pensions qui leur furent accordées par cette alliance. Elle y fut aussi comprise lors du renouvellement fait en 1602 avec Henri IV. Dans celui plus solemnel encore de 1663, quoiqu'elle ne se fut fait représenter par aucun député, les Cantons catholiques eurent soin de l'y faire comprendre sur l'ancien pied. Mais ce ne fut là qu'une formalité. Depuis 1630 elle ne fit plus aucun usage de ses droits de membre de la Ligue Helvétique. Elle n'envoya plus de députés aux Diètes. Elle ouvrit ses portes aux Impé-

riaux en tems de guerre, reçut d'eux une garnison, paya sa part des taxes de l'Empire, abattit de dessus une de ses portes les armes de la Ligue Helvétique, et se rendit même en 1632 au Duc de Wirtemberg, sans informer les Suisses d'aucune de ses démarches que la crainte des armées Impériales, ou peut-être son dévouement à la cause catholique lui avaient suggérées. Les Cantons Protestans non moins zèlés pour la leur la regardèrent alors comme déchue par son propre fait des droits d'alliée des Suisses. Cependant elle reçut encore de la part du Corps Helvétique des marques précieuses d'affection en 1688, et en 1702, puisque les armées Française la traitèrent à ces deux époques avec beaucoup de ménagement, par égard pour sa recommandation. Quelques Cantons catholiques ont conservé même jusques à nos jours une faible liaison avec *Rottweyl*, et l'alliance perpétuelle de 1519 n'a jamais été expressément annullée. Mais elle a paru de plus en plus inutile, et d'une difficile exécution. Cette ville est environnée de tout côté de l'Autriche antérieure, et la maison d'Autriche n'a jamais pû approuver son alliance avec les Suisses. La ville de son côté trouve dans ses droits de ville Impériale une caution suffisante pour l'espèce

de liberté dont sa position et sa faiblesse peuvent la rendre susceptible.

Revenons à l'époque dont cette digression nous a éloignés. Les quatre nouveaux Cantons de Fribourg, Soleure, Schaffouse et Appenzell sollicitèrent les anciens de confirmer par serment leur alliance avec eux, comme ils l'avaient fait de leur côté, lorsqu'ils avaient été admis au nombre des Cantons. Mais cette demande ne leur fut point accordée, et il fallut qu'ils se contentassent d'un simple engagement de la part des anciens Cantons.

A l'égard des rélations du Corps Helvétique avec les Puissances étrangères, et en particulier avec la France et l'Italie, tout annonçait au moment où nous sommes parvenus qu'elles étoient sur le point de subir des changemens bien importans par la mort de Louis XII. En effet ce prince rassemblait depuis quelque tems une grande armée en Bourgogne et en Dauphiné. Et loin d'être désabusé par l'âge et l'expérience, il se préparait à repasser de nouveau les Alpes et à reconquérir ces provinces d'Italie qu'il avait deux fois perdues, ces possessions éloignées et précaires, si inutiles à la grandeur d'un Roi de France, si ruineuses pour ses sujets, dont un effort continuel

pouvait seul y maintenir la domination. Mais pendant qu'il sacrifiait ainsi ses vrais intérêts à une vaine gloire, Louis oubliant également son âge et ses infirmités dans les bras d'une jeune épouse, vit arriver le terme d'un règne où il montra sans doute quelques vertus, mais qui le firent peut-être moins regretter que le génie ambitieux, inquiet et prodigue de son successeur.

Le 31 Décemb. 1514.

Fin du Tome Dixième.

E R R A T A.

Page 72, il y ajouta 8000 florins; *lisez* 80000 florins.

Pag. 94, la somme nécessaire, 8000 florins, *lisez* 80000 florins.

Pag. 116, *qui passoient sur ses terres appartenant à des Suisses*; *lisez* appartenant à des Suisses, qui passoient sur ses terres.

Pag. 117, sur la rive *occidentale*; *lisez* orientale.

Pag. 203, qui la rendoit inutile; *lisez* qui le rendoit

Pag. 208, Landammen; *lisez* Landamman.

Pag. 248, conquis; *lisez* conquises.

Pag. 281, bien en avant; *lisez* bien avant.

Pag. 325, œstracisme, *lisez* ostracisme.

Pag. 335, milles *lisez* mille.

Pag. 336, Bagsioni, *lisez* Baglioni.

idem, tout cede, *lisez*. tout céda.

Pag. 347, sûrs de triompher, *lisez* sûrs du triomphe.

Pag. 355, dans la, *lisez* dans sa.



TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE TOME DIXIEME.

Fin de la Table du Tome dixieme.